TALLEYRAND

I

Aux époques de crise surgit ordinairement un homme, parfois supérieur, parfois médiocre, que l'urgence de conclure rend, pour un moment fugitif, l'arbitre des événemens. En 1814 et en 1815, Talleyrand fut cet homme.

« Parler de Fénelon est un titre pour plaire », disait l'aimable Andrieux. Admirer Talleyrand donne un air de profondeur, presque un brevet d'homme d'État. Personne n'est cependant moins digne d'admiration. Non qu'il fût une de ces nullités dont l'élévation est une insolence de la fortune. Il était rempli de talent, éclairé, habile, fécond en ressources, lucide, sagace, souple, d'autant plus calme que les circonstances devenaient plus tragiques, d'un goût sûr, sachant observer, actif de pensée sous les dehors de l'indolence, sans cesse en éveil quoique jamais pressé. A l'entendre, l'homme d'État se forme par l'application à la jurisprudence, surtout à la théologie; cependant il n'était pourvu que de connaissances limitées, si ce n'est en diplomatie et étiquette de cour, et son suprême éloge sur quelqu'un était : Il a de l'esprit. Il avait le droit d'en exiger, en ayant beaucoup lui-même. Seulement cet esprit absolument négatif ne valait qu'à mettre en œuvre et à polir les idées d'autrui. Stérile d'invention, né démolisseur, brouillon flegmatique, il n'était, livré à lui-même, malgré ses dons brillans, apte qu'à gâter, trafiquer, faire et défaire sans cesse, surtout à ne pas faire en paraissant beaucoup faire, incapable de rien créer si ce n'est la confusion et le désordre. Dès que les sujets s'élevaient au-dessus du lieu commun moyen, son intelligence s'essoufflait. Nul ne se trompait avec plus de facilité et ne pénétrait moins

l'avenir. Il avait le flair souvent en défaut du sceptique, non l'intuition prophétique du penseur. Parce qu'il était alerte à se retirer à temps de dessous les ruines branlantes et à profiter des écroulemens, on lui a prêté l'infaillibilité à les prévoir. Il se déclarait, au contraire, l'ennemi des prédictions (1). Sa perspicacité, en effet, consistait à bien attendre les événemens, comme son éloquence à persuader des choses dont on était déjà convaincu.

Dans ses relations de famille et d'amitié, on le trouvait affectueux, fidèle, sûr; envers ses inférieurs, bienveillant et facile. C'est par les petits qu'on s'élève, avait-il coutume de répéter. Il se rattrapait dans la vie publique. Là même il n'était pas méchant, mais vicieux à dérouter. Saint-Simon a dit de Dubois, — un défroqué aussi à la manière du temps, — que tous les vices combattaient en lui à qui en demeurerait le maître. En Talleyrand ils s'accordaient entre eux paisiblement, sans bruit et sans combat. Il était, avec un naturel parfait, joueur et rapace, raffiné en calculs, retors en fourberie, dépourvu de la notion du bien et du mal, d'un cœur subalterne sous l'aristocratique de ses manières, ne sachant qu'obéir ou trahir, sans susceptibilité parce qu'il était sans honneur, d'une effroyable effronterie dans ses affirmations contraires à la vérité (2), comme revêtu d'une enveloppe dure et polie, sur laquelle l'injure et le mépris glissaient sans pouvoir y pénétrer (3). « Si on lui donnait vingt coups de pied, on ne s'en apercevrait pas sur son visage, » disait Lannes. Élève au séminaire de Saint-Sulpice, « tourmenté d'une espérance inquiète et vague, » il aperçoit dans une chapelle de l'église une jeune et belle personne. Un jour de pluie il la suit, lui offre la moitié de son parapluie, monte chez elle, et pendant deux ans y revient chaque jour pour apprendre une théologie toute spéciale. Le jour de la Fédération, encore évêque, il montait les marches de l'autel portant avec componction le calice; il aperçoit La Fayette à la tête de la garde nationale: « Ne me faites pas rire, » lui dit-il. Il est là tout entier. Dès le début, les observateurs le virent comme il ne cessa plus d'être. « C'est, écrivait Morris à Washington en 1792, un homme de haute naissance, d'esprit et de plaisir, généralement décrié par la multitude et la publicité de ses amours, la légèreté de ses discours et son agiotage. »

Il variait ses moyens d'action avec la flexibilité d'un comédien émérite. D'une mise soignée, parfumé d'ambre, dissimulant de son mieux sa claudication sous la lenteur de ses mouvemens, le

(1) Au duc de Broglie, 29 avril 1833.
(2) Chateaubriand.
(3) Pasquier.

cou emprisonné et tenu droit par une cravate haute et raide, sa jolie petite tête féminine, sans barbe, rendue majestueuse par une chevelure abondante bien frisée, entrait-il en scène, dans un salon, dans un conseil, dans un congrès, il éteignait son air de malice, d'effronterie, de sensualité, et en prenait un d'examen, d'insouciance, de politesse froide et haute, de réserve ennuyée. Afin de mieux en imposer, de paraître profond, il gardait de longs silences, ou, d'une voix forte et grave, qui surprenait venant d'un corps en apparence grêle, il lançait solennellement quelque sentence préparée d'avance, d'ordinaire peu originale, car il était commun dans le sérieux (1), qui frappait toutefois par un certain tour relevé et par le poids qu'il accordait lui-même à ce qu'il disait.

Se retrouvait-il dans le laisser aller des relations privées, étant de ceux « qui portent leur velours en dedans », il se montrait doux, sans apprêt, d'une familière aménité, empressé à plaire, habile à s'insinuer, ingénieux à captiver par une conversation légère, mélange d'impertinence, de grâce, d'imperturbabilité, de bonne humeur. Si on le prenait à deux heures du matin, à la suite d'une soirée passée dans le monde, on n'avait qu'à l'écouter patiemment, sans paraître le pénétrer; il jasait à tort et à travers, laissait échapper les secrets d'État les plus importans et commettait mille indiscrétions (2). Il était particulièrement irrésistible à envelopper par le charme délicieux d'une flatterie exquise et comme involontaire. Bonaparte lui parlait de son projet de transporter sa bibliothèque à un étage supérieur de la Malmaison. « En effet, lui dit-il, vous ne pouvez habiter que sur les hauteurs. » — « Vous êtes un agioteur, lui disait Napoléon, combien avez-vous gagné avec moi? — Je n'ai spéculé qu'une fois dans ma vie, repartit-il, j'ai acheté de la rente la veille du 18 brumaire. »

Prêtre sans vocation, homme d'État sans principes, avide de plaisirs, d'argent, d'importance, en quête, à toutes les époques, du dominateur du jour pour s'en servir en le servant, « dès ses premières années, il n'avait eu d'autre règle que de se mettre à la disposition des événemens » et, sans s'inquiéter d'aucun scrupule, « de ne pas élever d'obstacle entre l'occasion et lui, et de se réserver pour elle (3). » Par prévision, il traitait ses ennemis comme s'ils devaient être ses amis, et ses amis comme s'ils devaient devenir ses ennemis (4).

(1) Duchesse de Broglie.
(2) Napoléon, *Mémorial*.
(3) *Mémoires*, t. I, p. 129.
(4) Napoléon.

II

Après avoir été l'ami de Mirabeau, il était devenu celui du général Bonaparte. L'amitié de Mirabeau lui acquit de la renommée, celle de Bonaparte le pouvoir et l'argent. Avec Mirabeau, il avait travaillé à renverser l'ancien régime, avec Bonaparte à constituer le nouveau.

Aucun révolutionnaire n'avait plus rudement assailli la vieille société. C'est sur sa proposition que la Constituante adopta le décret déliant les députés des obligations de leurs cahiers (7 juillet 1789), ce qui créa l'état de révolte. Plus qu'aucun autre, il contribua à détruire, par la constitution civile du clergé, la hiérarchie de l'Église et à la dépouiller de ses biens; il sacre les deux premiers évêques constitutionnels et accepte le 10 août (1). Ministre du Directoire, il glorifia Fructidor dans une circulaire, justifia dans un discours la commémoration du 21 janvier « comme nécessaire, juste et politique », et, en 1798, essaya de vaincre la répugnance de Bonaparte à y assister (2).

Dans son office spécial il avait signé des dépêches écrites dans ses bureaux, élégantes mais vagues, et « n'allant jamais au fait », comme le lui reprochait justement Rewbell, homme de caractère et de talent. Pour se consoler de suivre une politique contraire à ses idées, il dénigrait le Directoire auprès du ministre prussien Sandoz-Rollin. « Concevez-vous, lui disait-il, que la République française n'ait que des fous pour agens, pour ministres, pour ambassadeurs? » Il avait surtout pratiqué son principe « que quand on ne peut être bon à rien, il faut, sous peine de folie, penser à soi » (3). Il y pensa tellement que l'opinion publique irritée de ses tripotages financiers l'obligea à donner sa démission (2 thermidor an VII). Avant de se retirer, il avait expédié au général Bonaparte l'ordre officiel de revenir d'Égypte et corroboré cet ordre par une lettre privée à l'amiral Bruix. « Ramenez-le! » lui enjoignait-il. Il a néanmoins écrit dans ses Mémoires « que le général s'était dérobé à son armée. »

Le 18 brumaire obtint son concours. Après le succès, il se montra plus empressé qu'aucun des royalistes remis en place à restaurer les mœurs et les institutions monarchiques à l'abolition desquelles il s'était employé. Il ne déploya pas moins de zèle à né-

(1) Pallain, *Le ministère de Talleyrand sous le Directoire*, Introduction, page v.
(2) *Mémoires*, t. I, p. 124.
(3) Napoléon, Lettres du cap de Bonne-Espérance. Didot. *Bibliographie universelle*. V. Talleyrand.

gocier le Concordat et à éteindre par le pacte pacificateur le brandon de discorde allumé avec sa complicité par la constitution civile du clergé. Selon sa règle de ne pas se perdre de vue, il avait glissé sa pacification particulière dans la pacification générale et obtenu du pape sa sécularisation. Napoléon le contraignit alors à régulariser par un mariage sa liaison publique avec M[me] Grand.

Partisan de l'alliance anglaise avec Mirabeau, il en devient l'ennemi avec Bonaparte. Nullement martial ni soucieux de l'expansion de la France, il eût préféré une politique de paix ; cependant il ne refusa à personne de s'adapter à une politique de guerre.

Ministre des affaires étrangères du Consulat et de l'Empire, sa sagesse se réduisit à être toujours de l'avis de Napoléon, quel qu'il fût, à l'approuver, à l'admirer, à le défendre, à devancer par le conseil le désir en formation encore indécise dans l'esprit du maître. Eût-il été étranger ou contraire à l'enlèvement et à l'exécution du duc d'Enghien, comme Cambacérès le fut, il les eût néanmoins justifiés. Mais il avait énergiquement poussé aux dernières extrémités à l'égard de l'infortuné prince. « Vers deux heures du matin, chez la vicomtesse de Laval, nonchalamment étendu dans un fauteuil, il tira lentement sa montre sans que sa voix ni son visage décelassent la moindre émotion et il dit : « En ce moment le dernier des Condé a cessé d'exister (1). » Il n'exprimait pas une opinion de commande en répondant, le lendemain, à l'un des principaux fonctionnaires de son ministère, qui se présentait à lui la figure bouleversée : « Eh bien, êtes-vous fou? Pourquoi faire tant de bruit? Un conspirateur est saisi près de la frontière, on l'amène à Paris, on le fusille, qu'est-ce que cela a d'extraordinaire (2)? » Il se défendait lui-même en s'efforçant d'établir, dans une note au duc de Bade, la légalité de l'enlèvement.

De même, il ne fut pas seulement résigné à la conquête de l'Espagne. Croyant plaire, il en suggéra le projet. C'était une des plus belles portions de l'héritage du grand roi, et l'Empereur devait le recueillir tout entier. « Il n'y a plus sur le trône, — disait-il dans un mémoire remis à l'Empereur à Fontainebleau, — qu'une seule branche de la maison de Bourbon, celle d'Espagne, qui, placée sur nos derrières quand il s'agit de faire face aux puissances d'Allemagne, sera toujours menaçante. Lors des guerres que la France pourrait soutenir soit vers le Nord, soit en Italie, elle paralyserait une partie de nos forces et serait un objet con-

(1) Vitrolles, *Mémoires*, t. I, p. 235.
(2) *Mémoires du chancelier Pasquier*, t. II, p. 178.

tinuel d'inquiétude. Le moment est venu de déclarer que la dernière branche de la maison de Bourbon a cessé de régner (1). »

Une fois cependant, en 1805, il paraît avoir une idée personnelle. Il conseille une alliance avec l'Autriche, dont la conséquence devait être une irréconciliable et permanente hostilité entre la France et la Russie. Dépouillée de ses possessions en Italie et en Souabe, augmentée de la Moldavie, la Valachie, la Bessarabie, et d'une partie de la Bulgarie, l'Autriche serait postée ainsi sur le Danube en sentinelle d'avant-garde contre la Russie. Les Russes, comprimés dans leurs déserts, porteraient leurs inquiétudes et leurs efforts vers le midi de l'Asie, où le cours des événemens les mettrait aux prises avec les Anglais aujourd'hui leurs alliés (2).

Cette politique, dénuée de prévision et de possibilité même alors, dénoterait un fort médiocre jugement si elle ne marquait plus encore de corruption. « L'attribuer à une préoccupation sur l'équilibre européen, a dit le chancelier Pasquier, serait une naïveté un peu trop forte. » Il voulait que l'Autriche fût maintenue à tout prix, « parce que ses meilleures affaires s'étaient toujours faites avec elle; que les traités les plus fructueux pour lui ont toujours été ceux qui se sont négociés avec cette puissance; qu'il leur devait la plus grande partie de sa fortune, aucun cabinet ne sachant mieux que celui de Vienne faire à propos les sacrifices nécessaires (3). »

La vénalité, qui avait inspiré ses conseils d'alliance, se marqua par de telles extorsions à l'égard des rois de Wurtemberg et de Bavière que, sur la plainte réitérée de ces princes, coïncidant avec la divulgation d'un secret important confié à lui seul, son renvoi fut résolu (4). Il a voulu accréditer la fable que cette disgrâce était due à sa prétendue opposition à la guerre d'Espagne, qui alors donnait des mécomptes. Il n'y réussit pas; trop de personnes savaient que sa chute tenait à d'autres causes (5).

Mais le cœur de Napoléon, comme celui de Henri IV, ne pouvait se porter à faire du mal à un homme qui l'avait si longtemps servi et lui avait été si familier. En lui retirant le ministère, il lui conféra la charge de vice-grand-électeur et ne lui ferma pas la porte de son cabinet. Il l'emmena même à Erfurt. Il comptait sur son habileté de diplomate pour « faire succéder la

(1) Montholon, *Récits de la captivité*. — Thiers, t. VIII, p. 251. — *Mémoires de Pasquier*, t. II, p. 329, 351, 352.
(2) Talleyrand à Napoléon, 17 octobre 1805.
(3) Pasquier, *Mémoires*, t. I, p. 339.
(4) Napoléon à O'Meara.
(5) *Souvenirs de Victor de Broglie*, t. II, p. 303. — Montholon, *Récits de la captivité*.

brouille au froid qui régnait entre la Russie et l'Autriche (1) » et en même temps resserrer les liens de Tilsit en préparant, en vue du divorce déjà projeté, un mariage avec la grande-duchesse Catherine, renommée par son esprit et son éclatante beauté.

III

Comment Talleyrand s'acquitta-t-il de cette double mission? Dès le premier jour de son arrivée, il se présente chez l'empereur Alexandre et lui dit : « Sire, que venez-vous faire ici? C'est à vous de sauver l'Europe, et vous n'y parviendrez qu'en tenant tête à Napoléon. Le peuple français est civilisé, son souverain ne l'est pas; le souverain de la Russie est civilisé, et son peuple ne l'est pas. C'est donc au souverain de la Russie d'être l'allié du peuple français (2). »

« Ces paroles dévoilèrent à Alexandre, qui jusque-là n'avait pas douté de la toute-puissance de Napoléon, les crevasses qu'il y avait dans l'édifice si imposant en apparence de l'empire français, en lui apprenant qu'un fort courant intérieur se manifestait déjà contre les projets aventureux de l'Empereur. De là il n'y avait plus loin à la conclusion que le colosse pouvait bien avoir des pieds d'argile (3). »

Chaque soir, pendant toute la durée du séjour, Talleyrand, dans des entretiens nocturnes au sortir du spectacle, chez la princesse de Tour-et-Taxis, répétait les confidences reçues de Napoléon à son lever. Il ne cessait de démontrer que « la France elle-même exige que les puissances en état de tenir tête à Napoléon se réunissent pour opposer une digue à une insatiable ambition; que la cause de Napoléon n'est plus celle de la France; que l'Europe enfin ne peut être sauvée que par la plus intime union entre l'Autriche et la Russie (4). » Dans ces entrevues, on concertait les paroles que le lendemain le Tsar devait opposer aux instances de Napoléon. Souvent la princesse les écrivait sous la dictée de Talleyrand. Alexandre les emportait pour les relire et les apprendre par cœur. Napoléon les répétait ensuite à son diplomate à titre de confidence, disant : « Cet homme est inconcevable, il a bien plus d'esprit que nous ne lui en avons accordé (5). »

(1) Metternich.
(2) Metternich, *Mémoires*, t. II, p. 248.
(3) Tatischeff, *Alexandre Ier et Napoléon*, p. 455.
(4) Metternich, *Mémoires, ibid.*
(5) C'est à ces entrevues d'Erfurt que Talleyrand faisait allusion dans une lettre du 13 juin 1814 à Alexandre : « Des relations importantes vous livrèrent il y a longtemps mes secrets sentimens. » — *Souvenirs* de Meneval.

Talleyrand insista si bien et parvint à gagner une telle influence sur les sentimens du mobile Alexandre, que les offres, les caresses, les emportemens de Napoléon n'en obtinrent rien de sérieux. Le Tsar répondit dilatoirement sur le mariage, s'en référant à sa mère. Il signa une convention confirmative en apparence de l'alliance de Tilsit, mais avec des réserves qui la rendaient difficile, et avant de regagner ses États, il écrivit de sa propre main à l'empereur d'Autriche afin de dissiper les craintes que l'entrevue avait inspirées. Ce manège souterrain avait été dextrement conduit; Napoléon, n'en soupçonnant rien, quitta Erfurt, confiant, heureux, enivré, convaincu d'avoir définitivement subjugué Alexandre, se croyant autorisé à entrer en potentat sans rival dans son rôle de nouveau Charlemagne.

Après la chute de l'Empire, Talleyrand a souvent raconté sa machination comme l'un des plus beaux traits de sa carrière. « Vous le savez, disait-il à Vitrolles, tout le monde a sauvé la France, puisqu'on la sauve trois ou quatre fois par an, mais croyez-le bien, à Erfurt, j'ai sauvé l'Europe d'un complet bouleversement (1). » Pasquier, l'ayant aussi entendu se glorifier de la sorte, trouvait le fait si révoltant « qu'il se demandait s'il ne se vantait pas d'une trahison qu'il n'avait pas commise (2) ». Depuis la publication des *Mémoires*, le doute n'est plus permis. Non content d'avouer sa trahison, il s'en targue comme d'un service rendu à l'Europe et à Napoléon lui-même (3). Qui donc l'avait chargé des intérêts de l'Europe? N'était-ce pas pour sauvegarder ceux de la France, inséparables alors comme toujours de la grandeur de son gouvernement, qu'il avait été emmené et accrédité auprès d'Alexandre? Jusque-là la seule manière honorable de marquer à un chef d'État qu'on désapprouve sa politique était de lui refuser ses services. Quelle considération peut justifier un ministre d'agir et de stipuler contre celui dont il continue à rester le serviteur? N'est-ce pas dépasser les limites connues du mépris envers les hommes, que de présenter une trahison comme une preuve de dévouement?

Le salaire ne se fit pas attendre. Ce fut la main de la fille de la duchesse de Courlande, Dorothée, pour son neveu Edmond de Périgord, officier dans l'armée française. Il décida Alexandre à lui obtenir cette alliance, en lui représentant « que la duchesse de Courlande deviendrait un intermédiaire sûr, commode, au-

(1) *Mémoires*, t. III, p. 445.
(2) Pasquier, *Mémoires*, t. II, p. 348.
(3) *Mémoires*, t. I, p. 320, p. 400. Voy. aussi p. 438.

dessus de tout soupçon, pour les rapports secrets qu'il avait à cœur de continuer (1). »

De retour à Paris, il voulut trop tôt pousser à bout la trame commencée à Erfurt. Persuadé que Napoléon allait succomber en Espagne, il se réconcilie avec Fouché pour organiser, à l'aide de Murat et de Caroline, le renversement de l'Empire. Napoléon, averti par le fidèle La Valette, accourt. Le 29 janvier 1809, à son grand lever, devant tous les ministres et les grands officiers, dignitaires de la couronne, en se promenant de long en large avec des gestes de colère, il se déchaîne dans les plus terribles paroles : « Vous êtes un lâche, un traître, un voleur; vous ne croyez pas même en Dieu; vous avez toute votre vie manqué à tous vos devoirs, vous avez trompé, trahi tout le monde : il n'y a rien de sacré pour vous; vous vendriez votre père. Je vous ai comblé de biens, et il n'y a rien dont vous ne soyez capable contre moi. Ainsi depuis dix mois vous avez l'impudeur, parce que vous supposez à tort et à travers que mes affaires en Espagne vont mal, de dire, à qui veut l'entendre, que vous avez toujours blâmé mon entreprise sur ce royaume, tandis que c'est vous qui m'en avez donné la première idée, qui m'y avez persévéramment poussé. Et cet homme, ce malheureux (le duc d'Enghien), par qui ai-je été averti du lieu de sa résidence? Qui m'a excité à sévir contre lui? Quels sont donc vos projets? Que voulez-vous? Qu'espérez-vous? Osez le dire. Vous mériteriez que je vous brisasse comme un verre; j'en ai le pouvoir, mais je vous méprise trop pour en prendre la peine (2). » Cela pendant une demi-heure, sans que Talleyrand, terrassé, risquât un mot de justification. Le lendemain, il était remplacé dans ses fonctions de grand chambellan avec interdiction d'entrer à toute heure dans le cabinet impérial, afin qu'il ne pût se targuer d'avoir conseillé ou déconseillé certains actes.

On ne lui avait pas interdit l'accès de la cour, supposant qu'il ne se risquerait pas à y paraître. Dès le prochain dimanche, il arrivait le premier à la réception du soir. L'Empereur, en passant devant lui, détourna la tête et adressa la parole à son voisin. Néanmoins, il était encore à la même place le dimanche suivant et les dimanches successifs. Cette obséquieuse assiduité finit par obtenir quelques paroles banales. Au sortir de ces audiences, dans lesquelles sa haine s'excitait par les humiliations, ou bien il avertissait Metternich que l'Autriche était menacée et conseillait de prévenir l'attaque; ou bien il envoyait des rapports inquiétans à

(1) Pasquier, t. III, p. 338.
(2) Meneval, Chateaubriand, Thiers, Pasquier, tome Ier, page 357.

Alexandre dont il s'était institué le correspondant secret à Paris (1).

IV

Grâce à ses perfides et constantes insinuations, l'amitié entre Alexandre et Napoléon ne cesse de se refroidir et d'être troublée par la méfiance. Les relations demeurent tendues, incertaines. Elles se rompent à la suite du divorce. Napoléon avait demandé cette fois, formellement, à Alexandre, la main de sa sœur. Il ne s'agissait plus de la princesse Catherine que l'impératrice mère s'était hâtée de marier au prince George d'Oldenbourg, « afin de la soustraire à l'opprobre de partager la couche de l'infâme usurpateur corse », mais de la grande-duchesse Anne, qui allait entrer dans sa seizième année. Si Alexandre avait accueilli avec promptitude cette demande, tous les malentendus se dissipaient incontinent; l'alliance de Tilsit se consolidait par un lien étroit de famille et les deux empereurs unis devenaient les arbitres du genre humain.

Napoléon exigeait une réponse dans les quarante-huit heures. Alexandre réclama dix jours de réflexion, puis dix encore, enfin il donna un non enguirlandé de regrets polis. « N'ayant pu accorder à l'empereur Napoléon comme garant de son amitié l'une de ses sœurs, il élèverait ses frères dans le sentiment de l'alliance et des intérêts communs des deux États (4 février 1810). » Napoléon, a-t-on dit, aurait dû patienter; il aurait fini par venir à bout de ce refus, imposé par la volonté de l'impératrice mère. En vérité, on ne pouvait demander au vainqueur d'Austerlitz et de Friedland de se morfondre comme un blanc-bec famélique en quête d'une dot opulente. Il se sentit joué, offensé, et il eut raison.

Quelques critiques ont douté que, dans une solennelle réunion, où Napoléon eut le tort de le convier, Talleyrand se fût prononcé contre le mariage russe. C'est cependant certain, et il n'y a pas de quoi surprendre.

Le mariage autrichien avait été inventé par Metternich pour empêcher une alliance durable entre Napoléon et le Tsar. Cambacérès avait deviné cette arrière-pensée. « Pourquoi donc, lui de-

(1) *Mémoires*, t. I, p. 321 : « A tout hasard, j'avais fait ce qui dépendait de moi pour obtenir la confiance de l'empereur Alexandre, et j'y avais réussi assez même pour que, dès ses premières difficultés avec la France, il m'envoyât le comte de Nesselrode, conseiller de l'ambassade de Russie à Paris, qui, en entrant dans ma chambre, me dit : « J'arrive de Pétersbourg; je suis officiellement employé du prince Kourakin, mais c'est auprès de vous que je suis accrédité. J'ai une correspondance particulière avec l'empereur, et je vous apporte une lettre de lui. »

mandait Pasquier, êtes-vous si opposé à l'archiduchesse d'Autriche? — Parce que avant deux ans nous aurons la guerre avec celle des deux puissances dont l'Empereur n'aura pas épousé la fille. Or une guerre avec l'Autriche ne me cause aucune inquiétude, et je tremble d'une guerre contre la Russie; les conséquences en sont incalculables (1). »

Talleyrand apercevait cette éventualité aussi bien que Cambacérès, et il poussait vers l'archiduchesse Marie-Louise par la même raison qui décidait l'archichancelier à se prononcer contre elle. Il en convient dans ses Mémoires, un peu embarrassans en ce point comme en tant d'autres pour les crédules qui ont pris au sérieux ses paroles de comédien. « Mon motif secret était que la conservation de l'Autriche dépendait du parti que l'Empereur allait prendre, *mais ce n'était pas là ce qu'il fallait dire* (2). » C'est, en effet, ce qu'il ne dit pas, quoique le voyant très bien. Ce qu'il dit surtout, pour entraîner par les fumées de l'orgueil au parti funeste, fut qu'époux d'une princesse d'aussi antique lignée, le chef du nouvel empire n'aurait plus rien à envier aux Bourbons. Ainsi, à ce moment, la duplicité de Talleyrand était en partie double. Il jouait Napoléon pour Alexandre, et Alexandre pour Metternich son véritable client.

Les craintes de Cambacérès comme les espérances de Talleyrand ne se réalisèrent que trop. L'Empereur François ne se fit pas prier, il accorda son consentement avec autant de bonne grâce qu'Alexandre en avait mis de mauvaise à ne pas accorder le sien. Napoléon ne se croyant plus obligé à se montrer condescendant refuse de signer la convention préparée sur la Pologne. Alexandre s'offense à son tour du coup qu'il s'était attiré. Dès lors tout est rompu entre les deux souverains. Les négociations qui suivirent furent sans intérêt comme sans efficacité; elles ne pouvaient pacifier le véritable motif de la querelle, la blessure personnelle qu'on s'était portée réciproquement.

Pour venger la sienne, Napoléon, cédant à son tempérament offensif une fois de plus, se jette dans les steppes russes. Ce fut la stupeur de l'Europe. Il est devenu fou! s'écria-t-on. « Napoléon, écrivait de Pétersbourg Joseph de Maistre, perd évidemment la tête en s'avançant ainsi qu'il le fait; il ne peut plus être sauvé que par son étoile, mais quand on se fie aux étoiles, à la fin on est dupe... je ne sais en vérité comment ce furieux se tirera de là (3)! »

Cette expédition qui, de l'avis de Wellington et de beaucoup

(1) Pasquier, *Mémoires*, t. Ier, p. 378.
(2) Talleyrand, *Mémoires*, t. II, p. 9.
(3) Lettre du 2-14 septembre 1812.

d'excellens juges militaires, eût été désastreuse en tout cas, même indépendamment des rigueurs d'un hiver précoce, a été la véritable cause de la perte de Napoléon. Jusque-là il n'avait commis aucune faute, pas même la guerre d'Espagne, qui ne pût être réparée. A Moscou, à la lueur du Kremlin en flammes, il reçut le coup mortel auquel il n'a pas survécu. A partir de ce moment fatal, son histoire n'est plus que celle d'une agonie gigantesque.

V

Jusqu'au bout Talleyrand hésita à croire à la catastrophe qu'il souhaitait et préparait par ses intrigues depuis Erfurt. On rapportait de lui des expressions de haine contre l'Empereur, des vœux ardens contre sa personne et son pouvoir, mais jamais des partis pris ou à prendre (1). Pendant la campagne de France son principal souci est qu'on n'accorde des conditions trop douces au défenseur du territoire. Il écrivait dans ce temps-là de petits billets quotidiens à la duchesse de Courlande, « son cher ange », dans lesquels les nouvelles politiques se mêlaient aux effusions tendres. « Les puissances, écrit-il le 20 janvier 1814, ne sauraient prendre trop de sûreté dans le traité qu'elles feraient, si elles ne veulent pas être obligées à recommencer sur nouveaux frais l'année prochaine. Les mauvais restent toujours mauvais. Quand on a fait des fautes par la tête, tout est pardonnable ; quand on a péché par le cœur, il n'y a pas de remèdes, et, par conséquent, pas d'excuses. Adieu, vous qui avez bonne tête et cœur parfait, je vous aime de toute mon âme. » Brûlez! ajoutait-il. L'avertissement était, en effet, destiné à être transmis à Alexandre. Craignant que la communication de la duchesse de Courlande fût interceptée, il chargea son ami Dalberg d'envoyer un gentilhomme royaliste fort entreprenant, Vitrolles, au camp des alliés afin de les prémunir contre les dangers d'une trop facile négociation et de hâter leur marche sur Paris.

Cependant Talleyrand ne se compromet pas lui-même. Son espérance, sous-entendue dans tous ses billets, est que Napoléon sera tué. Tant qu'il est vivant et les armes à la main, il craint un retour de fortune, et il se tient coi. Sachant que Joseph a reçu l'ordre d'éloigner Marie-Louise de Paris, il se déclare contre cette erreur de conduite, certain de ne pas l'empêcher. Il ne se prononce enfin, il ne découvre ses ressentimens qu'après l'abandon de la capitale, par Joseph, aux intrigans, aux conspirateurs,

(1) Vitrolles.

aux alliés. Prudent néanmoins, même à ce moment, il se crée à tout hasard une justification de n'avoir pas suivi l'Impératrice en se faisant arrêter à la barrière par des gardes nationaux, compères apostés par son ami Rémusat. Retenu ainsi dans la place, il entreprend à visage découvert une de ces œuvres de destruction pour lesquelles il était né.

L'entrée des alliés à Paris a été l'apogée de Talleyrand. Alexandre, confiant dans la loyauté de son correspondant dont il ignorait l'asservissement aux intérêts de l'Autriche, était descendu à l'hôtel de la rue Saint-Florentin. Clément, généreux, loin de songer à dépecer la France, il ne vise qu'à la captiver, à connaître sa volonté afin de la respecter. Son animosité contre Napoléon, auquel, malgré les événemens de 1812, il conserve encore de la sympathie (1), tomberait s'il croyait que le vœu public est pour son maintien.

Talleyrand le proclame « le héros de son imagination et de son cœur »; il le flatte et il le trompe. Quoique sachant l'opposition du peuple de Paris au rétablissement des Bourbons (2), il affirme qu'on le désire ardemment. Pour donner une apparence de vérité à sa tromperie, il obtient du Sénat le décret de déchéance, et de Marmont, la défection. Il annonce ce dernier acte, qui achève Napoléon, à la duchesse de Courlande d'un ton tout particulier de contentement : « Chère amie, le maréchal de Marmont vient de capituler avec son corps. C'est l'effet de nos proclamations et papiers. Il ne veut plus servir pour Bonaparte contre la patrie. Je vous prie de dîner ici avec Dorothée (la duchesse de Dino, un « cher ange » aussi), que j'embrasse. Je vous aime. »

L'armée hors de combat, le Sénat conservateur, *au nom du peuple français*, appelle au trône François-Xavier, frère du dernier roi (6 avril). En quelques semaines la France étourdie, surprise, confisquée, avait glissé de Napoléon aux Bourbons. Il ne manquait plus à la consommation de l'événement que la signature de la victime : on l'obtint. A bout de forces après tant d'efforts surhumains, obsédé par l'impatience de repos de ses maréchaux, Napoléon abdique à Fontainebleau.

Alors Talleyrand devient le chef incontesté du gouvernement jusqu'à l'arrivée du roi. Il est enfin en situation de montrer son génie. Jusque-là il avait été subordonné, le voilà maître. Il avait

(1) Joseph de Maistre à Victor-Emmanuel, 28 octobre 1812.

(2) Bien souvent, pour détruire une assertion de Talleyrand, il suffit de recourir à Talleyrand lui-même. Voici ce qu'il écrivait à Alexandre le 13 juin 1814 : « Je conviens que vous avez vu à Paris beaucoup de mécontens... Qu'est-ce que Paris après tout? La province, voilà la vraie France : c'est là qu'on bénit réellement le retour de la maison de Bourbon. » On ne le bénissait pas plus en province qu'à Paris.

été le bon sens de Napoléon, a-t-on répété, oubliant celui qui le fut en réalité, Cambacérès. C'est maintenant qu'on va s'en assurer. Comment emploie-t-il, pour son compte et pour le nôtre, ce bon sens qu'aucune volonté supérieure ne gêne plus?

D'un trait de plume, par un simple armistice (23 avril 1814), sans paraître soupçonner la gravité de son acte, en retour de l'évacuation du territoire français, tel qu'il se trouvait au 1er janvier 1792, il abandonne toutes les conquêtes de la Révolution et de l'Empire, cinquante places fortes occupées par nos troupes, un immense matériel estimé au moins à un milliard et demi. Il n'exige, ne tente d'obtenir, en retour, aucune garantie pour une paix moins désastreuse, aucune atténuation des sacrifices inévitables. Les ennemis mêmes s'en étonnent. Un des plus acharnés à notre perte, le Prussien Stein, s'écrie : « La France se dessaisit par l'inadvertance honteuse de son ministère des gages d'une paix moins défavorable. » En effet, après cet effondrement du 23 avril, le traité de Paris (30 mai 1814) ne pouvait être qu'une capitulation sans merci aux pieds de l'envahisseur. La supériorité de talent du négociateur était trop admise pour que le murmure public l'accusât d'incapacité. « Les contemporains ont affirmé, dit Vaulabelle, que plusieurs millions furent le prix de cet indigne abandon. Est-ce une calomnie? Nous ne le croyons pas (1). »

Dans son administration il se montre insouciant, inexact, sans prévision et sans sollicitude, laissant tout aller au hasard, uniquement occupé de ne pas se fatiguer ou de ne pas s'ennuyer, aussi incapable de reconstruire qu'il avait été supérieur à démolir. Il ne déploya de diligence qu'en ses propres affaires. Au milieu de ses intrigues générales, de ses billets galans, de ses traités, il trouva le temps de préparer la thèse de contre-vérité qu'il méditait déjà pour sa glorification. Il fit rechercher dans les archives du ministère notamment tous les rapports constatant qu'il avait poussé à l'expédition d'Espagne et les détruisit (2). Il ne négligea pas non plus ses petits intérêts privés. En peine de se débarrasser d'une maison de plaisance, Saint-Brice, à peu de distance de Saint-Denis, il contraignit le fermier général des jeux à la lui acheter 250 000 francs, payés immédiatement (3).

(1) *Histoire des deux Restaurations*, t. II, p. 46. — Rovigo, *Mémoires*, t. VII, p. 255. — Macdonald, *Souvenirs*, p. 281 : « La vindicte publique protestait alors que ce n'était pas gratuitement qu'il avait été conclu (ce traité honteux). »

(2) Le fait est attesté par Meneval et par Chateaubriand.

(3) Rovigo, *Mémoires*, t. VII.

VI

Envoyé au congrès de Vienne, son premier acte fut non seulement de souscrire à notre défaite, mais de la célébrer. Il proclame légitimes, bienfaisantes, les diminutions qu'on nous avait fait subir : « La France n'a perdu que ce qu'elle a conquis et pas même tout ce qu'elle a conquis. On ne lui a rien ôté qui fût essentiel à sa sûreté ; elle perd des moyens de domination qui n'étaient point pour elle des moyens de prospérité et de bonheur et qu'elle ne pouvait conserver avec les avantages d'une paix durable. Il était de l'intérêt de la France, il était de la gloire des principaux officiers de son armée de renoncer volontairement à l'idée de recouvrer la Belgique et la rive gauche du Rhin. Replacée dans ses anciennes limites, la France ne songe plus à les étendre ; semblable à la mer qui ne franchit ses rivages que quand elle a été soulevée par les tempêtes. » En conséquence, la seule faveur que notre plénipotentiaire sollicite, c'est de sanctionner les arrangemens de partage destinés à garantir notre déchéance. Tel était, en effet, le seul but du congrès. « Les grandes phrases de « reconstruction de l'ordre social », de « régénération du système politique de l'Europe », de « paix durable fondée sur une juste répartition des forces » se débitaient pour tranquilliser les peuples et donner à cette réunion solennelle un air de dignité et de grandeur, mais le véritable but était *le partage entre les vainqueurs des dépouilles enlevées aux vaincus* (1).

Avoir été admis parmi les hommes de proie qui trafiquaient des peuples arrachés à notre affection, avoir conquis le privilège de meurtrir les autres en compagnie de ceux qui venaient de nous meurtrir nous-mêmes, voilà ce que Talleyrand a célébré comme une victoire de son génie. A ce prix les succès sont faciles. Plus grands encore que ceux obtenus par le plénipotentiaire du congrès de Vienne seraient ceux du diplomate quelconque qui, ayant à négocier à Berlin, débuterait par féliciter les Prussiens de nous avoir allégés de la Lorraine et de l'Alsace, disant que, venues par la conquête, elles étaient légitimement reprises par une autre conquête.

Talleyrand complète cette adhésion à notre défaite et sa complicité au partage des peuples par une palinodie des plus effrontées. Sans s'embarrasser de ses antécédens révolutionnaires, l'ami de Mirabeau et le complaisant de Bonaparte se met tout à

(1) *Mémoire* du conseiller autrichien de Gentz, du 12 février 1815.

coup à parler la langue d'un ministre de Louis XIV, d'un émigré intransigeant. « Il n'y a plus en politique qu'un principe, celui de la légitimité. C'était le seul remède à tous les maux dont l'Europe avait été accablée et le seul qui fût propre à en prévenir le retour, la sauvegarde sacrée des nations; de lui seul découlaient l'ordre et la stabilité. C'était le principe sur lequel il ne fallait pas transiger (1). »

Ce désaveu nouveau de soi-même a été, nous a-t-on dit depuis, une inspiration du patriotisme. Par cette évocation du droit héréditaire, seule assiette solide des États aux yeux de nos vainqueurs, Talleyrand se les serait rendus favorables et aurait sauvé l'existence et l'unité de la patrie.

En 1814, l'unité et l'existence de notre patrie n'ont pas été en péril. Ce péril eût-il existé, il n'aurait pas été conjuré par l'habile évocation du droit héréditaire, auquel nos vainqueurs ne croyaient pas. A la seconde Restauration pas plus qu'à la première, dit Chateaubriand dans *le Congrès de Vérone*, les alliés *ne prétendaient rétablir la légitimité* (2), et dans ses Mémoires, presque toujours confirmés par les documens en ce qui concerne Talleyrand, il l'a répété : « Pozzo, qui savait *combien peu il s'agissait de la légitimité* en haut lieu. »

Les Mémoires de Talleyrand ont achevé la démonstration. Voici, en effet, les deux lettres qu'on y trouve : A Louis XVIII, le 15 février 1815 : « Votre Majesté n'apprendra peut-être pas sans quelque surprise *que l'attachement au principe de la légitimité n'entre que pour très peu dans les dispositions de lord Castlereagh et même du duc de Wellington, à l'égard de Murat. C'est un principe qui ne les touche que faiblement et que même ils ne paraissent pas très bien comprendre*. C'est l'homme qu'ils détestent dans Murat, beaucoup plus que l'usurpateur. Les principes suivis par les Anglais dans l'Inde les éloignent de toute idée exacte sur la légitimité. » Encore à Louis XVIII, le 23 avril 1815 : « L'empereur Alexandre, qui *comprend peu le principe de la légitimité*, sans attendre de connaître l'opinion du cabinet anglais, a fait insérer dans la *Gazette de Francfort* un article qui porte que les puissances ne veulent que renverser Bonaparte, mais qu'elles ne prétendent nullement se mêler du régime intérieur de la France, ni lui imposer un gouvernement, et qu'elle sera libre de se donner à celui qu'elle voudra. »

Il y avait quelque chose que les souverains comprenaient encore moins que le principe, c'est la valeur politique de la maison

(1) *Mémoires*, II, 159, 281, 285.
(2) Tome Ier, p. 196.

de Bourbon qui le représentait en France. Loin de souhaiter son retour, Alexandre le redoutait. « Si vous les connaissiez, avait-il dit à Vitrolles, vous seriez persuadé que le fardeau d'une telle couronne serait trop lourd pour eux... Peut-être une république bien organisée conviendrait-elle mieux à l'esprit français. Ce n'est pas impunément que les idées de liberté ont germé pendant longtemps dans un pays tel que le vôtre. Elles rendent bien difficile l'établissement d'un pouvoir plus concentré (1). » Les Anglais pensaient comme Alexandre. « La cause des Bourbons, disait Castlereagh aussi à Vitrolles, est tout à fait impopulaire en Angleterre. On y trouverait difficilement un journal qui osât se prononcer en leur faveur. » Les autres souverains s'exprimaient non moins défavorablement sur les princes de la maison de France (2). Ils rétablirent les Bourbons comme un pis aller, par convenance politique du moment, parce qu'aucun arrangement pratique meilleur ne leur fut suggéré pour se débarrasser de Napoléon, nullement par superstition d'un principe. Talleyrand, avec sa désinvolture habituelle, l'a confessé dans son testament : « Le rappel des princes de la maison de Bourbon *ne fut point une reconnaissance d'un droit préexistant* (3). »

Le salut de la France n'était donc pas attaché au dogme légitimiste. Talleyrand ne l'a exhumé que dans son intérêt personnel. Il voulait capter ainsi les bonnes grâces de Louis XVIII dont, malgré et peut-être à cause des services de 1814, il était loin d'être assuré. Il voulait en même temps gagner les subsides de l'Autriche. Pour plaire à Louis XVIII, il invoquait le principe à Naples contre Murat; pour être utile à l'Autriche, il s'en servait à Dresde, au profit du roi de Saxe, dont le Tsar projetait d'incorporer les États à la Prusse, moyennant une compensation sur le Rhin.

L'intérêt français pouvait s'accommoder de la restitution de Naples à son ancien roi : il était au contraire cruellement lésé par l'opposition faite au projet d'installer le roi de Saxe sur le Rhin.

On ne s'est pas assez rendu compte du mobile de Talleyrand dans cette négociation et l'on a supposé une erreur de jugement où il y a eu un calcul cupide.

Alexandre, redevenu tout à coup favorable aux Polonais, avait médité, en unissant ce qu'il possédait du duché de Varsovie aux possessions polonaises de la Prusse, de former un simulacre

(1) Vitrolles, *Mémoires*, t. I, p. 119.
(2) Vitrolles, p. 139. — Talleyrand, *Mémoires*, t. II, p. 152, 260.
(3) *Mémoires*, t. I, Préface.

de Pologne, pierre d'attente d'une véritable Pologne, jouissant d'une constitution libérale sous sa haute suzeraineté et le gouvernement d'un membre de sa famille. Cela eût été l'équivalent de la vice-royauté d'Eugène sous l'autorité de Napoléon. En échange de ce qu'elle abandonnait, la Prusse eût obtenu la Saxe, et le roi de Saxe eût été transféré sur le Rhin.

Cette conception, peu favorable aux intérêts de la Russie, eût excité les désirs de nationalité sans les satisfaire ; les Polonais n'auraient point tardé à tenter de passer du simulacre à la réalité et à trouver intolérable le joug de la suzeraineté russe. En Russie même, les difficultés n'eussent pas été moindres, car l'opinion était prononcée violemment contre cette formation d'une Pologne en monarchie séparée (1). La Russie se serait tirée de ces embarras intérieurs. Ceux auxquels le projet du Tsar exposait l'Autriche eussent été bien plus sérieux. L'engloutissement de la Saxe et la translation de son roi au Rhin, en établissant la contiguïté des frontières prussiennes et autrichiennes sans l'intermédiaire protecteur d'un État de second ordre, eût mis la Prusse à portée d'enfoncer plus vite la pointe de son épée au cœur de son puissant rival germanique ; Vienne eût vécu en une alarme perpétuelle. La France, au contraire, acquérait l'avantage dont l'Autriche était privée. Condamnée à perdre les provinces rhénanes, elle avait tout profit à ce qu'au lieu d'être attribuées à une nation ambitieuse, forte et hostile, elles le fussent à un prince faible, avec lequel les contacts moins pénibles eussent pu se transformer en relations amicales.

Le transfert du roi de Saxe au Rhin ou son maintien à Dresde ne touchait réellement que l'Autriche et la France. Leurs intérêts étaient en opposition trop directe pour qu'on pût les concilier ; il n'y avait qu'à opter entre elles ; le bien de l'une devait nécessairement devenir le mal de l'autre. Talleyrand sacrifia la France à l'Autriche : pour la préserver du contact avec la Prusse, il nous y condamna. Jusque-là, la Prusse, placée loin du Rhin, n'avait eu avec la France que des intérêts semblables ; de ce jour elle n'en eut plus que de contraires. « Aussi les patriotes allemands, dit Gervinus, saluèrent cette tournure des affaires avec une conviction énergique telle qu'elle ne se manifesta, avec le même enthousiasme, que plus tard, en 1848. »

Et quelle âpreté, quelle ténacité le plénipotentiare français, devenu un second plénipotentiaire autrichien, déploie, dans son hostilité au projet d'Alexandre ! Il lui reproche de ne pas

(1) *Memorandum* d'Hardenberg (du 7 novembre 1814).

opérer la restauration totale de la Pologne, que les instructions de notre gouvernement avaient déclarée impossible. Il retourne Castlereagh, le plénipotentiaire anglais, d'abord favorable. Craignant d'être contrecarré par des considérations de famille, il n'hésite pas à blesser au vif Alexandre, en dissuadant Louis XVIII du mariage du duc de Berry avec la grande-duchesse Anne, demandée naguère par Napoléon. Il se sert de son moyen habituel, la flatterie à outrance. « Il y a huit mois, quoique la déplorable infirmité des facultés intellectuelles parût comme un funeste apanage de la maison de Holstein, une alliance avec la Russie pouvait paraître et lui avait paru à lui-même offrir des avantages. Mais, aujourd'hui que la Providence a pris soin d'affermir elle-même le trône qu'elle a miraculeusement relevé; aujourd'hui qu'il est environné et gardé par la vénération et l'amour des peuples; maintenant que la coalition est dissoute, que la France n'a plus besoin de compter sur des secours étrangers, et que c'est d'elle, au contraire, que les autres puissances en attendent, Votre Majesté, dans le choix qu'elle fera, n'a plus à sacrifier à la nécessité des conjonctures aucune des convenances essentielles à ce genre d'alliance (1). »

Enfin, par la signature d'un traité d'alliance défensive et offensive (3 janvier 1815) avec les deux gouvernemens les plus acharnés à notre abaissement définitif, il transforme une coalition, d'abord purement morale, en une coalition matérielle contre le seul prince qui, méditant dès lors une alliance intime, loin de songer à nous réduire à l'état de puissance de second ordre, eût étendu volontiers nos frontières du côté du Rhin, et même un peu sur la Belgique (2).

Ce traité n'était qu'une embûche. L'Angleterre et l'Autriche épuisées ne songeaient nullement à en venir aux mains avec leur ancien allié : elles ne visaient qu'à nous tenir en bride. A notre première velléité de rechercher l'alliance russe redoutée par elles, elles eussent communiqué au Tsar, pour l'arrêter, le pacte signé contre lui. Talleyrand crut faire un coup de maître, il était dupé.

Les intérêts majeurs de la France avaient été sacrifiés plus encore qu'à Erfurt. Cependant on ne peut nier que Talleyrand n'ait été un habile et heureux négociateur. Fort obéré à son départ, ayant perdu beaucoup dans la faillite d'une maison de Bruxelles, s'étant vu contraint par Napoléon de restituer une forte somme extorquée à la ville de Hambourg, il avait vendu au trésor particulier de l'Empereur son hôtel de la rue de Varenne et acquis

(1) Au roi Louis XVIII, 25 janvier 1815.
(2) Vitrolles, *Mémoires*, t. II, p. 125, 145. — Macdonald, *Souvenirs*, p. 281.

en remploi l'hôtel plus modeste de la rue Saint-Florentin (1). Il revint refait, ayant gagné plusieurs millions payés par l'Autriche et les cliens au profit desquels il avait joué de la légitimité. Pour la seule affaire de Saxe le pot-de-vin fut de quatre millions (2). Il eut quelque émoi du côté du roi de Naples. De Mons même, il avait envoyé son secrétaire Perret pour recevoir. Ferdinand se fit prier d'abord, prétextant que, lorsqu'il avait promis, la décision du congrès était déjà assurée. Cependant il s'exécuta. Il ajouta même aux traites sur la maison Baring, que Perret rapporta, le titre de duc de Dino, transmis au mari de la belle Dorothée. Avant qu'il se fût décidé pour Ferdinand, il avait touché de Murat 300000 ducats (1250000 francs) (3).

VII

Pendant les Cent-Jours Talleyrand se surpassa. Napoléon, informé qu'on méditait de le déporter à Sainte-Hélène, avait pris une résolution désespérée et débarqué au rivage de Cannes. Croyant au premier moment le terrible revenant à la veille d'être anéanti sans coup férir, l'ancien grand électeur provoque (4) la déclaration qui mettait hors la loi son ancien maître et le vouait à l'assassinat. Il attise, excite, renoue la coalition hésitante. Tandis que Carnot et les patriotes républicains, auxquels la postérité a tenu compte de cette abnégation, préfèrent courir le danger de retomber sous un maître qu'ils n'aiment pas plutôt que de subir les lois de l'étranger, lui, froidement et cruellement, il organise l'invasion de son pays sans prendre aucune précaution contre les rigueurs qui la suivront. « Sans doute, a dit Mignet, qui ne lui est pas malveillant, ces mesures, auxquelles M. de Talleyrand participa, auraient probablement été prises sans lui; mais il n'en est pas moins à déplorer, pour un Français, d'y avoir coopéré, puisqu'elles amenèrent une invasion de la France. Il y a des sentimens qui doivent être au-dessus de tout; il y a des principes qui sont supérieurs à tous les droits et plus vrais que tous les systèmes. Le sentiment qui fait aimer son pays, le principe qui défend de provoquer contre lui les armes étrangères, sont de ce nombre. Séparer son pays du gouvernement qui le régit, dire qu'on

(1) *Mémoires* de Pasquier.
(2) Chateaubriand, *Congrès de Vérone*, t. Ier, p. 374.
(3) Rovigo, *Mémoires*, t. VIII.
(4) *Mémoires*, t. II, p. 298. — « *A ma demande* et, je dois le dire, pour l'honneur des souverains, sans instances, l'Europe lança une déclaration foudroyante contre l'*usurpateur*. C'est là ce que fut Napoléon à son retour de l'île d'Elbe. Jusque-là, il avait été *conquérant*. »

attaque l'un pour délivrer l'autre, n'excuse pas (1). » Lamartine, lui-même, qui, en reconnaissance de ce que le prince de Bénévent avait le premier célébré ses *Méditations*, a écrit dans ses *Entretiens* une apologie du personnage, ne se sent plus la force d'absoudre : « Il parvint, à force de volonté, de résolution, d'habileté, de promptitude, à renouer une coalition déjà dissoute et à faire marcher d'un seul pas l'Europe entière au secours des Bourbons. Ce fut un miracle de diplomatie, mais ce miracle était une coalition contre la France. Que d'autres l'exaltent comme diplomate et comme homme d'État; nous le plaignons : une telle intrépidité, nous ne nous en sentirions pas capable (2). »

L'écroulement subit ne se produit pas; l'acte additionnel est voté; une armée se forme, l'espérance renaît au cœur des patriotes. Talleyrand déclare sa mission terminée, suspend son départ pour Gand, noue des intelligences de tous les côtés, écrit au duc d'Orléans réfugié en Angleterre, fait offrir ses services à Napoléon, invoquant le passage de la proclamation impériale sur l'impossibilité de résister à certaines circonstances. A Gand on s'impatiente; en Angleterre on remercie; Napoléon refuse (3).

La fortune se prononce contre la cause nationale. L'armée, affaiblie de 20000 hommes par la révolte de la Vendée, troublée par la défection de Bourmont, privée du secours de Grouchy, plie, recule, se débande à Waterloo, après avoir étonné le vainqueur par l'intrépidité épique de sa résistance. Néanmoins, le matériel de guerre était en abondance, les ressources en soldats plus considérables qu'en 1814, alors qu'avec 40000 hommes Napoléon tenait en échec 250000 coalisés. A certains momens de la guerre de Sept ans, lorsqu'il avait perdu même Berlin, Frédéric s'était trouvé dans une plus poignante étreinte. Beaucoup de ceux qui, en 1814, abandonnèrent Napoléon, éclairés maintenant par la récente expérience, crurent qu'il était moins redoutable que l'invasion; qu'il fallait ne plus voir en lui que le représentant de la Révolution, le défenseur du territoire, et l'armer de la dictature. Tel était notamment l'avis de Sieyès. Dès qu'il eut appris la défaite de Waterloo, il vint voir Joseph. Il le trouva en conversation avec Lanjuinais, président de la Chambre des députés. « Lanjuinais, fit-il, Napoléon a enfin perdu une bataille. Il a besoin de nous. Allons à son secours pour qu'il chasse les barbares. Lui seul peut encore y parvenir avec notre secours. Après

(1) *Notices et portraits :* Talleyrand.
(2) Entretien LIX, ch. XLIV.
(3) O'Meara, *Napoléon en exil.*

cela, s'il veut être despote, le danger passé, nous nous réunirons pour le pendre si cela est jugé indispensable. Mais aujourd'hui, marchons avec lui. Sauvons-le pour qu'il nous sauve (1). » Lanjuinais ne se laissa pas convaincre. Guidés par La Fayette et d'imprévoyans amis de la liberté, les représentans ne songèrent qu'à consommer la ruine du vaincu de Waterloo. Au mépris de tant d'enseignemens de l'histoire, ils s'imaginèrent que le vainqueur s'adoucirait dès que la France aurait abjuré son chef, et aggravant nos maux, non tout à fait irrémédiables, par une révolution intérieure devant l'ennemi, ils rendirent désespérée une situation qui n'était que critique.

L'Empereur lui-même, affaibli de santé, de volonté, de génie, ne se défend pas, n'ose plus oser, seconde l'action hostile par ses indécisions, ayant renoncé à être général, ne sait pas rester souverain, abdique malgré les conseils de Lucien et de Carnot, et au lieu d'aller vers le généreux qui lui eût ouvert les bras, comptant sur une belle phrase pour apaiser une longue haine, il se livre à l'implacable qui l'envoie au supplice. Les souvenirs classiques ont coûté cher à Napoléon : Astyanax lui a fait perdre Paris en 1814 (2); Thémistocle l'a conduit à Sainte-Hélène en 1815 (3). Quand, réduit aux abois, il quitta l'Élysée pour la Malmaison, première station de son calvaire, Carnot l'arrête sur le perron par lequel on descendait au jardin, l'embrasse, appuie sa tête sur l'épaule du grand homme trahi, afin de cacher les larmes qui inondaient son visage. La douleur du peuple égala celle du républicain patriote à la nouvelle de la démission suprême de celui en qui il avait mis son orgueil, son espoir, et qu'il considérait comme l'image même de la patrie.

L'aigle mis aux fers, le vautour se montre. Wellington impose à Louis XVIII Talleyrand et le double de Fouché. « Si le roi désirait le concours du gouvernement anglais, avait-il dit, il devait se résoudre à mettre à la tête du sien des hommes à qui l'on pouvait se fier. » C'est ainsi qu'après Waterloo, Louis XVIII « rétabli mais avili (4) », rentra comme le chef des Anglais et des Prussiens (5) », « entre le crime et le vice (6) », un bras ap-

(1) Lettre de Joseph citée par Meneval.

(2) A Joseph : « Je préférerais savoir mon fils dans la Seine plutôt que dans les mains des ennemis de la France. Le sort d'Astyanax, prisonnier des Grecs, m'a toujours paru le sort le plus malheureux de l'histoire. » (16 mars 1814.)

(3) Au régent d'Angleterre : « Je viens, comme Thémistocle, m'asseoir au foyer du peuple britannique. »

(4) Joseph de Maistre.

(5) Chateaubriand.

(6) Chateaubriand.

puyé sur un régicide, l'autre sur un prêtre marié, tous les deux affublés de la cocarde blanche.

VIII

Ce fut après cette seconde Restauration que nous payâmes le traité coupable signé par Talleyrand à Vienne, avec l'Angleterre et l'Autriche.

Alexandre, après Waterloo, demeurait généreux comme en 1814, il ne s'associait pas aux fureurs prussiennes. Lorsque Blücher parla de faire sauter le pont d'Iéna, il répondit que, « quant à lui, il lui avait suffi de faire défiler ses troupes sur le pont d'Austerlitz. » Il n'abandonna pas même son idée de 1814, la préparation d'une alliance entre la France et la Russie, alliance tellement utile, tellement nécessaire, dans les intérêts communs, *que, si les souverains ne savaient pas la former, les peuples la contracteraient entre eux* (1). Mais ses dispositions envers Louis XVIII et envers Talleyrand étaient fort modifiées. Un parti prussien avait trouvé une copie du traité secret de Vienne sur un ami de Talleyrand, Reinhard, notre ministre à Francfort, arrêté et fouillé au moment où il allait franchir la frontière, et l'avait communiquée au Tsar.

Dégoûté par cette révélation, plus encore que par les déconvenues précédentes, de ceux qui reconnaissaient si mal ses services, doutant qu'une charte libérale pût fonctionner régulièrement entre de telles mains, Alexandre avait songé à l'intronisation du duc d'Orléans à la place de Louis XVIII. « Il est Français, avait-il dit, il est Bourbon, il est mari d'une Bourbon; il a des fils; il a servi étant jeune la cause constitutionnelle; il a porté la cocarde tricolore, qu'on n'aurait jamais dû quitter. »

Les Anglais et ses propres conseillers le détournèrent de ce projet. Alors il eût voulu que la nation fût consultée, au moins sur l'acte constitutionnel, déclarant qu'il ne s'opposerait pas même à la république, si elle entendait être régie ainsi. Les Anglais s'opposèrent encore : ils n'admettent pas la distinction du *constituant* et du *législatif;* Guillaume et Marie furent appelés au trône par un simple acte du Parlement.

Alexandre n'ayant trouvé aucun moyen pratique de se débarrasser des Bourbons, se résigna à Louis XVIII, sans prendre de même son parti de Talleyrand. En désignant celui-ci comme l'homme le mieux fait pour consolider une alliance entre la France et l'Angleterre, les ministres anglais auraient dû rendre

(1) Vitrolles, t. III, p. 154.

facile et honorable la position de leur candidat et exiger que la seconde paix fût strictement conforme à la première (1). S'ils avaient, en effet, repris le rôle de protection rempli par Alexandre en 1814 et auquel celui-ci renonçait par dépit, nous leur en eussions été reconnaissans, et l'alliance forcée fût devenue l'alliance de prédilection. Bien différente fut leur attitude. Ils aggravèrent les conditions du traité de Paris et allèrent même jusqu'à seconder le projet prussien, chef-d'œuvre de destruction, au dire de Pozzo, et qui, accepté par la coalition, nous rayait de la carte politique de l'Europe.

Talleyrand, rendu incapable d'application et d'effort par sa passion pour une personne qui lui tenait de très près, « l'un de ses chers anges », se montrait, de l'aveu unanime, d'une insuffisance désastreuse à l'intérieur. A l'extérieur, que pouvait-il, lorsque les prétentions les plus cruelles étaient soulevées par les deux puissances auxquelles il s'était lié à Vienne? Les élections achevèrent de rendre sa situation intenable. Elles avaient produit une Chambre animée des passions royalistes les plus exaltées. Les députés arrivaient à Paris le cœur plein de ressentiment. On crut les calmer en sacrifiant Fouché. « Vous savez, leur disait-on, Fouché est renvoyé, et c'est à M. de Talleyrand qu'on le doit. — Ah! tant mieux, répondaient-ils, le roi a bien fait, mais quand renverra-t-il l'autre? — L'autre? quel autre? — Eh! M. de Talleyrand lui-même! »

Talleyrand comprit qu'il ne pourrait se soutenir contre des dispositions aussi hautement malveillantes, sans un surcroît d'appui de l'autorité royale. Se jugeant indispensable, il crut l'obtenir en effrayant le roi de sa démission. Mais le roi s'était peu à peu convaincu, malgré son anglomanie, que se rapprocher d'Alexandre était le seul moyen de tempérer dans le détail les exigences des alliés, acceptées en principe, et que tout rapprochement serait refusé tant que les affaires seraient aux mains du signataire du traité de Vienne. Aussi, quand Talleyrand déclara que le ministère se sentait hors d'état de mener à bien les affaires, soit à l'intérieur, soit à l'extérieur, si le roi ne lui garantissait son appui formel envers et contre tous, Louis XVIII répondit : « Cela est peu constitutionnel, c'est à mes ministres de se tirer d'affaire. — En ce cas, dit Talleyrand, négligeant ses circonlocutions ordinaires, nous serons obligés de nous retirer. — Eh bien, fit le roi, d'un air soulagé, si mes ministres se retirent, je chargerai quelqu'un de former un nouveau cabinet. »

(1) Bulwer Lytton, *Étude sur Talleyrand.*

Talleyrand demeura abasourdi de ce coup de tête royal, auquel Alexandre n'avait eu aucune part, quoiqu'il eût été accompli en vue de se le concilier. « Nous sommes joués », s'écriait-il en sortant. Dans son trouble il oublia de prévenir quelques-uns de ses collègues qui l'attendaient dans la chambre voisine. De même qu'il avait expliqué faussement son exclusion du ministère sous Napoléon par sa résistance à l'affaire d'Espagne, il a voulu donner un grand air à son renvoi sous Louis XVIII en l'attribuant à sa résolution immuable de ne mettre sa signature au bas d'aucun *acte contenant une cession de territoire.* Or, sa note du 21 septembre, expédiée la veille de sa retraite, après avoir établi longuement que les alliés n'avaient aucun titre à exiger des démembremens, conclut : « Cependant, et malgré les inconvéniens attachés à une cession territoriale dans les circonstances actuelles, Sa Majesté (et par conséquent lui, le premier ministre) *consentira* aux rétablissemens des anciennes limites sur les points où il a été ajouté à l'ancienne France par le traité du 30 mai. Le roi *admet en principe des cessions de territoire sur ce qui n'était pas l'ancienne France.* » Par cette note, la Savoie, non comprise dans l'ancien territoire, était implicitement abandonnée. Il ne restait plus qu'à discuter sur le plus ou le moins. Il en était de même de l'indemnité et de l'occupation militaire également concédées en principe. La retraite de Talleyrand n'a donc pas été motivée par un refus de souscrire à l'amoindrissement de nos frontières, puisque, de son propre aveu, il en avait consenti un avant d'offrir, pour la forme, sa démission.

Le duc de Richelieu, ami d'Alexandre, fut chargé de constituer le ministère (24 septembre 1815). Nouveau sujet d'amertume pour Talleyrand, qui, quelques mois auparavant, avait pressé en vain le duc d'entrer dans son cabinet.

IX

Après sa chute, Talleyrand rentra dans l'insignifiance politique. Les royalistes ne le ménageaient guère. « Vous avez vécu, sous l'Empire, lui disait l'un d'eux, en bien mauvaise compagnie ; il y avait notamment un certain prince de Bénévent qui était un fameux drôle. » Louis XVIII, quoiqu'il l'eût nommé grand chambellan avec 100 000 francs d'appointemens, impatienté de ses mauvais propos, l'avait fait prier, à la suite d'une altercation violente avec un de ses ministres, Pasquier, dont il avait rendu témoin l'ambassadeur d'Angleterre, de se tenir dans ses terres et de ne plus venir à la cour. Son attitude violente de dépit lui aliénait

jusqu'à Wellington lui-même, qui, après avoir longtemps affirmé qu'on ne pouvait se passer de lui, en vint à déclarer tout haut « qu'il n'y avait plus rien à faire avec cet homme-là ».

Alors, se retournant, il s'était mis à caresser les bonapartistes et les libéraux. Auprès des bonapartistes, il se faisait un titre de ses bévues du congrès de Vienne. « J'ai défendu obstinément le roi de Saxe, disait-il au duc de Vicence, parce que c'est le dernier des souverains allemands restés fidèles à Napoléon en 1813. » « J'ai préféré, disait-il encore, placer sur le Rhin la Prusse, parce qu'à un certain moment il sera possible de lui arracher les provinces rhénanes, ce qui serait cruel et impraticable si elles étaient devenues, entre les mains du roi de Saxe, la compensation d'un trône perdu. » Avec les libéraux, il se prononça contre la seconde expédition d'Espagne, rappelant une opposition qu'il n'avait point faite à la première pour prédire des revers qui ne troublèrent pas la seconde. Son infaillibité ne discerna pas que c'étaient précisément les défaites de l'Empire qui permettaient de prédire les succès de la Restauration. L'Empire détrônait le roi national, la Restauration le défendait. Ne poursuivant pas le même but, on était certain de ne pas aboutir au même résultat et, où l'Empereur ne recueillit que des misères, de n'obtenir que des avantages.

Talleyrand avait annoncé la catastrophe en Espagne, où elle ne se produisit pas; il ne l'apercevait pas en France, où elle approchait à grands pas. Metternich, venu à Paris en 1825, fut frappé de son aveuglement. Cependant son désir de culbuter les Bourbons était alors devenu aussi vif qu'autrefois sa passion de détrôner Napoléon. Son salon était un foyer de mécontentement, de critiques, de médisances. L'expédition d'Alger ne trouva pas même grâce devant lui; il la jugea « une étourderie qui peut-être pouvait conduire à des choses sérieuses (1) ». Ces choses sérieuses, c'était la rupture avec l'Angleterre. Il paraît bien que, loin de s'effrayer de cette éventualité, selon son habitude de se servir de l'étranger contre le gouvernement de son pays, il s'associa aux sentimens d'hostilité de l'ambassadeur anglais, lord Stuart, et à ses manœuvres contre Charles X. Le second jour des événemens de Juillet, Victor de Broglie, dînant rue Saint-Florentin, vit arriver au dessert lord Stuart : « Leur entretien fut long; au point où on en était, ils ne se gênèrent pas en sa présence, et ce qu'ils dirent sur ce qui ne pouvait pas manquer d'arriver n'était pas à coup sûr de gens qui s'en parlassent pour la première fois (2). »

(1) *Mémoires*, t. III, p. 448.
(2) *Souvenirs*, t. IV, p. 55.

X

Si quelqu'un paraissait devoir se tenir éloigné du nouvel établissement de 1830, c'était le plénipotentiaire qui, en 1814, à Paris et au congrès de Vienne, avait professé avec tant de fracas le principe de la légitimité comme le fondement sacré des monarchies et des sociétés. Il ne fut pas un instant gêné par ce souvenir. Laissant aux autres la suprême naïveté d'attacher du sérieux à ses maximes, il reprit sa défroque révolutionnaire, rejetée jadis, désavoua ses désaveux de 1815, et, pour célébrer l'abolition de cette monarchie légitime dont il s'était constitué le pontife quinze ans auparavant, il retrouva sa voix de l'Assemblée constituante (1).

La nouvelle monarchie, qui s'édifiait sur le mépris de l'hérédité dynastique, fut très empressée à rechercher le concours de ce relaps expérimenté de la palinodie. Malgré la résistance honnête de Molé, elle confia « à ses mains si expertes en fait d'évolutions le soin de l'accréditer en Europe vaille que vaille, advienne que pourra (2). » Elle l'envoya comme ambassadeur à Londres, le seul point où une coalition pût se faire ou se défaire. Tout transporté de joie de remonter sur le tréteau, Talleyrand partit en annonçant qu'il allait assurer le bonheur des deux nations et la paix du monde.

Le parti pris d'admirer, non moins que celui de dénigrer, conduit à de singuliers aveuglemens. N'a-t-on pas imaginé que, de même qu'à Vienne Talleyrand avait dominé l'Europe par l'introduction opportune du dogme de la légitimité, il s'en rendit encore le maître à Londres en inventant le principe de non-intervention? C'est un lieu commun historique courant. Or la principale affaire traitée par Talleyrand, à Londres, a été la constitution du royaume belge. Quelles conséquences entraînait l'application logique du principe de non-intervention? reconnaître l'indépendance de la Belgique et interdire aux puissances voisines l'entrée de leurs troupes sur son territoire : ce qu'on fit; ne s'immiscer ni dans les institutions à établir ni dans le choix du monarque : ce qu'on ne fit pas (3). La conférence de Londres, malgré des protestations énergiques (1er février 1831), usurpa la souveraineté de la nation protégée, la transféra de Bruxelles au Foreign Office, régla d'autorité la limitation des frontières, le partage des dettes, le choix même du roi. On ne vainquit la

(1) A Madame Adélaïde, 7 octobre 1830.
(2) Victor de Broglie, *Souvenirs*.
(3) Discours de La Fayette du 23 février 1831.

résistance opiniâtre du congrès belge que par la menace de partager le pays (1). Metternich triomphait : « Les deux cabinets qui seuls ont proclamé le principe de non-intervention n'ont pas tardé à se voir forcés à l'intervention la plus décidée que les fastes de la diplomatie aient à recueillir (2). »

C'était vrai. Aussi Talleyrand, qui ne se donnait jamais de ridicule, ne s'exposa pas à parler de non-intervention à Londres. Il s'en moqua même dédaigneusement : « C'est, disait-il, un terme politique, métaphysique signifiant la même chose qu'intervention (3). » Il appuya les décisions de la conférence de Londres sur le concert européen (4).

La révolution dirigée contre Metternich et la Sainte-Alliance aboutissait à la reconnaissance solennelle de leur doctrine par ceux qui l'avaient combattue. La seule différence fut que depuis 1830 on salua le principe de non-intervention avant de le décapiter par un *mais*, tandis qu'avant on ne lui accordait pas même cette politesse.

A Londres, comme à Vienne, Talleyrand ne réussit point par la grâce d'un principe ; à Londres comme à Vienne, son habileté consista à attribuer à un effort de sa diplomatie des solutions acquises d'avance. Pas plus à Londres qu'à Vienne, il ne fut l'âme des délibérations, le dominateur de l'Europe. Il ne parut tel qu'en se subordonnant à la pensée des autres. A Vienne, il avait été l'instrument de Metternich ; à Londres, il devint celui de Palmerston. Pour gagner Metternich en 1814, il avait abandonné toutes nos places fortes : il eût concédé l'évacuation de l'Algérie pour se concilier Palmerston, si, de Paris, on ne l'avait arrêté (5). Il avait aidé Metternich à établir la Prusse sur le Rhin, il s'unit à Palmerston pour constituer la neutralité belge.

La constitution d'un royaume belge neutre, avec une délimitation territoriale combinée pour nous emprisonner, était la réalisation d'une pensée aussi ennemie que l'établissement de la Prusse sur le Rhin. « L'Europe ne consentira jamais, avait dit Palmerston, à moins d'y être forcée par une guerre désastreuse, à ce que la Belgique soit unie directement ou *indirectement* à la France (6). » C'est pour que cette union même indirecte n'eût pas lieu, que la Belgique a été déclarée neutre sous la garantie de l'Europe, et qu'elle a été placée de la sorte dans l'impossibilité

(1) Juste, *Révolution belge*, t. II, p. 100. — *Mémoires* de Talleyrand, IV, p. 227, 228.

(2) *Mémoires*, 15 février 1831.

(3) Talleyrand à Casimir Perier, 28 mars 1831.

(4) Talleyrand à Sébastiani, 6 février 1831.

(5) Thureau-Dangin, *Monarchie de Juillet*, t. I, p. 76, n° 1.

(6) A Granville, 18 mars 1831.

permanente de contracter avec nous un lien même économique. Comment a-t-on pu considérer une telle invention comme nous étant avantageuse? Le maintien du royaume des Pays-Bas eût été préférable. Quoique organisé contre nous, il avait gardé la liberté des alliances. Rien ne s'opposait à ce que, par la suite, sous la menace de la prépotence allemande, d'ennemi il ne devînt allié, ce qui est advenu au Piémont, autre puissance rétablie de même contre nous.

Du reste, s'il exista quelque doute sur l'intention antifrançaise de la neutralité belge, il fut dissipé par le choix du prince auquel fut confiée la mission de la pratiquer. Léopold de Saxe-Cobourg, notre ennemi par tradition et par instinct, avait été l'un des premiers princes qui donnèrent le signal du soulèvement germanique. Il avait combattu contre nous à Lützen, Bautzen, Hanau. Par son premier mariage avec la princesse Charlotte, princesse de Galles, par celui de sa sœur avec le duc de Kent, père de la reine Victoria, il était devenu prince anglais. On le savait en France. A la nouvelle de sa candidature, notre ministre des affaires étrangères, Sébastiani, s'emporta jusqu'à dire : « Si Saxe-Cobourg met le pied en Belgique, nous tirerons des coups de canon. — Eh bien! ripostèrent les délégués belges, nous chargerons les Anglais d'y répondre. » On ne vint à bout de notre résistance qu'en menaçant Louis-Philippe de la candidature d'un membre de la famille des Napoléon (1) et en lui demandant la main, en secondes noces, de l'une de ses filles pour le nouveau roi.

Dès que le prince germano-anglais fut installé à nos portes, il ne manqua pas, malgré les remontrances de son beau-père, à ce qu'on attendait de lui. Souple, avisé, intelligent, cauteleux, il a consciencieusement rempli son rôle d'informateur au profit des cours étrangères. Il n'a cessé de surveiller, d'envenimer nos moindres mouvemens, de les dénoncer à Berlin et à Londres, de nous susciter des mauvais vouloirs et des hostilités.

XI

On ne saurait cependant méconnaître que, dans son ambassade, Talleyrand, sans lui attribuer de faux mérites, ait rendu de réels services à ceux qui l'employèrent. Ni les effervescences parisiennes, ni les tergiversations ou les entraînemens ministériels, ne le détournèrent de la poursuite de son dessein. Certes, sans le ferme vouloir du roi et la vaillance de Casimir Perier et de Victor de Broglie, il eût finalement échoué; toutefois, c'est en grande

(1) Juste, t. II, p. 151.

partie à son imperturbable sang-froid, à sa patiente souplesse, que le gouvernement dut le maintien de la paix et sa consolidation par l'alliance anglaise.

Cette alliance fut très utile au nouveau règne. Elle facilita sa reconnaissance et lui donna entrée dans le cénacle des gouvernemens légitimes; elle l'aida à résister à la fois aux ombrages absolutistes et aux pressions démagogiques. Seulement Palmerston en rendit souvent les avantages bien amers. A quelque moment qu'on étudie sa manière d'être à notre égard, on est blessé par la discordance entre la parole et l'acte. La parole est amicale, tout au moins courtoise, l'acte hostile ou désagréable. Tandis qu'une des mains s'ouvre pour l'étreinte, l'autre se ferme pour serrer l'épée. Ce contraste se retrouve dans toutes les affaires traitées avec Louis-Philippe.

La Belgique veut d'abord s'annexer à nous, puis elle offre la couronne à l'un des fils du roi, le duc de Nemours. A cette nouvelle, Palmerston, tout en se déclarant plus que jamais notre ami, fait décider, par la conférence de Londres, dans un protocole secret du 1er février 1831, « que dans le cas où la souveraineté de la Belgique serait offerte à des princes des familles qui régnaient en Autriche, en France, en Angleterre, en Prusse et en Russie, cette offre serait invariablement rejetée. » Talleyrand annonce qu'avant de signer il attendra les ordres de sa cour, Palmerston lui notifie « que le gouvernement anglais *exige* le refus du roi à la candidature de son fils; sinon ce sera la guerre. »

Louis-Philippe obéit à l'injonction, refuse la couronne offerte à son fils. Dès lors il ne voit plus aucune difficulté à répondre à un nouvel appel des Belges et à envoyer ses armées les protéger contre les Hollandais. Dès qu'Anvers a succombé, Palmerston, quoique se déclarant de plus en plus notre ami, ne garde pas même les ménagemens dont Canning avait usé à propos de l'Espagne : sans souci des embarras intérieurs de notre ministère, il le somme avec une impatience impérieuse de faire déguerpir nos troupes; sinon ce sera la guerre.

Cherchant un adoucissement à toutes ces résignations, dont l'opinion publique française n'était pas satisfaite, Talleyrand dit à l'oreille de Palmerston : « N'y aurait-il pas moyen de faire un arrangement par lequel le Luxembourg pourrait être donné à la France? — Non, répond l'Anglais. — Mais, dit alors Talleyrand, ne pourrions-nous pas au moins obtenir Philippeville et Marienbourg? — Pas davantage, riposte Palmerston. Nous ne vous donnerons pas même une vigne ou un potager. »

Il finit par consentir au démantèlement de quelques forteresses dont l'entretien eût coûté trop cher aux Belges, mais en dehors

de nous, par un accord entre les quatre puissances et uniquement dans la crainte qu'elles ne tombassent entre nos mains en cas de guerre.

Le conflit sur notre frontière du nord à peine clos, Palmerston s'engage, sur notre frontière du midi, dans un antagonisme non moins blessant, plus inquiétant, parce qu'il n'était pas susceptible comme l'autre d'une solution définitive, plus malaisé à concilier, parce que nos droits contestés au midi étaient plus anciens et plus sérieux que ceux sur lesquels nous avions capitulé au nord.

XII

Le traité d'Utrecht, en prohibant le cumul sur une même tête des couronnes d'Espagne et de France, reconnaissait l'intérêt que la France avait à l'étroite amitié de l'Espagne, cimentée par l'union des deux maisons régnantes. Nos hommes d'État, Chateaubriand, Villèle, Guizot, Broglie, Thiers n'ont cessé d'affirmer, sur l'autorité de Louis XIV et de Napoléon, qu'une certaine influence en Espagne était une des conditions de notre sécurité. Berryer a résumé cette tradition nationale dans une exclamation passionnée : « L'Espagne ! question immense ! L'intérêt perpétuel pour la France, c'est l'union des deux pays. *Le besoin de la France d'être certaine de l'amitié de l'Espagne, c'est le fondement de toutes les politiques* (1). »

L'Angleterre a un intérêt sérieux en Portugal. Tous les ports, depuis Calais jusqu'à Marseille, sauf Gibraltar, étant en notre pouvoir, il lui importe de disposer de la station navale du Tage, dont elle ne serait plus assurée si le Portugal perdait son existence séparée de protégé et d'allié de l'Angleterre. Au contraire, elle n'a aucun intérêt personnel direct en Espagne, qui puisse être mis un instant en balance avec nos intérêts permanens et multiples.

Nous ne lui avons jamais contesté sa situation privilégiée en Portugal : pourquoi n'a-t-elle pas voulu reconnaître la nôtre en Espagne? Pourquoi, depuis 1815, les hommes d'État anglais n'ont-ils cessé de professer, selon les paroles de Robert Peel, « que résister à l'influence française en Espagne devait être le principal et constant effort de l'Angleterre? Pourquoi un article secret des traités de 1815 a-t-il interdit à l'Espagne de renouveler avec nous un *pacte de famille?* Palmerston a donné ce pourquoi : « C'est pour servir de contrepoids à la France et sauvegarder ainsi la Belgique et les provinces rhénanes (2). » La soumission de l'Espagne

(1) Discours du 16 janvier 1839.
(2) A John Russell, 9 août 1847.

à l'influence de l'Angleterre n'était qu'un des moyens de l'hostilité européenne organisée contre nous en 1815, notre boulet au pied vers le midi, comme la Belgique l'était au nord. On avait doré l'hostilité belge du nom de neutralité, ce qui permit de l'accepter. Aucune supercherie de ce genre n'étant plausible en Espagne, un gouvernement français, fût-il représenté par Talleyrand, était obligé d'y sauvegarder notre influence avec autant de sollicitude que l'Angleterre en employait à la détruire.

Louis-Philippe n'y manqua pas. Son gouvernement ayant été informé d'un projet de traité à trois, entre le Portugal, l'Espagne et l'Angleterre, dont la France était exclue, il se plaignit. Palmerston lui offrit d'adhérer au traité en nous plaçant dans un rang subalterne. C'était attendre de notre longanimité plus qu'elle ne pouvait accorder. Talleyrand reçut l'ordre d'exiger que la France intervînt comme cocontractante, stipulant au même titre que l'Angleterre. Après bien des difficultés, il l'obtint, et l'alliance devint quadruple (22 avril 1834). Mais, selon l'observation de Papinien : *Plus est in opinione quam in veritate*. Dans les affaires des hommes, ce qui paraît a plus d'importance que ce qui est. Cette négociation, par laquelle s'était manifestée une fois de plus la malveillance de Palmerston, fut considérée comme un témoignage de plus de son amitié. Il fut admis que l'alliance des cabinets libéraux s'opposerait partout désormais à l'action rétrograde des cours de la Sainte-Alliance.

XIII

Tant que Talleyrand avait consenti à libeller les idées que lui imposait Palmerston, il n'avait eu que des satisfactions. Dès qu'il fut obligé de les contredire, il n'éprouva que des dégoûts. La disposition au respect n'était pas développée chez le ministre anglais; il était d'ailleurs impatienté de l'importance exagérée que se donnait le vieux Talley, comme il l'appelait. Il finit par le prendre de très haut, fixant des rendez-vous auxquels il n'était pas lui-même exact, et il le fit parfois attendre plusieurs heures dans les antichambres du Foreign Office.

Les mauvais procédés personnels produisirent sur le vieux diplomate, déjà habitué au rôle de fétiche, un effet de désenchantement auquel ne l'avaient pas conduit les irrévérences envers sa nation. « Il quitta l'Angleterre fortement affecté de l'arrogance et de la présomption anglaises (1). » Alors, il jeta au vent son dogme diplomatique de l'alliance anglaise avec autant de sans-

(1) Bulwer.

façon qu'il avait classé parmi les antiquailles son dogme politique de la légitimité. Tout à coup, cette alliance, « la conviction de toute sa vie, la seule qui pût assurer la paix du monde, l'affermissement des idées libérales, les progrès de la vraie civilisation », devint un péril, tout au moins une superfluité : « Nous avons, depuis quatre ans, écrivait-il à Mme Adélaïde en annonçant sa demande de rappel (12 novembre 1834), eu de l'alliance tout ce qu'elle pouvait nous donner d'*utile*. Puisse-t-elle ne rien nous transmettre de nuisible! »

Talleyrand sortait, en 1834, de son second essai de l'alliance anglaise aussi déconfit que du premier en 1815. Dès lors, il recommanda un rapprochement avec les puissances continentales, surtout avec l'Autriche. Il revenait à sa véritable pensée. Pendant le temps même qu'il conseillait le plus à Louis-Philippe de s'accoler à l'Angleterre pour consolider sa dynastie, et qu'il s'amusait à faire enrager Metternich par ses succès à Londres, il conservait au fond de l'âme une sympathie autrichienne pour la première fois désintéressée. Il restait d'accord avec le chancelier autrichien sur les principaux faits politiques du temps. La révolution belge avait été odieuse à Metternich, elle n'avait pas été plus agréable à Talleyrand; c'est à contre-cœur qu'il l'aida à se constituer en lui accordant le moins possible. Metternich avait appelé l'expédition d'Ancône « un attentat, un crime »; Talleyrand la qualifiait « de prise flibustière, de fantaisie d'expédition dénuée de sens commun (1) ». Instruit de ces jugemens, Metternich avait félicité son ancien ami d'être revenu aux saines traditions.

Talleyrand ne put travailler lui-même aux nouvelles alliances. S'étant retiré spontanément dans les loisirs de la vie privée, il ne s'occupa plus que de soigner sa renommée. Ceux qui avaient tant entendu célébrer sa grâce et son charme avaient peine à en découvrir quelque trace sur son visage sérieux et fané aux joues pendantes et boursouflées; par compensation, ils n'y entendaient plus le pétillement de ses vices. Magnifique, grâce à l'opulence acquise « en vendant ceux qui l'avaient acheté, » doué d'un goût littéraire délicat, il attira les jeunes gens en train de devenir célèbres, tels que Thiers, Lamartine, Mignet. Il n'eut pas de peine à leur cacher les laideurs déjà lointaines de sa carrière publique, à les éblouir par son esprit, par les enseignemens de son expérience, par ses manières polies et nobles dont ils ne voyaient plus de modèles dans notre société bourgeoise. Il les séduisit comme il

(1) *Mémoires*, t. IV, p. 430, 433.

avait séduit les rois, par l'agrément de ses flatteries. On disait devant lui d'un des plus spirituels de ces dominateurs de l'avenir, en qui il se sentait déjà revivre, Thiers : « Il est parvenu. — Non, répliquait-il, il est arrivé. » De tels mots assurent des panégyriques. Il réussit si bien à se draper dans une gravité historique qu'il vit l'Académie des sciences morales et politiques, oublieuse ce jour-là du premier de ses noms, se lever tout entière à son entrée, comme si le dieu de la sagesse politique venait apporter ses oracles.

Afin de ne laisser derrière lui aucun de ses actes contredit ou désavoué et pour clore dignement par une imposture une existence toute d'imposture, il ne lui restait qu'à simuler une réconciliation avec l'Église. Il n'y manqua pas. Après avoir dupé la terre, il voulut finir en dupant le ciel, oubliant qu'on ne le dupe pas. L'Église ne se montra pas exigeante; satisfaite d'une rétractation, elle n'imposa aucune restitution. Le monde officiel, littéraire, financier, fit cortège à sa dépouille. Le peuple n'y vint pas et mit comme post-scriptum à l'apothéose officielle une anecdote apocryphe. La veille de sa mort, le roi était venu visiter le moribond. « Eh bien! prince, lui aurait-il dit, comment êtes-vous? — Je souffre comme un damné. — Déjà! » aurait répondu le roi.

Il est regrettable qu'il n'ait pu vivre encore quelques années. Sa dernière entente avec l'occasion eût subi les mêmes vicissitudes que les précédentes. Recherché avec empressement par tous les gouvernemens, remercié par tous avec plus d'empressement encore, il eût été, si la mort n'avait clos la comédie, disgracié par Louis-Philippe comme il le fut par le Directoire, Napoléon, Louis XVIII. Il se serait aussi une fois de plus vengé par la conspiration. Contre qui n'a-t-il pas conspiré? Il complota contre la République; « il fut constamment porté à conspirer contre l'Empereur (1) »; il travailla à renverser les Bourbons; il eût soutenu l'attaque de Thiers contre Louis-Philippe.

De même qu'il retrouva le langage des ministres de Louis XIV pour célébrer la légitimité, sa voix de l'Assemblée constituante pour défendre l'orléanisme, il eût repris sa plume de ministre du Directoire fêtant l'anniversaire du 21 janvier, pour saluer la seconde république. Son ardeur à demi éteinte se serait rallumée pour répéter : « A toutes les époques il y a du bien à faire ou du mal à empêcher : quand on aime son pays, on peut et on doit le servir sous tous les gouvernemens. » Il serait retourné à Londres au nom de Lamartine aussi allégrement qu'il s'y était rendu au nom de Danton et de Louis-Philippe. En sou-

(1) Metternich, *Mémoires*, t. I, p. 70. Personne ne le savait mieux que Metternich, son complice.

venir du Dix-Huit Brumaire il se fût rallié au Deux Décembre.

Son testament a ajouté une dernière mystification à toutes celles dont il avait rempli son existence. Il y annonçait des Mémoires et en renvoyait la publication à un délai très éloigné, indiquant par cette prudence qu'ils étaient gros de révélations foudroyantes. Leur lecture a déçu l'attente publique. Vides, si ce n'est de pièces diplomatiques, la plupart rédigées par ses collaborateurs, débordans de faussetés, insignifians ou ennuyeux, sauf en quelques pages agréablement tournées, ils n'ont été foudroyans que pour sa renommée, en mettant hors de doute, par ses propres aveux, la plupart des mauvaises actions dont on l'accusait.

Nul dans ce siècle n'aura été plus funeste par le spectacle démoralisateur des bonnes fortunes de son cynisme. Il s'est beaucoup moqué des hommes, pas assez cependant, puisqu'il a encore des admirateurs. « Il aimait la France, » a dit récemment l'un d'eux. Certainement, comme l'on aime la ferme qui rend de gros revenus. D'après Sainte-Beuve, cet amour lui a rapporté une soixantaine de millions (1).

Chateaubriand l'a flagellé; le chancelier Pasquier, dans ses Mémoires, remarquables par la sagacité des appréciations, la justesse des analyses, la sûreté des renseignemens, l'a jugé en magistrat. Vitrolles est celui qui l'a le mieux défini : « Les deux mobiles de cette existence aux phases si variées, a-t-il dit, ont été l'amour des femmes et l'amour de l'argent; toute son ambition, loin d'être le but, n'a été qu'un moyen de satisfaire ces deux passions. *La politique était son industrie* (2). » Ceux qui ont mis leur patriotisme à détester Napoléon ont voulu faire de Talleyrand un homme d'État extraordinaire. Pour ses contemporains, il fut surtout un intrigant hors pair, le premier des politiciens.

La politique était son industrie: c'est le mot définitif sur le diplomate d'Erfurt et de Vienne.

ÉMILE OLLIVIER.

(1) C'est le chiffre établi par Sainte-Beuve dans sa remarquable étude, pages 62, 85, 95. On voit qu'il s'agit de bien autre chose que des gratifications et dons diplomatiques d'usage anciennement. La vénalité de Talleyrand, vigoureusement affirmée par Chateaubriand dans ses Mémoires, reconnue par Bulwer Lytton dans sa belle biographie, de notoriété publique parmi ses contemporains, a été matériellement démontrée dans la *Biographie universelle* de Michaud et dans celle de Didot. Les Mémoires du chancelier Pasquier la confirment par le détail. *Causa finita est.*

(2) *Mémoires*, t. III, p. 443.

LES ROCHES BLANCHES

PREMIÈRE PARTIE

I

C'était le matin de la foire aux bestiaux : un jour de fête à Bielle, la jolie ville vaudoise aux vieilles maisons étagées comme en gradins au bord du Léman ; un jour dont on parle longtemps à l'avance, qu'on attend presque comme Pâques ou Noël, mais que la pluie gâte d'habitude, tellement qu'il existe à ce sujet un dicton local. Or, cette année-là, ce jour de la foire aux bestiaux s'annonçait beau. Les paysans des villages voisins, en blouses bleues, en chapeaux mous, étaient arrivés de bonne heure avec leurs chevaux, leurs bœufs, leurs vaches, leurs moutons, qui, attachés aux boucles de fer scellées dans le mur extérieur de la place d'Armes, — si bien dénommée *Perd-temps*, — étaient rangés à la file sous les platanes qui bordent la route de Lausanne. Leurs beuglemens, leurs bêlemens, leurs hennissemens, mêlés au bruit de marchandages animés, faisaient grand vacarme, tandis que, dans les cafés les plus proches, des gens discutaient leurs derniers prix en vidant force litres de petit vin blanc. Il pouvait être neuf heures : des vapeurs printanières erraient encore dans l'atmosphère, enveloppant au loin les sommets monotones du Jura, dont on devinait à peine la ligne arrondie et régulière par delà les cimes des platanes. Mais déjà le soleil les chassait : on pouvait prévoir qu'il en aurait bientôt délivré le paysage. Sans doute, ce soleil inaccoutumé contribuait à amener autour des bêtes quelques-uns des notables habitans de Bielle, qui arrivaient les uns après les autres, à petits pas, en flâneurs, le cigare aux lèvres ou les mains dans les poches, s'abordaient sans hâte, se

mettaient à deviser entre eux, posément, en personnes qui n'ont rien d'important à se dire, pendant que des bandes de gamins effrontés couraient entre les jambes des vaches, au risque d'attraper de mauvais coups. C'est ainsi que M. Rabourin, le fabricant de chapeaux, gros, court, apoplectique, avec une petite moustache poivre et sel qui tranchait sur le ton presque violet de son visage épais, accosta d'abord son voisin Mauseberg, un Bâlois de lourde apparence, aux pieds énormes, envahissans, qui semblaient prendre possession du sol où ils se posaient. Futé comme personne, quoique à peine établi à Bielle depuis cinq ou six ans, Mauseberg s'enrichissait à grosses bouchées avec son *Bazar universel*, espèce de capharnaüm qui ressemblait à une boutique de village, où l'on trouvait de tout, et qu'affectionnait la clientèle paysanne; tandis que Rabourin, dévoré d'autres ambitions, négligeait ses affaires pour la politique, convoitait toutes les charges, et se faisait battre à toutes les élections.

— Cette année, dit M. Rabourin, le proverbe a menti!...

— Quel proverbe? demanda Mauseberg.

— Comment, vous ne le connaissez pas?...

Le jour de la foire aux bêtes,
Personne n'a besoin de se laver la tête!...

Le Bâlois ne comprit pas tout de suite, ayant l'esprit lent. Pendant que son compagnon lui expliquait le sens du dicton, arriva le notaire Tiercet, long, maigre, osseux, la face immobile, les yeux ternes, et, avec son petit nez mince, brusquement recourbé, l'air d'un échassier qui aurait un bec d'oiseau de proie. Il se joignit à eux sans les interrompre, étant de ceux qui parlent peu, écoutent beaucoup, et semblent toujours ruminer quelque chose. Un instant après, la conversation, qui roulait encore sur le temps qu'il fait d'habitude le jour de la foire aux bêtes, fut interrompue par le syndic Charles Quartier, énorme, sa rouge figure hérissée de poils jaunes, soufflant comme un phoque et, comme toujours, d'une jovialité un peu calculée dont il se servait avec habileté pour cacher à l'occasion des desseins profonds. Il transpirait abondamment. Tout en secouant les mains qu'on lui tendait, il ôta son vaste chapeau de paille, — le premier chapeau de paille de la saison, — découvrant une épaisse toison de cheveux emmêlés, jaunes comme les poils qui lui servaient de barbe, bien que grisonnant un peu, et trempés de sueur. Et il s'écria, en lançant d'une voix retentissante son juron familier :

— Nom de nom!... Nom de nom!... Quelle sacrée chaleur pour un mois d'avril!...

— C'est *pon*, dit Mauseberg avec son accent à la fois rêche et gras, ça fait pousser la *figne!...*

M. Tiercet, qui était de caractère inquiet, murmura sur un aigrelet ton de flûte :

— Mais il suffirait de la moindre gelée...

Le syndic l'empêcha de continuer :

— Taisez-vous donc, oiseau de mauvais augure! S'il arrivait seulement le quart des malheurs que vous prédisez, il faudrait déménager de ce monde et s'en aller vivre Dieu sait où... dans la lune!...

Là-dessus, il lui tapa familièrement sur l'épaule, en éclatant de rire.

— Oh! je ne prédis rien! expliqua M. Tiercet, les lèvres pincées... Je dis seulement qu'avec ces maudites gelées on ne sait jamais ce qu'on peut espérer de l'automne...

— Vous êtes trop pressé de savoir, mon cher, trop pressé... Que diable!... Tout vient à point à qui sait attendre, n'est-ce pas?...

En ce moment, les quatre hommes durent se ranger devant un singulier attelage qui tenait le milieu de la route encombrée.

L'attelage n'avait d'ailleurs rien de menaçant : c'était un grand char à foin, chargé de meubles, traîné lentement par un cheval si vieux, si efflanqué, si lamentable, qu'on s'attendait à le voir s'abattre à chacun de ses pas. Sur le devant, assise sur une planche placée en travers qui servait de siège, une vieille femme en robe noire, en chapeau de paille, noir aussi, à larges bords, très paysanne bien que sa mise ne fût pas tout à fait du village, tenait les rênes et le fouet, balancée par de durs cahots; tandis qu'à côté, la tête basse, marchait un grand gaillard osseux, un peu voûté, en redingote et chapeau haut de forme, avec de gros souliers à clous, blancs de poussière.

Des gamins tentèrent de s'accrocher au char, par derrière. La vieille femme s'en aperçut, se retourna, et, l'air furieux, leur allongea un coup de fouet qui ne les atteignit pas. Ils s'éloignèrent en riant, avec des quolibets; elle répondit en leur faisant deux ou trois gestes menaçans, tandis que son compagnon, levant la tête comme s'il sortait d'une longue rêverie, les suivait d'un regard étonné, candide, doux et triste.

Cependant les quatre Biellans observaient l'attelage.

— Pour sûr, ceux-là ne viennent pas vendre leur rosse! dit M. Rabourin.

Mauseberg secoua la tête :

— Ils n'en retireraient pas *crand'chose*, fit-il... Pourtant il ne

faut rien *tire:* on trouve *touchours* des amateurs pour toutes les *marchantises!...*

— Oh! vous, dit M. Rabourin, qu'est-ce que vous ne vendriez pas?... Une rosse comme celle-là, vous trouveriez moyen de la faire passer pour un pur-sang!...

Le syndic observait l'homme en redingote. Comme l'attelage allait disparaître au tournant de la route et entrer en ville, il se retourna vers ses compagnons, et s'écria avec un geste de stupéfaction :

— Nom de nom!... je crois bien que c'est notre nouveau pasteur, M. Trembloz!...

Il y eut quelques secondes d'ahurissement.

— Ça, un pasteur! exclama M. Rabourin.

Mauseberg, qui roulait des yeux effarés, répéta : Pas *possiple!* pas *possiple!...* tandis que M. Tiercet attendait prudemment.

— Non, non, je ne me trompe pas, dit le syndic. Je l'ai bien reconnu, quoique je ne l'aie vu qu'une fois... quand je suis allé l'entendre prêcher avec les membres du conseil de paroisse...

Il fit un geste navré, et ajouta :

— Mais il n'avait pas si mauvaise façon, dans sa chaire!...

— Une belle nomination que vous nous avez fait faire là! grogna M. Rabourin, enchanté de prendre le syndic en faute.

Alors M. Quartier leva les bras au ciel et se mit à crier qu'il aurait bien voulu les voir à sa place :

— On nous envoie dans une paroisse de la montagne, par un sacré temps d'hiver à ne pas mettre un chien à la rue... Le sermon n'était pas mauvais du tout... Quant au pasteur, nous l'avons à peine vu cinq minutes : il venait de perdre son père, il ne pouvait assister au banquet qu'on nous a offert là-bas... D'ailleurs, il n'y avait pas d'autre candidat possible...

— Heu! heu! fit M. Rabourin.

— Êtes-vous bien sûr que c'est lui? demanda M. Tiercet.

— Hé! je le crois!... Du reste, ça n'est pas difficile à savoir! Allons! il faut en avoir le cœur net!...

Les quatre compagnons se mirent en marche, aussi vite que le permettait l'obésité de M. Quartier. Du reste, ils n'eurent pas besoin de se hâter pour rejoindre l'attelage, dont les cahots, sur les pavés inégaux de la grand'rue, devenaient terribles. Ils le virent avancer lentement, jusqu'à la vieille tour carrée de l'Horloge, qui ferme l'artère principale de Bielle. Des gens sortaient des boutiques pour le voir passer, plaisantaient sur le cheval, ou bien, d'un coup d'œil dédaigneux, estimaient le maigre mobilier. Cependant, M. Pidoux, le pharmacien, frais rasé, les cheveux en

toupet, des lunettes à branches d'or sur son nez un peu rouge, qui venait de reconduire un client, arrêta au passage M. Rabourin :

— Qu'est-ce que c'est que ça? demanda-t-il en désignant le char.

— Ça, répondit le chapelier, c'est...

Il s'arrêta, en pouffant de rire :

— Non, je ne veux pas vous dire ce que c'est... Devinez!...

Et il continua sa route, laissant M. Pidoux, très intrigué et un peu vexé, rentrer derrière ses bocaux rouges.

Cependant, un incident nouveau ralentit la marche du char à foin. Trois cavaliers, dont une très jeune amazone, s'avançaient en sens inverse. Un des chevaux, pris de peur, se mit à caracoler, fermant le passage. Il fallut quelques instans pour le maîtriser. Une émotion courut d'un bout à l'autre de la paisible rue, où l'on vit soudain des silhouettes curieuses se multiplier devant les boutiques. Puis les choses rentrèrent dans l'ordre; et, comme le char s'ébranlait de nouveau, le syndic s'écria, avec un geste de désespoir :

— Vous voyez bien qu'ils prennent le chemin de la cure!...

En effet, l'attelage tournait à droite de l'horloge, s'engageait dans une ruelle étroite, qu'il obstruait, pour s'arrêter enfin devant un portail en bois, peint aux couleurs cantonales, en chevrons vert et blanc.

Le groupe des quatre Biellans s'arrêta aussi, à quelque distance.

— Plus moyen d'en douter! dit M. Rabourin, l'air narquois.

M. Quartier, soufflant, transpirant, son grand chapeau à la main, répétait en se grattant la tête :

— Ah! nom de nom!... Nom de nom!...

Il y avait quelque chose de si comique dans l'embarras de cet homme habituellement content de lui-même, qu'un vague sourire d'ironie s'esquissa sur la figure impassible de M. Tiercet.

— Tout le monde peut se tromper, déclara Mauseberg... Mais ce sera un *trôle* de pasteur!...

M. Tiercet, qui n'avait encore rien dit, se décida à murmurer :

— C'est vrai qu'il ne paye pas de mine... Mais on ne sait pas!... Il faut attendre...

— Comment va-t-il s'entendre avec son collègue, qui aime tant les gens distingués? demanda M. Rabourin.

M. Quartier haussa les épaules :

— Ça, fit-il, c'est le petit côté de la question... Ils ne s'enten-

dront pas, c'est sûr!... Avons-nous jamais eu un pasteur qui se soit entendu avec M. Sordes?... Pourvu seulement qu'il ne déplaise pas trop à ses paroissiens!...

Il regardait d'un air anxieux ses trois compagnons, qui jouissaient chacun à sa manière de son embarras.

— Enfin, dit M. Rabourin d'un ton facétieux, il aura votre appui... Car c'est vous qui l'avez fait nommer, monsieur le syndic, c'est bien vous.

M. Quartier leva les bras au ciel:

— Permettez! permettez! cria-t-il, c'est la délégation du conseil de paroisse dont je faisais partie... Nous étions quatre... Nous avons tous eu la même impression favorable... Tous..

— Oh! fit le chapelier en l'interrompant, qu'est-ce que vous nous racontez là? On sait bien que vous nous menez comme vous voulez!...

Ce compliment à double entente, qui fit de nouveau sourire M. Tiercet, termina la conversation. Les quatre Biellans jetèrent un dernier regard sur le char à foin, qui attendait qu'on le déchargeât, et s'en allèrent raconter à la ville que le nouveau pasteur venait d'arriver, sans tambour ni trompette, et qu'il était en train d'emménager. En sorte que, toute la matinée, il y eut un continuel va-et-vient de curieux qui passaient devant la cure, d'un pas oisif, observaient ce qu'ils pouvaient, et retournaient à leurs affaires en commentant l'événement du jour.

Du reste, le char à foin fut bientôt déchargé.

En voyant passer l'attelage, Henri le Fou, — un pauvre diable à barbe grise resté dans l'enfance, dont les muscles seuls s'étaient développés, — l'avait suivi, flairant qu'on aurait besoin de ses services. En effet, un signe de la vieille femme le mit à l'ouvrage. De son côté, le pasteur avait ôté sa redingote et son chapeau haut de forme: à eux trois, ils eurent bientôt fait d'entrer dans la maison et de mettre en place le pauvre mobilier, presque tout en bois blanc, qui ne pesait pas lourd. Ils travaillèrent avec une telle ardeur qu'ils ne remarquèrent pas qu'à deux ou trois reprises les volets vert et blanc de la maison jumelle, — la seconde cure, — s'entr'ouvrirent, pour laisser paraître successivement la grosse tête solennelle du pasteur Sordes, avec son collier de barbe aux poils hérissés presque blancs, ses cheveux plats restés noirs, son nez barbouillé de tabac; celle de Mme Sordes, aux traits menus, futés, pincés, ses minces lèvres toujours prêtes aux soupirs dévots, ses petits yeux pers, résignés, se levant d'instinct vers le ciel; celle de leur fille Jeanne, fade et disgraciée, sans teint, les paupières lourdes, l'air endormi, qui d'habitude restait indifférente à tous

les incidens de la vie quotidienne, étant simple d'esprit; celles enfin de leurs deux domestiques.

M. Sordes ne regarda qu'une fois, qui lui suffit, car il eut une moue de dédain et murmura, en prenant une prise pour se consoler d'avance :

— Dieu sait quel collègue on m'a encore donné là !...

Mme Sordes observa mieux : à la fin de la matinée, elle aurait pu dresser l'inventaire du mobilier de ses voisins :

— Ce sont de bien pauvres gens, dit-elle à son mari. Croirais-tu qu'ils n'ont pas un bureau, pas un secrétaire ?... Un seul canapé, pour leur salon, je pense... Et quel canapé !...

Évidemment, cette misère du nouveau collègue froissait ses goûts de femme vivant dans l'aisance, bien apparentée, fière de la position de son mari. Mais elle parlait sans malveillance, tandis que M. Sordes en prit aussitôt prétexte pour attaquer avec aigreur un de ses thèmes favoris :

— Pourquoi l'État ne nous loge-t-il pas autrement? s'écria-t-il. Si les deux cures étaient séparées, au lieu d'être attenantes, on pourrait envoyer ici tous les va-nu-pieds de la théologie, cela me serait bien égal !

— Si les Trembloz sont désagréables, fit Mme Sordes d'un ton conciliant, nous ne les verrons pas, voilà tout !

— Nous ne les verrons pas, nous ne les verrons pas, grogna le pasteur... Comme s'il était possible de ne pas les voir !... Ils seront là, sous nos yeux, tous les jours... Nous ne pouvons pas sortir de chez nous et traverser notre cour sans passer devant leur porte... Je demanderai qu'on nous fasse une sortie particulière, décidément... Après vingt-cinq ans de services, j'obtiendrai bien cela !..

Cependant, quand il ne resta plus rien dans le char à foin, Mme Trembloz donna une pièce de dix sous à Henri le Fou, qui, mécontent, se plaignit, gesticula sans rien obtenir de plus, et finit par s'en aller en maugréant.

— Je vais voir s'il y a un boulanger, dit-elle ensuite à son fils. Nous avons du saucisson et du fromage, nous dînerons sur le pouce, pour aujourd'hui.

Et elle se dirigea vers la ville.

Resté seul, le jeune pasteur voulut reconnaître les lieux. La cour était gentille, avec, à défaut de fleurs, ses bosquets d'arbres, son vieux cèdre au tronc entouré d'un banc circulaire plus favorable à la rêverie qu'à la conversation, sur lequel les deux familles qui en partageaient la jouissance pouvaient s'installer en se tournant le dos, comme il convenait à l'état habituel de leurs relations. Un grand portail, peint aux couleurs cantonales comme

les volets de la maison, séparait la cour d'une petite place ombragée de platanes. Trembloz l'ouvrit : derrière les arbres, il vit l'église, son église, celle où désormais il prêcherait chaque dimanche, où il baptiserait les nouveau-nés, confirmerait les jeunes gens, donnerait la bénédiction nuptiale aux fiancés. C'était une très vieille église, épaisse, massive, trop large pour sa hauteur, d'un style incertain, sans beauté. Fraîchement recrépie, le ton clair de ses murailles jurait avec son air de vétusté. Au bas d'un de ses contreforts s'appuyait une statue en pierre, sans nez, sans oreilles, limée par le temps, qui tourmentait l'esprit des archéologues locaux et qu'on datait, au hasard, du temps où les Romains avaient à Bielle une colonie équestre. Trembloz la connaissait de longue date, cette mystérieuse Dame qui avait quelquefois fait rêver son enfance. Il la contempla pourtant un moment, la trouva un peu plus mutilée encore que jadis, un accident lui ayant enlevé un morceau de la tête. Puis il rentra chez lui et se mit à visiter sa maison en détail. Elle était commode et spacieuse. Recouvertes de jolis papiers frais, les parois avaient bonne apparence. Les rustiques fenêtres à guillotine ne lui déplurent pas. Mais, dans ces vastes pièces, les quatre meubles qu'on venait de décharger faisaient triste figure, si humbles, si insuffisans! Le salon surtout semblait vide, avec son unique canapé, ses six chaises et ses deux fauteuils garnis en reps vert, rangés contre le mur en une triste symétrie, bien loin de la petite table ronde, recouverte d'un tapis rouge, qui faisait milieu. La salle à manger, sans le moindre ornement, lui parut plus vide encore, étant plus sombre. Les chambres à coucher étaient de vraies chambres de pauvres. Seule, la pièce du second étage qui devait lui servir de cabinet de travail serait plus gaie : il y aurait ses livres, du moins, les deux ou trois cents volumes brochés qu'il conservait avec tant de soins, et qu'il comptait sortir au plus tôt de leur caisse, dès qu'il aurait cloué les rayons de bois blanc qui lui servaient de bibliothèque. Et puis, de sa porte-fenêtre qui ouvrait sur un petit balcon où grimpait une glycine en fleurs, la vue était superbe : elle s'étendait sur tout le petit lac, en ce moment d'un bleu profond comme celui du ciel, où s'évanouissaient les dernières vapeurs du matin, tandis que les sommets déchirés des Alpes, encore à demi voilés, surplombant les villages, les clochers, les champs, les bois de la Savoie, fermaient l'horizon de leurs blancheurs neigeuses. Trembloz s'oublia un instant à contempler ce tableau magnifique; puis il se mit à flâner par la maison, pris de cette mélancolie qu'on éprouve à se trouver dans un cadre nouveau, où rien de nous-même ne vit encore. Jamais, certes, il n'avait été si bien

logé; jamais non plus il n'avait éprouvé, comme à cette heure, le sentiment d'être chez soi, à poste fixe, installé pour longtemps ou pour toujours. Comme, en se plongeant dans ce sentiment, il se disait qu'il entrait dans une phase définitive de son existence, comme il était en veine de rêverie et de retours, il remonta la pente de ses souvenirs. Il se revit enfant, dans la ferme paternelle, — pas loin de sa paroisse d'aujourd'hui, dans un de ces riches villages plantés au milieu des vignes de la Côte, — n'ayant alors pas un coin à lui, chassé de partout avec ses livres par son frère aîné, qui le bousculait sans cesse en l'appelant fainéant, traité par les siens avec un bizarre mélange de dédain et d'orgueil qui l'exaltait et le ravalait tour à tour : car le père Trembloz, robuste paysan, âpre au gain, dur à la peine, méprisait ce fils gringalet, impropre aux travaux des champs, mais l'admirait aussi, à cause de l'intelligence extraordinaire que le régent lui concédait, et surtout parce qu'il songeait vaguement à faire de lui « quelque chose », un homme de poids, qui irait loin. Ce n'étaient là, du reste, à l'origine, que des velléités auxquelles le petit Henri dut quelques bons momens : sans doute, elles n'auraient pas tenu devant le coût des études, sans la ténacité de la mère, plus ambitieuse, plus volontaire, plus intelligente aussi, qui finit par se mettre en tête, tout de bon, d'avoir un fils « Monsieur ». « Ça coûte cher, c'est vrai, disait-elle : mais après!... » Dans ce mot, plein d'inconnu, elle enfermait toute son attente d'un avenir de splendeur. Entre l'ambition maternelle et les hésitations de son père, qui recommençaient à chaque dépense nouvelle, Henri grandit, ballotté, malheureux. Souvent, aux saisons de presse, on l'obligeait à jeter ses livres, on lui mettait la bêche ou la faux dans les mains. Il fallait alors aider à l'ouvrage. C'étaient de mauvais jours, car il haïssait ces besognes qui le dérangeaient, l'épuisaient et l'ennuyaient; il les haïssait d'autant plus que, s'en acquittant mal, il s'attirait les quolibets de ses frères, qui se vengeaient en ces occasions-là de la supériorité de son instruction.

— Ça sert à grand'chose d'être aux études, lui disaient-ils, à manger l'argent de sa famille, quand on ne sait pas même tenir un râteau!

Ce raisonnement l'exaspérait; et il s'affligeait jusqu'à ce qu'on lui permît de retourner au collège, à Bielle, par cette même route qu'il suivait encore tout à l'heure, à côté du char à foin, par cette route dont il connaissait tous les aspects, tous les contours, tous les poteaux, toutes les bornes, tant il y avait égrené de rêves et semé de sueurs. Écolier, il la détestait, parce qu'il fallait la recommencer chaque matin et chaque soir, malgré la

pluie ou le chaud, le vent, la neige, la fatigue. Il ne la regretta pas, non plus que la ferme paternelle, lorsque plus tard il alla poursuivre ses études à l'Académie de Lausanne, puis à Göttingue, où il resta trois semestres, et à Paris, où il passa un hiver, avant sa consécration.

Là, pourtant, d'autres misères l'attendaient : il manquait d'argent, toujours. Et à cette heure, accoudé sur ce balcon qui était sien, perdu dans cette maison trop vaste que l'État lui prêtait à vie, il songeait aux pauvres mansardes de sa triste jeunesse. Quelques bons souvenirs, pourtant, montaient de la cendre des années envolées : ses succès d'étudiant appliqué, que soutient, avec une mémoire impeccable, un exceptionnel don d'éloquence, que ses maîtres estiment, qui brillerait au premier rang parmi ses camarades sans la modestie qui le retient et la timidité qui le paralyse ; quelques bonnes amitiés, sincères, chaleureuses, qu'on croit éternelles et qui se dissipent au hasard de la vie, non sans laisser après elles, dans le cœur qu'elles ont traversé, comme des sillages bienfaisans ; une fois même, une seule, un sentiment très doux, très tendre, qui n'avait point eu le temps d'éclore tout à fait, dont l'élan interrompu s'était apaisé dans une mélancolie sans amertume.

Henri caressa ces pensées, sans précisément les formuler, en s'abandonnant à leurs remous capricieux ; puis, soudain, il tressaillit : il venait de retrouver sa sensation cruelle, son déchirement, le jour où il avait quitté Paris pour se rendre dans la paroisse qu'on lui confiait, dans la vallée de Joux : c'en était fait de sa liberté, de ses études, de sa jeunesse... Maintenant, il appartenait au devoir, à l'action. Et quatre années passèrent dans la morne vallée, au bord du petit lac sombre qui garde sans les rendre ses eaux mystérieuses, quatre années aux longs hivers, monotones comme les lignes des montagnes qui bornent l'étroit horizon, tristes comme les grands bois de sapins où le soleil n'entre pas, mal remplies par l'accomplissement des tâches quotidiennes. — C'est vers la fin de ce long stage, au moment où il allait être appelé à Bielle, qu'il perdit son père. Le vieux paysan mourut sans rien laisser à ses enfans, les mauvaises années ayant absorbé les épargnes des bonnes. Alors, la mère Trembloz, dont les filles étaient en service et qui ne s'entendait guère avec sa bru, maintenant maîtresse à la ferme, déclara qu'elle se fixerait à Bielle, « pour tenir le ménage de son fils le pasteur ».

Ramené aux préoccupations de l'heure présente, Henri se demandait vaguement comment se développerait leur vie commune, quand sa mère rentra, portant un pain et des paquets. Les

fatigues de la laborieuse matinée ne l'avaient point atteinte. Trembloz, lui, se sentait la tête lourde et les membres las, de s'être levé trop tôt, d'avoir fait travailler ses muscles, de sa marche à côté du char à foin dont le bruit sur la route sonnait encore dans son cerveau. La vieille paysanne, au contraire, malgré ses soixante-cinq ans, se trouvait alerte, prête à l'action, âpre, c'est vrai, mais parce que telle était son humeur naturelle, pour nulle autre raison. Trapue, carrée d'épaules, charpentée comme un homme, les mains noueuses, des mèches de cheveux restés noirs encadrant son visage tanné par la succession des pluies, des vents, des soleils, elle évoquait l'idée d'un petit chêne, au tronc tordu, dont les racines tenaces, profondes, solides, vont chicaner les arbres voisins. Tout de suite, elle se plaignit du boulanger, qui, pour sûr, trichait sur les poids; du boucher, chez qui elle était entrée en passant « pour voir les prix », dont la viande était dure ; de l'épicerie, où elle s'était querellée avec un des garçons. Elle s'excita au récit de cet épisode :

— Ils croient qu'ils peuvent me traiter comme ils veulent parce que je ne suis qu'une simple paysanne! dit-elle... C'est qu'ils ne savent pas à qui ils ont affaire... Ils verront!... Ils verront bientôt!... Ils verront!...

Elle secouait d'un air menaçant sa tête dure, dont les traits aigus semblaient trancher comme un couteau. Trembloz l'écoutait paisiblement, une inquiétude dans les yeux, retrouvant le terrible caractère qu'il connaissait, effrayé des hostilités qui sourdaient déjà.

— Je leur ai dit que j'étais la mère du nouveau pasteur, continua-t-elle... Alors, ils sont devenus un peu plus polis... Tu comprends, il ne s'agit pas de se laisser monter sur les pieds, ici... Ce n'est pas comme à la Vallée, où tu n'étais qu'en passage, et où le régent t'a « mis dans sa poche », à ce qu'on m'a dit... Ici, mon garçon, tu t'installes pour longtemps... Il faut qu'on nous respecte!... Oui, oui, quand même nous ne sommes que des paysans!... Et tout dépend des premiers temps... Tu connais le proverbe : « Comme on fait son lit, on se couche!... »

En parlant ainsi, elle agissait; en sorte que le dîner fut vite prêt. Un repas sans prétention : des assiettes, des verres posés sur la table nue, sans aucune intention d'arrangement ni de confort.

— Là! dit-elle, tu dois avoir faim, Henri!... Mange, mon garçon!... Tu vas aller faire tes premières visites, pendant que j'achèverai d'arranger la maison... Prends garde à ce que tu diras, par exemple!... A la ville, tu sais, il faut toujours tourner trois fois sa langue dans sa bouche avant de parler!...

Elle continua à lui débiter de tels conseils pendant qu'il mangeait, sans répondre. Qu'aurait-il pu dire? Sa mère l'effrayait; il redoutait sa terrible tutelle; il n'aurait point osé la contredire, ni même risquer les phrases de mansuétude qu'il prononçait mentalement. Pourtant, il comprenait les choses autrement qu'elle, oh! oui, bien autrement! A cette heure où il entrait dans sa carrière et dans sa paroisse, il ne se croyait point, comme elle, fourvoyé au milieu d'un cercle d'ennemis qu'il fallait dompter. Loin de là, ses paroissiens étaient à ses yeux des amis. Il venait à eux animé d'intentions excellentes, dégagé des rêveries qui, vers la fin de ses études, quatre ans auparavant, faisaient éclore en lui d'inutiles regrets, résolu à se dévouer tout entier à sa noble tâche, sans autre ambition que d'avancer le règne de Dieu, sans autre désir que de faire son devoir. Que les bagatelles qui la préoccupaient comptaient peu pour lui! C'est que, quoique pieuse à sa manière, elle avait toujours confondu, dans son esprit trop accoutumé aux plus âpres soucis de la vie, la mission du pasteur avec sa position sociale. Elle se faisait de Dieu une idée absolue et redoutable : elle le craignait comme un maître sévère à qui rien n'échappe, qu'il faut contenter. Pourtant, ce n'était ni par amour ni par peur de ce terrible maître, ce n'était point pour gagner son indulgence ni pour mériter sa faveur, qu'elle lui avait consacré son fils. Sur ce point, ses calculs restaient du siècle : elle entendait qu'Henri fût un serviteur fidèle, mais habile aussi à conduire ses propres affaires, pareil à un bon fermier qui sait tirer profit des champs étrangers qu'il cultive. Et lui, cédant à sa naturelle droiture, à sa candeur, à sa beauté d'âme, voilà qu'il s'était épris de sa tâche avec un complet désintéressement, qu'il en oubliait les côtés humains, qu'il semblait prêt à négliger ses propres intérêts au profit exclusif de ceux du Maître. Il fallait donc l'avertir, le rappeler à l'ordre, le guider.

Le voyant distrait, elle l'interpella :

— A quoi penses-tu, Henri?

Il secoua la tête, d'un geste incertain :

— A rien, mère!...

— Comment, à rien?... Tu rêvasses!... Eh! oui, comme toujours!... Pourtant, ça n'est pas le moment... On a observé notre arrivée, on sait que tu es ici... Oui, j'ai remarqué des gens qui nous suivaient, tout à l'heure... Tu ne les as pas vus, toi : tu ne vois jamais rien!... Eh bien! il ne faut pas leur laisser le temps de faire des commérages sur notre mobilier, qui n'est pas riche... Tu vas donc aller en ville, te montrer, faire tes visites, enfin!... Va chez le syndic, d'abord : je pense que c'est par lui qu'il faut com-

mencer... Et puis, il y a ton collègue, M. Sordes... qui ne demeure pas loin!... Seulement, pour celui-là, il vaut mieux attendre un peu : on dit qu'il est jaloux, méchant... Je tâcherai de m'informer... Tu ferais bien aussi de voir sans tarder ce M. Massod de Bussens, pour qui tu as une lettre... Il paraît que c'est un homme très influent, qui fait ici la pluie et le beau temps...

Les visites effrayaient évidemment Trembloz, car il demanda, d'un ton plaintif quoique à demi résigné :

— Tu crois vraiment, mère, qu'il me faut voir tout ce monde dès aujourd'hui?

— Sans doute. Pourquoi remettre au lendemain ce qu'on peut faire le jour même?... Tu voudrais toujours attendre, et à la fin, c'est trop tard... Voyons, as-tu fini?

— Je n'ai plus faim.

— Eh bien! va t'habiller...

Il se leva, sans hâte.

— Donne-moi ta redingote pour la brosser, reprit-elle; et tes souliers, que je les cire... Bon! j'ai oublié d'acheter du cirage... On ne pense jamais à tout!... Voilà qu'il me faut retourner chez cet épicier!

Elle le laissa seul de nouveau. Il aurait voulu flâner, ne rien faire, passer cette première journée dans l'oisiveté réfléchie à laquelle il éprouvait parfois le besoin de s'abandonner. Mais, pour cela, il fallait résister, discuter, affronter des reproches : quoi qu'il fît, sa paix était compromise. Mieux valait donc céder tout à fait. Docilement il se mit à sa toilette.

Cela durait toujours assez longtemps, en dépit de la mère Trembloz, qui désapprouvait les soins excessifs qu'on prend de sa personne. Ce jour-là, il fut plus long encore que d'habitude : l'eau fraîche lui faisait du bien, chassait quelques-unes des vagues angoisses qui commençaient à le harceler, le remettait d'humeur active.

« Après tout, se dit-il, peut-être que ma mère a raison... Elle ne connaît guère le monde, mais elle a du bon sens... Ces corvées sont nécessaires... Une fois remplies, je serai plus tranquille, je saurai mieux aussi à quelles gens j'ai affaire, sur quel terrain je me trouve... Allons! je m'exécuterai!... »

En sorte que, quand elle lui apporta ses souliers et sa redingote, qui, bien brossée, ne semblait pas trop usée, il ne protesta plus :

— Fais bien attention à ce que tu diras! lui recommanda-t-elle encore en arrangeant sa cravate.

Et, debout sur le seuil, elle le suivit des yeux jusqu'à ce qu'il

eût refermé le portail, comme si elle craignait encore qu'il ne changeât de résolution.

II

Comme Henri sortait de la cure, l'horloge sonna une heure. Ce seul coup tomba dans le silence avec des vibrations prolongées. « Il est trop tôt pour faire des visites, » se dit le jeune pasteur; et, au lieu de se diriger vers la demeure du syndic, comme le croyait sa mère, heureux d'ailleurs d'être un moment seul avec lui-même, il s'en fut faire un tour sur l'esplanade, proche de l'église, dont Bielle s'enorgueillit à juste titre.

L'esplanade est une terrasse de forme arrondie, plantée de marronniers, qui termine la ville et se prolonge en un étroit promenoir autour des anciens remparts. De là, l'antique petite ville aux toits gris dévale entre des bouquets d'arbres et des jardins en fleurs jusqu'à la route dont le ruban longe la rive du lac. A droite, par la chaîne ininterrompue de ses bois touffus et de ses prés semés de villages, la libre campagne va rejoindre le Jura, aux lignes sévères, d'où émerge la cime arrondie de la Dôle, qui reste jusqu'à l'été toute blanche de la neige de l'hiver. A gauche, de l'autre côté du petit lac, les villages et les châteaux savoyards épars sur la côte, aux pieds des cimes déchirées des Alpes, que domine le Mont-Blanc colossal, ramassé dans son éternel repos, et vivant, sous les jeux de la lumière, la vie mystérieuse de ses vastes glaciers; tandis que d'un côté de l'horizon, que ferme l'âpre Salève, on distingue vaguement les formes de Genève, de l'autre, le lac s'élargit, reluit, scintille, et, pour peu que des brumes enveloppent ses rives, prend les aspects d'une mer infinie et calme. Les marronniers commençaient à fleurir, en grappes roses ou blanches, le ciel était clair, il y avait dans l'air de tièdes souffles printaniers : Trembloz s'accouda sur le haut parapet, très vieux, très lézardé, et, tout en contemplant, poursuivit sa rêverie de tout à l'heure. Ils lui rappelaient mille souvenirs, ces marronniers fleuris de grappes roses ou blanches : combien de fois, enfant, avait-il passé ses récréations à leur ombre, le plus souvent isolé dans un coin, avec un livre ou avec sa pensée, étant de ceux qui restent seuls, et pourtant, quelquefois, entraîné aux jeux bruyans de ses camarades... Ses camarades?... les uns morts, d'autres partis, précepteurs en Russie ou colons dans des pays inconnus, bien peu restés dans leur ville, dans leur maison natales. Sans doute il en retrouverait plusieurs, il les verrait devant lui, le dimanche, parmi ses paroissiens; mais que seraient-ils pour lui, ou lui pour eux? Quand

il causerait, ils évoqueraient quelque histoire d'autrefois, une punition commune, un mauvais tour joué au maître de latin, une aventure d'examen; puis, n'ayant plus rien à se dire, ils se demanderaient si réellement ils s'étaient connus jadis, car, au fond, ils se reconnaîtraient à peine. Étrange chose, que de tels changemens! Des années passent : que reste-t-il de ce que nous avons été? Nous sommes des ombres mouvantes : à chaque étape de notre vie, il nous faut des efforts pour nous pénétrer de ce que nous sommes, pour nous reconnaître dans nos propres souvenirs, pour fixer l'image mobile de nous-même qui chancelle et s'efface dans notre mémoire... Trembloz s'efforçait en vain, sous ces arbres familiers, devant ce paysage qu'avaient réfléchi ses yeux qui découvraient le monde, de retrouver ses traits, ses idées, ses sensations d'enfant; et sa rêverie, en remontant ainsi le cours du temps, se noyait dans le vague : il ne pensait plus, il laissait son âme se dissoudre dans la beauté des choses admirées comme pour la première fois, et les minutes vides s'écoulaient rapidement. Un bruit le tira de sa demi-somnolence : la cavalcade de tout à l'heure rentrait. En passant devant l'esplanade, quoiqu'il y eût à descendre une pente assez raide, le plus jeune des cavaliers mit tout à coup sa monture au trot. Les autres suivirent, avec des rires imprudens et joyeux. Ils eurent bientôt disparu. Alors, Trembloz regarda sa montre : elle marquait deux heures et demie; il pouvait se présenter chez M. Quartier.

Il quitta l'esplanade à regret, rentra dans la ville en passant sous l'arche d'une vieille porte ruinée, suivit la grand'rue, regardé curieusement par les rares passans, par les boutiquiers désœuvrés, par des dames qui entr'ouvraient leur fenêtre et le suivaient des yeux; puis il prit, à main gauche, une rue transversale, celle qui conduit à la gare, traversa la voie ferrée, et, un peu plus loin, à l'entrée de la route blanche qui file en ruban vers le Jura, il sonna à la grille du syndic. Un instant après, introduit par une servante à l'air à demi campagnard, il se trouvait devant M. Quartier, qui le reçut dans son cabinet, en veston d'appartement, avec son habituelle et familière bonhomie.

— Ah! c'est vous, monsieur le pasteur!... Charmé de vous voir, tout à fait charmé!... Voyons, vous accepterez bien un verre?...

Cette offre ne se refuse jamais, dans le pays de Vaud. Trembloz s'inclina.

— Alors, excusez-moi un instant, dit le syndic.

Il fut chercher, lui-même, une bouteille cachetée, qu'il rapporta tout essoufflé, l'ouvrit avec un tire-bouchon nouveau mo-

dèle dont il expliqua le fonctionnement, remplit les verres, et trinqua :

— A votre santé, monsieur le pasteur?

— Excellent! dit Henri en reposant son verre.

M. Quartier, qui avait vidé d'une lampée la moitié du sien, fit claquer sa langue :

— N'est-ce pas?... C'est que c'est du vin dont on peut être sûr, celui-là!... Il vient de mes vignes... La Côte 80!...

Alors la conversation s'engagea : un peu hésitante, d'abord, le syndic restant en méfiance, sous sa bonhomie, et observant avec sa rouerie accoutumée; puis plus facile, quand il se fut bien convaincu que son hôte était inoffensif et candide. Même, cette candeur évidente, qui ne prenait pas la précaution nécessaire de se dissimuler, lui fit un peu pitié; et, dans un bon mouvement, il voulut la mettre en garde.

— Le poste est très difficile ici, monsieur le pasteur! dit-il en secouant sa grosse tête rousse... Oui, très difficile!... Il faut vous attendre à bien des tracas!...

Henri le regarda, en face, de son regard loyal, limpide, qui ne semblait point effrayé :

— Avec l'aide de Dieu, monsieur le syndic, répondit-il, j'espère que cela ira bien!...

M. Quartier approuva du geste, mais en répétant, non sans un sourire de malicieuse ironie :

— Oui, avec l'aide de Dieu... avec l'aide de Dieu...

Puis, bien sûr qu'il pouvait parler sans crainte, il continua, avec des gestes qui secouaient sa grosse personne :

— Ah! s'il n'y avait que Dieu!... Mais il y a les hommes, monsieur le pasteur!... Notre prochain, comme on dit... Hé! hé!... Ici, voyez-vous, ils sont d'un maniement particulièrement pénible, les hommes!... je puis vous en parler en connaissance de cause, moi qui les mène depuis vingt ans... Car il y a vingt ans que je suis syndic, monsieur, et il en a vingt-cinq que je représente la ville au Grand-Conseil... Le malheur de notre ville, voyez-vous, ce sont les querelles, les hostilités, les jalousies qui nous divisent... Or vous, vous aurez à maintenir la paix entre les camps ennemis... Vous verrez, vous verrez!... Il y a des fils brouillés avec leurs pères, des cousins qui se vilipendent les uns les autres, des voisins qui sont en procès continuels!... On s'adressera beaucoup à vous, pour arranger les choses... Il vous faudra du tact, infiniment de tact... Et puis...

Il s'arrêta, comme pour donner plus d'importance à ce qui allait suivre, ferma sa tabatière d'un geste saccadé, et, après un

éternuement sonore qui lui mouilla les yeux, prononça brusquement :

— Et puis, il faut tout vous dire... vous avez un vilain collègue!...

Le grand mot lâché, il continua :

— Oh! ce n'est pas parce que je suis fâché depuis six ans avec M. Sordes que je vous dis cela... Non, non, j'ai l'esprit large, je suis tolérant... Mais ce serviteur de Dieu a un caractère... un caractère!... Il a déjà fait partir d'ici cinq pasteurs... oui, monsieur, cinq pasteurs, qui tous valaient mieux que lui... quoique le dernier, votre prédécesseur... Enfin, n'en parlons pas, de celui-là, cela vaut mieux!...

Et il s'anima beaucoup, en expliquant :

— M. Sordes, voyez-vous, ne peut pas prendre son parti de n'être que le second pasteur de la paroisse, et de courir la banlieue pour ses sermons et pour ses pauvres, tandis que son collègue a tout ce qu'il lui faut sous la main : son église, ses ouailles, son hôpital, tout enfin!... Depuis qu'il est ici, il a l'ambition de devenir premier pasteur. Chaque fois que le poste est vacant, il intrigue, il en rêve, il en perd l'appétit... Mais nous ne voulons pas le nommer, nous, nous ne voulons pas, ah! ah! Jamais, aussi longtemps que je serai syndic de Bielle! Second pasteur il est, second pasteur il vivra, second pasteur il mourra... Voilà, monsieur!

Il tapa du poing sur son genou, respira, reprit en s'apaisant :

— Ce que je vous en dis là, après tout, c'est pour vous avertir, tout bonnement... Ensuite, nom de nom! vous ferez bien vos expériences par vous-même!... Avez-vous quelques relations ici, quelques connaissances?...

La véhémence de M. Quartier avait impressionné Trembloz, qui répondit timidement :

— Je dois avoir des camarades de collège, monsieur le syndic... Je les ai perdus de vue depuis longtemps... Mais je les retrouverai, je pense... Et puis, j'ai une lettre d'introduction, que m'a donnée un de mes amis, pour M. Massod de Bussens...

Le visage de M. Quartier s'éclaira :

— M. Massod de Bussens, oh! oh! s'écria-t-il... Ça, c'est très bien!... Un homme considéré, savez-vous?... La première famille de Bielle, une vieille famille, noble pour de bon, qui a joué un grand rôle au temps des Bernois... Un homme de bien, avec cela!... Il a une femme charmante, qui s'occupe de toutes nos œuvres de charité... Des gens comme on n'en voit plus!... Si vous leur plaisez, ils pourront beaucoup pour vous introduire et vous sou-

tenir ici!... Par exemple, M. Massod de Bussens aime qu'on lui témoigne des égards : vous feriez bien d'aller le voir sans tarder.

— Je compte passer chez lui aujourd'hui même.

— Vous aurez raison, monsieur le pasteur, vous aurez raison. Vous savez où il demeure?

— Oui, je connais sa « campagne », depuis bien longtemps.

— Il est très écouté, M. Massod de Bussens. S'il prend votre parti, oh! nom de nom! s'il prend votre parti, M. Sordes n'a qu'à bien se tenir!

Et M. Quartier se mit à se frotter les mains avec un gros rire, tandis que Trembloz, effrayé de se trouver ainsi, sans s'en douter, engagé dans un conflit d'influences, le regardait d'un air effaré. Le syndic se méprit sur le sens de ce regard inquiet :

— J'espère que vous m'avez bien compris? reprit-il. Vous êtes jeune, nouveau venu, on ne vous connaît pas encore, on se méfie un peu. C'est bien naturel, n'est-ce pas? La bienveillance, vous savez, ça ne court pas les rues, ici ni nulle part... Il s'agit de faire notre conquête, monsieur le pasteur, hé! hé!

— ... Avec l'aide de Dieu! répéta Trembloz en se levant.

Le syndic ne le laissa pas partir sans lui remplir encore son verre, qu'il fallut vider, et le reconduisit jusqu'au portail avec plus de bienveillance réelle et moins de familiarité. Puis, avant de se rendre à ses affaires, il alla communiquer à sa femme son impression sur le nouveau pasteur; il trouva, pour la résumer, une image pittoresque, comme il en avait quelquefois :

— Un agneau, ma chérie! Ça n'a pas assez de force pour se défendre, mais ça a déjà bien assez de laine pour être tondu!...

Trembloz dut refaire le chemin déjà fait, passer sous les mêmes regards qui l'observaient avec la même expression de curiosité malveillante, déjà renseignée. Laissant cette fois l'esplanade à sa gauche, il descendit la pente rapide qui, en trois lacets, va rejoindre la grande route de Genève, qu'il suivit pendant quelques minutes; puis il se trouva devant la « campagne » des Massod de Bussens.

C'est une grande maison blanche, aux murs percés d'une multitude de fenêtres à volets verts, avec des balcons où fleurissent, dans la gaîté d'avril, d'abondantes glycines. Une sorte de tourelle carrée, surmontée d'un coq qui sert de girouette, donnerait à la maison un certain air de château, sans les dépendances auxquelles la réunit une cour commune, qui la fait ressembler plutôt à une ferme.

Au moment où Trembloz traversait la cour, derrière la ser-

vante qui venait de lui ouvrir et à laquelle il avait déjà remis sa lettre, un énorme dogue d'Ulm se précipita au-devant de lui en aboyant. Il ne put réprimer un geste de crainte, car, malgré la servante, le chien continuait à gronder, quand il entendit une voix de femme appeler :

— Ici, Nestor! ici!...

La bête aussitôt s'éloigna en bondissant. Trembloz aperçut, à l'autre bout de la cour, une jeune femme en peignoir blanc, en chapeau clair, tenant un petit garçon par la main. Croyant qu'elle le regardait, il voulut saluer. Mais elle se détourna, flatta le dogue accouru à son appel, et disparut avec lui. Ce fut à peine une apparition, qui cependant lui laissa dans les yeux une sorte d'esquisse, aux traits indécis, d'un petit tableau familial et charmant.

On l'introduisit dans un salon très simple, où, en attendant le maître de la maison, il examina les meubles sans prétention, garnis de velours rouge, les rideaux blancs qui encadraient les fenêtres, surtout les images qui décoraient les murs : des reproductions de tableaux nationaux ou pieux, tels que les *Romains passant sous le joug*, de Gleyre, et *Saint Augustin et sa mère*, d'Ary Scheffer. Il entr'ouvrait un volume illustré, l'*Album de la Suisse romande*, quand M. Massod de Bussens arriva, la main tendue, accueillant, protecteur.

C'était un homme de quarante-cinq ans environ, au front dégarni, aux yeux saillans, le visage encadré d'une forte barbe qui commençait à grisonner. Il était grand, gros, d'allures lentes, presque solennelles. Toute sa personne dégageait cette complète satisfaction de soi, cette certitude de sa propre importance, cette conscience d'avoir toujours raison, que donnent, à un esprit qu'aucun caprice n'a jamais fait bondir en dehors de ses limites naturelles, l'unanime considération d'un groupe, la régularité des habitudes, la solidité d'une situation héréditaire.

— Je savais que vous viendriez me voir, monsieur le pasteur, dit-il d'une voix monotone, que l'accent du terroir rendait un peu traînante et chantante. Mais je ne vous attendais pas si tôt. Vous êtes à peine installé, n'est-ce pas?

Vis-à-vis de ce personnage, Henri se trouva très humble, tout craintif, avec le sentiment soudain de tout ce qui lui manquait, l'éducation, l'assurance des manières, l'aisance des propos. Il répondit timidement :

— En effet, monsieur, je suis arrivé ce matin même... Mais mon installation n'est pas bien compliquée : c'est ma mère qui s'en charge.

Il souriait modestement, comme pour demander pardon d'être pauvre.

— Et vous, reprit avec affabilité M. Massod de Bussens, vous faites votre tournée de visites. C'est très aimable de commencer par moi... Car je suis le premier, je pense?

Trembloz se rappela que M. Quartier venait de lui dire que son hôte exigeait beaucoup d'égards; d'autre part, trop droit pour éviter de répondre, il balbutia, rouge jusqu'aux oreilles :

— Non... non, monsieur... J'ai déjà vu M. le syndic...

La figure de M. Massod n'exprima aucun mécontentement :

— Ah! ah! fit-il, vous ne perdez pas votre temps... Un aimable homme, notre syndic. Vous avez bien fait de le voir tout de suite; il tient beaucoup aux égards... Et puis, il est de bon conseil... d'autant plus qu'il en donne volontiers... Je présume qu'il vous a fourni quelques renseignemens sur vos nouveaux paroissiens?

— Oui, monsieur, quelques-uns...

— Bon, bon!... Et... il a été encourageant?

— Pas extrêmement, monsieur, je vous l'avoue.

M. Massod de Bussens sourit avec supériorité :

— Oui, fit-il, c'est vrai, il est un peu pessimiste, M. Quartier!... Il voit les gens en noir; les choses les plus simples lui paraissent difficiles... Mais il ne faut pas prendre tout ce qu'il dit au pied de la lettre, non!... J'ai autant d'expérience que lui, monsieur le pasteur, je connais aussi bien notre ville et nos concitoyens, je vous assure. Eh bien! vous pouvez m'en croire, le terrain n'est pas aussi mauvais qu'il a dû vous le dire!... Ah! je ne prétends pas qu'on soit meilleur à Bielle que n'importe où... Mon Dieu, non!... Vous trouverez ici les mêmes défauts qu'ailleurs. Les hommes sont les hommes, n'est-ce pas? ils sont les mêmes partout!... Mais il n'y a pas de difficultés dont on ne vienne à bout quand on a du courage, de la volonté, et surtout, — il leva la main et coupa l'air d'un geste d'autorité, — le sentiment du devoir... Eh! le devoir, monsieur, tout est là!... On l'oublie trop souvent, de nos jours, cette vérité si simple; c'est de là que viennent bien des maux. Votre tâche est de nous le rappeler sans cesse, du haut de la chaire.

M. Massod de Bussens avait parlé d'un ton solennel, en s'écoutant. Il s'arrêta, attendant une réponse, qui ne vint pas, Trembloz ne trouvant rien à contredire à ce discours et ne sachant en quels termes l'approuver. Après un silence, il reprit, d'un ton toujours grave qui contrastait avec la familiarité de son offre :

— Vous accepterez bien un verre de vin, monsieur, n'est-ce pas?

Henri refusa.
— Non, monsieur, je vous remercie... M. le syndic m'en a déjà offert... Et maintenant, je... je... je craindrais...
M. Massod approuva du geste et du sourire :
— Bien, bien, je n'insiste pas!... Le verre de vin est une de nos mauvaises habitudes... Je vois avec plaisir que vous n'êtes pas comme votre prédécesseur... qui ne refusait jamais, lui!... C'était, du reste, un excellent homme, tout à fait digne d'estime. Vous entendrez sans doute mal parler de lui, n'y faites pas attention : on exagère, monsieur, on exagère beaucoup.
De nouveau, l'on se tut. Puis, M. Massod rompit le silence en demandant, toujours plus protecteur :
— Où donc avez-vous fait vos études, monsieur le pasteur?
— A Lausanne, monsieur.
— Vous n'avez jamais quitté le pays?
— Si fait, monsieur: j'ai passé deux semestres en Allemagne et un à Paris.
— A la bonne heure! Il faut qu'un homme de votre carrière connaisse d'autres pays que le sien... J'espère pourtant, — permettez-moi de vous dire cela en toute franchise, — que vos voyages ne vous ont pas...
Il souligna ces mots en souriant d'un air fin :
— ...élargi l'esprit... outre mesure!... Oh! comprenez-moi bien!... Je ne suis pas un homme étroit, comme vous en trouverez certainement quelques-uns parmi nous... Non, non, je ne suis pas un esprit étroit, tant s'en faut!... Mais je n'aime pas beaucoup les nouvelles idées, en théologie surtout... Dieu ne change jamais, n'est-ce pas? Pourquoi donc changerions-nous l'idée que nous nous faisons de lui?... D'ailleurs, sans être renseigné sur le détail de vos opinions, monsieur, je sais, — c'est là l'essentiel, — que vous ne donnez pas dans les doctrines des théologiens libéraux, que vous êtes resté fidèle à notre vieille orthodoxie...
— C'est vrai, monsieur, acquiesça Trembloz avec fermeté.
— Je vous en félicite.
Puis, secouant la tête et prenant un ton affligé :
— Votre prédécesseur n'aurait pas pu en dire autant... Il avait d'excellentes qualités de cœur, de la générosité, du dévouement, de l'ardeur. Mais quelles opinions, monsieur! quelles opinions!... Enfin, n'en parlons pas... Vous ferez mieux que lui, j'en suis sûr... Car avec la foi et le sentiment du devoir, il n'y a pas de tâche trop lourde... Vous êtes armé pour la vôtre, monsieur, et l'appui ne vous manquera pas, je vous le promets!...
Trembloz se levait pour prendre congé : M. Massod le retint

un moment encore, puis, quand il se leva pour la seconde fois, le reconduisit jusqu'au portail. En traversant la cour, comme Henri remarquait un gros tas de pierres qui en gâtait le bel ordre, son compagnon l'arrêta pour lui dire, d'un ton de béate complaisance :

— C'est pour les pauvres!..,

Voyant la figure du pasteur marquer un peu d'étonnement, il continua :

— Vous ne comprenez pas, monsieur? Je vais vous expliquer!... Il vient beaucoup de mendians, ici... Moi, je suis contre l'aumône, qui humilie, qui dégrade : alors je leur fais transporter ces pierres de la cour au jardin, dans la brouette que voici, puis ramener du jardin à la cour. Et je les paie : ils ont travaillé. C'est comme cela qu'il faut comprendre la charité, monsieur!...

Il était si sûr d'avoir raison qu'il ne demandait point de réponse.

En regagnant la ville, par la belle route ensoleillée, Trembloz se mit à penser à cette espèce de profession de foi orthodoxe qu'il venait de faire. Il avait répondu en toute sincérité, sans ombre d'hésitation. Et pourtant... Mon Dieu! ce n'étaient pas des doutes : ce mot l'eût fait sourire; mais il se rappelait, — quelle insaisissable liaison d'idées les évoquait soudain? — certaines heures mauvaises de sa vie spirituelle, où l'échafaudage de ses croyances avait chancelé sur ses bases. Cela se passait il y a longtemps, en ces années d'extrême jeunesse où, le caractère n'étant point formé, la pensée a des audaces qu'elle renonce ensuite, en un moment où il pouvait encore s'arrêter dans sa voie et changer de carrière : Dieu, l'âme, le bien, le devoir, ces mots précis perdaient leur sens, sonnaient à son oreille comme des paroles creuses, ne représentaient plus à son esprit qu'un vague océan d'incertitudes embrumé d'angoisses. Puis, il se retrouvait vainqueur, sur un terrain ferme, bravant les flots, la crise étant passée : pourquoi donc le souvenir lui en revenait-il, en ce jour qui marquait le point de départ d'une phase nouvelle de son existence? pourquoi en retrouvait-il les frissons — inutiles, à présent, dangereux, car sa pensée ne lui appartenait plus, pas plus que sa vie? L'âge des doutes, des discussions, des recherches, avait fui : il fallait agir, désormais. Une fois la bataille engagée, quel officier se mettrait à réfléchir sur le bon droit de sa patrie ou sur la vertu de son chef?... Et, chassant ces vaines pensées, il se rendit encore chez le président du conseil de paroisse, qui le reçut avec aménité, puis chez le préfet, qui était sorti; après quoi, il reprit le chemin de la cure.

Il trouva sa mère en train de nettoyer la maison, en jupe de

travail, ses bras bruns, secs, parcheminés, hors des manches. Elle interrompit sa besogne pour l'interroger.

Il raconta ses courses, sommairement.

— Maintenant, reprit-elle quand il eut fini, ce n'est pas tout... Il te reste le plus pénible... Oui, ton collègue, M. Sordes... Là, à côté...

Elle jetait vers la maison jumelle des regards malveillans :

— Il paraît que c'est un joli compagnon, continua-t-elle... Un caractère!... Un de ces caractères, tu sais, qui rendent un homme impossible!... Aussi, toute la ville le déteste... On raconte qu'il s'est battu avec ton prédécesseur... Oui, battu, là, dans cette cour... Il avait reçu un grand coup de poing sur l'œil... Tout le monde lui jouait le mauvais tour de venir demander de ses nouvelles... Et M. Pidoux, le pharmacien, qui ne peut pas le souffrir, lui a envoyé un gros pot d'onguent!... Et sa femme, une vraie pie-grièche, à ce qu'il paraît!... C'était une cousine riche; il n'avait pas le sou, lui : il l'a épousée pour son argent... Aussi, elle le mène!!... Ils n'ont qu'une fille, qui est aux trois quarts idiote... Elle est restée enfant... Mais elle n'est pas méchante, celle-là : il n'y a qu'elle qui vaille quelque chose, dans la famille!...

Elle débitait cela d'un ton triomphant, comme deux fois heureuse d'avoir des renseignemens si nombreux et de les avoir détestables.

— Comment sais-tu tout cela? demanda Trembloz.

— Par leur cuisinière!... Tout à l'heure, je l'ai vue sortir pour faire des commissions. Je suis sortie avec elle. Pour faire connaissance, je lui ai demandé chez quel boucher elle se servait. Puis, nous avons causé... J'ai vu que ça l'amusait de parler de ses maîtres... Alors, tu comprends, j'ai profité!...

Son fils la regardait d'un air consterné :

— Mais, mère, s'écria-t-il, j'espère que tu ne vas pas te mettre à faire la conversation avec les servantes de mon collègue?

— Pourquoi pas?

— Comment! Est-ce qu'il y a besoin de t'expliquer cela?... Tu n'es pas une servante, toi!... Tu dois te placer, avec les Sordes, sur un pied de parfaite égalité... Comment veux-tu que Mme Sordes t'estime si elle sait que tu écoutes les commérages de sa cuisinière?

Mme Trembloz réfléchit un instant, car elle n'avait point envisagé ce côté de la question :

— Tu as peut-être raison, fit-elle... Quoique l'égalité, tu sais, quand on vient de la campagne et qu'on n'est qu'une paysanne... Enfin, n'importe! tu dois savoir ces choses-là mieux que moi... A l'avenir, je prendrai garde.

— D'ailleurs, reprit-il, je n'entends pas que tu te mettes sur le pied de faire le ménage, je ne veux pas qu'on te voie dans ce costume de servante.

— Il faut pourtant bien que la maison se nettoie, qu'on fasse la cuisine.

— Naturellement, nous prendrons une domestique.

Cette fois, elle protesta :

— Oh !... Pour quoi faire ?

Sa vieille tête refusait d'admettre qu'elle pût être servie, après tant d'années passées aux gros ouvrages de la ferme et de la terre :

—... Alors, pourquoi resterais-je ici ?... Je ne suis pas venue pour « faire la dame » ; je ne suis pas assez vieille pour n'être plus bonne à rien...

Elle ergota un moment encore ; puis, comme Henri répétait, d'un ton décidé : — Nous prendrons une domestique !... elle ne répliqua plus, l'air têtu, en se jurant à elle-même qu'elle ne l'écouterait pas. Une domestique ! On en chercherait une, puisqu'il y tenait : on la trouverait peut-être ; quant à la garder, c'était une autre affaire !... Elle conclut :

— Va, maintenant, va faire ta visite à ton collègue.

Trembloz soupira :

— Tu crois vraiment qu'il faut que j'y aille aujourd'hui ?...

— Bien sûr ! Ne commence pas par lui manquer d'égards !... Il est à la maison, justement, je l'ai vu rentrer il y a une heure...

Henri fit un geste de résignation, lustra son chapeau avec la manche de sa redingote, et s'en fut tirer la sonnette de la porte à côté.

Il trouva la famille Sordes réunie au salon : un salon vert, cru, morne, avec d'épais rideaux raides qui arrêtaient la lumière, en sorte qu'à travers la pénombre on distinguait confusément les ornemens de la pièce : un bronze sur une pendule en marbre noir, sur la cheminée, entre des candélabres Empire dont les bougies ne s'allumaient pas souvent, et aux murs, dans des passe-partout encadrés de baguettes noires à lisière d'or, des reproductions de peintures religieuses, des Christs marchant sur les eaux ou enseignant les docteurs de la loi. Mme Sordes, devant un guéridon, travaillait à quelque ouvrage de main. Dans un angle, Jeanne, immobile, les bras ballans, ses yeux sans pensée fixés sur un point vague, conservait la pose nonchalante qu'elle affectionnait et dont on n'essayait plus même de la secouer. Près de la fenêtre, le pasteur, coiffé d'un bonnet de velours, la tête engoncée dans son col de chemise, cravaté de blanc, des lunettes sur le nez, lisait en

remuant les lèvres le petit journal du cru. Il se leva tout d'une pièce, salua cérémonieusement son visiteur, lui tendit la main sans cordialité, et le présenta :

— Mon nouveau collègue, M. Henri Trembloz... Mme Sordes... Mlle Sordes...

Mme Sordes se leva à son tour, d'un mouvement pareil à celui de son mari, en dressant sa petite taille pour lui donner quelque majesté, et salua, sans malveillance, mais un peu dédaigneuse, tandis que Jeanne se penchait en avant et reprenait sa pose immobile.

— Asseyez-vous, monsieur, je vous en prie, dit M. Sordes en montrant un fauteuil.

Ils restèrent tous quatre à se regarder un assez long moment, sans rien dire.

Ce fut Trembloz qui dut rompre ce silence gênant. Il balbutia, en proie à un affreux accès de timidité qui fit trembler sa voix :

— J'ai tenu, monsieur le pasteur,... à vous présenter mes devoirs... dès mon arrivée.

M. Sordes se contenta de répondre :

— Très obligé, monsieur, très obligé.

Mme Sordes soupira, d'une petite voix aigrelette qui semblait déchirer ses lèvres minces :

— Mon mari n'est pas habitué à tant d'égards de la part de ses collègues !

— En effet, dit M. Sordes, j'ai eu peu de chance avec les pasteurs qui se sont succédé à Bielle depuis trente ans que j'y suis moi-même... Car il y a trente ans, monsieur, que je suis ici...

Il se tut un instant, et ajouta, d'un ton rogue qui changeait le sens de ses paroles :

— Enfin, j'espère qu'avec vous, monsieur, les choses iront mieux... Je l'espère sincèrement...

— Je ferai tout ce qui dépendra de moi... balbutia Henri, qui ne parvint pas à achever sa phrase.

Adoucie par cette évidente bonne volonté, Mme Sordes répondit :

— Oh ! si vous faites tout ce qui dépend de vous, monsieur, ce ne sera pas de notre part que viendront les difficultés !...

— Non, sans doute, non, reprit M. Sordes, vous en pouvez être sûr !... Nous sommes des gens paisibles, nous... et bienveillans... Nous savons quels sont nos devoirs, nos devoirs de chrétiens !... « Aimez-vous les uns les autres », a dit le Sauveur... Nous ne demandons pas mieux, monsieur, que d'aimer notre prochain... Mais !...

Il prolongea ce « mais » menaçant, dont il souligna le

sens en branlant le menton, à plusieurs reprises, d'un geste significatif. Et, de nouveau, le silence tomba, si lourd qu'il semblait quelque chose de matériel. Trembloz cherchait désespérément un mot à dire. Il n'en trouva point : à chaque seconde où son embarras croissait, il lui semblait que sa tête était plus vide, sa langue plus pesante. M. Sordes paraissait enfoncé dans ses réflexions, Mme Sordes gardait une défensive inquiétante. Quant à Jeanne, elle était comme absente ; son regard, pourtant, finit par se fixer un instant sur celui du visiteur. Elle le contempla d'un air curieux ; puis elle se leva, lentement, d'un geste dont la douceur harmonieuse contrastait avec l'attitude de ses parens, vint s'asseoir à côté de sa mère, et lui demanda, à voix basse :

— Maman, qui est ce monsieur ?

Mme Sordes lui répondit, de même :

— Le nouveau pasteur.

— Ah !... Est-ce qu'il sera méchant, comme l'autre ?

— Tais-toi donc, tu ne sais pas ce que tu dis !

— Il a l'air bon !

Trembloz avait seulement deviné qu'on parlait de lui. Comme il détournait le regard, par crainte de gêner l'aparté, ses yeux tombèrent sur un piano, recouvert, en guise de tapis, d'un châle de cachemire. Il demanda, machinalement :

— Est-ce que mademoiselle est musicienne ?

Cette maladroite question irrita Mme Sordes, qui répondit sèchement :

— Non, monsieur, notre fille n'est pas musicienne, pas du tout !

Jeanne, dont les yeux recommençaient à errer dans le vague, murmura :

— Je ne suis rien !...

Et le silence recommença, jusqu'à ce que Trembloz, ayant réussi à dire deux phrases et à obtenir une réponse de M. Sordes, put enfin se lever et prendre congé.

III

Ce fut le deuxième dimanche après son arrivée que Trembloz fut jugé par ses paroissiens. Son installation, le dimanche d'avant, s'était passée comme ces cérémonies-là se passent d'habitude : des discours à n'en plus finir, et un banquet offert aux personnages officiels par le nouveau pasteur. Le petit discours qu'il avait prononcé, sobre, court, embarrassé, laissa ses auditeurs dans le doute ; quelques-uns remarquèrent aussi que le repas avait été bien modeste :

— Il fait ce qu'il peut, dit M. Quartier. Il n'est pas riche, ça ne l'empêchera peut-être pas d'être un très bon ministre!

Et l'on conclut qu'il fallait l'attendre à l'épreuve décisive du premier sermon.

Aussi, ce dimanche-là, bien avant que la cloche eût appelé les fidèles, des groupes animés discutaient déjà autour du vieux temple. Les figures exprimaient le désappointement : car c'est une grosse affaire que d'avoir un nouveau pasteur, un pasteur qui, pendant vingt ans peut-être, ou davantage, sera mêlé à toutes les choses de la vie, et qu'il faudra écouter tous les dimanches. Les gens inquiets se disaient l'un à l'autre : « Nous pourrions bien avoir fait un mauvais choix. » Et rappelaient les circonstances qui avaient précédé et provoqué l'élection.

— C'est encore une bévue de M. Quartier, prononça M. Rabourin, qui gesticulait au milieu d'un groupe. Aussi longtemps qu'il mènera la commune, nous ne ferons que des bêtises.

M. Tiercet, qui ne se prononçait jamais, hocha sa petite tête d'oiseau, et dit d'un ton conciliant :

— Peut-être que nos délégués du conseil de paroisse ont été un peu légers.

— Parbleu! s'écria M. Marquillier, le directeur du collège, — un bel homme, rasé de frais, très correct, important, — ils auraient bien pu voir que ce pasteur n'a aucune tournure!

Le syndic, qui arrivait de son pas lourd, entendit ces derniers mots :

— Ça n'empêche pas, cria-t-il de sa plus forte voix, qu'il prêche joliment bien... Oui, oui, oui, le sermon que nous avons entendu là-bas, à la Vallée, était magnifique... Magnifique, je vous dis, nom de nom!

M. Rabourin insinua :

— Peut-être qu'il n'était pas de lui?

— Prenez-vous donc les pasteurs pour des collégiens qui trichent à l'examen? beugla le syndic, en exagérant ses allures habituelles pour dissimuler son inquiétude.

Mais M. Rabourin ne se laissa pas déconcerter :

— Il vous a jeté de la poudre aux yeux, voilà tout! Son sermon, il se l'était fait faire par un camarade complaisant... ou il l'avait pris dans un livre que personne ne connaît... C'est toujours comme ça que ça se passe!... Et les malins n'y voient que du feu!...

Les assistans approuvèrent :

— Du reste, nous allons voir! dit M. Tiercet, nous allons bien voir comment il se tire d'affaire aujourd'hui.

— Pourvu, prononça M. Marquillier, d'un air fin, pourvu qu'il ne parle pas plus mal que M. Sordes lui-même!

— Chut!...

M. Sordes, qui justement sortait de la cure avec sa femme et sa fille, traversait la place en rendant des saluts, et entrait dans le temple.

— En voilà un qui nous aura rasés! exclama M. Rabourin en le suivant des yeux... Depuis trente ans que ça dure!...

— Et ça n'est pas près de finir, allez! dit M. Marquillier.

— Vraiment, c'était bien la peine de lui donner un compère! fit M. Rabourin.

— Mais, nom de nom! attendez donc! protesta le syndic.

En ce moment, le groupe dut se ranger pour livrer passage à la victoria des Massod de Bussens, qui descendirent devant le portail de l'église. Puis, ils recommencèrent à développer leurs suppositions désobligeantes. Jusqu'alors le syndic avait été seul à les combattre, encore assez faiblement, avec l'autorité affaiblie d'un brave homme qui, n'étant pas bien sûr lui-même d'avoir raison, crie très fort pour se donner du courage. Un nouvel arrivant lui apporta un secours inespéré : c'était le docteur Mathorel, un sceptique, un faiseur de paradoxes, que ses trente-cinq ans n'assagissaient pas encore, et qui, quoique sa liberté de langage lui eût déjà fait perdre plusieurs cliens, continuait à terrifier la ville par l'indépendance de ses propos.

Il arrivait, un peu débraillé selon sa coutume, les mains dans les poches de son veston ouvert, sa cravate nouée à la colin; tout de suite, il se jeta dans la conversation :

— Après tout, que savez-vous de lui? demanda-t-il. Vous êtes là tous à lui jeter la pierre. Attendez l'épreuve, au moins! Sa redingote est mal coupée, il n'a pas un mobilier de prince, voilà tout ce que vous avez à lui reprocher. Qu'est-ce que ça fait? Est-ce que votre bon Dieu fait une différence entre les pauvres et les riches? Est-ce que votre Jésus n'était pas le fils d'un charpentier? D'ailleurs, je lui trouve une bonne tête, moi, à ce jeune homme. Et ceux qui l'ont entendu prêcher disent que son sermon...

— Son sermon! interrompit M. Rabourin, il n'était pas de lui, son sermon!

Mathorel haussa les épaules :

— Encore une histoire! fit-il. Qui vous a dit cela?

— Tout le monde le sait, maintenant! affirma le chapelier.

— Permettez... commença M. Quartier.

Mais le docteur cria plus fort :

— Oui, oui, tout le monde le sait!... Mais moi, je sais com-

ment se fabriquent ces commérages, dans notre joli petit monde: quelqu'un avance une supposition toute gratuite, qu'il a tirée de son cerveau, sans seulement se douter qu'il fait une vilaine action; un autre la répète comme une chose probable; un troisième comme une chose certaine; puis personne n'en doute plus. Et vous vous dites des chrétiens!...

C'étaient là les deux marottes du docteur: mal parler de Bielle, où il maudissait tous les jours le destin de l'avoir fait échouer, et reprocher à ses habitans leur manque de piété, lui qui, de son propre aveu, ne croyait ni à Dieu, ni à diable. Une fois lancé sur cette pente, il ne s'arrêtait plus.

— Mais enfin, docteur, demanda Rabourin, qu'est-ce que cela peut vous faire, que nous ayons un bon ou mauvais pasteur, à vous qui ne mettez jamais les pieds à l'église?

— Pourtant vous voyez que j'y viens aujourd'hui!

— Par curiosité!

— Comme tout le monde! Y venez-vous pour une autre raison, vous? C'est pour l'amour du bon Dieu, peut-être, que toute la ville s'est dérangée!

Il montra du geste la foule, de plus en plus serrée, qui se pressait devant le portail :

— Voyez, reprit-il, jusqu'à des dissidens qui sont venus, des piliers de l'église libre.

— Et des athées, grogna M. Marquillier.

— Ce qu'il y a de monde! fit le syndic en écarquillant les yeux.

En ce moment, un jeune homme à mine éveillée et matoise, mi-paysan, mi-citadin, salua respectueusement M. Tiercet, qui lui rendit son salut : c'était son clerc Joseph Morand, un garçon qui avait toute sa confiance, mais dont les opinions religieuses laissaient beaucoup à désirer.

— Personne ne manque ici à l'appel, dit le notaire en suivant du regard le nouvel arrivant, qui semblait à la fois gêné et narquois d'entrer à l'église; si nous attendons encore, nous ne trouverons plus de places.

Et prudemment, il se détacha du groupe, qui le suivit.

Ce ne fut pas sans peine qu'ils atteignirent leurs stalles habituelles, vis-à-vis de la chaire, en bois verni, très simple, recouverte d'un dais vert. Il n'y avait déjà plus de place sur les bancs. Des gens debout encombraient les couloirs. Les chuchotemens de la foule étouffaient presque la voix du chantre, qui, selon l'usage, lisait un morceau de la Bible; ils se turent dans un murmure de curiosité quand le nouveau pasteur fit son entrée,

tout pâle dans sa robe noire, marchant d'un pas hésitant, sans regarder personne.

Il monta en chaire, lut les prières de la liturgie d'une voix qui eut beaucoup de peine à s'affermir, indiqua le psaume à chanter, se recueillit. Aucun de ses gestes n'échappait aux sept ou huit cents paires d'yeux braqués sur lui, pendant que des lèvres inattentives sortaient les paroles sacrées :

Heureux celui qui par un juste choix
S'abstient du mal et vit dans l'innocence...

Comme un frisson faisait trembler ses doigts posés sur le pupitre et même, par momens, le parcourait tout entier, quelques voix chuchotèrent :

« Il a peur!... »

Le mot courut de rang en rang, derrière les psautiers ouverts. M. Massod de Bussens, avec une bienveillance inquiète, le prononçait à l'oreille touffue du syndic Quartier, qui s'effarait; M. Marquillier le murmurait à M. Tiercet, son voisin de gauche, dont pas un trait ne remuait; et, comme il le répétait à son voisin de droite, le docteur Mathorel, celui-ci haussa les épaules, dédaigneux, en répondant :

— Il y a bien de quoi!...

Le sentiment moyen n'avait rien de charitable : au contraire, on jouissait plutôt de cette crainte inspirée; on s'en trouvait fier; à l'orgueil qu'on en éprouvait se mêlait aussi un peu de cette naturelle cruauté qui rend les hommes satisfaits du mal qu'on souffre pour eux. Dans les bancs des femmes, il y avait plus de pitié : elles s'attendrissaient sur cette tête inquiète, jeune, qui dominait l'assemblée et semblait implorer un peu d'indulgence, un peu de sympathie; elles se disaient l'une à l'autre : — Comme il a l'air timide!... ou bien : Il est tout pâle... Qu'il doit être ému!... si compatissantes, que certaines d'entre elles, comme M[me] Massod de Bussens, et sa voisine, M[lle] Surgeat, se sentaient réellement oppressées de son angoisse, et, distraites ou même haletantes, ne parvenaient point à mêler leurs voix au chœur un peu discordant, que conduisait le vigoureux fausset du chantre : un vieillard court, chauve, replet, qui marquait la mesure avec son psautier en soufflant entre chaque syllabe. Seule, M[me] Trembloz ne participait point à cette émotion : elle était sûre de son fils, elle l'admirait, elle attendait qu'il commençât, avec sa tranquille patience de vieille paysanne à qui la succession des saisons et des récoltes a lentement enseigné que toute chose arrive à son heure.

Cependant, le chant fini, Trembloz se leva, passa la main sur son front, balbutia les paroles de la liturgie qui précèdent le texte, puis le texte même, retrouvant quelques forces pour lancer les paroles de Dieu :

« ... Mais je ne me mets en peine de rien, et ma vie ne m'est point précieuse, pourvu que j'achève avec joie ma course et le ministère que j'ai reçu du Seigneur Jésus, pour rendre témoignage à l'Évangile de la grâce de Dieu. »

Comme il refermait la grosse Bible, on observa qu'il n'avait aucun papier devant lui. Aussitôt, de nouvelles remarques s'échangèrent :

— Il n'a point de notes...

— Il sait par cœur...

— Est-ce qu'il improvise?...

— Oh! oh!...

Il commença, très lentement, comme s'il cherchait ses mots, d'une voix faible, sans gestes; puis, peu à peu, sa voix s'affermit, devint sonore, emplit la voûte du vieux temple, tandis que des gestes amples élargissaient le sens de toutes ses phrases, et que lui-même, comme au temps où des langues de feu pleuvaient sur les apôtres, apparaissait transfiguré. Une fois de plus, le grand pouvoir mystérieux de la parole opérait son miracle. Ce qu'il y avait tout à l'heure, en ce pauvre pasteur, de si humble, de piètre, de piteux, s'effaça dans une sorte de rayonnement Il cessa d'être un paysan timide, effaré, craintif : il fut le ministre de Dieu; il parut beau, de cette beauté douloureuse et divine qu'ont, au milieu des marchands du Temple, les Christs gravés par Rembrandt, d'une beauté qui lui valut soudain la conquête de tous les cœurs. Les chuchotemens s'étaient tus, personne ne remuait : haletans, stupéfiés, figés, ils suivaient ou tâchaient de suivre le haut vol de la pensée à travers les nobles phrases et les belles images. Les hommes se regardaient entre eux pour approuver, s'efforçant à conserver un reste de libre arbitre; le syndic Quartier, qui, à l'encontre de ses habitudes, ne s'était point endormi, restait béant, la bouche ouverte comme un grand trou dans sa grosse face rouge, son ventre énorme tremblotant devant lui; le docteur Mathorel avait eu, au début, un triomphant regard circulaire, qui disait : « N'avais-je pas raison, tas d'imbéciles? » Mais maintenant, hypnotisé comme les autres, il se penchait en avant, comme pour boire au beau fleuve des paroles saintes; M. Pidoux, ayant ôté ses lunettes à branches d'or, les gardait dans sa main, oubliant qu'il n'y voyait

guère ; M. Sordes remuait les lèvres, la tête en l'air, les yeux mi-clos; le notaire Tiercet, immobile, eût semblé de bois, — maigre sculpture gothique oubliée là par les années, — sans deux grosses larmes qui coulaient le long de ses joues sèches. Quant aux femmes, plus passivement soumises au don d'éloquence, elles prenaient des poses extatiques, mordaient leurs mouchoirs, comprimaient leurs sanglots, ou, parfois, étouffaient une sorte de plainte sourde, qui frissonnait, sous les voûtes. Mme Massod de Bussens, le visage exsangue, semblait évanouie; à côté d'elle, la vieille Mlle Surgeat, toute petite, ratatinée comme un parchemin qui a souffert de l'humidité, redressait sa taille tordue par les rhumatismes, son humble visage rayonnant d'extase; Mme Sordes battait des paupières comme si elle allait mourir, tandis que sa fille, tirée de sa maladive indolence, s'embellissait, les yeux brillans, la joue en feu. Seule, la mère du pasteur restait en dehors de cet enthousiasme, qu'elle constatait sans y être entraînée, ses petits yeux perçans couraient dans toutes les directions, interrogeant tous les visages, ne perdant pas un détail du triomphe.

Cependant, indifférent à cet immense effet, Trembloz allait toujours, sans défaillance, sans faiblesse, comme emporté par une force invisible, n'ayant peut-être pas même le sentiment qu'il se surpassait et touchait au sommet de l'éloquence : car ce discours, rêvé depuis longtemps, n'était en réalité que l'écho de toute sa vie intérieure; il y mettait ses pensées les plus intimes, ses espérances, les tâtonnemens anciens de sa foi rassurée aux heures faibles par ces suggestions secrètes que les âmes croyantes font remonter jusqu'à Dieu ; il y disait le sacrifice de son être que représentait à ses yeux son saint ministère accepté, ses nobles intentions, son dévoument, son immense désir du bien. Il avait des images de poète, des ardeurs de mystique, des éclairs d'amour qui soudain découvraient et illuminaient son cœur, son pauvre cœur rempli de tendresse d'homme déjà mûr et n'ayant jamais vécu que par l'esprit. D'ailleurs, sa propre improvisation le grisait : il ne suivait pas son plan, dont les trois parties débordaient l'une dans l'autre; il ne calculait pas ses digressions, il ne mesurait pas ses images. Pourtant, quand il acheva sa péroraison, quoiqu'il eût de beaucoup dépassé la durée habituelle d'un sermon, il semblait à tous et à lui-même qu'il parlât depuis quelques minutes à peine.

Il se rassit. Un long frémissement courut dans l'assemblée, en même temps qu'un grand besoin d'expansion leur venait à tous. Ils ne pouvaient applaudir, mais tout leur être criait bravo. Ils se regardaient les uns les autres, échangeant entre eux des mots

d'admiration, de brèves exclamations éloquentes. La liturgie, le dernier cantique, la bénédiction, les apaisèrent peu à peu; plusieurs, à mesure qu'ils se retrouvaient eux-mêmes, avec leurs idées, leurs jugemens, leurs préjugés, se sentaient honteux de cette espèce de suspension de leur personnalité qu'ils avaient subie, et songeaient à réagir. Chacun s'efforçait, à part soi, de se faire une opinion libre, de découvrir la formule d'une critique qui pût voiler sa défaite. Pendant le cantique, quelques-uns murmuraient déjà : — C'est très beau, mais... — ouvrant ainsi la porte aux sous-entendus restrictifs. A la sortie, au moment de se communiquer leurs impressions, ils étaient divisés en deux camps : les uns, — le petit nombre, — admirant sans conditions, aussi enthousiastes que des gens rassis peuvent l'être après coup; les autres, hésitans, admiraient aussi sans doute, mais prêts à introduire des réserves. Parmi ceux-ci, M. Rabourin, qui avait compté sur un échec dont aurait bénéficié son opposition au syndic, dépassa la mesure :

— Qu'est-ce qu'il a dit? demandait-il avec animation dans un groupe. Voyons, qu'est-ce qu'il a dit? Je vous défie de raconter son sermon! Des phrases, rien que des phrases, rien que des phrases!...

Mais le docteur Mathorel se fâcha :

— Taisez-vous donc : vous voyez bien que tout le monde est ému... Des phrases, c'est déjà quelque chose, quand elles sont belles!...

M. Quartier triomphait :

— Nous savions bien, nous autres qui l'avions entendu, nous savions bien... Ah! ah!... Nom de nom!... Et nous vous laissions dire... Pas si bêtes que nous le semblons, hein?... Que voulez-vous, Rabourin, il ne faut pas juger les gens sur l'apparence : le conseil en est bon, mais il n'est pas nouveau... C'est ce que nous avons fait... Aussi nous avons un pasteur comme il n'y en a point dans le canton...

De nouveau, les groupes stationnaient sur la petite place. Pendant que M. Massod de Bussens, sous le portail, causait avec M. Marquillier, sa femme, devant sa voiture, recevait les gracieusetés de Mme Sordes, dont la fille, immobile, semblait encore plongée dans l'extase :

— Quel talent de parole! répétait Mme Sordes, quel talent!... Où donc peut-il l'avoir pris?... Car il sort d'un tout petit village, sa mère n'est qu'une paysanne... Quel talent!...

Jeanne balbutia, sottement :

— Je n'aurais jamais cru... qu'un sermon... pût être aussi beau!...

Sa mère lui poussa le coude, pendant que Mme Massod de

Bussens, qui n'avait encore rien dit, murmurait, comme si elle se fût parlé à elle-même :

— Et sa voix!... Oh! cette voix!...

Un peu étonnée du mot et du ton, mais déjà reprise par des préoccupations d'ordre plus pratique, Mme Sordes demanda :

— Savez-vous ce qu'en pense Mlle Surgeat, madame?

Car l'opinion de la vieille demoiselle, ancienne gouvernante de princes russes, que la mort d'un parent éloigné avait subitement enrichie, comptait pour beaucoup : on l'entourait d'égards de toutes sortes, sachant qu'elle était sans famille, et que sa belle fortune devait revenir soit à quelques-unes des œuvres qu'elle patronnait, soit peut-être même à ses meilleures amies. Très modeste, ayant conservé de sa longue servitude une timidité toujours effarouchée, d'une bienveillance, d'une abnégation auxquelles personne ne voulait croire, Mlle Surgeat n'usait de son influence que pour être bonne. Ainsi, elle venait de s'esquiver, oubliant de donner le *la* qu'on attendait d'elle. Mme Massod de Bussens ne put donc répondre à Mme Sordes, qui reprit, à tout hasard :

— Enfin, c'est merveilleux! c'est vraiment merveilleux!...

Comme son mari approchait, avec M. Massod, elle l'interpella :

— Ne trouves-tu pas, mon ami?...

— Oui, répondit le vieux pasteur en secouant gravement sa tête sévère, il a le don de Dieu!

Mme Massod, soudain, frissonna :

— Le voici! exclama-t-elle.

En effet, Trembloz traversait la place, tâchant d'éviter les regards, pour rentrer à la cure, où sa mère venait de le précéder. On se taisait sur son passage, on le suivait des yeux, mais un respect le préservait des indiscrets. Ce fut le docteur Mathorel qui rompit la glace, avec son exubérance habituelle :

— Permettez-moi de vous serrer la main, monsieur le pasteur! lui dit-il en l'arrêtant... Je ne suis pas un dévot, moi, non certes, mais j'aime ce qui est beau... Et vous nous avez fait un beau sermon, un sermon magnifique... comme je n'en ai jamais entendu!...

D'autres s'approchèrent à leur tour, avec ce désir d'accaparer qu'impose le succès, les mains tendues, les lèvres complimenteuses, tandis qu'il s'inclinait gauchement, gêné par les éloges.

— Tu devrais aller lui parler, mon ami, suggéra Mme Sordes à son mari.

Un peu hésitant, le pasteur se dirigea pourtant vers Trembloz :

— Tous mes complimens, mon cher collègue! lui dit-il...

bien sincères, je vous assure... Vous avez bien, très bien débuté!...

Ces mots lui écorchaient la bouche : ils sortirent tout de même, et n'en firent que plus d'effet, car, de mémoire de Biellan, l'on n'avait vu M. Sordes faire une telle avance à un nouveau pasteur. Le docteur Mathorel, qui l'observait d'un œil narquois, dit à voix basse à M. Rabourin :

— Apprivoiser l'ours... hein! quel triomphe!!...

En ce moment, Mme Massod se pencha vers son mari :

— Tu devrais... aussi... le féliciter, suggéra-t-elle.

— A quoi bon? répondit M. Massod... Il reçoit assez de complimens... On finira par le gâter!

Elle insista :

— Il faudrait l'inviter chez nous...

— Rien ne presse.

— Je t'en prie... Va lui dire... qu'il m'a fait... beaucoup de bien!

M. Massod de Bussens regarda sa femme avec étonnement, car c'était peut-être la première fois qu'elle exprimait une volonté ou ne cédait pas à la première objection. Pourtant il lui obéit, sans savoir pourquoi, bien qu'il trouvât qu'on s'empressait un peu trop autour d'un jeune homme qu'on ne connaissait guère; quand il revint, ce fut avec une certaine maussaderie qu'il lui dit :

— Il m'a promis de venir jeudi dîner avec nous.

Elle rayonna :

— Ah! c'est bien!... Partons, maintenant.

La victoria s'éloigna, saluée par les derniers groupes qui stationnaient encore sur la place, autour du pasteur, et tardaient à se disperser.

Ces complimens qu'il fallait recevoir, — telle une fumée d'encens trop lourde qu'on respire de trop près, — causaient à Trembloz plus de gêne que de plaisir; d'autant plus qu'après l'effort de son sermon, il sentait cette fatigue abattue, cet épuisement physique qui succède toujours aux heures d'exaltation. Il voulut profiter du départ des Massod, qui attira l'attention, pour s'éloigner. Mais M. Marquillier, qui tenait à faire preuve d'esprit critique, l'arrêta, en lui présentant une objection de détail :

— Vous avez bien voulu dire, monsieur le pasteur...

Il dut écouter, il essaya de répondre, la langue épaisse, l'esprit absent. Cette discussion intempestive le retint quelques minutes encore. Dès qu'elle fut finie, il prit congé du petit cercle qui l'entourait, assez gauchement, et put enfin regagner la cure.

Sa mère préparait le repas en l'attendant. Elle accourut audevant de lui, l'air joyeux :

— A la bonne heure!... C'est un succès que tu as eu là, un vrai succès!...

Il demanda doucement :

— Mon sermon t'a plu, mère?

— Je ne sais pas... je ne l'ai pas écouté... Tu comprends, je regardais les gens, moi! Ils étaient tous ravis, comme en extase... Ou bien ils pleuraient, ils se mouchaient, ils étouffaient d'émotion, quoi! Il y avait près de moi une dame... oh! une grande dame, qui est partie en voiture après...

— Mme Massod de Bussens.

— Ah! c'est Mme Massod de Bussens... Eh bien! mon garçon, elle te buvait des yeux!

Il revit soudain, comme dans une vision, l'image à peine aperçue de la jeune femme à côté de sa voiture, qui le regardait pendant que son mari venait l'inviter; et il rougit.

— C'est égal, continua Mme Trembloz, tu peux te vanter d'avoir fait leur conquête, à tous ces gens qui arrivaient à l'église avec des airs dédaigneux!... Maintenant, ils sont à toi : tu feras d'eux ce que tu voudras... J'étais sûre que tu réussirais, moi! Eh bien! ça y est!... Ils vont t'adorer, te choyer, te flatter... Prends garde seulement de bien mener ta barque... Car à présent, tu es le maître, tu n'as qu'à choisir ton héritière, mon garçon!

Ses yeux rayonnaient. Elle remarqua pourtant qu'il semblait très las, et changea de ton :

— En attendant, tu dois mourir de faim... Ça creuse, de parler si bien... Il faut te soigner... Allons, viens, je vais te servir, c'est tout de suite prêt...

Elle rentra dans sa cuisine, tandis qu'Henri montait au premier, dans la salle à manger à peine meublée, trop grande et triste. Le couvert était mis sur une nappe en toile cirée grise. Il regarda les deux assiettes qui se faisaient vis-à-vis, et pour attendre alla s'asseoir devant la fenêtre. Il se sentait soulagé d'un grand poids, car ce premier sermon, dont dépendaient en grande partie l'autorité et l'efficacité de son ministère, lui avait causé la plus vive inquiétude. Maintenant, l'épreuve terminée à son avantage, il n'éprouvait point une grande joie : au contraire, une indéfinissable mélancolie se mêlait au sentiment de sa victoire. Sa conscience, facilement inquiète, lui reprochait déjà d'avoir plus songé à l'effet à produire qu'à la cause même qu'il servait : « Le règne de Dieu n'a pas besoin de belles phrases, se disait-il; la vérité doit triompher par sa seule force. » Il s'en voulait d'avoir cédé à des instincts d'artiste que son devoir de serviteur modeste lui enjoignait de réprimer. « Et puis, songeait-il encore, on se fera de moi une idée fausse, on attendra des promesses que je ne

tiendrai pas, on sera déçu dans la suite, à moins que je ne persévère dans cette voie mauvaise où j'ai eu la faiblesse de briller aujourd'hui... »

— Tu n'as pas l'air content, lui dit sa mère, qui apportait le pot-au-feu fumant. Tu es fatigué. Allons! viens, mange, ça te fera du bien.

Il se mit à table, et comme ses yeux erraient dans le vide, avec une vague expression de tristesse, elle s'impatienta :

— Voyons, qu'est-ce que tu as?

— Je n'ai rien, mère, je t'assure...

Et il pencha la tête sur son assiette, en soupirant.

Alors, elle se mit à l'accabler de reproches : dès l'enfance, il était le même, jamais content; tout lui réussissait mieux qu'aux autres, sans qu'il sût se réjouir de rien. Pour lui, on avait fait de grands sacrifices : en était-il seulement reconnaissant? Il avait une sœur en service, un frère qui travaillait la terre, de pauvres gens comme ses père et mère, comme ses grands-parens. Lui, était pasteur, « dans une situation magnifique » : que lui manquait-il donc? Et, revenant à l'idée qui la hantait depuis le matin, elle se mit à lui parler de son futur mariage avec « l'héritière » qu'on serait trop honoré de lui donner :

— J'espère pourtant qu'alors tu ne feras plus tes mines longues, et que tu seras enfin satisfait!

Il la laissait aller, sans impatience, en mangeant son bœuf. Qu'aurait-il pu lui répondre? Qu'aurait-elle compris à sa vague affliction? Seulement, quand elle s'interrompit, il essaya de changer la conversation.

— Décidément, mère, dit-il, nous allons chercher une bonne.

Elle se fâcha davantage; sa voix devint menaçante :

— Est-ce que mon bouilli n'est pas bon?

— Si... mais, je te l'ai déjà dit, je ne veux pas que tu te fatigues à me servir.

— Nous verrons ça... nous verrons!...

Et le repas s'acheva en silence.

Dans l'après-midi, après le catéchisme, la famille Sordes arriva, solennelle; puis M. Quartier, la bouche pleine de félicitations; et jusqu'au soir, ce fut un long défilé de visites.

ÉDOUARD ROD.

(*La deuxième partie au prochain numéro.*)

LES

CASTES DANS L'INDE

III [1]

LES ORIGINES

Depuis qu'il sollicite les chercheurs, le problème de l'origine des castes a été repris souvent et par plusieurs côtés. Bien des systèmes ont été proposés; j'en puis, sans scrupule, écourter la liste. Parmi les tentatives assez récentes pour être complètement informées, il se dessine plusieurs courans; il me suffira d'en préciser les tendances par des exemples. Ce ne sera pas une simple curiosité. Cette vue sommaire nous fournira l'occasion de déblayer le terrain, et, ne fût-ce que par voie d'élimination successive, nous nous rapprocherons des solutions probables.

I

Si les Hindous ont confondu les deux notions et les deux termes de classes et de castes, on a parmi nous suivi leurs erremens avec une docilité fâcheuse. J'entends surtout les indianistes. Représentans de l'école philologique, ils obéissent à une pente presque irrésistible en envisageant de préférence le problème sous cet aspect traditionnel. La théorie brâhmanique est comme leur

(1) Voyez la *Revue* du 1er février et du 1er mars 1894.

atmosphère propre. La chronologie littéraire est leur point de départ invariable.

Fidèles à un principe qui, semble-t-il, s'impose *a priori*, — mais dont j'ai déjà ailleurs dénoncé, dans son application à l'Inde, les périls et la fragilité — la plupart ont admis de fait, comme une certitude évidente, que la suite des monumens littéraires devait correspondre à l'évolution historique et en refléter exactement les phases. Les *Brâhmanas*, qui, dans l'ordre des temps, se lient de plus près aux *Hymnes*, ne pourraient rien contenir qui ne fût le prolongement ou le développement normal des données qui y sont contenues. D'où ce dilemme : ou bien l'existence des castes est attestée dans le *Véda*, ou, au cas contraire, elles se sont nécessairement établies dans la période qui sépare la composition des hymnes, auxquels elles seraient inconnues, de la composition des *brâhmanas* qui en supposent l'existence ; à quoi s'ajoute ce corollaire, toujours tacite, mais toujours agissant, que c'est au moyen des élémens expressément fournis par les Hymnes que s'en devraient justifier les origines. Personne, que je sache, ou presque personne, ne s'est affranchi de ce postulat. On s'est cru tenu à considérer comme le point de départ certain les divisions qui, de l'aveu de tous, se révèlent dans le Véda, castes complètes et avérées suivant les uns, classes sociales suivant les autres ; les premiers, d'autant plus passionnés à retrouver les castes dans les Hymnes, qu'ils sentaient justement combien il est difficile de leur attribuer, suivant le mode ordinaire, une origine trop récente ; les seconds, concluant du silence des Hymnes que l'époque où ils remontent n'en aurait rien su, que le mouvement n'a donc pu se prononcer que plus tard ; les uns et les autres s'accordant pour considérer comme primitif, indissoluble, le lien qui rattache les quatre varnas du système à la naissance même de l'institution des castes.

Sous cette impression, on croit volontiers avoir assez fait quand, de considérations générales étayées d'analogies approximatives, on a déduit une explication plausible. Des prétentions et des intérêts de la classe sacerdotale, grâce à une alliance qui s'est vue ailleurs avec le pouvoir séculier, on fait sortir, par de savans calculs persévéramment poursuivis, cet état de fractionnement, maintenu par des règles sévères, qu'on n'envisage qu'à travers le prisme des livres de lois. De ces constructions, les lignes sont communément un peu molles ; elles peuvent séduire par leur régularité, par l'appel commode qu'elles font à des notions courantes. On n'est pas impunément si clair. Maîtres de analyse qui tire tout le vocabulaire indo-européen de quelques

centaines de racines, certains explorateurs du langage ont bien cru toucher, dans les langues qui ont gardé le plus de transparence étymologique, aux premiers bégaiemens de la parole humaine Ils estimaient que le pas à franchir de là jusqu'à la source était négligeable ou peu s'en faut. Parmi les explications qu'a suscitées la caste, il en est qui font songer à ce facile optimisme. Il a exercé ses ravages jusque sur des esprits qui paraissaient des mieux armés pour s'en défendre.

M. Sherring, par exemple, a consacré de vastes travaux à l'étude directe des castes contemporaines. Quand, un jour, il a songé à coordonner ses vues d'ensemble, à résumer son sentiment sur l'*Histoire naturelle de la caste*, il a posé les termes du problème avec une fermeté qui n'était pas pour démentir les promesses de son titre. Chose curieuse, qu'un système préconçu ait pu stériliser tant d'observations et de science. M. Sherring ne nous a montré dans la caste que le fruit de la politique sournoise de prêtres ambitieux, fabriquant de toutes pièces et modelant à leur profit la constitution du monde hindou. La comparaison des jésuites et de leurs ambitions théocratiques joue en général dans ces exposés un rôle véritablement excessif. Nous la retrouvons jusque chez un des représentans les plus récens de l'école philologique. M. de Schröder ne semble pas d'abord enclin à exagérer l'autorité du système brâhmanique : il sent que la quadruple division en prêtres, guerriers, etc., ne peut correspondre qu'à une distinction de classes. Ce n'en est pas moins d'elles, et par-dessus tout de la constitution particulière aux brâhmanes, qu'il dérive les castes. S'il fallait l'en croire, le régime serait lié à la réaction victorieuse du brâhmanisme contre le bouddhisme expirant. La formation s'en trouverait ainsi rabaissée jusqu'à l'époque où parut l'homme dans lequel se personnifie ce mouvement, d'ailleurs si hypothétique, jusqu'à Çankara, le philosophe orthodoxe du VIIIe siècle.

Ce sont là les systèmes que j'appellerai traditionnalistes. Ils se répètent, se transmettent sans grand effort de renouvellement. Si ingénieux qu'ils puissent être dans quelques-unes de leurs parties, l'analyse n'en serait guère fructueuse. M. Roth a, par exemple, expliqué les premiers progrès de la caste sacerdotale par l'importance qu'aurait prise peu à peu le *pourohita* ou prêtre domestique des chefs. En se répandant dans les plaines de l'Inde, les peuplades âryennes se seraient résolues en fractions nombreuses; elles se seraient émiettées; les familles royales y auraient perdu en force et en autorité, d'où les *kshatriyas :* elles seraient tombées au rang d'une simple noblesse. Leur faiblesse aurait fait l'empire des brâhmanes. Toutes les vues d'un esprit si fin et si

bien informé ont leur prix. Mais celle-ci n'intéresse réellement que l'histoire des classes, non pas la genèse des castes.

Confondre les unes avec les autres, c'est, à mon avis, tout brouiller. J'en ai déjà indiqué plusieurs raisons. La classe et la caste ne se correspondent ni par l'étendue, ni par les caractères, ni par les tendances natives. Chacune, parmi les castes mêmes qui se rattacheraient à une seule classe, est nettement distinguée de ses congénères; elle s'en isole avec une âpreté que ne désarme aucun souci d'une unité supérieure. La classe sert des ambitions politiques; la caste obéit à des scrupules étroits, à des coutumes traditionnelles, tout au plus à certaines influences locales, qui n'ont d'ordinaire aucun rapport avec les intérêts de classe. Avant tout, la caste s'attache à sauvegarder une intégrité dont la préoccupation se montre ombrageuse jusque chez les plus humbles. C'est l'écho lointain de luttes de classes qui, transmis par la légende, retentit dans la tradition. Les deux institutions ont pu, par la réaction des systèmes sur les faits, devenir solidaires; elles n'en sont pas moins essentiellement indépendantes. La répartition hiérarchique de la population en classes est un fait presque universel; le régime des castes est un phénomène unique. Que l'ambition brâhmanique en ait tiré parti pour mieux asseoir sa domination, c'est possible. Ce n'est pas évident. Il a existé des théocraties qui n'avaient pas pour base un régime de castes. Si la théorie a identifié les deux ordres d'idées, c'est un fait secondaire : nous l'avons vu par la critique même de la tradition. Pour comprendre le développement historique, il les faut distinguer soigneusement, sauf à s'enquérir comment les deux courans ont pu finalement se confondre. La spéculation sacerdotale a interposé entre les faits et notre regard un système artificiel. Gardons-nous de prendre pour le spectacle le rideau qui nous le dérobe.

Il peut paraître très simple de dériver, à la façon brâhmanique, un nombre infini de groupes du fractionnement successif de larges catégories primitives. Comment ne pas voir que ce morcellement s'inspire d'intérêts et de penchans directement opposés à l'esprit de classe, qui devrait bien plutôt resserrer sans cesse le faisceau? Soumise à des principes d'unification variables, géographiques, professionnels, sectaires, etc., la caste se montre invariablement insensible aux considérations d'ordre général. L'esprit de classe ne rend compte d'aucune des particularités, d'aucun des scrupules qui font l'originalité de la caste, qui, même entre des groupes qui relèveraient en somme d'une classe commune, dressent tant et de si hautes barrières.

Ces systèmes posent donc mal la question; ils partent d'un

principe arbitraire qu'ils ne démontrent pas, qui, à l'application, révèle une évidente insuffisance. Ce n'est pas tout. Leur respect excessif pour les prétendus témoignages de la littérature les force à ramener les commencemens du régime jusqu'à une époque trop basse où tout indique que la vie de l'Inde était déjà fortement établie dans son assiette définitive. Nouvelle invraisemblance! Une institution si universelle dans la société hindoue, douée d'une vitalité souple jusqu'à paraître indestructible, ne peut pas manquer d'être liée aux racines mêmes du développement national. Surgissant tardivement, au moins eût-elle, à prendre tant d'empire, laissé de ses commencemens des traces plus précises.

Un trait est commun à tous les systèmes de cette catégorie : ils perdent trop de vue les faits actuels; ils se privent des rapprochemens et des idées qu'évoque la vie des populations imparfaitement ou récemment assimilées à l'hindouisme dominant. Cette préoccupation tient au contraire une place d'honneur dans des travaux qui obéissent à d'autres directions, qui procèdent soit des doctrines sociologiques, soit de l'anthropologie.

II

M. Nesfield est dominé par des vues d'ethnographie générale; sa foi aux classemens positivistes est d'une raideur qui surprend en un temps si revenu de tout dogmatisme. Au moins est-il dans ses conclusions d'une netteté parfaite; si on hésite à le suivre, on sait où il va. La communauté de profession est, à ses yeux, le fondement de la caste ; c'est le foyer autour duquel elle s'est formée. Il n'admet aucune autre origine; il exclut délibérément toute influence de race, de religion. C'est pour lui illusion pure que de distinguer dans l'Inde des courans de population divers, âryens et aborigènes. Le flot de l'invasion s'est abîmé de bonne heure dans la masse; l'unité s'est faite très tôt; plus de mille ans avant l'ère chrétienne, elle était déjà acquise. Seule, la constitution des castes a pu, grâce à la spécialité professionnelle, y jeter un dissolvant. Les castes se seraient d'ailleurs développées suivant un ordre absolu; c'est l'ordre que suit la marche du progrès humain dans la vie, dans l'agriculture, dans les industries; le rang social assigné à chacune serait précisément celui qu'occupe, dans cette série, le métier particulier auquel elle s'adonne. C'est ainsi que, parmi les castes d'artisans, il discerne deux grandes divisions : la première correspond aux métiers antérieurs à la métallurgie, c'est la plus basse; la seconde, plus relevée, représente les industries métallurgiques ou est contemporaine de leur floraison. Il a

dépensé une ingéniosité singulière à établir sur des bases analogues, — dans l'intérieur du groupe auquel elle appartient, — la préséance de chaque caste, telle qu'elle est, suivant lui, fixée par l'usage hindou. Les groupes se superposent ainsi, suivant qu'ils ont surtout rapport à la chasse, à la pêche, à l'état pastoral, à la propriété terrienne, aux métiers manuels, au commerce, aux emplois serviles, aux fonctions sacerdotales. Pour me servir de ses propres expressions : « chaque caste ou groupe de castes représente l'une ou l'autre de ces étapes progressives de la culture qui ont marqué le développement industriel de l'humanité, non seulement dans l'Inde, mais dans tous les pays du monde. Le rang que chaque caste occupe, en haut ou en bas de l'échelle, dépend de l'industrie que chacune représente, suivant qu'elle appartient à une période de culture avancée ou primitive. De la sorte, l'histoire naturelle des industries humaines donne la clef de la hiérarchie aussi bien que de la formation des castes hindoues. » Partant de là, M. Nesfield nous montre les différentes professions émergeant de la tribu pour se constituer en unités partielles, et s'élever dans l'échelle sociale conformément aux métiers dont elles vivent. Issue de la tribu dont elle recompose les fragmens d'après un principe nouveau, la caste a gardé de ses origines des souvenirs persistans. C'est au type ancien de la tribu qu'elle a emprunté les règles étroites du mariage et l'interdiction sévère de tout rapprochement avec les groupes similaires. La caste sortirait donc de l'évolution régulière de la vie sociale prise à son niveau le plus bas, et suivie dans sa lente progression. Comment il peut concilier cette thèse avec la date relativement tardive à laquelle il rapporte d'ailleurs la constitution des castes, c'est ce que je ne prétends pas démêler. Quelle apparence que, mille ans avant notre ère, les Hindous fussent encore des barbares, dénués des élémens les plus humbles de la civilisation ?

Encore moins puis-je pénétrer comment, de ce point de vue, M. Nesfield arrive dans cette genèse à réserver aux brâhmanes une part si décisive. Il affirme en effet que « le brâhmane fut la première caste dans l'ordre du temps : toutes les autres furent formées sur ce modèle, s'étendant graduellement du roi ou guerrier, jusqu'aux tribus adonnées à la chasse et à la pêche, dont la condition n'est guère supérieure à celle des sauvages. » C'est des brâhmanes que, par la contagion de l'exemple, par la nécessité de se défendre, s'inspire l'exclusivisme de toutes les castes. Le brâhmane est le fondateur du système. C'est le brâhmane qui a inventé, à son profit, la règle qui seule achève de les constituer, la règle qui interdit d'épouser une femme d'autre caste. Contradiction sin-

gulière avec la suite, quand il dérive des usages traditionnels de la tribu la réglementation du mariage.

Ce n'est pas qu'il soit dupe du dogmatisme des livres religieux. A ses yeux « les quatre castes n'ont jamais eu dans l'Inde d'autre existence qu'aujourd'hui, comme une tradition qui fait autorité. » Empruntée au passé indo-iranien, elle n'a guère d'autre mérite que de rattacher la variété des castes aux différences de fonction. Les Vaïçyas et les Çoûdras, en particulier, n'ont jamais été qu'une sorte de rubrique destinée à envelopper une foule d'élémens hétérogènes. Mais, évidemment, et sans se soustraire à la séduction qu'exerçaient sur son esprit les constructions positivistes, M. Nesfield a bien senti que, faute d'un correctif, sa théorie prouvait trop. Sans doute aussi a-t-il, malgré sa naturelle indépendance, subi le prestige de la tradition. Quoi qu'il en soit, la concession qu'il lui fait, loin d'être inhérente à son système, en trouble toute l'ordonnance. L'originalité en est ailleurs. Si d'autres avaient, avant lui, assigné, dans la genèse des castes, une part d'action à la spécialité professionnelle, personne n'y avait ramené aussi délibérément toute l'évolution. Plus que personne aussi, il en a rattaché les détails caractéristiques aux souvenirs de la tribu. En prenant pied sur le terrain nouveau de l'ethnographie, il a étendu les perspectives et préparé à l'interprétation un fondement plus large.

Plusieurs des vues qu'il a semées en passant pourraient disparaître sans laisser de lacune sensible. La fusion des élémens divers de population fut, suivant lui, très anciennement achevée. la parfaite unité de l'ensemble assurée dès une haute époque; Si chaleureuse qu'elle soit, sa conviction appellerait bien des objections et des réserves, mais elle n'est point indissolublement solidaire de ses vues sur l'origine professionnelle de la caste. On en peut dire autant des déductions étymologiques, des données légendaires dans lesquelles il prétend saisir, dès son début, l'histoire de bien des castes, au moment précis où elles se détachent par essaims successifs des tribus originaires. L'information ici est plus variée, la combinaison plus brillante que la méthode n'est rigoureuse.

M. Nesfield a peut-être trop étudié la caste par son aspect extérieur et actuel. Il a commencé par l'expérience quotidienne; c'est un avantage, c'est aussi un péril. Sa théorie s'est si bien emparée de son esprit, qu'il a été naturellement entraîné à nous la présenter dans une exposition déductive, plutôt qu'il n'en a suivi la démonstration pied à pied. Convertira-t-il beaucoup de chercheurs à une thèse qui dérive un phénomène historique si parti-

culier de constructions spéculatives si générales? En mettant au premier rang, d'une part la profession, d'autre part l'organisation de la tribu, il a du moins fidèlement résumé une impression qui se manifeste chez la plupart des observateurs de la vie contemporaine. Tous sont frappés de cet enchevêtrement de groupes ethniques plus ou moins étendus dont j'ai cherché à donner quelque idée et dont il importe de ne perdre de vue ni la complication ni la mobilité. Ils les voient, en des dégradations infinies, se rapprocher plus ou moins du type de la caste, s'en rapprocher d'autant plus que la communauté de profession s'y est plus complètement substituée au lien d'origine; et, naturellement, cette double remarque colore leurs conclusions théoriques.

Moins complète — moins poussée, si j'ose ainsi dire, que celle de M. Nesfield — c'est sur les mêmes données que repose la thèse de M. D. Ibbetson. D'esprit moins systématique, plus frappé de nuances assez changeantes pour décourager les généralisations, il s'enveloppe de réserves. Il se résume cependant, et voici, textuellement, les étapes qu'il discerne dans l'histoire de la caste : 1° l'organisation de la tribu, commune à toutes les sociétés primitives; 2° les guildes fondées sur l'hérédité de l'occupation; 3° l'exaltation particulière à l'Inde de la fonction sacerdotale; 4° l'exaltation du sang lévitique par l'importance attribuée à l'hérédité; 5° l'affermissement du principe par l'élaboration d'une série de lois tout artificielles, tirées des croyances hindoues, qui réglementent le mariage et fixent les limites dans lesquelles il peut être contracté, déclarent certaines professions et certains alimens impurs, et déterminent les conditions et les degrés des rapports permis entre les castes.

On voit quelle place tiennent ici encore la profession et la constitution de la tribu. Seulement, cette fois, le rôle des brâhmanes est renversé. Jaloux de consolider un pouvoir qui s'était fondé d'abord sur leur science religieuse, mais pour lequel cette base devenait trop fragile, ils trouvèrent, suivant M. Ibbetson, dans la division du peuple en tribus, dans la théorie de l'hérédité des occupations qui en était issue, une indication précieuse; ils en firent leur profit. Ils en tirèrent ce réseau de restrictions et d'incapacités qui enlacent un Hindou de haute caste depuis sa naissance. Les brâhmanes sont présentés ainsi comme tributaires de l'organisation spontanée du pays. Ce système peut paraître plus logique que celui de M. Nesfield, mais, plus encore, peut-être, il procède d'une conjecture toute gratuite que n'étaie aucun commencement de preuve. Et que dire de cette conception des règles les plus essentielles, les plus caractéristiques de la caste? Ces règles si strictes,

qui exercent sur les consciences un empire si absolu, ne seraient qu'une invention artificielle, tardive, calculée dans une vue de parti?

C'est par sa base même que pèche l'édifice, par l'importance démesurée que, d'accord en cela avec M. Nesfield, M. Ibbetson prête à la communauté de profession. Si la caste avait réellement là son lien primitif, elle aurait montré moins de tendance à se morceler, à se disloquer; l'agent qui l'aurait unifiée d'abord en aurait maintenu la cohésion.

L'expérience montre au contraire comment les préjugés de caste retiennent à distance des gens que devrait rapprocher la même occupation exercée dans les mêmes lieux. On a vu quelle variété de professions peut séparer des membres de la même caste, et non pas seulement dans les classes inférieures, mais jusque dans les plus qualifiées. Nulle part l'abandon de la profession dominante n'est par lui-même une cause suffisante d'exclusion. Les occupations sont graduées suivant une échelle de respectabilité; mais c'est par des notions de pureté religieuse que les degrés en sont fixés. A toute caste tous les métiers sont ouverts qui n'entraînent pas de pollution, ou du moins une aggravation d'impureté. M. Nesfield constate lui-même que l'on rencontre des brâhmanes exerçant tous les métiers, « excepté ceux qui impliquent une souillure cérémonielle et par conséquent la perte de la caste ». Si les castes les plus méprisées se dédoublent en sections nouvelles qui dédaignent la souche primitive, ce n'est pas que ces sections adoptent une profession différente, c'est simplement qu'elles renoncent à tels détails de leurs occupations héréditaires qui, d'après les préjugés régnans, emportent une souillure. Certains groupes de balayeurs sont dans ce cas.

Il est vrai que beaucoup de castes rendent une manière de culte aux instrumens propres à leur métier. Le pêcheur sacrifie une chèvre à son bateau neuf; le berger enduit d'ocre la queue et les cornes de ses bêtes; le laboureur répand une offrande mêlée de sucre, de beurre fondu et de riz sur sa charrue, à l'endroit où elle soulève la première motte; l'artisan consacre ses outils; le guerrier rend hommage à ses armes, le scribe à sa plume et à son écritoire. Pour curieux qu'ils soient, que prouvent de pareils usages? Adonnés à des occupations variées, des gens de même caste peuvent rendre cette sorte d'hommage aux symboles les plus divers.

Beaucoup de castes empruntent leur nom à leur occupation dominante; mais il ne s'agit là que d'une dénomination générique; l'extension n'en correspond pas du tout forcément à celle de

la caste. *Banya*, marchand, est, comme *brâhmane* ou *kshatriya*, un terme où l'on ne peut que très improprement voir un nom de caste. Dans une même province il englobera nombre de sections qui, n'ayant le droit ni de s'unir entre elles ni de manger ensemble, forment les vraies castes. Les castes agricoles se comptent par dizaines dans un même district, et les *kâyasthas* ou scribes du Bengale, malgré un nom professionnel commun, sont divisés réellement en autant de castes distinguées par des noms géographiques ou patronymiques, qu'il existe parmi eux de groupes endogames à usages particuliers et à juridiction spéciale. Ainsi partout. Il se peut que, dans certains cas, un titre professionnel local embrasse un groupe réuni tout entier en une caste unique. Ce sera l'exception. Le lien de métier est extrêmement fragile; sous l'action du moindre accident, l'unité se disloque. Là n'est pas le pivot de la caste.

Sortie de la spécialité des occupations, elle ne serait qu'une guilde comme les guildes du moyen âge ou celles du monde romain. Qui pourrait confondre les deux institutions? L'une, limitée aux seuls artisans, enfermée dans des cadres réguliers, circonscrite dans son action aux fonctions économiques dont les nécessités ou l'intérêt l'ont créée; l'autre, pénétrant tout l'état social, réglant les devoirs de tous, foisonnant, agissant partout et à tous les niveaux, gouvernant la vie privée jusque dans ses rouages les plus intimes? Que les castes et les anciennes guildes se touchent par certains côtés, rien de plus simple : les unes et les autres sont des corporations. Personne ne nie que la communauté de profession ait contribué à rapprocher ou à limiter certaines castes d'ouvriers ou d'artisans. On voit parfois des individus attirés dans l'orbite d'une caste nouvelle, des sectionnemens nouveaux évoluer, sous l'empire de la profession. Combien d'autres facteurs ont exercé parallèlement une action analogue!

Il existe en certains pays slaves, en Russie et ailleurs — ou du moins il existait encore à une date toute récente — des communautés de village exclusivement vouées à une profession unique, villages de cordonniers et villages de forgerons ou de corroyeurs, communautés de menuisiers et de potiers, voire d'oiseleurs et de mendians. Or, ces villages ne sont pas des assemblages d'artisans qui se sont fondus en une communauté, mais des communautés qui exercent une même industrie. Ce n'est pas la profession qui aboutit au groupement, c'est le groupement qui aboutit à la communauté de profession, qui l'a suggérée. Pourquoi n'en serait-il pas de même dans l'Inde?

Faire sa place à la communauté de métier parmi les mobiles

qui ont agi sur la destinée de la caste, et en faire la source suffisante du régime, sont deux. Autant la première proposition est d'abord vraisemblable, autant la seconde est inadmissible. Un Hindou — un juge qui a de la situation le sentiment vivant et la pratique familière (Gourou Proshad Sen) — cherchant à résumer les traits permanens de la caste, a pu négliger complètement la profession. Où chercher l'essentiel de la caste, sinon dans les règles dont le maintien absolu en assure la perpétuité, dont la violation même légère entraîne pour l'individu la déchéance, pour un groupe la dissolution? Ces règles n'ont avec la profession aucun lien, ou seulement un lien indirect par l'intermédiaire des scrupules de pureté. L'âme de la caste est ailleurs.

III

C'est dans la race, dans les oppositions qui en dérivent, que la cherche M. Risley; il est par là en contradiction directe avec M. Nesfield. A l'en croire, la hiérarchie actuelle serait la consécration sociale de l'échelle ethnographique, depuis les âryens demeurés purs dans les castes les plus hautes jusqu'aux aborigènes les plus humbles parqués dans les basses castes. La race est, cette fois, substituée à la profession comme principe générateur. « L' index nasal » est la formule des proportions du nez; c'est, paraît-il, le critérium le plus certain de la race. M. Risley aboutit à cette affirmation singulière, au moins d'aspect : « C'est à peine une exagération d'établir comme une loi de l'organisation des castes dans l'Inde orientale, que le rang social d'un homme varie en raison inverse de la largeur de son nez. » Qui ne resterait un peu sceptique? Je ne me pique pas de discuter les mensurations et les classifications de M. Risley. Il faut avouer du moins que, jusqu'à présent, les théories qui ont prétendu résumer la situation ethnographique dans l'Inde se sont enlizées dans des contradictions et des difficultés inextricables. Il y a de quoi mettre les ignorans en défiance. Une concordance si parfaite, étant donnés les mélanges profonds et très accidentels de tant d'élémens, — et M. Risley les reconnaît lui-même, — tiendrait véritablement du prodige. M. Nesfield n'est pas moins décisif sur la concordance rigoureuse qu'il découvre entre le rang social et la série supposée de l'évolution industrielle. Par quel miracle les deux principes, issus de sources absolument différentes, s'ajusteraient-ils si parfaitement? Je les laisse aux prises. Je le puis d'autant mieux que ni l'un ni l'autre, dans la théorie de leurs habiles avocats, n'engage

véritablement le problème fondamental ; ils touchent moins l'origine des castes que la règle de leur hiérarchie.

S'autorisant de l'emploi ancien du mot *varna* et de la signification qui lui est habituellement attribuée dans la langue classique plus moderne, M. Risley voit dans l'opposition native entre la race conquérante et la race conquise, la blanche et la noire, le germe d'une distinction de castes. Les lois endogamiques sont le fondement du régime. En présence d'une population méprisée, les âryens auraient élevé ce rempart pour protéger la pureté d'un sang dont ils tiraient gloire. La caste est, pour M. Nesfield, affaire de profession ; elle est pour M. Risley affaire de mariage. C'est l'analogie, c'est l'imitation de ce groupement primitif qui, se répandant de proche en proche, avec l'autorité que lui prêtait la sanction des classes dirigeantes, aurait multiplié à l'infini les ramifications, dérivées tour à tour et suivant les cas de causes ou d'occasions diverses : communauté de langue, voisinage ou identité de profession, croyances ou convenances sociales. Il en arrive par un détour à se rallier d'assez près au système orthodoxe des brâhmanes : la prédominance peu à peu conquise par le sacerdoce serait la source principale de toute l'évolution. En dépit d'une simplification outrée, la théorie des castes mêlées reste pour lui un témoignage précieux de ce croisement incessant des populations dont le mélange en proportions variables est la cause capitale qui a multiplié les sectionnemens.

Si, dans sa rigueur, la règle endogamique de la caste appartient proprement à l'Inde, les règles exogamiques, dont nous avons constaté l'action parallèle, sont bien plus générales. A des degrés inégaux et sous des formes mobiles, l'exogamie est une loi universelle. Sous des noms changeans, les groupes exogames se retrouvent au sommet et à la base de la société hindoue : *gotras* éponymes chez les brâhmanes, clans unis par le totem chez les populations aborigènes, se rencontrent, se fortifient et parfois se fondent les uns dans les autres ; les classes inférieures sont toujours jalouses d'assimiler leur vieille organisation à cette législation brâhmanique dont l'adoption leur devient un titre de noblesse. A ce point, nous retrouvons chez M. Risley comme chez M. Nesfield un sentiment très vif de l'action qu'ont exercée sur la condition définitive des castes les traditions et les coutumes des tribus autochthones. Mais, s'ils s'accordent à tirer nombre de castes du démembrement successif de peuplades autonomes, la part que chacun d'eux fait aux institutions de la tribu, plus exactement de la tribu aborigène, est singulièrement inégale : M. Nesfield y dénonce la source originale de plusieurs des lois qui régis-

sent la caste, la règle endogamique par exemple; M. Risley n'y cherche guère que des analogies curieuses avec les coutumes qu'a apportées de son côté l'élément âryen, telles que les restrictions exogamiques; mais des faits si universels cessent d'être significatifs.

Les théories trop timides qui n'osent s'émanciper de la tradition hindoue restent impuissantes; il ne faut pas moins se garder des théories trop vagues, trop compréhensives. Si la communauté d'occupation suffisait à fonder le régime des castes, il devrait régner dans bien d'autres pays que l'Inde. L'objection saute aux yeux. Elle ne condamne pas moins le système qui se contente, sans enchaînement historique, sans détermination précise, de signaler les lois de la caste comme une survivance de l'antique organisation de la tribu ou du clan.

Se réfère-t-on aux traits généraux d'une organisation si naturelle aux périodes archaïques de la sociabilité humaine qu'elle se retrouve chez les races les plus diverses? On reste dans le vague; on ne démontre rien. Si l'on songe uniquement ou même principalement à l'organisation des tribus aborigènes de l'Inde, si l'on admet qu'elle ait réagi avec une force si décisive sur la constitution générale du monde hindou, qu'une classe ambitieuse de prêtres s'en soit emparée, en ait fait une arme de combat, on retourne le courant probable de l'histoire, on prête à des mobiles trop minces une puissance disproportionnée. Tout indique que, dans la marche de la civilisation indienne, l'action déterminante appartient aux élémens âryens; les élémens aborigènes n'ont exercé qu'une action modificatrice, partielle et secondaire.

Est-ce à dire que ce rapprochement de la caste et de la tribu soit stérile? J'y vois au contraire une notion neuve, capitale, mais à condition que l'on serre les faits d'un peu près, que l'éblouissement des généralités commodes ne fasse pas perdre de vue l'enchaînement nécessaire des réalités historiques. C'est ce qui me dispense d'entrer dans le détail des spéculations que les recherches récentes sur l'organisation juridique primitive ont occasionnellement consacrées à la caste. Celles mêmes qui se sont sagement confinées dans le domaine âryen, étant trop sommaires, ne sont guère entrées dans le vif de l'évolution. Nous en ferons à l'occasion notre profit. Mais nous avons touché du doigt le danger des thèses trop abstraites. La caste n'existe que dans l'Inde. C'est donc qu'il en faut chercher la clef dans la situation spéciale de l'Inde. Sans fermer les yeux à d'autres clartés, c'est aux faits eux-mêmes qu'il faut demander des lumières, à l'analyse des élémens caractéristiques du régime, tels que l'observation nous les livre dans le présent et nous aide à les reconstituer dans le passé.

IV

La caste est le cadre de toute l'organisation brâhmanique. C'est pour venir au brâhmanisme que les populations aborigènes se constituent en castes, acceptent les règles strictes de la caste. Le fait n'est sûrement pas nouveau. Or, le brâhmanisme a pu se charger d'élémens étrangers, il a pu, au cours de l'histoire, subir des influences extérieures; il reste en somme dans l'Inde le représentant de la tradition âryenne. Sans exclure en aucune façon l'éventualité d'actions secondaires, nous sommes autorisés à chercher d'abord des sources âryennes à une institution qui nous apparaît si étroitement fondue avec la doctrine et la vie brâhmaniques.

L'histoire des vieilles sociétés âryennes repose sur l'évolution, variable suivant les lieux, de l'antique constitution familiale, telle que la comparaison des traits épars dans les diverses branches de la race permet d'en deviner la physionomie. Par la notion de parenté qui la pénètre, par la juridiction qui y règle assez tyranniquement la vie privée, mariage, nourriture, usages cérémoniels, par la pratique habituelle de certains cultes particuliers, par son organisation corporative, la caste rappelle en effet le groupe familial tel qu'on l'entrevoit à ses degrés divers, dans la famille, la *gens*, la tribu. Ses traits originaux ne sont pas moins accusés. Il n'en est guère pourtant dont, en y regardant de près, on n'aperçoive le germe dans ce passé, encore que les élémens communs ne se soient pas ailleurs développés dans la même ligne ni également étendus. C'est au fond le même phénomène dont l'Inde nous donne bien d'autres exemples. En presque toutes les matières qui provoquent la comparaison avec les rameaux congénères de la souche âryenne, nous nous y heurtons tout ensemble à des coïncidences minutieuses et à des divergences profondes. La parenté perce jusque dans des élémens qui, évidemment, ont été coulés ici en un moule nouveau.

Des règles qui contrôlent le mariage dans la caste, les lois exogamiques qui excluent toute union entre gens relevant d'une même section, gotras ou clans de diverses sortes, se signalent par leur rigueur. Elles ont, dans toutes les sociétés primitives, exercé un large empire. Il s'atténua promptement dans les milieux où fleurit une constitution politique plus savante. Le principe en fut certainement familier à la race âryenne comme à d'autres. Au témoignage de Plutarque, les Romains, dans la période ancienne, n'épousaient jamais de femmes de leur sang. Parmi les matrones

qui nous sont connues, on a remarqué que, en effet, aucune ne porte le même nom gentilice que son mari. Le gotra est proprement brâhmanique, son rôle est certainement ancien; la règle exogamique plonge, à n'en pas douter, dans le passé le plus reculé des immigrans. Elle est si bien primitive, sous cette forme du gotra, qu'elle est antérieure à la caste; elle en déborde le cadre; les mêmes gotras traversent une foule de castes diverses; le régime de la caste s'y est donc surajouté. Les deux institutions se sont fondues tant bien que mal, elles ne sont pas nécessairement liées. C'est exactement ce qui se passa à Athènes quand l'établissement des « dèmes » assigna à des districts différens des familles qui appartenaient à une *gens*, à un γένος unique.

C'est la loi endogamique qui nous frappe le plus, la loi qui n'autorise d'union qu'entre fiancés de même caste. Elle n'est guère moins répandue que la loi exogamique dans les phases primitives des sociétés humaines. Elle n'a pas seulement, chez les peuples âryens, laissé des traces fort apparentes; elle s'y lie à tout un ordre de faits et de sentimens qui en révèle l'origine. A Athènes, il fallait, au temps de Démosthène, pour faire partie d'une phratrie, être né d'un mariage légitime dans une des familles qui la composaient. En Grèce, à Rome, en Germanie, les lois ou les mœurs n'accordent la sanction du mariage légal qu'à l'union conclue avec une femme de rang égal, citoyenne libre. Tout le monde a présente à l'esprit la lutte séculaire que les plébéiens durent soutenir à Rome pour conquérir le *jus connubii*, le droit de se marier avec les patriciennes. On la prend couramment comme un conflit politique entre classes rivales. Elle couvre tout autre chose. Ce n'est pas seulement par orgueil nobiliaire, c'est au nom du droit sacré que les *gentes* patriciennes, de race pure, restées fidèles à l'intégrité de la religion antique, repoussaient l'alliance des plébéiens impurs, mêlés d'origine, destitués de rites de famille. Les patriciens obéissaient au même scrupule qui, dans un cadre nouveau, inspire aujourd'hui la loi endogamique de la caste. Mais, sous le régime de la caste, il va dans l'Inde s'aggravant, rétrécissant les avenues; la lutte des classes à Rome, sous un régime politique, abaisse les barrières; bientôt elle étend le cercle, sans plus de distinction, à la catégorie entière des citoyens. A ce point, et jusque dans des conditions si opposées, l'analogie se poursuit en prolongemens curieux. Le *connubium* déborde la cité; il est accordé successivement à plusieurs populations amies. N'est-ce pas, toutes proportions gardées, la contre-partie de ce qui se passe dans l'Inde, quand des sections de caste acceptent ou refusent le mariage avec d'autres sections? quand ce cercle

varie, suivant les lieux et les circonstances, avec une facilité qui semble ruiner la rigueur du précepte général? Parallélisme tardif qui, dans deux courans si divergens d'ailleurs, la caste hindoue et la cité romaine, semble attester encore la parenté des origines.

Même dans la théorie, un homme de caste supérieure peut épouser des femmes de caste plus basse. Il n'en était pas autrement à Rome ou à Athènes. Le devoir d'épouser une femme de rang égal n'y excluait pas des unions avec des femmes de souche inférieure, étrangères ou affranchies. Tout semblable est dans la famille hindoue le cas de la femme çoûdrâ. Exclue par la théorie, elle ne l'est point dans la pratique, mais elle ne peut donner le jour à des enfans qui soient les égaux de leur père. Nous savons pourquoi. De part et d'autre se dresse entre les époux un obstacle irréductible, l'inégalité religieuse. Suivant Manou, les dieux ne mangent pas l'offrande préparée par une çoûdrâ. A Rome, il suffit de la présence d'un étranger au sacrifice de la *gens* pour offenser les dieux. La çoûdrâ est une étrangère; elle n'appartient pas à la race qui, par l'investiture du cordon sacré, naît à la plénitude de la vie religieuse. Et, s'il est loisible aux hautes castes, à côté de la femme légitime, et de plein droit, d'épouser une çoûdrâ, encore l'union doit-elle être célébrée sans les prières consacrées. Dans la conception âryenne du mariage, les époux forment le couple sacrificateur attaché à l'autel familial du foyer. C'est sur cette conception commune que repose en dernière analyse l'endogamie de la caste hindoue, comme les limitations imposées à la famille classique.

Il est interdit de manger avec des gens d'autre caste, d'user d'alimens préparés par des gens de caste inférieure. C'est une des bizarreries qui nous surprennent. Le secret n'en est pas impénétrable. Il faut songer au rôle religieux que, de tout temps, les âryens assignent au repas. Produit du foyer sacré, il est le signe extérieur de la communauté de la famille, de sa continuité dans le passé et dans le présent; de là les libations, dans l'Inde les offrandes journalières aux ancêtres. Là même où, par l'usure inévitable des institutions, le sens primitif a pu s'atténuer, il reste bien vivant dans le repas funèbre, le *perideipnon* des Grecs, le *silicernium* des Romains, qui, à l'occasion de la mort des parens, manifeste l'unité indissoluble de la lignée.

Que le repas ait gardé pour les Hindous une portée religieuse, les preuves en abondent. Le brâhmane ne mange pas en même temps ni dans le même vase, non pas seulement qu'un étranger ou un inférieur, mais que sa propre femme, que ses fils non encore initiés. Il s'agit si bien ici de scrupules religieux qu'il est

défendu de partager la nourriture, fût-ce d'un brâhmane, si, par une cause quelconque, encore qu'accidentelle, indépendante de sa volonté, il est sous le coup d'une souillure. Un çoûdra même ne peut, sans contamination, manger le repas d'un dvija souillé.

L'impureté se communique; elle exclut donc de la fonction religieuse du repas. Et voilà pourquoi c'est en s'asseyant à un banquet commun avec ses compagnons de caste, que le pécheur qui a été temporairement exclu consacre sa réhabilitation. C'est en vertu du même principe que, dans le mariage solennel des Romains, les époux se partagent un gâteau en présence du feu sacré; la cérémonie est essentielle : elle constate l'adoption de la femme dans la religion familiale du mari. Qu'on ne cherche pas là une bizarrerie isolée; on a pu dire que, dans le culte qui unissait la curie ou la phratrie, l'acte religieux caractéristique était le repas fait en commun. Les repas romains des Caristies, qui réunissaient la parenté, excluaient non seulement tout étranger, mais tout parent que sa conduite paraissait rendre indigne. Les Perses avaient gardé des usages pareils. Les repas quotidiens des prytanes étaient restés chez les Grecs un des rites officiels de la religion de la cité. Mais le menu n'en était pas indifférent ni arbitraire. La nature des mets et l'espèce de vin qui y devaient être servis étaient définies par des règles qui variaient avec les lieux. En excluant tels ou tels alimens, l'Inde a pu généraliser l'application du principe; elle ne l'a pas inventé. Lui aussi, il a dans le passé commun ses analogies et son germe.

Chose remarquable, les Hindous qui ont, sous d'autres aspects, conservé plus fidèlement que personne la signification du repas commun, qui l'ont, semble-t-il, étendue, se sont, plus que d'autres, éloignés du type primitif dans la forme liturgique du banquet funèbre ou *çrâddha.* D'après la théorie, au lieu de réunir les parens, il est offert à des brâhmanes. Mais ils sont donnés comme représentant les ancêtres et reçoivent la nourriture en leur nom. Encore, celui qui offre le sacrifice doit-il, symboliquement au moins, à la façon des ancêtres eux-mêmes, s'associer à eux. C'est bien, en dépit des notions nouvelles qu'y a pu introduire le rituel développé, la prolongation idéale du repas de famille. Les brâhmanes invités doivent être choisis avec un soin qui rappelle la loi de pureté imposée aux convives primitifs. Si des brâhmanes sont substitués aux parens, la nouveauté s'explique assez par l'envahissement de la puissance sacerdotale. Les commentateurs ne font-ils pas de même acquitter au profit des brâhmanes la composition du meurtre? Elle était pourtant bien cer-

tainement, dans le passé âryen, payée à la famille du mort L'insistance que mettent les livres de lois à réserver les *çrâddhas* aux brâhmanes, trahit la tendance à laquelle ils obéissent. Une place reste toujours éventuellement réservée aux parens. Il est visible, il ressort des restrictions mêmes, que, dans la pratique courante, les *çrâddhas* étaient l'occasion de vrais repas communs. Les Hindous en distinguent diverses sortes qui ne sont nullement liées aux funérailles. Tel « çrâddha purificatoire » (*goshthî çrâddha*) semble bien être le reflet ritualiste de ce repas de caste qui célèbre la réintégration d'un membre coupable. En l'incorporant dans la série, on se souvenait qu'une parenté étroite rattachait ce cérémonial à l'antique repas de famille.

C'est de la sainteté du feu domestique qu'il dérive sa signification. Dans l'antiquité romaine, l'exclusion de la communauté religieuse et civile s'exprime par « l' interdiction du feu », mais aussi et en même temps par « l' interdiction de l'eau ». Il semble de même, dans l'Inde, que l'association d'un feu étranger et d'une eau polluée rende particulièrement impur l'aliment offert ou préparé par une main indigne. J'ai conté que des castes supérieures acceptent du grain rôti par certaines castes inférieures, mais à la condition qu'il ne contienne aucun mélange d'eau; que des Hindous, qui recevraient du lait pur de certains musulmans, le rejetteraient avec indignation s'ils le croyaient additionné d'eau. Dans les rites qui accompagnent l'exclusion de la caste, on remplit d'eau le vase du coupable, et un esclave le renverse en prononçant la formule : « Je prive d'eau un tel. » On voit que ces notions ont, dans la vie âryenne, de lointaines attaches et de curieuses analogies. On s'explique du même coup comment certains textes, qui remontent à la période ancienne de la littérature sacerdotale, mettent au même rang l'admission à la communauté de l'eau et au *connubium*.

Le sens du repas commun et des interdictions corrélatives est si fortement marqué dans les mœurs qu'il frappe l'observateur contemporain dégagé de tout préjugé archéologique : « La communauté de nourriture, dit M. Ibbetson, est employée comme le signe extérieur, la manifestation solennelle de la communauté de sang. » Les parens se rapprochent autour de la même table. C'est le même principe, appliqué inversement, qui interdit la participation au même repas, et plus généralement tout contact, entre gens qui n'ont point part aux mêmes rites de famille. Cette tradition a laissé des traces, ailleurs encore que dans l'Inde. Le *jus osculi*, le contact par l'accolade, constate la parenté. Le germe est ancien ici encore. L'impureté même du cadavre s'explique sans doute en partie par cette considération que la mort exclut

forcément le défunt des rites. Elle le met donc en dehors de la famille; son contact, sa présence, souillent les proches à la façon d'un *outcast*. Souvenons-nous que l'exclusion de la caste est, par le cérémonial même, assimilée à la mort; pour les deux cas, on célèbre les funérailles. L'impureté qui atteint les parens dans les jours de deuil est une conception commune à toute l'antiquité âryenne. L'impureté se transmet par le rapprochement. L'impureté de l'homme s'étend à la femme et au serviteur. Il faut donc éviter avec soin tout attouchement qui souille, tout rapport avec des gens, qui, s'ils ne tombent pas sous le coup d'une souillure accidentelle, sont impurs par le fait même qu'ils n'appartiennent pas à la communauté du même feu et de la même eau. Le développement de cette loi dans la caste est parfaitement logique.

Le tribunal même de la caste, avec sa juridiction limitée, ne manque pas d'antécédens. La famille antique a un conseil qui, à Rome, en Grèce, en Germanie, entoure et assiste le père dans les occasions graves, notamment quand il s'agit de juger un fils coupable. L'exclusion de la famille fait pendant à l'exclusion de la caste. Des deux parts elle équivaut à une excommunication qui, sous sa forme la plus redoutable, s'exprime en latin par la qualification de *sacer*. Elle crée chez les Romains une situation religieuse et civile fort analogue à celle de l'outcast, du *patita* hindou. La *gens* latine reconnaît un chef qui juge les litiges entre ses appartenans. A l'instar de la caste, les *gentes* prennent des décisions qui sont respectées par la cité; comme les castes, elles obéissent à des usages particuliers qui obligent leurs membres. En revanche, certaines familles védiques se distinguent par telles cérémonies, par une prédilection pour certaines divinités, où semble survivre le particularisme religieux qui réservait à la famille classique, à la *gens*, des cultes spéciaux et des rites exclusifs.

Bien que, en plusieurs cas, le culte d'un ancêtre commun ou d'un patron attitré rappelle dans l'Inde le culte gréco-romain des héros éponymes, on ne peut dire que ce soit dans la caste un trait saillant. L'individualisme religieux a fait ici, grâce à l'allure plus libre de la spéculation, des progrès qui ailleurs ont été entravés par l'avènement d'une constitution politique décidément opposée à toute innovation cultuelle. La religion a pu, dans l'Inde, se localiser, se fractionner à l'infini et, à l'occasion, se mobiliser avec une liberté inconnue dans les milieux classiques. C'est surtout dans la pratique, dans les usages inspirés directement par des conceptions très anciennes, que se manifeste, au sein de la caste, la continuité de la tradition.

V

Nous touchons au nœud de cette recherche. Les rapprochemens que je viens de rappeler ont été pour la plupart reconnus déjà et signalés. Ce ne sont que des exemples, des indices. On en grossirait aisément le nombre. L'essentiel est d'en peser la signification. Tout nous ramène aux élémens de la vieille constitution familiale; le vrai nom de la caste est *jâti*, qui signifie « race ». Encore faut-il préciser. La famille n'était pas, à l'époque où les âryens de l'Inde se séparèrent pour suivre leurs destinées propres, le seul organisme social. Elle était enveloppée dans des corporations plus larges : le clan, la tribu. L'existence en est sûre, quoique les faits, variables et indécis, se laissent mal enfermer dans des définitions rigoureuses. On a discuté, et assez confusément, sur la relation réciproque des différens groupes, sur l'ordre dans lequel ils se sont formés. Il suffit que ces cercles concentriques, qui embrassent une aire de plus en plus vaste, soient, dans le monde âryen, conçus sur un même type. En sorte qu'on a pu considérer que le clan et la tribu, quels que soient les noms qu'ils prennent dans les différens pays, ne sont que l'élargissement de la famille; ils en copient l'organisation en l'étendant. Peu nous importe au fond leur généalogie. Le fait est que leur constitution respective est rigoureusement analogue. En parlant de constitution familiale, c'est, au même titre, la constitution de la tribu, du clan que j'ai en vue.

Les termes ici se correspondent très suffisamment; *gens*, curie, tribu à Rome, famille, phratrie, *phylé* en Grèce; famille, gotra, caste dans l'Inde. L'harmonie générale est frappante. Elle est d'autant plus instructive que, à l'origine, si l'on en juge par toutes les analogies, la différence la plus essentielle du clan à la tribu, comme de la section à la caste, se résume en ce que le groupe plus restreint est exogame, le groupe plus large, endogame. L'organisation politique a seulement, à l'époque assez tardive où les pays classiques nous sont bien connus, ébranlé ou déplacé certaines coutumes, et par exemple, pour la règle d'endogamie, substitué à la seule tribu l'ensemble de la cité. S'il faut s'étonner, c'est de trouver que les principes directeurs aient, de part et d'autre, survécu dans des traces si sensibles à la séparation dès lors si ancienne des rameaux ethniques où nous en suivons les destinées.

Si la caste couvre exactement tout le domaine du vieux droit gentilice, ce ne peut être ni rencontre fortuite ni résurrection moderne. Encore moins est-ce par hasard que ses pratiques les

plus singulières se rapportent exactement aux notions primitives et en continuent l'esprit. L'ensemble est complet, bien lié, étroitement soudé au passé, et cela en une matière qui domine souverainement la vie et les préoccupations les plus intimes. C'est donc une institution organique qui puise sa sève à des sources très profondes.

Les guildes du moyen âge font, par plus d'un usage, penser à des traits connus de l'organisation antique. Qui oserait prétendre qu'elles en soient les héritières directes? Des coutumes, qui, sous l'empire d'idées nouvelles et d'une complète révolution morale, n'avaient survécu qu'en perdant dans la conscience publique leur signification et leur vie propre, y ont pu rentrer par des cheminemens plus ou moins obscurs: je veux que le patronage d'un saint y soit le reflet de l'éponymat des héros antiques, que le repas qui, à certains jours solennels, en réunissait les membres, soit un souvenir du repas de famille; il n'y a pas de l'un à l'autre de transmission continue, de filiation immédiate. Rien dans les guildes qui corresponde à la solide cohésion de la corporation familiale. Elles ne sont pas seulement ouvertes à tout venant pourvu qu'il remplisse les conditions requises, elles n'imposent aucune entrave à la vie civile et privée de leurs membres. Les ressemblances sont, en quelque sorte, accidentelles et fragmentaires. Il est croyable que les repas qui, aujourd'hui encore dans nos campagnes, rassemblent après un enterrement les parens et les amis du défunt, ne sont pas sans connexité avec les repas funèbres de l'antiquité. Qu'importe si, dans ce long trajet, l'usage a perdu sa portée originaire? D'un tout autre ordre est la parenté qui lie la caste au système ancien de la communauté familiale. C'est de l'une à l'autre une continuité véritable, une transmission directe de la vie.

Est-ce à dire que l'Inde ait simplement conservé un type primitif de la constitution âryenne? Telle n'est assurément pas ma pensée. Des prémisses communes, si la caste a pu sortir dans l'Inde, il est sorti dans les pays classiques un régime tout différent. Mais la caste est restée tout imprégnée de notions qui l'enchaînent à l'arrière-plan âryen. Comment, dans les conditions uniques où elles se trouvèrent transplantées sur le sol de l'Inde, ne se seraient-elles pas épanouies en une institution originale? La physionomie en a été altérée au point de rendre d'abord méconnaissables dans la caste les types plus primitifs; elle en est pourtant la légitime héritière. Nous n'avons rien fait tant que nous n'avons pas saisi le mécanisme de cette transformation.

Les hymnes védiques sont trop peu explicites sur les détails de la vie extérieure et sociale. Nous y voyons au moins que la

population âryenne se répartit en nombre de tribus ou peuplades (*janas*) subdivisées en clans qu'unissent des liens de parenté (*viças*) et qui sont à leur tour fractionnés en familles. La terminologie du Rig-Véda est à cet égard passablement indécise; le fait général est clair. *Sajâta*, c'est-à-dire « parent » ou « compagnon de jâti », de race, semble dans l'Atharva-Véda désigner les compagnons de clan (*viç*). *Jana*, qui affecte une signification plus large, rappelle à la fois l'équivalent avestique du clan, la *zantou*, et la *jâti* ou la caste. Une série de termes, *vrâ*, *vrijana*, *vrâja*, *vrâta*, paraissent être des synonymes ou des subdivisions, soit du clan, soit de la peuplade. La population âryenne vivait donc, à l'époque à laquelle se réfèrent les Hymnes, sous l'empire d'une organisation que dominaient les traditions de la tribu et des groupemens inférieurs ou similaires. La variété même des noms indique que cette organisation était assez flottante; elle en était d'autant plus souple à se plier aux formes définitives que les circonstances devaient lui imposer dans l'Inde.

On entrevoit sans peine plusieurs des facteurs qui ont contribué, chacun pour sa part, à la pousser dans la voie où elle s'est développée.

De toute nécessité, la vie des envahisseurs demeura, au cours de leur lente conquête, sinon nomade, au moins très instable. Il est des peuplades dont nous suivons le déplacement. Cette mobilité était très défavorable à l'organisation d'une constitution politique, très favorable au maintien des vieilles institutions. Les hasards de la lutte locale ne pouvaient d'ailleurs manquer de réagir sur l'état des peuplades. En bien des cas, elles se disloquèrent. Tout en gardant la tradition des coutumes héréditaires, les tronçons se reconstituèrent sous l'action de nécessités et d'intérêts nouveaux, topographiques ou autres. La rigueur exclusive du lien généalogique en dut subir quelque atteinte. La porte était entr'ouverte à des principes de groupement variables.

L'assiette de la population a rarement en Orient la fixité à laquelle nous a habitués le spectacle de l'Occident. L'absence d'un état fortement constitué est ici, tour à tour, cause et effet. L'Inde a, jusque de nos jours, conservé quelque chose de cette mobilité. De tout temps les villes y ont été l'exception. Il est naturel que, à l'époque ancienne, nous n'en saisissions guère de traces. Même plus tard, les grandes capitales qui s'y sont fondées n'avaient pas de fortes racines; elles ont vécu souvent d'une existence éphémère. C'est le village, le *grâma*, qui, depuis les hymnes védiques jusqu'à ce temps-ci, est le cadre à peu près unique de la vie hindoue. Tel qu'il apparaît dans les Hymnes, il est plutôt pastoral qu'agricole. Des synonymes comme *vrijana*, qu'on ne peut sé-

parer de *vraja*, « pâturage », évoquent les mêmes images. Et aussi *gotra*. Le mot n'est employé dans le Rig-Véda qu'avec le sens étymologique d' « étable ». Si pourtant nous le voyons ensuite désigner régulièrement le clan éponyme, l'usage est indubitablement ancien. Le Rig-Véda n'y fait point d'allusion; cela prouve simplement une fois de plus quelle illusion périlleuse il y a à tirer du silence des Hymnes des conclusions positives. Cette application du mot ne se justifie du reste que par une étape intermédiaire. Très voisin de *vrijana* par sa signification première, il a dû traverser une évolution analogue; il a dû être lui aussi un synonyme, au moins approximatif, de *grâma* ou village.

Le village hindou a toute une vie autonome. Dans plusieurs régions, il est une véritable corporation, et son territoire propriété commune : une organisation qui a provoqué de fréquens parallèles avec les communautés de village slaves. On a été amené à considérer le village comme l'équivalent du clan primitif : il en aurait perpétué, dans un établissement plus fixe, la communauté de sang, la communauté de biens et la juridiction. Je ne décide pas si partout les communautés de village sont dans l'Inde d'origine ancienne, si elles n'ont pas, en certains cas et sous l'empire de conditions spéciales, reconstitué accidentellement un type social primitif. Elles témoignent au moins d'une puissante tradition de vie corporative. Parallèlement règne dans une vaste région le système de ces communautés de famille (*joint family*) où plusieurs générations restent groupées dans l'indivision et sous une autorité patriarcale. L'esprit est ici opiniâtrément conservateur des vieilles institutions. Ce n'est pas tout.

J'ai parlé de ces villages russes où la communauté de propriété et le rapprochement sur un même sol ont eu pour conséquence la communauté professionnelle. Le même fait s'est produit dans l'Inde. On n'en peut douter quand on songe aux nombreux villages de potiers, de corroyeurs, de forgerons, auxquels la littérature, la littérature bouddhique surtout, fait des allusions si fréquentes. La communauté de métier a pu d'autant mieux se propager de la sorte, si un lien de consanguinité unissait à l'origine les membres du village. Or il est sans cesse question de villages de brâhmanes. C'est donc que, souvent au moins, la parenté dominait les groupemens; car, à coup sûr, pour des brâhmanes, la parenté était l'essentiel, non pas l'identité de profession; ils vivaient infiniment moins de leurs fonctions rituelles que d'industrie agricole et surtout pastorale. Ce qui n'empêche que leur exemple n'ait pu cependant, en vertu d'une analogie superficielle, favoriser autour d'eux la communauté de métier, dans des groupes moins nobles et moins respectés.

La masse des immigrans âryens s'établit donc en villages fermés, dominés plus ou moins par une notion de parenté réelle ou putative, formant en tous cas une corporation où, dans un cadre modifié, survivait le clan. Plus cette organisation était générale, plus elle devait imposer d'autre part aux corps de métiers eux-mêmes une constitution équivalente. Peu nombreux et peu spécialisés dans la vie pastorale, ils étaient voués à un accroissement forcé par le développement économique et les progrès de la culture. Les représentans des professions mécaniques, là où la nécessité les éparpilla parmi les populations qui réclamaient leurs services, ne pouvaient, au sein d'une organisation universellement corporative, s'assurer une existence supportable qu'en s'adaptant au type commun.

C'est ici que les idées religieuses interviennent. Les scrupules de pureté ne permettaient pas aux habitans des villages âryens de se livrer à certaines professions, ni même d'accueillir dans leur communion des compatriotes qui s'y seraient livrés. Parmi ces exclus, les mêmes délicatesses, établissant une échelle d'impureté entre métiers divers, tendaient à multiplier les cloisons. Le sentiment religieux les rendait d'autant plus infranchissables qu'il était plus soigneusement entretenu. La théocratie brâhmanique y pourvut avec une énergie et une persévérance uniques. En admettant que la classe sacerdotale n'ait pas d'abord établi sans protestation les formules absolues de son empire, elle en a sûrement jeté les fondemens de très bonne heure. Dès les périodes les plus hautes de la littérature, ses prétentions s'affirment en termes exaltés.

La hiérarchie des classes ne pouvait créer de toutes pièces le régime des castes ; il dérive d'une division plus spontanée et correspond à un sectionnement beaucoup plus menu. Elle y put aider. Elle avait donné l'exemple et l'habitude d'un fractionnement plus large, il est vrai, mais qui, à certains égards, n'était guère moins rigoureux. Elle eut surtout deux conséquences indirectes. Par la domination qu'elle revendiquait pour les brâhmanes, elle conserva aux scrupules religieux une rigidité qui se répercuta dans la sévérité des règles de caste. Elle servit de base à cette hiérarchie qui est devenue partie intégrante du système ; elle en facilita l'établissement en prêtant une force singulière aux notions de pureté qui en somme graduent l'étiage social. Si la théocratie triomphante fixa le régime de la caste dans sa forme systématique, ce fut aux élémens mêmes d'où sortait cette théocratie que la caste emprunta directement sa raison d'être et son origine.

C'est ainsi que l'échelle des castes, déterminée par les brâh-

manes ou du moins sous leur inspiration, maintenue par eux, put se substituer à l'état plus ancien; l'organisation moins précise des classes s'y résorba. Dans l'antiquité classique la lente fusion des classes est à la fois le stimulant et le résultat de l'idée civile et politique qui se dégage. Dans l'Inde, la puissance théocratique enraie toute évolution en ce sens. L'Inde ne s'est élevée ni à l'idée de l'État ni à l'idée de patrie. Au lieu de s'élargir, le cadre s'y resserre. Au sein des républiques antiques la notion des classes tend à se résoudre dans l'idée plus large de la cité; dans l'Inde elle s'accuse, elle tend à se circonscrire dans les cloisons étroites de la caste. N'oublions pas qu'ici les immigrans se répandaient sur une aire immense; les groupemens trop larges étaient condamnés à se disperser. Dans cette circonstance les inclinations particularistes puisèrent un supplément de force.

Je ne puis me persuader que la caste soit sortie de la tribu autochthone. Le régime a été trop énergiquement embrassé par les brâhmanes; ils l'ont élevé à la hauteur d'un dogme. A tous ses élémens constitutifs les autres rameaux âryens opposent des analogies frappantes, plusieurs d'autant plus décisives que la parenté y éclate moins dans des rencontres extérieures que dans la communauté des idées directrices. Les tribus aborigènes, quand nous les voyons entrer dans le cadre brâhmanique, et si aisément que leur organisation assez fluide se plie à des exigences nouvelles, sont forcées, au passage, de la soumettre à bien des retouches. Elles gardent longtemps leur marque d'origine. On y discerne les traces persistantes d'un apport étranger qui détonne quelque peu dans l'ensemble, les clans à *totem* par exemple. Comment croire que les brâhmanes aient emprunté à des vaincus, pour lesquels ils n'ont cessé d'afficher le plus humiliant dédain, les règles compliquées de pureté au nom desquelles ils raffinent soit sur la nourriture, soit sur les rapports personnels? Qu'ils se soient si volontiers approprié une organisation sociale qui ne serait pas spontanément sortie de leurs traditions propres?

On a parfois admis trop facilement que les indigènes étaient d'eux-mêmes en possession de tout ce système. Ils pouvaient, d'origine, en avoir certains traits; il ne faut pas oublier pourtant que nous sommes ici exposés à plus d'une méprise. L'imitation des règles brâhmaniques s'est infiltrée jusque dans des populations restées d'ailleurs très barbares. Elles montrent à les adopter un penchant des plus forts. Tout en gardant les coutumes les moins orthodoxes, elles s'efforcent de s'adjoindre un clergé de brâhmanes fort méprisé pour le concours qu'il leur prête, fort méprisant lui-même à l'égard de ses ouailles, mais dont, malgré tout, elles tiennent le patronage à grand honneur. Le rite brâhmanique

du mariage s'est implanté jusque dans des tribus qui n'appellent même pas de brâhmanes à leurs cérémonies. Telle caste très basse, comme les Râmoshis, où la limite exogamique est marquée par le *totem*, a pourtant beaucoup emprunté aux brâhmanes, non seulement sa légende généalogique, mais l'interdiction du mariage des veuves. C'est renverser les termes que d'attribuer aux aborigènes la paternité de pareilles restrictions. Aux étapes primitives, l'organisation et la coutume se ressemblent aisément d'une race à l'autre; le mécanisme social est trop rudimentaire pour être très divers. Encore faut-il se garder de prendre des emprunts tardifs pour un bien héréditaire.

Tout indique cependant que le voisinage, le mélange des aborigènes, n'a pas été sans action sur l'établissement de la caste; action indirecte peut-être, mais puissante. Le choc des âryens contre des populations méprisées pour leur couleur et pour leur barbarie ne pouvait qu'exalter chez eux l'orgueil de race, fortifier leurs scrupules natifs à l'endroit des contacts dégradans, doubler la rigueur des règles endogamiques, en un mot favoriser tous les usages et toutes les inclinations qui menaient à la caste. J'y comprends cet exclusivisme hiérarchisé qui couronne le système et qui, proprement, le transpose du domaine familial dans le domaine social et semi-politique.

Trop nombreux pour être entièrement asservis, les anciens maîtres du sol subirent l'ascendant d'un vainqueur mieux doué; mais, là même où ils perdirent complètement leur indépendance ils conservèrent en somme leur organisation native. Enveloppés dans une sorte de conversion plutôt que réduits par une force centralisée, ils contribuèrent certainement à entretenir dans l'ensemble du pays ce caractère si particulier d'instabilité et de flottement. Les peuplades continuèrent à s'y coudoyer comme autant de menues nationalités à demi autonomes. Cette population aborigène opposait ainsi à l'éclosion d'un régime politique organisé un obstacle énorme qui n'a jamais été franchi; par ses exemples elle servait la cause des institutions archaïques; de toute façon, elle favorisait donc le maintien du régime sous lequel le vainqueur avait d'abord poussé son expansion. Plus tard, le mélange des deux races ne put qu'agir dans le même sens; il prêta à ces précédens la force des habitudes et des instincts héréditaires. Le vieux cadre ne se consolidait-il pas au fur et à mesure qu'il ouvrait à plus de retardataires les portes de l'hindouisme? Encore que modifiée en un régime de castes sous l'empire de conditions que je cherche à dégager, l'organisation de la tribu était un point de rencontre assez naturel, étant donné leur état de civilisation respectif, pour les conquérans et les vaincus.

Nulle part dans l'antiquité, les âryens n'ont témoigné grand goût pour les professions manuelles. Les Grecs et les Romains les abandonnaient à des esclaves ou à des classes intermédiaires, affranchis, simples domiciliés. Établis en communautés villageoises, d'abord toutes pastorales, les âryens étaient, dans l'Inde moins encore qu'ailleurs, poussés à s'y adonner. Elles durent rester en général le lot soit des aborigènes, soit des populations que leur origine hybride ou suspecte reléguait au même niveau.

En devenant gens de métier, les uns et les autres apportaient et leurs traditions et le désir de s'assimiler à l'organisation analogue de la race supérieure. La crainte de se souiller fermait aux âryens nombre de professions; cette crainte pénétra, elle se généralisa dans cette population inférieure avec l'influence religieuse et sacerdotale des immigrés. Elle ne pouvait manquer de multiplier parmi eux des sectionnemens échelonnés suivant l'impureté réputée plus ou moins grave des occupations : c'est ce qui arrive aujourd'hui encore sous nos yeux. Ainsi les aborigènes, trop nombreux pour tomber individuellement, en règle générale au moins, dans la condition d'esclaves domestiques, acculés par les circonstances aux métiers manuels, furent amenés, à la fois par leur tradition propre et par les idées qu'ils recevaient de l'influence âryenne, à se former en groupemens nouveaux dont la profession parut être le lien.

Ce mouvement accentuait, il complétait le mouvement parallèle qui, dans des conditions différentes, quoique sous l'empire de plusieurs idées communes, dut, nous l'avons vu, se produire parmi les âryens eux-mêmes. Ni d'un côté ni de l'autre, la communauté de profession ne fut le principe de l'agrégation; on voit comment elle en put prendre l'apparence, non pas seulement pour nous, mais peu à peu aux yeux mêmes des Hindous. Inutile d'ajouter que, arrivé à ce point, et dans l'âge des formations secondaires, où l'usure de l'évolution oblitère les idées et les mobiles anciens ou en émousse la conscience, une trompeuse analogie en put faire réellement un facteur autonome de groupement. Ce ne fut là que le dernier terme du développement; il était issu de sources bien différentes.

En dehors du jeu naturel des élémens extérieurs, sociaux ou historiques, il faut tenir compte des mobiles moraux, des inclinations primitives et des croyances essentielles. Malheureusement des agens si subtils, d'une influence continue, mais mal déterminée, ne sont pas faciles à mettre en lumière. J'en ai touché en passant quelques-uns. L'âme hindoue est très religieuse et très spéculative; gardienne obstinée des traditions, elle est singulièrement insensible aux joies de l'action et aux sollicitations du

progrès matériel. Elle offrait un terrain prédestiné pour une organisation sociale faite d'élémens très archaïques, qui obéissait à une autorité sacerdotale prépotente, qui consacrait l'immutabilité comme un devoir et la hiérarchie établie comme une loi naturelle.

Ce régime se rattache surtout par une convenance frappante au plus populaire, au plus caractéristique peut-être, au plus permanent à coup sûr, des dogmes qui dominent la vie religieuse de l'Inde, à la métempsycose. L'immobilité des cadres dans lesquels la caste enferme la vie, se justifie et s'explique d'elle-même, par une doctrine qui fonde la condition terrestre de chacun sur la balance de ses actions antérieures, bonnes et mauvaises. Le sort de tout homme est fixé par le passé : il doit être, dans le présent, déterminé et immuable. L'échelle des rangs sociaux correspond fidèlement à l'échelle infinie des mérites moraux et des déchéances morales.

Toutes ou presque toutes les sectes issues de l'hindouisme ont accepté la métempsycose comme une certitude indiscutable; toutes ou presque toutes ont accepté la caste sans révolte. Le bouddhisme ne fait, du point de vue de la profession religieuse, aucune différence entre les castes. Toutes sont admises sans difficulté et sans distinction dans le corps des moines, toutes appelées au salut. Logiquement ces prémisses devraient aboutir à la suppression des castes. Il n'en est rien. La polémique directe ne s'éveille que tardivement, et alors, — par exemple dans un livre qui y est tout consacré, la *Vajrasoûchî*, — elle prend la forme spéciale d'une attaque dirigée contre les privilèges de la classe brâhmanique. C'est une lutte d'influence entre deux clergés, non une protestation systématique contre un régime hors duquel les bouddhistes eux-mêmes ne concevaient pas l'existence sociale.

Diverses sectes ascétiques suppriment de même pratiquement la caste ; elles admettent et rapprochent sans réserve dans leur ordre religieux tous les postulans. Chez plusieurs cette égalité se symbolise, lors de la consécration des adeptes, par la destruction solennelle du cordon sacré. Comment exprimer mieux la suppression de tout lien familial, la renonciation au monde ? C'est l'équivalent de ces cérémonies funèbres qui, je l'ai dit, signalent l'exclusion de la caste. Il s'agit, non de renverser un système qui est le fondement même de la vie nationale, mais de créer, à l'intérieur de ce cercle immense, un groupe plus ou moins étendu de saints qui s'évadent du monde et rompent tous ses liens. Pour la masse des adhérens, la caste subsiste incontestée; dans nombre de cas, la nouvelle communauté de foi sert de levier à la création de sections nouvelles. Nous ne sommes plus au temps où il pouvait être permis de

présenter le bouddhisme ou le jaïnisme comme des tentatives de réforme sociale dirigées contre le régime des castes. La résignation illogique avec laquelle ils s'y sont pliés, montre au contraire combien, à l'époque de leur fondation, il était profondément enraciné dans la conscience hindoue, soudé à ces croyances, à ces notions irréductibles, comme la doctrine du mérite moral, de la métempsycose, de la délivrance finale, dont ils recueillirent l'héritage sans protestation.

VI

Longtemps on a cru, sur le témoignage de Platon et d'Hérodote, que l'Égypte aurait été régie par le système des castes. C'est une vue abandonnée aujourd'hui par les juges les plus autorisés. Elle paraît décidément contredite par les monumens indigènes. Les Grecs, peu accoutumés à de vastes organismes héréditaires reliés par le privilège du rang ou la communauté de la fonction, pouvaient aisément, là où ils en rencontraient des types plus ou moins stricts, en exagérer l'importance ou l'étendue. Jusqu'à présent, l'Inde a seule révélé un régime universel de castes, au sens où nous l'avons constaté et défini. Tout au plus trouve-t-on ailleurs des traces accidentelles, des germes d'institutions analogues; elles ne sont nulle part généralisées ni coordonnées en système. La Grèce a connu, à Lacédémone et ailleurs, plusieurs cas de fonctions et de métiers héréditaires. Malgré les incertitudes qui en obscurcissent l'interprétation, les noms que portent les quatres tribus (*phylé*) ioniennes de l'Attique sont bien des noms professionnels : soldats, chevriers, artisans. Ce ne sont assurément pas des castes. L'exemple prouve au moins que la tradition âryenne pouvait, sous l'empire d'une situation favorable, incliner vers la caste. L'enseignement est bon à retenir.

Un fait social qui domine un pays immense, qui s'enchevêtre dans tout son passé, a nécessairement plus d'une cause. A l'enfermer dans une déduction unique, trop précise, on s'égare à coup sûr. Des courans si puissans sont faits d'affluens nombreux. L'explication vraie doit, j'en suis convaincu, faire sa part à chacun des agens qu'on a tour à tour poussés au premier plan, dans un esprit trop systématique et trop exclusif. Il est bien d'autres pays où une race immigrante s'est trouvée juxtaposée à des occupans qu'elle a vaincus et dépossédés, et cette situation n'y a pas fait naître la caste. D'autres populations ont connu de fortes distinctions de classes, et la caste leur est demeurée étrangère. La théocratie s'accommode d'autres cadres. Il faut donc que le régime

résulte dans l'Inde de l'action combinée de plusieurs facteurs. J'espère avoir discerné les principaux.

Tâchons d'embrasser d'un coup d'œil le raccourci de cette histoire.

Nous prenons les âryens à leur entrée dans l'Inde. Ils vivent sous l'empire des vieilles lois communes à toutes les branches de la race. Ils sont divisés en peuplades, clans et familles; plus ou moins larges, les groupes sont également gouvernés par une organisation corporative dont les traits généraux sont pour tous identiques, dont le lien est une consanguinité de plus en plus étroite. L'âge de l'égalité pure et simple de clan à clan, de tribu à tribu, est passé. Le prestige militaire et le prestige religieux ont commencé leur œuvre. Certains groupes, rehaussés par l'éclat des prouesses guerrières, fiers d'une descendance plus brillante ou mieux assurée, enrichis plus que d'autres par la fortune des armes, se sont solidarisés en une classe nobiliaire qui revendique le pouvoir. Les rites religieux se sont compliqués au point de réclamer, soit pour l'exécution des cérémonies, soit pour la composition des chants, une habileté spéciale et une préparation technique. Une classe sacerdotale est née, qui appuie ses prétentions sur les généalogies plus ou moins légendaires qui rattachent ses branches à des sacrificateurs illustres du passé. Le reste des âryens est confondu dans une catégorie unique au sein de laquelle les divers groupes se meuvent dans leur autonomie et sous leurs lois corporatives. Des notions religieuses dominaient dès l'origine toute la vie; le sacerdoce déjà puissant double ici le prestige et la rigueur des scrupules religieux.

Les âryens s'avancent dans leur nouveau domaine. Ils se heurtent à une race de couleur foncée, inférieure en culture, qu'ils refoulent. Cette opposition, le souci de leur sécurité, le dédain des vaincus, exaltent chez les vainqueurs l'exclusivisme natif, renforcent toutes les croyances et tous les préjugés qui protègent la pureté des sectionnemens entre lesquels ils se répartissent. La population autochthone est rejetée dans une masse confuse que des liens de subordination assez lâches rattachent seuls à ses maîtres. Les idées religieuses qu'apportent les envahisseurs y descendent plus ou moins avant, jamais assez pour la relever à leur niveau. Cependant, en s'étendant sur de vastes espaces où leurs établissemens ne sont guère cantonnés par aucunes limites naturelles, les envahisseurs se dispersent; ébranlés par les accidens de la lutte, les groupemens primitifs se disjoignent. La rigueur du principe généalogique qui les unissait en est compromise : les tronçons, pour se reformer, obéissent aux rapprochemens géographiques ou à d'autres convenances.

Peu à peu se sont imposées les nécessités d'une existence moins mouvante. C'est dans des villages d'industrie pastorale et agricole que se fixe la vie plus sédentaire; et c'est d'abord par parentés qu'ils se fondent; car les lois de la famille et du clan conservent une autorité souveraine; on continue d'observer les usages traditionnels que sanctionne la religion. Les habitudes plus fixes développent les besoins et les métiers d'une civilisation qui est devenue plus exigeante. Les corps d'état sont à leur tour enveloppés dans le réseau, soit que la communauté de village entraîne la communauté d'occupation, soit que les représentans dispersés d'une même profession dans des lieux assez voisins obéissent à une nécessité impérieuse en se modelant sur le seul type d'organisation usité autour d'eux.

Avec le temps deux faits se sont accusés : des mélanges plus ou moins avoués se sont produits entre les races; les notions âryennes de pureté ont fait leur chemin dans cette population hybride et jusque dans les populations purement aborigènes. De là deux ordres de scrupules qui multiplient les sectionnemens, suivant l'impureté plus ou moins forte, soit de la descendance, soit des occupations. Si les principes anciens de la vie familiale se perpétuent, les facteurs de groupement se diversifient : fonction, religion, voisinage, d'autres encore, à côté du principe primitif de la consanguinité dont ils prennent plus ou moins le masque. Les groupes s'accroissent et s'entre-croisent. Sous la double action de leurs traditions propres et des idées qu'elles reçoivent de la civilisation âryenne, les tribus aborigènes elles-mêmes, au fur et à mesure qu'elles renoncent à une vie isolée et sauvage, accélèrent l'afflux des sectionnemens nouveaux. La caste existe dès lors. On voit comment elle s'est, dans ses diverses dégradations, substituée lentement au régime familial dont elle est l'héritière.

Un pouvoir politique eût pu subordonner ces organismes aux ressorts d'un système régulier. Nulle constitution politique ne se dégage. L'idée même n'en naît pas. Comment s'en étonner? La puissance sacerdotale n'y peut être favorable, puisqu'elle en serait compromise; or son action est très forte et très soutenue. Elle paralyse même dans l'aristocratie militaire l'exercice du pouvoir. Le relief du pays ne constitue pas de noyaux naturels de concentration; toute limite est ici flottante. La vie pastorale a longtemps maintenu un esprit de tradition sévère; aucun goût vif de l'action ne l'entame. La population vaincue est nombreuse; refoulée plus qu'absorbée, elle est envahie lentement par la propagande sacerdotale plutôt que soumise par une brusque conquête. Avec quelques tempéramens elle garde, là surtout où elle se cantonne et s'isole, beaucoup de son organisation an-

cienne. Par sa masse qu'elle interpose, par l'exemple de ses institutions très rudimentaires, par la facilité même avec laquelle ces institutions se fondent dans l'organisation assez sommaire des immigrans, elle oppose un obstacle de plus à la constitution d'un pouvoir politique véritable. Donc nul rudiment d'État.

Dans cette confusion, la classe sacerdotale a seule, en dépit de ses fractionnemens, gardé un solide esprit de corps; seule elle est en possession d'un pouvoir tout moral, mais très efficace. Elle en use pour affermir et pour étendre ses privilèges; elle en use aussi pour établir, sous sa suprématie, une sorte d'ordre et de cohésion. Elle généralise et codifie l'état de fait en un système idéal qu'elle s'efforce de faire passer en loi. C'est le régime légal de la caste. Elle y amalgame la situation actuelle avec les traditions tenaces du passé où la hiérarchie des classes a jeté les fondemens de sa puissance tant accrue depuis.

Sorti d'un mélange de prétentions arbitraires et de faits authentiques, ce système devient à son tour une force. Non seulement les brâhmanes le portent comme un dogme dans les parties du pays dont l'assimilation se fait à une date tardive; partout, grâce à l'autorité immense qui s'attache à ses patrons, il réagit par les idées sur la pratique. L'idéal spéculatif tend à s'imposer comme la règle stricte du devoir. Mais, des faits à la théorie, il y avait trop loin pour qu'ils aient pu jamais se fondre complètement.

Ce qui nous intéresse, c'est le chemin qu'a suivi l'institution dans sa croissance spontanée. Je puis donc m'arrêter ici.

La caste est, à mon sens, le prolongement normal des antiques institutions âryennes, se modelant à travers les vicissitudes que leur prépara le milieu qu'elles rencontrèrent dans l'Inde. Elle serait aussi inexplicable sans ce fond traditionnel qu'elle serait inintelligible sans les alliages qui s'y sont croisés, sans les circonstances qui l'ont pétrie.

Que l'on m'entende bien! Je ne prétends pas soutenir que le régime des castes, tel que nous l'observons aujourd'hui, avec les sections infinies, de nature, de consistance diverses, qu'il embrasse, ne contienne rien que le développement logique, purement organique, des seuls élémens âryens primitifs. Des groupes d'origine variée, de structure variable, s'y sont introduits de tout temps et s'y multiplient encore : clans d'envahisseurs qui jalonnent la route des conquêtes successives; tribus aborigènes sorties tardivement de leur isolement farouche; fractionnemens accidentels soit de castes proprement dites, soit de groupes assimilés. Il y a plus : ces mélanges qui, aggravés de combinaisons multiples, donnent à la caste de nos jours une physionomie si décon-

certante, si insaisissable, se sont, à n'en pas douter, produits de bonne heure, S'ils ont été en s'accusant, ils ont commencé dès l'époque où le régime se formait. Je l'ai dit déjà, je le répète à dessein. A condenser en une formule sommaire une conclusion générale, on risque de paraître outrer son principe; effort de précision ou séduction de nouveauté, on risque de fausser, en l'étendant à l'excès, une pensée juste. Je ne voudrais pas que l'on me soupçonnât d'un entraînement contre lequel je suis en garde.

Ce que j'estime, c'est que, quelques influences qu'ils aient pu subir du dehors, quelques troubles qu'aient apportés les hasards de l'histoire, les âryens de l'Inde ont tiré de leur propre fonds les élémens essentiels de la caste, telle qu'ils l'ont pratiquée, conçue et finalement coordonnée. Si le régime sous lequel l'Inde a vécu n'est ni une organisation purement économique des métiers, ni un chaos barbare de tribus et de races étrangères et hostiles, ni une simple hiérarchie de classes, mais un mélange de tout cela, unifié par l'inspiration commune qui domine, dans leur fonctionnement, tous les groupes, par la communauté des idées et des préjugés caractéristiques qui les rapprochent, les divisent, fixent entre eux les préséances, cela vient de ce que la constitution familiale, survivant à travers toutes les évolutions, gouvernant les âryens d'abord, puis pénétrant avec leur influence et s'imposant même aux groupemens d'origine indépendante, a été le pivot d'une lente transformation.

Qu'elle ait été traversée d'élémens hétérogènes, je n'ai garde de l'oublier. D'ailleurs une fois achevée dans ses traits essentiels, elle a, cela va sans dire, comme tous les systèmes vieillissans où la tradition ne se retrempe plus dans une conscience vivante des origines, subi l'action de l'analogie. Les principes qu'on a cru y découvrir, l'arbitraire même, armé de faux prétextes, y ont fait leur œuvre. Pour être accidentelles ou secondaires, ces altérations n'ont pas laissé que de jeter quelque désarroi dans la physionomie des faits. Je n'y insiste pas cependant. On en retrouvera aisément les sources dans les détails que j'ai eu l'occasion de signaler en passant.

Même à nous enfermer dans la période de formation, combien nous souhaiterions de fixer des dates! Ce que j'ai dit de la tradition littéraire expliquera que je n'en aie pas de précises à offrir. Des institutions anciennes ne s'imprègnent que par progressions insensibles d'un esprit nouveau; des mouvemens qui peuvent, suivant les circonstances, marcher d'un pas inégal dans des régions diverses, ne se manifestent dans les témoignages que lorsque l'ordre antérieur est devenu tout à fait méconnaissable. Ils sont obscurs parce qu'ils sont lents. Ils ne supportent pas de

dates rigoureuses. Tout au plus pourrait-on espérer de déterminer à quel moment le système brâhmanique, qui a depuis régi théoriquement la caste, a reçu sa forme dernière. La prétention serait encore trop ambitieuse. Nous pouvons nous en consoler; nous n'en serions pas beaucoup plus avancés, s'il est vrai que ce système résume l'idéal de la caste dominante plus qu'il ne reflète la situation vraie. Même en ce qui concerne le Véda, la valeur des indices qu'il apporte n'est rien moins que définie. Il faudrait savoir s'il épuise bien l'ensemble des faits contemporains, s'il les rend intégralement et fidèlement. C'est ce dont je n'estime pas du tout que nous soyons certains. Ce qui est sûr, c'est qu'on y voit saillir encore en un plein relief cette hiérarchie de classes qui s'est plus tard résolue dans le régime des castes. Il est pourtant indubitable que, dès la période védique, les causes avaient commencé d'agir qui, par leur action combinée et suivie, devaient sur le vieux tronc âryen greffer un ordre nouveau.

Les âryens de l'Inde et les âryens du monde classique partent des mêmes prémisses. Combien les conséquences sont de part et d'autre différentes!

A l'origine, les mêmes groupes, gouvernés par les mêmes croyances, les mêmes usages. En Grèce et en Italie, ces petites sociétés s'associent et s'organisent. Elles s'étagent en un système ordonné. Chaque groupe conserve dans sa sphère d'action sa pleine autonomie; mais la fédération supérieure qui constitue la cité embrasse les intérêts communs et régularise l'action commune. Le chaos prend forme sous la main des Grecs. Les organismes disjoints se soudent en une unité plus large. Au fur et à mesure qu'elle s'achève, l'idée nouvelle qui en est l'âme latente, l'idée politique, s'ébauche. Comme la caste, la cité est issue de la constitution primitive commune; jetée dans le moule des mêmes règles religieuses, des mêmes traditions, mais inspirée par des nécessités nouvelles, elle dégage un principe nouveau d'organisation. Elle se montre capable de s'élargir, de s'affranchir des barrières qui ont soutenu, mais aussi contenu ses premiers pas. Plus tard, elle suffira, en se transformant, aux besoins des révolutions de mœurs et de pouvoir les plus profonds.

Dans l'Inde, la caste continue les antiques coutumes; elle les développe même à plusieurs égards dans leur ligne logique; mais elle perd quelque chose de l'impulsion qui avait créé les groupes primitifs, et elle n'en renouvelle pas l'esprit. Des notions diverses se mêlent ou se substituent ici au lien généalogique qui avait noué les premières sociétés. En se modifiant, en devenant castes, elles ne trouvent pas en elles-mêmes de principe régulateur; elles

s'entre-croisent, chacune isolée dans son autonomie jalouse. Le cadre est immense, sans limites précises, sans vie organique; masse confuse de petites sociétés indépendantes, courbées sous un niveau commun.

La langue classique de l'Inde se distingue des langues congénères par une singularité frappante. Le verbe fini a peu de place dans la phrase; la pensée s'y déroule en composés longs, de relation souvent indécise. Au lieu d'une construction syntactique solide où le dessin s'accuse, où les incidences se détachent elles-mêmes en propositions nettement arrêtées, la phrase ne connaît guère qu'une structure molle où les élémens de la pensée, simplement juxtaposés, manquent de relief. Les croyances religieuses de l'Inde ne se présentent guère en dogmes positifs. Dans les lignes flottantes d'un panthéisme mal défini, les oppositions et les divergences ne se soulèvent un instant que pour s'écrouler comme un remous rapide dans la masse mouvante. Les contradictions se résolvent vite en un syncrétisme conciliant où s'énerve la vigueur des schismes. Une orthodoxie accommodante couvre toutes les dissidences de son large manteau. Nulle part de doctrine catégorique, liée, intransigeante. Sur le terrain social, un phénomène analogue nous apparaît dans le régime de la caste. Partout le même spectacle d'impuissance plastique.

Quelque sève qu'il ait empruntée aux circonstances extérieures et historiques, c'est bien le fruit de l'esprit hindou. L'organisation sociale de l'Inde est à la structure des cités antiques ce qu'est un poème hindou à une tragédie grecque. Aussi bien dans la vie pratique que dans l'art, le génie hindou se montre rarement capable d'organisation, c'est-à-dire de mesure et d'harmonie. Dans la caste tout son effort s'est épuisé à maintenir, à fortifier un réseau de groupes fermés, sans action commune, sans réaction réciproque, ne reconnaissant finalement d'autre moteur que l'autorité sans contrepoids d'une classe sacerdotale qui a absorbé toute la direction des esprits. Sous le niveau du brâhmanisme, les castes s'agitent, comme les épisodes se heurtent désordonnés dans la vague unité du récit épique. Il suffit qu'un système artificiel en masque théoriquement le décousu. Les destinées de la caste sont, à y bien regarder, un chapitre instructif de la psychologie de l'Inde.

ÉMILE SENART.

FRAGMENS

DU

JOURNAL D'EUGÈNE DELACROIX

I

25 mars 1855. — Je lis toujours le roman de Dumas, de *Nanon de Lartigues* (2) : je dors par intervalles. Ce roman est charmant au commencement; puis, comme à l'ordinaire, viennent des parties ennuyeuses, mal digérées ou emphatiques. Je ne vois pas encore poindre tout à fait dans celui-ci les passages prétendus dramatiques et passionnés, comme il en introduit dans tous ses romans, même les plus comiques.

Ce mélange du comique et du pathétique est décidément de mauvais goût. Il faut que l'esprit sache où il est, et même il faut qu'il sache où on le mène. Nous autres Français, familiarisés depuis longtemps avec cette manière d'envisager les arts, nous aurions de la peine, à moins d'une très grande habitude de l'anglais, par exemple, à nous faire une idée de l'effet contraire dans les pièces de Shakspeare. Nous ne pouvons imaginer ce que serait une bouffonnerie sortant de la bouche du grand prêtre, dans *Athalie*, ou seulement la plus petite atteinte vers le style familier. La comédie ne présente le plus souvent que des passions très sérieuses dans celui qui les éprouve, mais dont l'effet est de provoquer le rire plutôt que l'émotion tragique.

Je crois que Chasles avait raison quand il me disait dans une

(1) Voyez la *Revue* du 15 avril 1893.

(2) *Nanon de Lartigues*, première partie du roman d'Alexandre Dumas : *la Guerre des femmes*, publié en 1844 dans *la Patrie*, et plus tard en deux volumes.

conversation sur Shakspeare, dont j'ai parlé dans un de mes calepins : « Ce n'est ni un comique ni un tragique proprement dit; son art est à lui, et cet art est autant psychologique que poétique; il ne peint point l'ambitieux, le jaloux, le scélérat consommé, mais un certain jaloux, un certain ambitieux, qui est moins un type qu'une nature avec ses nuances particulières. » Macbeth, Othello, Iago, ne sont rien moins que des types; les particularités ou plutôt les singularités de ces caractères peuvent les faire ressembler à des individus, mais ne donnent pas l'idée absolue de chacune de leurs passions. Shakspeare possède une telle puissance de réalité qu'il nous fait adopter son personnage comme si c'était le portrait d'un homme que nous eussions connu. Les familiarités qu'il met dans les discours de ses personnages ne nous choquent pas plus sans doute que celles que nous rencontrerions chez les hommes qui nous entourent, qui ne sont point sur un théâtre, mais tour à tour affligés, exaltés ou même rendus ridicules par les différentes situations que comporte la vie comme elle est : de là des hors-d'œuvre qui ne choquent point dans Shakspeare comme ils feraient sur notre théâtre. Hamlet, au beau milieu de sa douleur et de ses projets de vengeance, fait mille bouffonneries avec Polonius, avec des étudians; il s'amuse à instruire les acteurs qu'on lui amène, pour représenter une mauvaise tragédie. Il y a en outre dans toute la pièce un souffle puissant et même une progression et un développement de passions et d'événemens qui, bien qu'irréguliers dans nos habitudes, prennent un caractère d'unité qui établit dans le souvenir celle de la pièce. Car, si cette qualité souveraine ne se trouvait pas avec les inconvéniens dont nous venons de parler, ces pièces n'auraient pas mérité de conserver l'admiration des siècles. Il y a une logique secrète, un ordre inaperçu dans ces entassemens de détails, qui sembleraient devoir être une montagne informe et où l'on trouve des parties distinctes, des repos ménagés, et toujours la suite et la conséquence.

Je remarque ici même, à ma fenêtre, la grande similitude que Shakspeare a en cela avec la nature extérieure, celle par exemple que j'ai sous les yeux, j'entends sous le rapport de cet entassement de détails dont il semble cependant que l'ensemble fasse un tout pour l'esprit. Les montagnes que j'ai parcourues pour venir ici, vues à distance, forment les lignes les plus simples et les plus majestueuses; vues de près, elles ne sont même plus des montagnes : ce sont des parties de rochers, des prairies, des arbres en groupes ou séparés, des ouvrages des hommes, des maisons, des chemins, occupant l'attention tour à tour.

Cette unité, que le génie de Shakspeare établit pour l'esprit à travers ses irrégularités, est encore une qualité qui est propre à lui.

Mon pauvre Dumas, que j'aime beaucoup et qui se croit sans doute un Shakspeare, ne présente à l'esprit ni des détails aussi puissans, ni un ensemble qui constitue dans le souvenir une unité bien marquée. Les parties ne sont point pondérées; son comique, qui est sa meilleure partie, semble parqué dans de certains endroits de ses ouvrages; puis, tout à coup, il vous fait entrer dans le drame sentimental, et ces mêmes personnages qui vous faisaient rire deviennent des pleureurs et des déclamateurs. Qui reconnaîtrait dans ces joyeux mousquetaires du commencement de l'ouvrage ces êtres de mélodrame engagés à la fin dans cette histoire d'une certaine milady, que l'on juge en forme et qu'on exécute au milieu de la tempête et de la nuit? C'est le défaut habituel de Mme Sand. Quand vous avez fini de lire son roman, vos idées sur ses personnages sont entièrement brouillées : celui qui vous divertissait par ses saillies ne sait plus que vous faire verser des larmes sur sa vertu, sur son dévouement à ses semblables, ou parle le langage d'un thaumaturge inspiré; je citerais cent exemples de cette déception du lecteur.

31 mars. — Je vais mieux : j'ai repris mon travail. M... est venue vers quatre heures voir mes tableaux; elle m'engage à venir lundi pour entendre Gounod. Elle avait un châle vert qui lui nuisait horriblement, et cependant elle conserve son charme. L'esprit fait beaucoup en amour; on pourrait devenir amoureux de cette femme-là, qui n'est plus jeune, qui n'est point jolie, et qui est sans fraîcheur. Singulier sentiment que celui-là! Ce qui est au fond de tout cela est toujours la possession, mais la possession de quoi, dans une femme qui n'est pas jolie? Celle de ce corps qui n'a rien d'agréable? Car, si c'est de l'esprit qu'on est amoureux, on en jouit tout autant sans posséder ce corps sans attraits : mille femmes jolies sont là qui ne vous donnent pas une distraction. L'envie de tout avoir d'une personne qui nous a émus, une certaine curiosité, mobile puissant en amour, l'illusion peut-être de pénétrer plus avant dans cette âme et dans cet esprit, tous ces sentimens se réunissent en un seul; et qui nous dit qu'au moment où nos yeux ne croient voir qu'un objet extérieur dépourvu d'attraits, certains charmes sympathiques ne nous poussent pas à notre insu? L'expression des yeux suffit à charmer.

17 juin. — Je pense, le lendemain dimanche, en me levant,

au charme particulier de l'École anglaise. Le peu que j'ai vu m'a laissé des souvenirs. Chez eux, il y a une finesse réelle qui domine toutes les intentions de pastiche qui se produisent çà et là, comme dans notre triste école ; la finesse chez nous est ce qu'il y a de plus rare : tout a l'air d'être fait avec de gros outils et, qui pis est, par des esprits obtus et vulgaires. Otez Meissonier, Decamps, un ou deux autres encore, quelques tableaux de la jeunesse d'Ingres, tout est banal, émoussé, sans intention, sans chaleur... Ce prétendu pays de dessin n'en offre réellement nulle trace, et les tableaux les plus prétentieux pas davantage. Dans les moindres dessins anglais, chaque objet presque est traité avec l'intérêt qu'il demande : paysages, vues maritimes, costumes, actions de guerre, tout cela est charmant, touché juste, et surtout dessiné... Je ne vois pas chez nous ce qu'on peut comparer à Leslie, à Grant, à tous ceux de cette école qui procèdent partie de Wilkie, partie de Hogarth, avec un peu de la souplesse et de la facilité introduites par l'école d'il y a quarante ans, les Lawrence et consorts, qui brillaient par l'élégance et la légèreté.

Si l'on regarde une autre phase, qui est chez eux toute nouvelle, ce qu'on appelle l'École sèche, souvenir des Flamands primitifs, on trouve, sous cette apparence de réminiscence dans l'aridité du procédé, un sentiment de vérité réel et tout à fait local. Quelle bonne foi, au milieu de cette prétendue imitation des vieux tableaux ! Comparez, par exemple, l'*Ordre d'élargissement* de Hunt ou de Millais, je ne sais plus lequel, avec nos primitifs, nos byzantins, entêtés de style, qui, les yeux fixés sur les images d'un autre temps, n'en prirent que la raideur, sans y ajouter de qualités propres.

Cette cohue de tristes médiocrités est énorme : pas un trait de vérité, de la vérité qui vient de l'âme ; pas un seul comme cet enfant qui dort sur les bras de sa mère, et dont les petits cheveux soyeux, le sommeil si plein de vérité, dont tous les traits, jusqu'aux jambes rouges et les pieds, sont singuliers d'observation, mais surtout de sentiment. Les Flandrin, voilà pour le grand style ! Qu'y a-t-il, dans les tableaux de ces gens-là, du vrai homme qui les a peints ? Combien du Jules Romain dans celui-ci, combien du Pérugin ou d'Ingres son maître dans celui-là, et partout la prétention au sérieux, au grand homme... à l'art sérieux, comme dit Delaroche !

Leys, le Flamand, me paraît fort intéressant aussi, mais il n'a pas, avec l'air d'une exécution plus indépendante, cette bonhomie des Anglais ; je vois un effort, une manière, quelque chose qui m'inquiète sur la parfaite bonne foi du peintre, et les autres sont au-dessous de lui.

Gautier a fait plusieurs articles sur l'École anglaise : il a commencé par là. Arnoux, qui le déteste, m'a dit chez Delamarre que c'était une flatterie de sa part pour *le Moniteur*, dans lequel il écrit. Je veux bien, pour moi, lui faire l'honneur d'attribuer à son bon goût cette espèce de prédilection marquée tout d'abord pour des étrangers ; cependant ses remarques ne m'ont nullement mis sur la trace même des sentimens que j'exprime ici. C'est par la comparaison avec d'autres tableaux et dans lesquels on croit admirer chez nous des qualités analogues qu'il fallait avoir le courage de faire ressortir le mérite des Anglais ; je ne trouve rien de cela. Il prend un tableau, le décrit à sa manière, fait lui-même un tableau qui est charmant, mais il n'a pas fait acte de véritable critique ; pourvu qu'il réussisse à faire chatoyer, miroiter les expressions macaroniques qu'il trouve avec un plaisir qui vous gagne quelquefois, qu'il cite l'Espagne et la Turquie, l'Alhambra et l'Atmeïdan de Constantinople, il est content, il a atteint son but d'écrivain curieux, et je crois qu'il ne voit pas au delà. Quand il en sera aux Français, il fera pour chacun d'eux ce qu'il fait pour les Anglais. Il n'y aura ni enseignement ni philosophie dans une pareille critique.

C'est ainsi qu'il avait fait l'année dernière l'analyse des tableaux si intéressans de Janmot ; il ne m'avait donné aucune idée de cette personnalité vraiment intéressante qui sera noyée dans le vulgaire, dans le *chic*, qui domine tout ici. Quel intérêt il y aurait pour un critique un peu fin à comparer ces tableaux, tout imparfaits qu'ils sont sous le rapport de l'exécution, avec ces tableaux aussi naïfs, mais d'une inspiration si différente ! Ce Janmot a vu Raphaël, Pérugin, etc., comme les Anglais ont vu Van Eyck, Wilkie, Hogarth et autres ; mais ils sont tout aussi originaux après cette étude. Il y a chez Janmot un parfum dantesque remarquable. Je pense, en le voyant, à ces anges du purgatoire du fameux Florentin ; j'aime ces robes vertes comme l'herbe des prés au mois de mai, ces têtes inspirées ou rêvées qui sont comme des réminiscences d'un autre monde. On ne rendra pas à ce naïf artiste une parcelle de la justice à laquelle il a droit. Son exécution barbare le place malheureusement à un rang qui n'est ni le second, ni le troisième, ni le dernier ; il parle une langue qui ne peut devenir celle de personne ; ce n'est pas même une langue ; mais on voit ses idées à travers la confusion et la naïve barbarie de ses moyens de les rendre. C'est un talent tout singulier chez nous et dans notre temps ; l'exemple de son maître Ingres, si propre à féconder par l'imitation pure et simple de ses procédés cette foule de suivans dépourvus d'idées propres, aura été impuissant à donner une

exécution à ce talent naturel qui pourtant ne sait pas sortir des langes, qui sera toute sa vie semblable à l'oiseau qui traîne encore la coquille natale et qui rampe à terre tout barbouillé des mucus au milieu desquels il s'est formé.

Strasbourg, 20 septembre. — Passé une partie de la journée à la *Maison d'œuvre* de la cathédrale, à dessiner. (Je regrette de n'écrire mes impressions qu'ici, à Dieppe, dix à douze jours après : j'ai été très frappé de ce que j'ai vu là. J'aurais voulu tout dessiner.)

Le premier jour, j'ai été attiré par les ouvrages du XVe siècle et du commencement de la renaissance des arts; les statues un peu roides, un peu gothiques, de l'époque antérieure ne m'attiraient pas; je les ai dessinées trois jours avec ardeur, au milieu des interruptions du froid et de l'incommodité du lieu par le défaut de lumière ou la difficulté de me placer. Je dessine sous la prétendue statue d'Erwin, car Erwin est partout ici, comme Rubens est à Anvers, comme César partout où il y a une enceinte en gazon ressemblant à un camp. La tête, les mains superbes, mais les draperies déjà chiffonnées et faites de pratique. De même pour la statue en face de l'homme en manteau fendu sur l'épaule qui met sa main sur les yeux, la tête levée en l'air. Plus naïves, les figures de l'homme en robe et en chaperon agenouillé, du vieux juge assis dans l'antichambre, et des figures des soldats malheureusement mutilés et couverts d'armures qui sont également dans l'antichambre, mais qui sont d'une époque antérieure.

Ce soir, après dîner, mais de jour, promenade dans le petit jardin avec la bonne cousine : elle appréhende, la pauvre femme, la solitude des dernières années.

30 septembre. — Retourné, malgré le dimanche, à la *Maison d'œuvre*. Nous avions été auparavant faire je ne sais quelle course avec la bonne cousine; elle ne veut s'en aller qu'après m'avoir vu entrer. Je me jette sur les figures d'anges des treizième et quatorzième siècles : les vierges folles, les bas-reliefs d'une proportion encore sauvage, mais pleins de grâce ou de force.

J'ai été frappé de la force du *sentiment :* la *science* lui est presque toujours fatale; l'adresse de la main seulement, une connaissance plus avancée de l'anatomie ou des proportions, livrent à l'instant l'artiste à une trop grande liberté ; il ne réfléchit plus aussi purement l'image, les moyens de rendre avec facilité ou en abrégé le séduisant et l'entraînant à la *manière*. Les écoles n'enseignent guère autre chose : quel maître peut communiquer son sentiment

personnel? On ne peut lui prendre que ses *recettes;* la pente de l'élève à s'approprier promptement cette facilité d'exécution qui est chez l'homme de talent le résultat de l'expérience dénature la vocation et ne fait, en quelque sorte, qu'enter un arbre sur un arbre d'une espèce différente. Il y a de robustes tempéramens d'artistes qui absorbent tout, qui profitent de tout; bien qu'élevés dans des *manières* que leur nature ne leur eût pas inspirées, ils retrouvent leur route à travers les préceptes et les exemples contraires, profitent de ce qui est bon, et, quoique marqués quelquefois d'une certaine empreinte d'école, deviennent des Rubens, des Titien, des Raphaël, etc.

Il faut absolument que, dans un moment quelconque de leur carrière, ils arrivent, non pas à mépriser tout ce qui n'est pas eux, mais à dépouiller complètement ce fanatisme presque toujours aveugle qui nous pousse tous à l'imitation des grands maîtres et à ne jurer que par leurs ouvrages. Il faut se dire : Cela est bon pour Rubens, ceci pour Raphaël, Titien ou Michel-Ange. Ce qu'ils ont fait les regarde; rien ne m'enchaîne à celui-ci ou à celui-là.

Il faut apprendre à se savoir gré de ce qu'on a trouvé; une poignée d'*inspiration naïve* est préférable à tout. Molière, dit-on, ferma un jour Plaute et Térence; il dit à ses amis : « J'ai assez de ces modèles : je regarde à présent en moi et autour de moi. »

1er octobre. — Nous allons, le cousin, la cousine et moi, voir le bon Schüler : je le remercie de ses gravures; nous y allons surtout pour voir le petit portrait qu'il a fait du cousin, pour mettre en tête de ses œuvres : je les quitte pour aller à la *Maison d'œuvre.*

Les *naïfs* me captivent de plus en plus; je remarque dans des têtes telles que le vieillard à longue barbe et en longue draperie, dans les têtes de deux statues un peu colossales d'un abbé et d'un roi qui sont dans la cour, combien ils ont connu le procédé antique. Je les dessine à la manière de nos médailles d'après l'antique, par les plans seulement. Il me semble que l'étude de ces modèles d'une époque réputée barbare, par moi tout le premier, et remplie pourtant de tout ce qui fait remarquer les beaux ouvrages, m'ôte mes dernières chaînes, me confirme dans l'opinion que le *beau* est partout, et que chaque homme non seulement le voit, mais doit absolument le rendre à sa manière.

Où sont ces types grecs, cette régularité dont on s'est habitué à faire le type invariable du *beau?* Les têtes de ces hommes et de ces femmes sont celles qu'ils avaient sous les yeux. Dira-t-on que le mouvement qui nous porte à aimer une femme qui nous plaît

ne participe nullement de celui qui nous fait admirer la beauté dans les arts? Si nous sommes faits pour trouver dans cette créature qui nous charme le genre d'attrait propre à nous captiver, comment expliquer que ces mêmes traits, ces mêmes grâces particulières pourront nous laisser froids, quand nous les trouverons exprimés dans des tableaux ou des statues? Dira-t-on que, ne pouvant nous empêcher d'aimer, nous aimons ce que nous rencontrons et qui est imparfait, faute de mieux? La conclusion de ceci serait que notre passion serait d'autant plus vive que notre maîtresse ressemblerait davantage à la Niobé ou à la Vénus, mais on en rencontre qui sont ainsi faites et qui ne nous forcent nullement à les aimer.

II

1er janvier 1857. — Poussin définit le *beau* la *délectation.* Après avoir examiné toutes les pédantesques définitions modernes, telles que la *splendeur du vrai* ou que le beau est la *régularité;* qu'il est ce qui ressemble le plus à Raphaël ou à l'antique; et autres sottises, j'avais trouvé en moi sans beaucoup de peine la définition que je trouve dans Voltaire, articles *Aristote*, *Poétique*, du *Dictionnaire philosophique*, quand il cite la sotte réflexion de Pascal, qui dit qu'on ne dit pas beauté *géométrique* ou beauté *médicinale*, et qu'on dit à tort *beauté poétique*, parce qu'on connaît l'objet de la géométrie et de la médecine, mais qu'on ne sait pas ce que c'est que le modèle naturel qu'il faut imiter pour trouver cet agrément qui est l'objet de la poésie. A cela Voltaire répond : « On sent assez combien ce morceau de Pascal est pitoyable. On sait bien qu'il n'y a rien de beau dans une médecine, ni dans les propriétés d'un triangle, et que *nous n'appelons beau que ce qui cause à notre âme et à nos sens du plaisir et de l'admiration.* »

Sur le Titien. — On fait l'éloge d'un contemporain dont la place n'est pas marquée encore; ce sont même souvent les moins dignes d'être loués qui sont l'objet des éloges. Mais l'éloge du Titien! On me dira que je rappelle ce jurisconsulte dévot qui avait fait le *Mémoire en faveur de Dieu...*

Il se passe de mes éloges... sa grande ombre...

Il semble effectivement que ces hommes du XVIe siècle ont laissé peu de chose à faire : ils ont parcouru le chemin les premiers et semblent avoir touché la borne dans tous les genres; et pourtant, dans le chemin de ces gens, on a vu des talens montrant quelque nouveauté. Ces talens, venus dans des époques de moins

en moins favorables aux grandes tentatives, à la hardiesse, à la nouveauté, à la naïveté, ont rencontré des bonnes fortunes, si l'on veut, qui n'ont pas laissé de plaire à leur siècle moins favorisé, mais avide également de jouissances.

Dans cette heptarchie ou gouvernement de sept, le sceptre, le gouvernement se partage avec une certaine égalité, sauf le seul Titien, qui, bien que faisant partie, etc... ne ferait qu'une manière de vice-roi dans ce gouvernement du beau domaine de la peinture. On peut le regarder comme le créateur du paysage. Il y a introduit cette largeur qu'il a mise dans le rendu des figures et des draperies.

On est confondu de la force, de la fécondité, de cette universalité de ces hommes du XVI[e] siècle. Nos petits tableaux misérables faits pour nos misérables habitations... La disparition de ces Mécènes dont les palais étaient pendant une suite de générations l'asile des beaux ouvrages, qui étaient dans les familles comme des titres de noblesse... Ces corporations de marchands commandaient des travaux qui effraieraient les souverains de nos jours et des artistes de taille à accomplir toutes les tâches... Déjà, moins de cent ans après, le Poussin ne fait que de petits tableaux.

Il faut renoncer à imaginer même ce que devaient être des Titien dans leur nouveauté et leur fraîcheur. Nous voyons ces admirables ouvrages après trois cents ans de vernis, d'accidens, de réparations pires que leurs malheurs.

4 janvier. — Les Cyclopes préparant l'appartement de Psyché. (Contrastes, Vénus ou Psyché est là, etc.)

On ne peut nier que dans le Raphaël l'élégance ne l'emporte sur le naturel, et que cette élégance ne dégénère souvent en manière. Je sais bien qu'il y a le charme, le je ne sais quoi. (C'est comme dans Rossini : expression, mais surtout élégance.)

Si l'on vivait cent vingt ans, on préférerait Titien à tout. Ce n'est pas l'homme des jeunes gens. Il est le moins maniéré et par conséquent le plus varié des peintres. Les talens maniérés n'ont qu'une pente, qu'une habitude ; ils suivent l'impulsion de la main bien plus qu'ils ne la dirigent. Le talent le moins maniéré doit être le plus varié : il obéit à chaque instant à une émotion vraie, il faut qu'il rende cette émotion ; la parure, une vaine montre de sa facilité ou de son adresse, ne l'occupent point ; il méprise au contraire tout ce qui ne le conduit pas à une plus vive expression de sa pensée : c'est celui qui dissimule le plus l'exécution ou qui a l'air d'y prendre le moins garde.

Sur Titien, Raphaël et Corrège, voir Mengs... Il y a un travail à faire là-dessus.

Il y a des gens qui ont naturellement du goût, mais chez ceux-là même il s'augmente avec l'âge et s'épure. Le jeune homme est pour le bizarre, pour le forcé, pour l'ampoulé. N'allez pas appeler *froideur* ce que j'appelle *goût*. Ce goût que j'entends est une lucidité de l'esprit qui sépare à l'instant ce qui est digne d'admiration de ce qui n'est que faux brillant. En un mot, c'est la *maturité de l'esprit*.

Chez Titien commence cette *largeur de faire* qui tranche avec la sécheresse de ses devanciers et qui est la perfection de la peinture. Les peintres qui recherchent cette sécheresse primitive toute naturelle dans des écoles qui s'essayent et qui sortent de sources presque barbares sont comme des hommes faits qui, pour se donner un air naïf, imiteraient le parler et les gestes de l'enfance. Cette largeur du Titien, qui est la fin de la peinture, est aussi éloignée de la sécheresse des premiers peintres que de l'abus monstrueux de la touche et de la manière lâche des peintres de la décadence de l'art. L'antique est ainsi.

J'ai sous les yeux maintenant les expressions de l'admiration de quelques-uns de ses contemporains. Leurs éloges ont quelque chose d'incroyable : que devaient être en effet ces prodigieux ouvrages, dans lesquels aucune partie ne portait de traces de négligence, mais dans lesquels, au contraire, la finesse de la touche, le fondu, la vérité et l'éclat incroyable des teintes étaient dans toute leur fraîcheur, et auxquels le temps ni les accidens inévitables n'avaient encore rien enlevé! Arétin, dans un dialogue instructif sur les peintures de ce temps, après avoir détaillé avec admiration quantité de ces ouvrages, s'arrête en disant : « Mais je me retiens et passe doucement sur ses louanges, parce que je suis son compère et parce qu'il faudrait être absolument aveugle pour ne pas voir le soleil. »

Il dit après et je pourrais le mettre avant : « Notre Titien est donc divin et sans égal dans la peinture, etc. » Il ajoute : « Concluons que, quoique jusqu'ici il y ait eu plusieurs excellens peintres, ces trois méritent et tiennent le premier rang : Michel-Ange, Raphaël et Titien. »

... Je sais bien que cette qualité de coloriste est plus fâcheuse que recommandable auprès des écoles modernes, qui prennent la recherche seule du dessin pour une qualité et qui lui sacrifient tout le reste. Il semble que le coloriste n'est préoccupé que des parties basses et en quelque sorte terrestres de la peinture; qu'un beau dessin est bien plus beau quand il est accompagné

d'une couleur maussade; et que la couleur n'est propre qu'à distraire l'attention, qui doit se porter vers des qualités plus sublimes qui se passent aisément de son prestige. C'est ce qu'on pourrait appeler le côté *abstrait* de la peinture, le contour étant l'objet essentiel; ce qui met en seconde ligne, indépendamment de la couleur, d'autres nécessités de la peinture, telles que l'expression, la juste distribution de l'effet et la composition elle-même.

L'école qui imite avec la peinture à l'huile les anciennes fresques commet une étrange méprise. Ce que ce genre a d'ingrat, sous le rapport de la couleur et des difficultés matérielles qu'il impose à un talent timide, demande chez le peintre une légèreté, une sûreté, etc. La peinture à l'huile porte au contraire à une perfection dans le rendu qui est le contraire de cette peinture à grands traits; mais il faut que tout y concorde, la magie des fonds, etc. C'est une espèce de dessin plus propre à s'allier aux grandes lignes de l'architecture dans des décorations qu'à exprimer les finesses et le précieux des objets. Aussi le Titien, chez lequel le rendu est si prodigieux, malgré l'entente large des détails, a-t-il peu cultivé la fresque. Paul Véronèse lui-même, qui y semble plus propre par une largeur plus grande encore et par la nature des scènes qu'il aimait à représenter, en a fait un très petit nombre.

Il faut dire aussi qu'à l'époque où la fresque fleurit de préférence, c'est-à-dire dans les premiers temps de la renaissance de l'art, la peinture n'était pas encore maîtresse de tous les moyens dont elle a disposé depuis. A partir des prodiges d'illusion dans la couleur et dans l'effet dont la peinture à l'huile a donné le secret, la fresque a été peu cultivée et presque entièrement abandonnée.

Je ne disconviens pas que le grand style, le *style épique* dans la peinture, si l'on peut ainsi parler, n'ait vu en même temps décroître son règne, mais des génies tels que les Michel-Ange et les Raphaël sont rares. Ce moyen de la fresque qu'ils avaient illustré et dont ils avaient fait l'emploi aux plus sublimes conceptions, devait périr dans des mains moins hardies. Le génie d'ailleurs sait employer avec un égal succès les moyens les plus divers. La peinture à l'huile sous le pinceau de Rubens a égalé, pour le feu et la largeur, l'ampleur des fresques les plus célèbres, quoique avec des moyens différens; et, pour ne pas sortir de cette école vénitienne dont Titien est le flambeau, les grands tableaux de ce maître admirable, ceux de Véronèse et même du Tintoret sont des exemples de la verve unie à la puissance, aussi bien que dans les fresques les plus célèbres : ils montrent seulement une autre

face de la peinture. Le perfectionnement des moyens matériels, en perdant peut-être du côté de la simplicité de l'impression, découvre des sources d'effets de variété et de richesse, etc.

Ces changemens sont ceux qu'amènent nécessairement le temps et des inventions nouvelles : il est puéril de vouloir remonter le courant des âges et d'aller chercher dans des maîtres primitifs. Ils semblent croire que l'indigence du moyen est sobriété magistrale, etc.

La fresque dans nos climats est sujette à plus d'accidens, Encore dans le Midi est-il bien difficile de la maintenir. Elle pâlit, elle se détache du mur.

La plupart des livres sur les arts sont faits par des gens qui ne sont pas artistes : de là tant de fausses notions et de jugemens portés au hasard du caprice et de la prévention. Je crois fermement que tout homme qui a reçu une éducation libérale peut parler pertinemment d'un livre, mais non pas d'un ouvrage de peinture ou de sculpture.

Dimanche, 11 janvier. — D'où vient cette qualité particulière, ce goût parfait qui n'est que dans l'antique? Peut-être de ce que nous lui comparons tout ce qu'on a fait en croyant l'imiter. Mais encore, que peut-on lui comparer dans ce qui a été fait de plus parfait dans les genres les plus divers? Je ne vois point ce qui manque à Virgile, à Horace. Je vois bien ce que je voudrais dans nos grands écrivains et aussi ce que je n'y voudrais pas. Peut-être aussi que, me trouvant avec ces derniers dans une communauté, si j'ose dire, de civilisation, je les vois plus à fond, je les comprends mieux surtout, je vois mieux le désaccord entre ce qu'ils ont fait et ce qu'ils ont voulu faire. Un Romain m'eût fait voir dans Horace et dans Virgile des taches ou des fautes que je ne peux y voir; mais c'est surtout dans tout ce qui nous reste des arts plastiques des anciens que cette qualité de goût et de mesure parfaite se trouve au plus haut point de perfection.

Titien est un de ceux qui se rapprochent le plus de l'esprit de l'antique. Il est de la famille des Hollandais et par conséquent de celle de l'antique. Il sait faire d'après nature : c'est ce qui rappelle toujours dans ses tableaux un type vrai, par conséquent, non passager comme ce qui sort de l'imagination d'un homme, lequel ayant des imitateurs en donne plus vite le dégoût. On dirait qu'il y a un grain de folie dans tous les autres; lui seul est de bon sens, maître de lui, de sa facilité et de son exécution, qui ne le dominent jamais et dont il ne fait point parade. Nous croyons imiter l'antique en le prenant pour ainsi dire à la lettre, en faisant

la caricature de ses draperies, etc. Titien et les Flamands ont l'esprit de l'antique, et non l'imitation de ses formes extérieures.

L'antique ne sacrifie pas à la grâce, comme Raphaël, Corrège et la Renaissance en général; il n'a pas cette affectation, soit de la force, soit de l'imprévu, comme dans Michel-Ange. Il n'a jamais la bassesse du Puget dans certaines parties, ni son naturel par trop naturel.

Tous ces hommes ont, dans leurs ouvrages, des parties surannées: rien de tel dans l'antique. Chez les modernes, il y en a toujours trop; chez l'antique, toujours même sobriété et même force contenue.

Ceux qui ne voient dans Titien que le plus grand des coloristes sont dans une grande erreur: il l'est effectivement, mais il est en même temps le premier des dessinateurs, si on entend par dessin *celui de la nature*, et non celui où l'imagination du peintre a plus de part, intervient plus que l'imitation. Non que cette imagination chez Titien soit servile : il ne faut que comparer son dessin à celui des peintres qui se sont appliqués à rendre exactement la nature dans les écoles bolonaise ou espagnole, par exemple. On peut dire que chez les Italiens le style l'emporte sur tout: je n'entends pas dire par là que tous les artistes italiens ont un grand style ou même un style agréable, je veux dire qu'ils sont enclins à abonder chacun dans ce qu'on peut appeler *leur style*, qu'on le prenne en bonne ou mauvaise part. J'entends par là que Michel-Ange abuse de son style, autant que le Bernin ou Pierre de Cortone, eu égard pour chacun à l'élévation ou à la vulgarité de ce style: en un mot, leur manière particulière, ce qu'ils croient ajouter ou ajoutent à leur insu à la nature, éloigne toute idée d'imitation et nuit à la vérité et à la naïveté de l'expression. On ne trouve guère cette naïveté précieuse chez les Italiens qu'avant le Titien, qui la conserve au milieu de cet entraînement de ses contemporains vers la manière, manière qui vise plus ou moins au sublime, mais que les imitateurs rendent bien vite ridicule.

Il est un autre homme dont il faut parler ici, pour le mettre sur la même ligne que le Titien, si l'on regarde comme la première qualité la vérité unie à l'idéal: c'est Paul Véronèse. Il est plus libre que le Titien, mais il est moins fini. Ils ont tous les deux cette tranquillité, ce calme tempérament qui indique des esprits qui se possèdent. Paul semble plus savant, moins collé au modèle, partant plus indépendant dans son exécution. En revanche, le scrupule du Titien n'a rien qui incline à la froideur: je parle surtout de celle de l'exécution, qui suffit à réchauffer le tableau ; car l'un et l'autre donnent moins à l'expression que la plu-

part des grands maîtres. Cette qualité si rare, ce sang-froid animé, si on peut le dire, exclut sans doute les effets qui tendent à l'émotion. Ce sont encore là des particularités qui leur sont communes avec ceux de l'antique, chez lesquels la forme plastique extérieure passe avant l'expression. On explique par l'introduction du christianisme cette singulière révolution qui se fait au moyen âge dans les arts du dessin, c'est-à-dire la prédominance de l'expression. Le mysticisme chrétien qui planait sur tout, l'habitude pour les artistes de représenter presque exclusivement des sujets de la religion qui parlent avant tout à l'âme, ont favorisé indubitablement cette pente générale à l'expression. Il en est résulté nécessairement dans les âges modernes plus d'imperfection dans les qualités plastiques. Les anciens n'offrent point les exagérations ou incorrections des Michel-Ange, des Puget, des Corrège ; en revanche, le beau calme de ces belles figures n'éveille en rien cette partie de l'imagination que les modernes intéressent par tant de points. Cette turbulence sombre de Michel-Ange, ce je ne sais quoi de mystérieux et d'agrandi qui passionne son moindre ouvrage ; cette grâce noble et pénétrante, cet attrait irrésistible du Corrège ; la profonde expression et la fougue de Rubens ; le vague, la magie, le dessin expressif de Rembrandt : tout cela est de nous, et les anciens ne s'en sont jamais doutés.

Rossini est un exemple frappant de cette passion de l'agrément, de la grâce outrée. Aussi son école est-elle insupportable !

III

28 février 1858. — L'art grec était fils de l'art égyptien. Il fallait toute la merveilleuse aptitude du peuple de la Grèce pour avoir rencontré, en suivant toutefois une sorte de tradition hiératique comme celle des Égyptiens, toute la perfection de leur sculpture. C'est la libéralité de leur esprit qui anime et féconde ces froides images consacrées d'un autre art soumis à une tradition inflexible. Mais si on les compare aux modernes, travaillés par tant de nouveautés que la marche des siècles a amenées par le christianisme, par les découvertes des sciences qui ont aidé à la hardiesse de l'imagination, enfin par suite de cette révolution inévitable dans les choses humaines qui ne permet pas qu'une époque soit semblable à celles qui l'ont précédée...

Les hardiesses téméraires des grands hommes ont conduit au mauvais goût ; mais chez les grands hommes, les hardiesses ont ouvert la barrière aux hommes futurs qui leur ressemblent. De même qu'Homère semble chez les anciens la source d'où tout a

découlé, de même chez les modernes certains génies, j'oserai dire énormes, et il faut le mot comme signifiant aussi bien la grandeur de ces génies que leur impossibilité de se renfermer dans de certaines bornes, ont ouvert toutes les routes parcourues depuis eux, chacun suivant son caractère particulier, de telle sorte qu'il n'est pas de grands esprits venus à leur suite qui n'aient été leurs tributaires, qui n'aient trouvé chez eux les types de leurs inspirations.

L'exemple de ces hommes primitifs est dangereux pour les faibles talens ou pour les inexpérimentés. De grands talens, même à leur début, cèdent facilement à prendre leur propre influence ou les divagations de leur imagination pour l'effet d'un génie semblable à celui de ces hommes extraordinaires. C'est à d'autres grands hommes comme eux, mais qui viennent après eux, que leur exemple est utile; les natures inférieures peuvent imiter à leur aise les Virgile, les Mozart...

Cette mobilité est si naturelle aux hommes que les anciens eux-mêmes, dont la grandeur à distance nous semble monotone, présentent peu d'analogies ; leurs grands tragiques se suivent sans se ressembler : Euripide n'a plus la simplicité d'Eschyle, il est plus poignant, il cherche des effets, des oppositions ; les artifices de la composition s'augmentent avec la nécessité de s'adresser à des sources nouvelles d'intérêt qui se découvrent dans l'âme humaine.

C'est comme le travail qu'on voit s'opérer dans l'art moderne. Michel-Ange ne peut appeler au secours de l'effet de ses sculptures l'art des fonds, le paysage qui augmente l'impression des figures dans la peinture ; mais le pathétique des mouvemens, la finesse des plans, l'expression, deviennent des besoins impérieux de sa passion.

Les plus grands admirateurs, et ils sont rares aujourd'hui, de Corneille et de Racine sentent bien que, de notre temps, des ouvrages taillés sur le modèle des leurs nous laisseraient froids. L'indigence de nos poètes nous prive de tragédies faites pour nous; il nous manque des *génies originaux*. On n'a encore rien imaginé que l'imitation de Shakspeare mêlée à ce que nous appelons des mélodrames ; mais Shakspeare est trop individuel, ses beautés et ses exubérances tiennent trop à une nature originale pour que nous puissions en être complètement satisfaits quand on vient faire à notre usage du Shakspeare. C'est un homme à qui on ne peut rien dérober, comme il ne faut rien lui retrancher. Non seulement il a un génie propre à qui rien ne ressemble, mais il est Anglais, ses beautés sont plus belles pour les Anglais, et ses défauts n'en sont peut-être pas aux yeux de ses compatriotes. Ils en

étaient encore bien moins pour ses contemporains. Ils étaient ravis de ce qui nous choque : les beautés de tous les temps qui brillent çà et là n'étaient probablement pas ce qui faisait battre des mains à la galerie d'en haut, celle que fréquentaient les matelots et les marchands de poisson ; et il est probable que les seigneurs de la cour d'Élisabeth, — ils n'avaient pas beaucoup meilleur goût, — leur préféraient les jeux de mots, les traits d'esprit recherchés. Le lyrisme, le réalisme, toutes ces belles inventions modernes, on a cru les trouver dans Shakspeare. De ce qu'il fait parler des valets comme leurs maîtres, de ce qu'il fait interroger un savetier par César, le savetier en tablier de cuir et répondant en calembours du coin de la rue, on a conclu que la vérité manquait à nos pères, qui ne connaissaient pas cette veine nouvelle ; quand on a vu également un amant en tête à tête avec sa maîtresse débiter deux pages de dithyrambe à la nature et à la lune, ou un homme dans le paroxysme de la fureur s'arrêter pour faire des réflexions philosophiques interminables, on a vu un élément d'intérêt dans ce qui n'est que celui d'un extrême ennui.

Combien le pour et le contre se trouvent dans la même cervelle ! On est étonné de la diversité des opinions entre hommes différens ; mais un homme d'un esprit sain conçoit toutes les possibilités, sait se mettre ou se met à son insu à tous les points de vue. Cela explique tous les reviremens d'opinion chez le même homme, et ils ne doivent surprendre que ceux qui ne sont pas capables de se faire à eux-mêmes des opinions des choses. En politique, où ce changement est plus fréquent et plus brusque encore, il tient à des causes entièrement différentes et que je n'ai pas besoin d'indiquer : cela n'est pas mon sujet.

Il semble donc qu'un homme impartial ne devrait écrire qu'en deux personnes pour ainsi dire : de même qu'il y a deux avocats pour une seule cause. Chacun de ces avocats voit tellement les moyens qui militent en faveur d'un adversaire, que souvent il va au-devant de ces moyens ; et quand il rétorque les raisons qu'on lui objecte, c'est par des raisons tout aussi bonnes et qui au moins sont spécieuses. D'où il suit que le vrai dans toute question ne saurait être absolu ; les Grecs, qui sont la perfection, ne sont pas aussi parfaits ; les modernes, qui offrent plus de défaillances ou de fautes, ne sont pas aussi défectueux que l'on pense, et compensent par des qualités particulières les fautes et les défaillances dont l'antique paraît exempt.

Je trouve, dans de vieilles notes d'il y a quatre ans, mon opinion sur le Titien. Ces jours-ci, sans me les rappeler, mais sous des impressions différentes, je viens d'en écrire d'autres.

D'où je conclus qu'il faudrait presque qu'un homne de bonne foi n'écrivît un ouvrage que comme on instruit une cause; c'est-à-dire, un thème étant posé, avoir comme un autre personnage en soi qui fasse le rôle d'un avocat adverse chargé de contredire.

IV

19 janvier 1860. — Il s'est trouvé un homme comme Michel-Ange, qui était peintre, architecte, sculpteur et poète. Un tel homme serait le plus prodigieux des phénomènes s'il était un grand poète en même temps qu'il est le plus grand des sculpteurs et des peintres; mais la nature, heureusement pour les artistes qui marchent de loin sur ses traces, et pour les consoler apparemment de lui être si inférieurs, n'a pas permis qu'il fût aussi le premier des poètes. Il a écrit sans doute, quand il était las de peindre ou d'édifier; mais sa vocation était d'animer le marbre et l'airain, et non de disputer la palme aux Dante et aux Virgile, ni même aux Pétrarque. Il a fait des pièces de courte haleine, comme il convient à un homme qui a autre chose à faire que de méditer longuement sur des rimes. S'il n'eût fait que ses sonnets, il est probable que la postérité ne se fût pas occupée de lui. Cette imagination dévorante avait besoin de se répandre sans cesse, et quoique sans cesse rongé de mélancolie et même de découragement, — son histoire le dit à chaque instant, — il avait besoin de s'adresser à l'imagination des hommes en même temps qu'il en évitait la société. Il n'admettait près de lui que des petites gens, que des subalternes, ses praticiens, qu'il pouvait à son gré écarter de son chemin, qu'il aimait à ses heures et qu'il accueillait volontiers quand il était fatigué de la fréquentation forcée des grands, qui lui dérobaient son temps et le forçaient à des observances de civilité.

La pratique d'un art demande un homme tout entier; c'est un devoir de s'y consacrer pour celui qui en est véritablement épris. Peinture, sculpture, sont presque le même art dans ces siècles de renouvellement où les encouragemens vont trouver le talent, où la foule des talens médiocres n'a pas encore éparpillé la bonne volonté des Mécènes et dérouté l'admiration du public. Mais quand les écoles se sont multipliées, que les médiocres talens abondent, qu'ils réclament chacun une part de la munificence publique ou de celle des grands, à qui accordera-t-on de prendre la place de plusieurs hommes en exerçant à soi tout seul?... Que si l'on peut concevoir un seul homme professant à la fois la sculpture, la peinture et même l'architecture, à cause des liens

qui unissent ces arts qui ne sont séparés que dans les époques de décadence, on ne reconnaîtra pas aussi facilement la possibilité de joindre...

31 janvier. — Sur l'âme. Jacques avait de la peine à se persuader que ce qu'on appelle l'*âme*, cet *être* impalpable, — si on peut appeler un *être* ce qui n'a point de corps, ce qui ne peut tomber sous le sens, — puisse continuer à être ce quelque chose qu'il sent, dont il ne peut douter, quand l'habitation formée d'os, de chair, dans laquelle circule le sang, où fonctionnent les nerfs, a cessé d'être cette usine en mouvement, ce laboratoire de vie qui se soutient au milieu des élémens contraires à travers tant d'accidens et de vicissitudes.

Quand l'œil a cessé de voir, que deviennent les sensations qui arrivent à cette pauvre âme, réfugiée je ne sais où, par le moyen de cette manière de fenêtre ouverte sur la création visible? L'âme se souvient, direz-vous, de ce qu'elle a vu, et s'exerce et se console par le souvenir; mais si la mémoire, qui supplée à sa manière la vue, ou l'ouïe, ou les sens enfin que nous perdons tour à tour, viennent à s'éteindre, quel sera l'aliment de cette flamme que personne n'a vue? Que devient-elle quand, acculée dans ses refuges extrêmes par la paralysie ou l'imbécillité, elle est contrainte enfin par la cessation définitive de la vie, de l'exil pour jamais, de se séparer de ces organes qui ne sont plus qu'une argile inerte? Exilée de ce corps que quelques-uns appellent sa prison, assiste-t-elle au spectacle de cette décomposition mortelle, quand des prêtres viennent en cérémonie murmurer des patenôtres sur cette argile insensible, ou quand une voix s'élève par hasard pour lui adresser un dernier adieu? Au bord de cette tombe qui va se fermer, recueille-t-elle sa part de ces momeries funèbres? Que devient-elle à cet instant suprême où, forcée de s'exiler tout à fait de ce corps qu'elle animait ou de qui elle recevait l'animation, que devient sa condition dans ce veuvage de tous les sens et au moment où le sang se retire et se glace, cesse de donner l'impulsion à ce bizarre composé de matière et d'esprit, à peu près comme le balancier d'une horloge qui en s'arrêtant arrête les rouages et le mouvement?

Jacques s'affligeait de ce doute mortel, etc., — et toutefois il sacrifiait à la gloire... Il passait des journées et des nuits à polir un ouvrage ou des ouvrages destinés, à ce qu'il espérait, à perpétuer son nom. Cette singulière contradiction de la recherche d'une vaine renommée à laquelle sa cendre serait insensible ne pouvait, d'une part, ni le corriger de sa recherche, ni, de l'autre, lui

donner l'espoir de se survivre et de se sentir admiré quand il ne se sentirait plus vivre.

Un ami de Jacques était un matérialiste parfait : c'était un homme pour qui ce petit domaine que nous appelons la science n'avait pas de coin qu'il n'eût fouillé et approfondi. Il se demandait avec chagrin d'où cette âme immortelle aurait obtenu ce privilège de l'être toute seule au milieu de tout ce que nous voyons? A moins de faire décidément de cette âme des portions, des émanations du grand être, il lui semblait qu'elle dût partager le sort commun, naître, si quelque chose qui n'est rien peut naître, se développer dans sa nature et périr. Pourquoi, se disait-il, si elle ne doit finir, aurait-elle commencé jamais?

Les âmes innombrables de toutes les créatures humaines, y compris celles des idiots, des Hottentots et de tant d'hommes qui ne diffèrent en rien de la brute, auraient existé de toute éternité? Car enfin, la matière, sauf ses modifications successives, est dans ce cas : il fallait donc dans cette immensité de riens quelque chose destinée un jour à donner l'intelligence à celle-ci. Pourquoi, si l'esprit ne se perd pas, les créations des grandes âmes ne participent-elles pas à ce privilège?

Un bel ouvrage semble contenir une partie du génie de son auteur. Le tableau, qui est de la matière, n'est beau que parce qu'il est animé par un certain souffle, qui ne parvient pas plus à le préserver de la destruction que notre âme chétive à faire durer notre chétif corps. Au contraire, dans ce dernier cas, c'est souvent cette intempérance folle, déréglée, avare, qui précipite son compagnon, j'allais dire inséparable, dans mille dangers et dans mille hasards.

22 février. — *Réalisme*. — Le réalisme devrait être défini l'*antipode* de l'art. Il est peut-être plus odieux dans la peinture et dans la sculpture que dans l'histoire et le roman ; je ne parle pas de la poésie, car par cela seul que l'instrument du poète est une pure convention, un langage mesuré, en un mot, qui place tout d'abord le lecteur au-dessus du terre à terre de la vie de tous les jours, ce serait une plaisante contradiction dans les termes qu'une poésie réaliste, si on pouvait concevoir même ce monstre. Qu'est-ce que serait, en sculpture par exemple, un art réaliste? De simples moulages sur nature seraient toujours au-dessus de l'imitation la plus parfaite que la main de l'homme puisse produire ; car peut-on concevoir que l'esprit ne guide pas la main de l'artiste, et croira-t-on possible en même temps que, malgré toute son application à imiter, il ne teindra pas ce singulier travail de

la couleur de son esprit, à moins qu'on n'aille jusqu'à supposer que l'œil seul et la main soient suffisans pour produire, je ne dirai pas seulement une imitation exacte, mais même quelque ouvrage que ce soit? Pour que le réalisme ne soit pas un mot vide de sens, il faudrait que tous les hommes eussent le même esprit, la même façon de concevoir les choses.

Voir ce que j'ai dit dans les petits calepins bleus (1) sur la contradiction qu'il y a au théâtre entre le système qui veut suivre les événemens comme ils sont et celui qui les présente et les dispose dans un certain ordre en vue de l'effet. Car quel est le but suprême de toute espèce d'art, si ce n'est l'effet? La mission de l'artiste consiste-t-elle seulement à disposer des matériaux et à laisser le spectateur en tirer comme il pourra une délectation quelconque, chacun à sa manière? N'y a-t-il pas, indépendamment de l'intérêt que l'esprit trouve dans la marche simple et claire d'une composition, dans le charme des situations habilement ménagées, une sorte de sens moral attaché même à une fable, qui la fera ressortir avec plus de succès que celui qui a disposé à l'avance toutes les parties de la composition, de telle sorte que le spectateur ou le lecteur soit amené sans s'en apercevoir à en être saisi et charmé? Que trouvé-je dans un grand nombre d'ouvrages modernes? Une énumération de tout ce qu'il faut présenter au lecteur, surtout celle des objets matériels, des peintures minutieuses de personnages, qui ne se peignent pas eux-mêmes par leurs actions. Je crois voir ces chantiers de construction où chacune des pierres taillées à part s'offre à ma vue, mais sans rapport à sa place dans l'ensemble du monument. Je les détaille l'une après l'autre au lieu de voir une voûte, une galerie, bien plus un palais tout entier dans lequel corniches, colonnes, chapiteaux, statues même, ne forment qu'un ensemble ou grandiose ou simplement agréable, mais où toutes les parties sont fondues et coordonnées par un art intelligent.

Dans la plupart des compositions modernes, je vois l'auteur appliqué à décrire avec le même soin un personnage accessoire et les personnages qui doivent occuper le devant de la scène. Il s'épuise à me montrer sous toutes ses faces le subalterne qui ne paraît qu'un instant, et l'esprit s'y attache comme au héros de l'histoire. Le premier des principes, c'est celui de la nécessité des sacrifices (2).

(1) Ces calepins bleus n'ont pas été retrouvés.

(2) Cette nécessité des *sacrifices* sur laquelle il s'est longuement étendu en ce qui concerne la peinture, Delacroix l'appliquait aux compositions littéraires : « Dans certains romans comme ceux de Cooper, par exemple, il faut lire un volume de conversations

Des portraits séparés, quelle que soit leur perfection, ne peuvent former un tableau. Le sentiment particulier peut seul donner l'unité, et elle ne s'obtient qu'en ne montrant seulement que ce qui mérite d'être vu.

L'art, la poésie, vivent de fictions. Proposez au réaliste de profession de peindre les objets surnaturels : un dieu, une nymphe, un monstre, une furie, toutes ces imaginations qui transportent l'esprit!

Les Flamands, si admirables dans la peinture des scènes familières de la vie, et qui, chose singulière, y ont porté l'espèce d'idéal que ce genre comporte comme tous les genres, ont échoué généralement (il faut en excepter Rubens) dans les sujets mythologiques ou même simplement historiques ou héroïques, dans des sujets de la fable ou tirés des poètes. Ils affublent de draperies ou d'accessoires mythologiques des figures peintes d'après nature, c'est-à-dire d'après de simples modèles flamands, avec tout le scrupule qu'ils portent ailleurs dans l'imitation d'une scène de cabaret. Il en résulte des disparates bizarres qui font d'un Jupiter et d'une Vénus des habitans de Bruges ou d'Anvers travestis, etc. (Rappeler le tombeau du maréchal de Saxe.)

Le réalisme est la grande ressource des novateurs dans les temps où les écoles alanguies et tournant à la manière, pour réveiller les goûts blasés du public, en sont venues à tourner dans le cercle des mêmes inventions. Le retour à la nature est proclamé un matin par un homme qui se donne pour inspiré.

Les Carrache — et c'est l'exemple le plus illustre qu'on puisse citer — ont cru qu'ils rajeunissaient l'école de Raphaël. Ils ont cru voir dans le maître des défaillances dans le sens de l'imitation matérielle. Il n'est pas bien difficile, en effet, de voir que les ouvrages de Raphaël, que ceux de Michel-Ange, du Corrège et de leurs illustres contemporains, doivent à l'imagination leur charme principal; et que l'imitation du modèle y est secondaire et même tout à fait effacée. Les Carrache, hommes très supérieurs, on ne peut le nier, hommes savans et doués d'un grand sentiment de l'art, se sont dit un jour qu'il fallait reprendre pour leur compte ce qui avait échappé à ces devanciers illustres, ou plutôt ce qu'ils avaient dédaigné : ce dédain même leur a peut-être paru une sorte d'impuissance de réunir dans leurs ouvrages des qualités de na-

et de descriptions pour trouver un moment intéressant : ce défaut dépare singulièrement les ouvrages de Walter Scott, et rend bien difficile de les lire : aussi l'esprit se promène languissant au milieu de cette monotonie et de ce vide où l'auteur semble se complaire à se parler à lui-même » (*Eugène Delacroix, sa vie et ses œuvres*, p. 408.)

ture diverse qui leur parurent, à eux, faire partie intégrante de la peinture. Ils ouvrirent des écoles; c'est à eux, il faut le dire, que commencent les écoles comme on les comprend de nos jours, à savoir : l'étude assidue et préférée du modèle vivant, se substituant presque entièrement à l'attention soutenue, donnée à toutes les parties de l'art dont celle-ci n'est qu'une partie.

Les Carrache se sont flattés sans doute que, sans déserter la largeur et le sentiment profond de la composition, ils introduiraient dans leurs tableaux des détails d'une imitation plus parfaite et s'élèveraient ainsi au-dessus des grands maîtres qui les avaient précédés. Ils ont conduit en peu de temps leurs disciples et sont descendus eux-mêmes à une imitation plus réelle, il est vrai, mais qui détachait l'esprit des parties plus essentielles du tableau conçu en vue de plaire avant tout à l'imagination. Les artistes ont cru que le moyen d'atteindre la perfection était de faire des tableaux une réunion de morceaux imités fidèlement.

David est un composé singulier de réalisme et d'idéal.

Les Vanloo ne copiaient plus le modèle; bien que la trivialité de leurs formes fût tombée dans le dernier abaissement, ils tiraient tout de leur mémoire et de la pratique. Cet art-là suffisait au moment. Les grâces factices, les formes énervées et sans accent de nature suffisaient à ces tableaux jetés dans le même moule, sans originalité d'invention, sans aucune des grâces naïves qui feront durer les ouvrages des écoles primitives.

David a commencé par abonder dans cette manière : c'était celle de l'école dont il sortait. Dénué, je crois, d'une originalité bien vive, mais doué d'un grand sens, né surtout au déclin de cette école et au moment où l'admiration quelque peu irréfléchie de l'antique se faisait jour, grâce encore à des génies médiocres, comme les Mengs et les Winckelmann, il fut frappé, dans un heureux moment, de la langueur, de la faiblesse de ces honteuses productions de son temps; les idées de grandeur et de liberté du peuple se mêlèrent sans doute à ce dégoût qu'il ressentit pour l'école dont il était issu. Cette répulsion, qui honore son génie et qui est son principal titre de gloire, le conduisit à l'étude de l'antique. Il eut le courage de refouler toutes ses habitudes; il s'enferma pour ainsi dire avec le *Laocoon*, avec l'*Antinoüs*, avec le *Gladiateur*, avec toutes les mâles conceptions du génie antique. Il eut le courage de se refaire un talent, semblable en ceci à l'immortel Gluck, qui, arrivé à un âge avancé, avait renoncé à sa manière italienne pour se retremper dans des sources plus pures et plus naïves. Il fut le père de toute l'école moderne en peinture et en sculpture; il réforma jusqu'à l'architecture, jusqu'aux

meubles à l'usage de tous les jours. Il fit succéder Herculanum et Pompéi au style bâtard et Pompadour, et ses principes eurent une telle prise sur les esprits, que son école ne lui fut pas inférieure et produisit des élèves dont quelques-uns marchent ses égaux. Il règne encore à quelques égards, et, malgré de certaines transformations apparentes dans le goût de ce qui est l'école aujourd'hui, il est manifeste que tout dérive encore de lui et de ses principes. Mais quels étaient ces principes, et jusqu'à quel point s'y est-il confiné et y a-t-il été fidèle?

Sans doute, l'antique a été la base, la pierre angulaire de son édifice : la simplicité, la majesté de l'antique, la sobriété de la composition, celle des draperies, portée plus loin encore que chez le Poussin ; mais dans l'imitation des parties, etc.

David a immobilisé en quelque sorte la sculpture ; car son influence a dominé ce bel art aussi bien que la peinture. Si David a eu sur la peinture une influence si complète, il a eu sur un art voisin, et qui n'était pas le sien, plus d'influence encore.

3 mars. — Par quelle singularité la littérature la plus grave se trouve-t-elle le lot du peuple qui a passé et passe encore pour le plus léger et le plus frivole de la terre? Les anciens eux-mêmes, qui ont posé les règles des choses de l'imagination dans tous les genres, ne présentent point d'exemples d'un sentiment aussi soutenu de l'ordre. Il y a un certain décousu dans les ouvrages des plus beaux génies de l'antiquité ; ils divaguent volontiers. Comme ils ont droit à tous nos respects, nous leur passons tous leurs écarts. Nous ne sommes pas d'aussi bonne composition pour nos hommes de talent. Un livre mal fait dans son ensemble ne peut se sauver par la beauté des détails, ni même par l'ingénieuse conception de l'ouvrage lui-même. Il faut que toutes les parties, ingénieuses ou non, concourent dans une certaine mesure à la connexion du tout, et d'autre part il faut, dans un ouvrage bien ordonné et logiquement conduit, que les détails n'en déparent point la conception. Quand une pièce de théâtre avait entraîné le public à la représentation, l'auteur n'avait rempli que la moitié de sa tâche ; il fallait que l'ouvrage, comme on disait, se soutînt à la lecture.

Il est probable que Shakspeare n'était guère soucieux de cette seconde partie de son obligation envers son public. Quand il avait produit à la représentation l'effet qu'il s'était promis, la galerie surtout était satisfaite, il est probable qu'il ne s'inquiétait plus de l'opinion des puristes ; d'abord, la grande majorité de ce public ne savait pas lire, et eût-il pu lire, en aurait-il eu le loisir, attendu qu'il se composait ou de jeunes fats de la cour, plus

occupés de leurs plaisirs que de littérature, ou de marchands de marée, peu disposés à éplucher les beautés littéraires?

Qui sait ce que devenait le manuscrit, le canevas sur lequel l'auteur avait monté sa pièce, et dont les bribes, distribuées aux acteurs pour apprendre leurs rôles, devenaient ce qu'elles pouvaient et étaient recueillies au hasard par de faméliques imprimeurs, avec toute licence de les accommoder à leur guise ou de suppléer aux lacunes? Ne semble-t-il pas que ces pièces pleines de fantaisie, — je parle de ce que Shakspeare intitule des comédies, — ou que ces drames à effet, tantôt lugubres, tantôt grotesques, ces tragédies, où les héros et les valets se trouvent confondus et parlent chacun leur langage, dont l'action, capricieusement conduite, se passe dans vingt lieux à la fois ou embrasse un espace de temps illimité; ne semble-t-il pas, dis-je, que de telles œuvres, avec leurs beautés et leurs défauts, ne doivent plaire qu'aux adeptes capricieux et ne peuvent attacher qu'une nation plus frivole que réfléchie?

Pour ma part, je crois que le goût, que le tour d'esprit d'une nation dépend étrangement de celui des hommes célèbres qui, les premiers, ont écrit ou peint, ou produit chez elle des ouvrages dans quelque genre que ce soit. Si Shakspeare était né à Gonesse, au lieu de naître à Strafford-sur-Avon, à une époque de notre histoire où l'on n'avait pas eu encore ni Rabelais, ni Montaigne, ni Malherbe, ni, à bien plus forte raison, Corneille, on eût vu se produire dans notre pays non seulement un autre théâtre (voir en Espagne Calderon), mais encore une autre littérature. Que le caractère anglais ait ajouté à de semblables ouvrages quelque chose de sa rudesse, je le croirai sans peine. Mais quant à cette prétendue barbarie que les Anglais ont montrée à certaines époques de leur histoire et qu'on donne pour une des causes de la pente de Shakspeare à ensanglanter la scène outre mesure, je ne crois pas, en interrogeant bien nos annales, que nous en devions beaucoup, en fait de cruauté, à nos voisins les Anglais, ni que les tragédies en action qui ont jeté une teinte si sombre, notamment sur les règnes des Valois, aient pu nous donner une éducation propre à adoucir les mœurs ni la littérature.

Pour avoir banni les massacres de notre scène, laquelle n'a commencé à briller qu'à une époque plus radoucie, notre nation n'en est pas plus humaine dans son histoire que la nation anglaise; des époques récentes et de redoutable mémoire ont montré que le barbare et même le sauvage vivaient toujours dans l'homme civilisé, et que la gaîté dans les ouvrages de l'esprit pouvait se rencontrer avec des mœurs passablement farouches. L'esprit de

société, qui peut-être est un instinct plus développé de notre nature française, a pu contribuer à polir davantage la littérature; mais il est probable encore que les chefs-d'œuvre de nos grands hommes sont venus à propos pour décrier les tentatives bizarres ou burlesques des époques précédentes, et pour tourner les esprits vers le respect de certaines règles éternelles de goût et de convenance qui ne sont pas moins celles de toute véritable sociabilité que celles des ouvrages de l'esprit. On nous dit souvent que Molière, par exemple, ne pouvait paraître que chez nous; je le crois bien: il était l'héritier de Rabelais, sans parler des autres.

27 juillet. — J'ai loué des livres pour huit jours. J'ai mis le nez dans un livre de Dumas intitulé : *Trois mois au Sinaï* (1). C'est toujours ce ton cavalier et de vaudeville, qu'il ne peut dépouiller en parlant même des Pyramides; c'est un mélange du style le plus emphatique, le plus coloré, avec des lazzi d'atelier qui seraient tout au plus de mise dans une partie d'ânes à Montmorency. C'est fort gai, mais fort monotone, et je n'ai pu aller à la moitié du premier volume.

J'ai pris *Ursule Mirouet*, de Balzac : toujours ces tableaux d'après des pygmées dont il montre tous les détails, que le personnage soit le principal ou seulement un personnage accessoire. Malgré l'opinion surfaite du mérite de Balzac, je persiste à trouver son genre faux d'abord et faux ensuite ses caractères. Il dépeint les personnages, comme Henry Monnier, par des dictons de profession, par les dehors, en un mot; il sait les mots de portière, d'employé, l'argot de chaque type. Mais quoi de plus faux que ces caractères arrangés et tout d'une pièce? son médecin et les amis de son médecin? ce vertueux curé Chaperon dont la vie sage et jusqu'à la forme de son habit, dont il ne nous fait pas grâce, reflète la vertu? cette Ursule Mirouet, merveille de candeur dans sa robe blanche et avec sa ceinture bleue, qui convertit à l'église son incrédule d'oncle?

21 octobre. — Ce Rubens est admirable; quel enchanteur! Je le boude quelquefois, je le querelle sur ses grosses formes, sur son défaut de recherche et d'élégance. Qu'il est supérieur à toutes ces petites qualités qui sont tout le bagage des autres! Il a du moins, lui, le courage d'être lui; il vous impose ces prétendus défauts qui tiennent à cette force qui l'entraîne lui-même et nous subjugue en dépit des préceptes qui sont bons pour tout le

(1) Le véritable titre de cet ouvrage en deux volumes, paru en 1838, est : *Quinze jours au Sinaï*, nouvelles impressions de voyage.

monde excepté pour lui. Beyle faisait profession d'estimer les anciens ouvrages de Rossini plus que les derniers, qui sont pourtant regardés comme supérieurs par la foule ; il donne cette raison que, dans sa jeunesse, il ne cherchait pas à faire de la *musique forte*, et c'est vrai. Rubens ne se châtie pas, et il fait bien. En se permettant tout, il vous porte au delà de la limite qu'atteignent à peine les plus grands peintres ; il vous domine, il vous écrase sous tant de liberté et de hardiesse.

Je remarque aussi que sa principale qualité, s'il est possible qu'il en faille préférer quelqu'une, c'est la prodigieuse saillie, c'est-à-dire la prodigieuse vie. Sans ce don, point de grand artiste ; c'est à réaliser le problème de la saillie et de l'épaisseur qu'arrivent seulement les plus grands artistes. J'ai dit ailleurs, je crois, que, même en sculpture, il se trouvait des gens qui avaient le secret de ne point faire saillant ; cela deviendra évident pour tout homme doué de quelque sentiment qui comparera le Puget à toutes les sculptures possibles, je n'en excepte pas même l'antique. Il réalise la vie par la saillie comme personne n'a pu le faire ; de même pour Rubens à l'égard des peintres. Titien, Véronèse, sont plats à côté de lui ; remarquons en passant que Raphaël, malgré le peu de couleur et de perspective aérienne, est en général très saillant dans les figures individuellement. On n'en dirait pas autant de ses modernes imitateurs. On ferait une bonne plaisanterie sur la recherche du plat, si estimé dans les arts à la mode, y compris l'architecture.

13 novembre. — Je fais pour la centième fois cette réflexion en lisant Rémusat, homme de mérite d'ailleurs : la littérature moderne met de la sensiblerie partout ; ce style imagé à tout propos, mêlé à un sérieux pédantesque et attendri que vous ne trouvez jamais dans Voltaire, et dont, par parenthèse, Rousseau est l'inventeur, donne à un traité sur la centralisation (c'est le cas pour Rémusat) le ton d'une ode ou d'une élégie.

LES

SYNDICATS INDUSTRIELS

ET LES SYNDICATS AGRICOLES

L'Europe est-elle menacée, à bref délai, d'une nouvelle invasion de Barbares, sous la forme d'un soulèvement du prolétariat, qui renverserait partout l'autorité établie, abolirait la propriété individuelle et ferait partout table rase des institutions existantes? Et si l'Europe échappe à ce bouleversement universel que d'aucuns déclarent imminent, est-elle destinée à voir son agriculture, son commerce et son industrie disparaître sous la concurrence victorieuse des États-Unis? Aux pessimistes qui tiennent ce langage, nous recommandons la lecture d'un nouvel ouvrage de M. Maurice Block : *l'Europe politique, économique et sociale*. Le savant *académicien* ne croit ni à l'extension ni surtout au triomphe des sectes socialistes dont il discute les doctrines avec infiniment de logique et de vigueur. Rien n'ébranle sa confiance, peut-être excessive, dans le pouvoir de la vérité, du raisonnement et du bon sens. En même temps, les faits qu'il signale et les chiffres qu'il accumule, attestent dans toutes les régions de l'Europe, même les moins favorisées, un progrès continu que démontrent l'accroissement de la population, la multiplication des industries, et le développement de la fortune publique et privée. Ce progrès incessant ne peut manquer d'ajouter à la force de résistance de nos vieilles sociétés et, ce qui vaut mieux, de désarmer bien des hostilités par une diffusion plus générale du bien-être.

C'est, suivant son expression, à une sorte d'examen de conscience social que M. Block convie ses lecteurs en étendant ses investiga-

tions sur l'état intellectuel, moral et matériel des sociétés actuelles pour mesurer les effets des transformations rapides et profondes qu'elles ont subies, dans notre XIX[e] siècle, si fécond en changemens de toute sorte. L'Europe a plus que doublé sa population depuis un siècle ; mais ses ressources alimentaires se sont accrues en proportion ; le confort s'est même élevé plus rapidement encore, et le savant économiste défie qu'on ose soutenir que les 330 millions d'Européens de la fin du XIX[e] siècle ne soient pas, pour la plus grande partie, mieux nourris, mieux habillés, mieux logés, plus libres, plus instruits que les 150 millions de la fin du XVIII[e] siècle, sans compter nombre d'avantages et de jouissances dont leurs aïeux n'avaient aucune idée. D'où proviennent alors, les mécontentemens dont on ne peut nier l'existence? M. Block n'en veut voir les causes que dans l'infatuation trop fréquente qui a accompagné la diffusion de l'instruction et développé les exigences individuelles; dans l'extension de la liberté civile et politique qui, en donnant conscience de leur devoir civique à ceux qui ont été susceptibles de le comprendre, a gonflé l'amour-propre chez les autres, a éveillé en eux un vif désir du bien-être matériel et leur a fait envisager l'égalité dans les jouissances comme la conséquence de l'égalité devant la loi, développant ainsi la convoitise et l'envie partout où manquait le contrepoids du sentiment religieux. C'est ce mécontentement, habilement exploité par des ambitieux, qui aurait donné aux prédications anti-sociales une impulsion et une force qu'on s'exagère peut-être, mais dont il semble que M. Block tienne trop peu de compte. Le savant économiste, en effet, se déclare convaincu qu'il y a bien peu d'apôtres sincères et désintéressés parmi les prédicans du nouvel évangile : « S'il s'agissait, dit-il, de le réaliser, on lui trouverait bien peu de partisans croyans et actifs. C'est un drapeau autour duquel se rangent des ambitieux, des mécontens, des naïfs, des déclassés de toute sorte, mais qui ne peut remporter la victoire que si l'adversaire n'ose pas opposer de résistance. »

Nous reconnaissons volontiers que croire au triomphe du socialisme ce serait croire à la défaite de la raison et du bon sens. La société civilisée, d'ailleurs, ne nous semble pas disposée à une abdication ; malgré les points noirs que chacun aperçoit à l'horizon, malgré les inquiétudes qu'entretient la possibilité d'une conflagration européenne, cette société est en humeur et en état de se défendre. Est-ce à dire que les préoccupations qui se font jour de tous côtés n'aient aucun fondement et qu'on puisse faire aussi bon marché que M. Block des alarmes qui ont envahi un grand nombre d'esprits? Est-ce à dire que la prévoyance et

l'humanité ne commandent pas de chercher à ramener les cœurs aigris, à adoucir les souffrances réelles? Une lutte intestine, quelque certain qu'en pût être le résultat, ne serait-elle pas, à elle seule, un grand malheur?

L'histoire nous fait voir dans le soulèvement du prolétariat contre la société établie un fait qui se reproduit périodiquement. Sans remonter jusqu'à la lutte qu'Israël soutint contre les Pharaons pour recouvrer sa liberté, les guerres serviles nous en offrent un exemple digne de remarque. Elles prirent naissance dans deux contrées industrieuses, la Sicile et la Campanie, dont les ateliers comptaient des centaines et quelquefois des milliers d'esclaves, appliqués au même labeur. Rome était alors à l'apogée de sa puissance et, cependant, il lui fallut deux ou trois armées et plusieurs campagnes pour venir à bout des esclaves soulevés. L'exemple de la Grèce où les esclaves étaient traités avec mansuétude atténua graduellement la cruauté romaine; et la religion chrétienne, en proclamant l'égalité de toutes les créatures humaines, amena dans la condition des esclaves un adoucissement qui prévint le retour d'une nouvelle explosion violente.

Le moyen âge, à son tour, a offert dans le centre de la France, dans les Pays-Bas, la Westphalie, la Souabe, le spectacle d'une insurrection presque générale des populations agricoles. N'étant pas protégées comme les habitans des villes par des murailles sur lesquelles des milices faisaient bonne garde, rançonnées sans merci par tous les belligérans, et livrées sans défense aux exactions de bandes commandées par des capitaines d'aventure, les populations rurales, exaspérées par l'enlèvement de leur bétail et la destruction de leurs récoltes, se soulevèrent en France et entreprirent à leur tour de piller les villes, les monastères et les châteaux. Si la *Jacquerie*, comme on la nomme dans l'histoire, se signala par des massacres et des incendies, la répression qui y mit fin ne fut ni moins violente ni moins implacable; mais ces horreurs furent encore dépassées, un peu plus tard, par les excès auxquels s'abandonnèrent les paysans de la Souabe et de la Westphalie.

Le rétablissement de l'ordre et de la paix à l'intérieur, la prospérité qui en fut la conséquence, l'ascendant croissant du pouvoir royal qui assurait protection aux plus humbles et aux plus faibles, et l'influence de la religion ont préservé la France d'un renouvellement de la Jacquerie; mais ne voyons-nous pas, diront les pessimistes, renaître aujourd'hui, au sein des populations laborieuses, le même esprit de révolte, la même impatience de toute règle et de toute autorité, les mêmes passions haineuses? N'est-

on pas fondé à assimiler aux guerres serviles de l'antiquité l'insurrection des canuts de Lyon? Comme les influences modératrices du passé ont disparu ou sont méprisées, la France n'a-t-elle pas reculé du premier coup jusqu'aux époques sinistres du moyen âge? les excès des *Jacques* n'ont-ils pas été rappelés et dépassés par les journées de Juin et la Commune de Paris, avec les assassinats, les incendies et les crimes de toutes sortes qui les ont accompagnées? Les grèves qu'on fait éclater à tout propos et sans motifs sérieux ne peuvent être considérées que comme une forme mitigée de la guerre qu'on organise contre la société; le meurtre qui a été accompli à Decazeville avec de si effroyables circonstances, celui qui a été tenté à Carmaux, enfin, l'assassinat du président de la République, montrent quelles passions sauvages et quelle férocité couvent encore, à la fin du XIXe siècle, dans des âmes égarées. Faut-il donc ne tenir aucun compte des attentats commis si fréquemment contre les personnes et les propriétés, des appels à la violence qui remplisent les feuilles socialistes et retentissent dans toutes les réunions publiques, de ces menaces continuelles de représailles sanglantes au nom de la justice populaire, de ces annonces d'une liquidation sociale à opérer par l'emploi de la force? Chez une nation aussi impressionnable que la nôtre et aussi prompte à tous les entraînemens, une prédication semblable n'est pas sans danger : elle impose des devoirs sérieux au gouvernement qui a la garde de tous les intérêts, et elle est pour la société un avertissement de se préparer à se défendre.

M. Block se refuse à appréhender aucune nouvelle descente dans la rue : pour notre part, nous ne faisons pas aux ouvriers français l'injure de croire qu'ils soient tous à la remorque des énergumènes qui prétendent les conduire et leur imposer leurs théories malsaines; qu'ils soient disposés à déchaîner sur leur pays les maux de la guerre civile; et que, par esprit de vengeance et pour accomplir de sinistres desseins, ils soient prêts à profiter, à l'occasion, des malheurs de la patrie et de l'assistance de l'étranger; mais dussent-ils, dans une heure d'égarement et sous l'influence de prédications néfastes, se lever tous à la fois contre la société pour la bouleverser, la victoire demeurerait certainement à celle-ci. Cet effort insensé n'aboutirait qu'à d'effroyables malheurs. Le développement de la grande industrie a eu pour conséquence d'agglomérer dans certains centres de nombreux ouvriers dont l'influence est prépondérante dans les élections et qui font aisément la loi au reste de la population. Ce fait impressionne beau coup d'esprits, comme s'il était général; il fait illusion aux ouvriers eux-mêmes, qui s'exagèrent leur force et oublient qu'ils ne sont

qu'une minorité, très inégalement répartie sur le territoire français. Puisque nous nous plaçons dans l'hypothèse d'un soulèvement général en vue de réaliser par la force le programme socialiste qui comporte la *nationalisation*, c'est-à-dire la confiscation des chemins de fer, des mines et de tous les établissemens industriels, et la dépossession violente de tous les propriétaires du sol, faisons le compte des bataillons qui se trouveraient en présence. Un peu de statistique rassurera les épeurés.

Un document officiel, publié par le ministère du commerce et de l'industrie, et relatif à l'année 1886, nous donne, sur une population de 38 218 903 âmes, le chiffre de 3 056 161 comme le total des ouvriers et journaliers occupés dans l'industrie. Si l'on ajoute à ce chiffre 225 000 ouvriers employés aux transports, chemins de fer, batellerie, etc., et 553 416 garçons de bureau, domestiques mâles et hommes de peine que les maisons de commerce de tout ordre font vivre, on arrive à un peu moins de 4 millions pour le chiffre total des individus mâles qui peuvent être considérés comme vivant d'un travail manuel. Or le nombre des cultivateurs exploitant la terre qui leur appartient est à lui seul de 4 046 164 ; ajoutez-y les chefs et patrons d'industrie qui sont au nombre de 1 004 939, et les 951 077 chefs de commerce, et vous voyez immédiatement de quel côté est la majorité des forces actives et productrices de la nation. Nous ne faisons pas entrer en ligne de compte les fonctionnaires et employés de l'administration, qui sont au nombre de 771 000, ni les 1 091 233 membres des professions libérales, nous n'avons voulu que faire ressortir le chiffre des citoyens qui sont personnellement et directement intéressés au maintien des bases actuelles de la société et à la défense de la propriété immobilière et mobilière. En déduisant des 4 millions de travailleurs manuels les ouvriers en chambre et en voie de devenir patrons, ceux qui travaillent seuls ou à deux ou trois avec un patron, les ouvriers et artisans des petites villes que leur isolement ou leur petit nombre soustraient aux influences malsaines, on ramènerait à 7 ou 800 000 le nombre des ouvriers qui vivent dans les centres populeux, et dont la réunion dans de vastes ateliers a offert aux prédications subversives des facilités particulières. Qu'est-ce qu'un tel chiffre en comparaison de toutes les forces de résistance dont la société dispose? Et encore avons-nous l'air de croire, ce qui est inadmissible, qu'aucun de ces 800 000 hommes ne serait arrêté par le bon sens, par les sentimens de famille, par le patriotisme. A Dieu ne plaise, pour leur honneur et pour celui du nom français, que nous leur fassions cette injure!

L'appréhension d'un assaut général donné à la société peut donc être considérée comme chimérique; du reste, soit par une plus exacte appréciation de la situation, soit par tactique, les chefs de la plupart des sectes socialistes françaises s'accordent aujourd'hui pour répudier l'emploi de la force ; c'est par la conquête du pouvoir politique qu'ils prétendent maintenant atteindre le but qu'ils poursuivent. Le suffrage universel doit les rendre maîtres de tous les corps électifs; et ceux-ci deviendront les instrumens efficaces de la transformation sociale : ce sont donc les élections qui exigent toute l'attention et tous les efforts du parti ouvrier. Ils tirent un encouragement des dernières élections municipales et législatives qui ont amené le triomphe d'un certain nombre de candidats socialistes, mais ils ne peuvent fermer les yeux sur les inévitables conséquences qui découleront fatalement de leurs rivalités, de leurs jalousies et de l'absence de toute unité de vues et de toute direction. Il est digne de remarque que, jusqu'ici, on n'a vu descendre de leur personne dans l'arène électorale presque aucun des meneurs attitrés, ni Brousse ni Allemane, ni les autres prétendans à la prééminence. On peut croire que ce n'est pas la modestie qui les a retenus ; ils ont cédé à l'appréhension d'exciter l'envie de leurs coreligionnaires, d'être violemment attaqués par les uns, d'être trahis par les autres dans le scrutin. Leur désunion, leurs divergences et leurs rivalités ne sont plus un mystère pour personne ; car ils y ont donné libre cours dans les réunions publiques, dans les journaux et même dans des brochures. On n'a pas oublié que les congrès de Saint-Étienne et de Bruxelles ont été, pour les socialistes français, l'occasion de véritables déchiremens et de luttes ouvertes qui ont mis un obstacle invincible à l'enfantement d'un programme commun. C'est l'impossibilité d'arriver à un accord quelconque et le désir de ne pas faire éclater au grand jour la persistance de leurs dissentimens, qui a empêché les socialistes français d'envoyer une délégation au congrès international socialiste révolutionnaire qui a siégé à Zurich du 6 au 11 août 1893 : chaque fraction du parti aurait voulu imposer son programme particulier ou faire bande à part ; seul, le comité directeur de la défunte Bourse du Travail a envoyé une note écrite où l'on ne peut relever, outre une insulte à l'armée française, qu'un vœu en faveur de la journée de huit heures et un autre pour le maintien de la paix internationale. Ce n'est pas l'exemple des autres nations qui ramènera l'unité de vues et la concorde au sein du socialisme français, car dès la première séance de ce congrès de Zurich des divergences profondes se manifestèrent sur la question du militarisme entre la délégation hollandaise et la délégation alle-

mande, et, loin de chercher à apaiser ces dissidences, les délégués anglais, par leurs critiques acerbes comme par leur obstination à maintenir leurs vues particulières, même sur des points tout à fait secondaires, laissèrent voir une médiocre estime pour leurs confrères des autres pays. Rappelons, en passant, que déjà les délégués anglais, en se retirant du congrès de Bruxelles, avaient singulièrement contribué à le faire échouer, et que les délégués anglais de 1889, en rendant compte à leurs compatriotes du congrès tenu à Paris, avaient laissé entendre, avec des formules de politesse, qu'ils avaient assisté à des réunions d'enfans taquins et de nigauds bien intentionnés.

L'assurance des révolutionnaires se fonde surtout sur la rapide multiplication des syndicats professionnels auxquels la loi de 1884 a donné naissance. Cette loi a mis, en effet, aux mains des agitateurs une arme puissante qui leur avait été refusée jusque-là; ils s'en sont servis immédiatement avec habileté et avec énergie pour susciter partout où ils l'ont pu des grèves qui n'ont point été profitables aux grévistes; mais comme il s'agissait avant tout pour eux de faire montre de leur puissance, d'acquérir un grand prestige au sein de la population ouvrière, et d'intimider un gouvernement dépourvu de fermeté, on ne peut dire que leur but n'ait pas été atteint. Le comble de l'habileté avait été d'installer à la Bourse du Travail de Paris, sous prétexte de contrôler l'emploi de la subvention municipale et de prendre les mesures d'ordre intérieur, un *comité général*, assisté d'une *commission exécutive* chargée de l'exécution de ses décisions. Ce comité général, aux termes d'un jugement du tribunal correctionnel de la Seine, qui en a prononcé la dissolution, « était investi de pouvoirs prépondérans et incontestés, tels que ceux d'accorder des subventions à toutes les grèves et de favoriser, même par des avances de fonds, la création de nouvelles bourses du travail. » C'était bien réellement un pouvoir central, créé en violation de la loi de 1884 pour prendre officiellement la direction du mouvement socialiste, donner l'impulsion et le mot d'ordre aux syndicats de province comme de Paris, et les réunir tous dans une action commune. Le nombre des syndicats exclusivement composés d'ouvriers étant arrivé, suivant M. Block, au chiffre de 1182 à la fin de 1891, on voit que le comité central se préparait à prendre le commandement d'une véritable armée, lorsque le gouvernement s'est ému et est sorti de sa torpeur.

Le comité central affectait de ne vouloir avoir de rapports qu'avec le conseil municipal de Paris; il feignait d'ignorer le gouvernement, auquel il n'avait communiqué ni ses règlemens, ni les

noms de ses membres, afin de n'avoir à rendre compte aux autorités légales d'aucune de ses décisions. A son exemple, et sans doute sur ses incitations, 38 des syndicats parisiens qui s'étaient installés à la Bourse du Travail n'avaient déposé ni leurs statuts, ni les noms de leurs administrateurs. Le but de ces omissions calculées était de tâter le gouvernement, de voir jusqu'où l'on pouvait aller, de faire tomber en désuétude les dispositions défensives de la loi de 1884 et en même temps de laisser le pouvoir dans l'ignorance de l'organisation intérieure des syndicats ainsi que du nom des hommes qui les dirigeaient et qui étaient responsables de cette direction devant la loi. Peut-être aussi certains syndicats, et non des moins bruyans, étaient-ils bien aises de ne pas appeler l'attention sur le petit nombre d'adhérens qu'ils avaient recrutés dans des corporations importantes.

Le gouvernement persévérera-t-il dans l'attitude qu'il a prise lorsqu'il a été poussé à bout, à la veille de la disparition de la Chambre? N'est-il pas imprudent de faire fond sur sa fermeté? Le conseil d'État a annulé l'élection des prud'hommes ouvriers qui avaient accepté le mandat impératif de toujours condamner les patrons; ces contempteurs de la justice et de la loi se sont fait réélire, et le gouvernement l'a souffert en silence. On s'en autorise pour dire que la résolution qu'il a prise inopinément a épuisé son énergie, qu'il se contentera d'un semblant de satisfaction et laissera le comité central se reconstituer avec un simulacre de statuts. Nous aimons mieux croire que le gouvernement finira par où il aurait dû commencer, qu'il fera élaborer par le conseil d'État, pour la Bourse du Travail, un règlement qui assurera le respect de la loi, et qui, sans rien retirer aux ouvriers des avantages hypothétiques qu'ils attendent de cette institution, empêchera celle-ci d'entreprendre de nouvelles usurpations sur les pouvoirs publics et de se transformer en un gouvernement occulte. Si ce règlement est conçu dans un esprit de bienveillante équité, les syndicats parisiens n'auront plus d'excuse pour refuser de se conformer à une législation qui ne leur impose aucune entrave, aucune obligation onéreuse et qu'ils n'ont bravée que pour faire montre de leur force et dans l'attente de l'impunité. Ainsi se trouverait terminé, par une solution amiable, un conflit dans lequel la victoire doit demeurer à la loi, mais qui pourrait devenir un ferment d'agitation et une source d'embarras pour les pouvoirs publics.

En face des 1 182 syndicats formés par les ouvriers, la statistique nous montre 1 105 syndicats formés exclusivement de patrons, et la quasi-parité de ces chiffres atteste que les chefs d'industrie ne

sont pas demeurés indifférens aux attaques dont ils sont l'objet, et qu'ils essaient de pourvoir par eux-mêmes à la défense de leurs intérêts. De dures expériences leur ont appris, dans ces derniers temps, qu'on a tort de s'abandonner soi-même et de se reposer sur une protection extérieure. Il ne tient qu'à eux de faire preuve du même esprit d'initiative et de la même énergie que les industriels anglais, qui ne se réclament d'aucun appui administratif. Les *Trade-Unions* anglaises disposent d'une force numérique et de ressources pécunaires fort supérieures à celles qui sont au service des syndicats français : cependant, les industriels d'outre-Manche ont réussi jusqu'ici, par leur entente et leur résolution, à tenir tête aux coalitions formées contre eux, et ont fait avorter plus des deux tiers des grèves, sans aucune intervention des pouvoirs publics, demeurés spectateurs passifs des souffrances engendrées par ces luttes déplorables. Il serait profondément regrettable que l'institution des syndicats n'eût en France d'autres résultats que d'ouvrir une sorte de champ clos et de mettre des armes aux mains d'adversaires toujours prêts à s'entre-déchirer. L'exemple de la Belgique, où les syndicats mixtes de patrons et d'ouvriers exercent une action si salutaire pour prévenir ou apaiser les conflits industriels, nous convainc que le rapprochement des patrons et des ouvriers, l'établissement entre eux de relations fréquentes et régulières, feraient tomber bien des préventions, dissiperaient bien des malentendus et tiendraient une porte toujours ouverte à la conciliation. Le nombre des syndicats mixtes de patrons n'était encore en France, en juillet 1891, que de 120 : la faiblesse de ce chiffre montre à quel degré d'acuité on a réussi à porter l'antagonisme des deux facteurs de la production. Cependant, comme ce chiffre est le résultat d'un progrès continu qui ne s'est interrompu aucune année, il autorise l'espérance que le temps, l'expérience et l'influence des esprits sages et modérés pourront faire acquérir aux idées de conciliation une force qui leur manque encore, et préviendront le retour de conflits désastreux pour la fortune publique.

II

Étudions maintenant l'organisation d'une force collective qui jettera dans la balance de nos destinées un poids décisif : nous voulons parler de la population rurale, qui compte entre 18 et 19 millions d'âmes et qui constitue, à elle seule, la moitié de la nation française. C'est cette masse énorme que les sectes anti-sociales, communistes, collectivistes, anarchistes, etc., devraient con-

quérir à leurs doctrines avant de pouvoir appliquer leurs théories sur l'abolition de la propriété privée, la mise aux mains de l'État de tous les instrumens de travail, et de tous les ressorts de l'existence nationale, au moyen de l'établissement de la centralisation la plus oppressive. Au congrès de Zurich, les socialistes allemands avaient déclaré, sans circonlocution et sans ambages, que la première et la plus équitable réforme à accomplir était la suppression par tous les moyens de la propriété capitaliste. M. Bebel en septembre 1893 a renouvelé cette déclaration au congrès de Cologne. Les socialistes français y mettent moins de franchise depuis qu'ils projettent de faire de la propagande dans les campagnes ; mais leurs idées sont identiques à celles de leurs confédérés allemands. Voici en quels termes, au mois de juillet 1892, dans une conférence imprimée, le gendre de Karl Marx, le député Paul Lafargue, exposait l'usage que son parti ferait du pouvoir, après l'avoir conquis : « Le prolétariat, maître des pouvoirs de la commune et de l'État, imitera l'exemple qu'a donné la bourgeoisie au siècle dernier, et, après avoir exproprié politiquement la classe capitaliste, il l'expropriera économiquement : il fera cesser l'antinomie entre l'organisation communiste de la production et l'appropriation individualiste des instrumens de travail et des fruits du travail ; il socialisera la propriété capitaliste : alors il y aura non seulement mise en commun des moyens de production, mais encore mise en commun des moyens de jouissance. » Malgré les grands mots et les termes abstraits employés, peut-être à dessein, dans ce programme quasi-officiel du socialisme français, il ne sera pas difficile d'en dégager la pensée, et de faire comprendre qu'il s'agit de prendre sa terre au propriétaire du sol, son cheval et son matériel agricole au fermier, aussi bien que d'exproprier sans indemnité les mines, les bois, les chemins de fer, etc., et de réduire tous les dépossédés à attendre désormais leur subsistance d'un pouvoir anonyme et inconnu.

Pour mesurer les chances de succès de ce programme, décomposons cette population agricole dont il faudra obtenir le concours.

Nous ne nous trouvons pas, comme en Angleterre, en présence de milliers d'ouvriers agricoles et d'un petit nombre de propriétaires d'immenses domaines ; les situations et les mœurs sont toutes différentes. Lord Salisbury, recherchant devant une importante réunion d'agriculteurs pourquoi les mesures votées par le parlement pour faciliter la division des grands domaines et rendre la propriété accessible aux classes laborieuses n'avaient eu qu'un médiocre succès, et pourquoi le nombre des propri-

taires du sol s'accroissait très lentement depuis que ce genre de propriété n'était plus nécessaire pour devenir électeur, faisait remarquer que l'acquisition d'un lopin de terre, presque toujours insuffisant pour nourrir une famille, nécessitait la possession d'un capital d'une douzaine de mille francs, et que ce même capital permettait d'acquérir aux États-Unis et de mettre en valeur une ferme d'une moyenne étendue. Lord Salisbury approuvait donc les ouvriers anglais d'émigrer plutôt que d'aventurer leurs petites économies dans une acquisition souvent improductive. On n'a point réussi à soulever les ouvriers anglais contre les grands propriétaires terriens, parce que le partage de la propriété foncière, dans les conditions onéreuses où elle s'exploite aujourd'hui, ne leur offre aucune perspective séduisante. En France, la situation est inverse : ce sont les petites propriétés qui sont nombreuses, et c'est la grande propriété qui est l'exception. Il résulte, en effet, des relevés officiels publiés par les administrations des finances et de l'agriculture que le nombre des cotes foncières, qui était déjà de dix millions et demi en 1835, était arrivé, en 1882, au chiffre de 12 115 277 cotes, sur lesquelles 1 630 000 seulement, soit un et demi pour 100, se rapportaient à des domaines ou à des cultures supérieures à 40 hectares ; encore faut-il faire observer que ce dernier chiffre englobait les bois, les étangs et les marais. Dès 1884, l'administration des finances constatait un nouvel accroissement du nombre des cotes foncières, qui atteignait 14 074 801, et les cotes portant sur plus de 40 hectares ne représentaient plus que 1,15 pour 100 du chiffre total. Le morcellement du sol ne s'est pas arrêté, mais comme un seul propriétaire peut avoir plusieurs cotes à acquitter, ces chiffres ne nous donnent pas le nombre des personnes intéressées au maintien de la propriété ; nous le trouvons dans un tableau dressé par M. Block, d'après les derniers documens publiés par l'administration des finances pour 1882 et qui, paraît-il, est jusqu'ici le plus récent. Voici ce tableau :

Propriétaires cultivant exclusivement leur bien	2 150 696
— — et en même temps des terres à autrui.	1 374 646
Fermiers	468 174
Métayers ou colons	194 448
Journaliers et domestiques	753 313

Il est très intéressant de comparer ce tableau avec un tableau analogue établi pour 1862 ; cette comparaison permet de constater une certaine diminution sur le chiffre des colons et des journaliers, diminution qui est largement compensée par une augmen-

tation du nombre des fermiers et surtout par un accroissement, en l'espace de dix années, de plus de 338 000 dans le nombre des agriculteurs propriétaires. La diminution d'une part et l'accroissement de l'autre s'expliquent manifestement par l'accession d'un certain nombre de colons et de journaliers à la propriété ; et cette explication paraît d'autant moins contestable que la rémunération des auxiliaires de l'agriculture, journaliers ou domestiques de ferme, a augmenté dans une plus forte proportion que les salaires industriels, en même temps que les conditions de l'existence matérielle dans les campagnes étaient améliorées. Ces derniers faits sont-ils uniquement le résultat d'un progrès naturel ou faut-il y voir en partie une conséquence de l'émigration vers les villes? Nous n'avons pas à l'examiner ; le point essentiel est que la propriété foncière tend de plus en plus à se répartir entre un plus grand nombre de mains. Cette ascension de la population rurale vers la propriété et l'indépendance s'accélérerait singulièrement si, au lieu de poursuivre l'abolition de la contribution foncière, ce qui serait un présent funeste, les amis de l'agriculture tournaient leurs efforts vers la réduction des droits de succession en ligne directe, et la diminution des droits de mutation, afin que les petits héritages ne soient plus dévorés par le fisc, et vers la revision des tarifs de l'enregistrement et l'abaissement des frais hypothécaires afin que le moindre emprunt ne soit plus une charge écrasante et souvent une cause de ruine pour le cultivateur frappé par un sinistre.

La nationalisation, c'est-à-dire la confiscation que le socialisme aurait à appliquer à la propriété rurale, porterait d'après les chiffres qui précèdent sur les biens et les familles d'au moins 5 millions d'électeurs. Croit-on que ceux-ci se laisseraient déposséder sans résistance, et par quel autre argument que la force leur ferait-on accepter une dépossession qui les réduirait au rang et à la condition des bandes de *coolies* employées dans les Indes à la culture du riz et de la canne à sucre? On s'est habitué, il est vrai, à considérer les populations rurales comme des troupeaux incapables d'initiative et de concert en vue d'une résistance, et dont la soumission est acquise aux décrets expédiés de Paris. Il n'en saurait plus être ainsi, grâce à un germe fécond déposé dans la loi de 1884 et qui promet de compenser les maux imputables à cette loi.

Nous voulons parler de la création des syndicats agricoles, que cette loi n'avait point en vue, mais dont elle a permis l'établissement. L'agriculture avait vu disparaître la prospérité dont elle avait joui sous l'Empire et qui avait déterminé la mise en culture

des terres les plus médiocres : l'abaissement sensible du fret, résultat de la substitution de la vapeur à la voile et de l'emploi des grands navires à fort tonnage, lui avait suscité aux États-Unis, en Australie et dans l'Inde, des concurrens de plus en plus redoutables dont les envois écrasaient le cours des céréales. Le seul moyen de soutenir cette concurrence était d'accroître le rendement des terres françaises par l'emploi de nouveaux agens fertilisateurs. Mais où trouver ces engrais? comment discerner les mieux appropriés à chaque sol? comment s'assurer qu'ils n'étaient pas vendus au-dessus de leur prix ou qu'ils n'étaient pas falsifiés par des commerçans de mauvaise foi? comment les acquérir en quantités suffisantes quand on n'avait pas de quoi payer comptant et qu'il fallait demander du temps? Tous ces problèmes paraissaient insolubles pour des cultivateurs inexpérimentés, dont l'éducation scientifique et commerciale était à faire. L'emploi des nouvelles méthodes et des procédés perfectionnés semblait devoir demeurer restreint à la région du Nord, où les cultures industrielles avaient éveillé l'esprit d'initiative. Cependant, un professeur départemental d'agriculture avait amené un certain nombre d'agriculteurs de Loir-et-Cher à s'associer en vue d'acheter en commun des engrais chimiques, de les acquérir ainsi à meilleur prix et d'obtenir un contrôle qui en garantît la qualité. Ce fait tout nouveau attira l'attention, et lorsque la loi de 1884 vint légitimer et favoriser les associations, les cultivateurs de Loir-et-Cher trouvèrent bientôt des imitateurs. La société des Agriculteurs de France, et de sincères amis de l'agriculture, en tête desquels il convient de placer M. Deusy, d'Arras, pressèrent les cultivateurs d'entrer dans cette voie, en faisant ressortir les avantages qu'ils en retireraient. L'élan donné, les syndicats surgirent de toutes parts : de 5 en 1884 et de 39 en 1885, le nombre des syndicats agricoles s'est élevé à 1100 en 1891. M. le comte de Rocquigny, dans un livre très intéressant sur le rôle et l'avenir des syndicats agricoles, en porte le nombre actuel à 1300, et leur attribue 600000 adhérens. Quelques syndicats embrassent l'étendue d'un arrondissement et même d'un département. et comptent leurs adhérens par milliers : la plupart circonscrivent leurs opérations à un canton, quelquefois même à une commune, lorsqu'elle est de quelque étendue et de quelque importance. Les syndicats modestes sont peut-être les plus utiles, parce que les auxiliaires de l'agriculture, colons et même ouvriers, montrent de l'empressement à en faire partie, et que les relations qui s'établissent entre eux et les propriétaires du sol sont un gage précieux d'union et de concorde. Deux cents syndicats publient un bulletin mensuel ou bi-

mensuel, contenant le résumé de leurs opérations, le cours des engrais et le cours des marchés, des renseignemens utiles et des conseils pour l'application de nouveaux procédés. Les syndicats plus modestes se contentent d'un almanach ou d'un annuaire.

Telles ont été les origines du mouvement syndical qui embrasse aujourd'hui l'universalité des départemens et dont le développement se poursuit sans bruit, mais sans interruption. On ne saurait trop y applaudir, parce que c'est une œuvre spontanée sortie exclusivement de l'initiative privée, en dehors de toute action et de toute ingérence administratives. Elle est venue combler une lacune dont il n'y a plus à se préoccuper; elle a donné à l'agriculture une représentation officieuse, mais plus indépendante, plus complète et plus fidèle qu'on ne l'aurait pu attendre de tous les projets émanés des bureaux ministériels. Elle s'enracinera de plus en plus dans le pays par les services qu'elle lui rend; car c'est un instrument de progrès d'une rare puissance. Au témoignage de M. Le Trésor de la Rocque, le commerce des engrais chimiques ne dépassait pas, en 1870, 50 millions, et il n'était fait presque aucune mploi des insecticides et des produits destinés à protéger la vigne, les pommiers, les cultures maraîchères : actuellement, la consommation des agens chimiques, français ou étrangers, de toute nature, dépasse annuellement 400 millions (1), et les prix demandés aux cultivateurs sont fort inférieurs à ceux du passé. La réduction sur le prix des machines et ustensiles agricoles a été également très considérable; enfin l'emploi des instrumens nouveaux et perfectionnés s'est fort répandu, grâce aux conseils, à la propagande et à l'intervention bénévole des syndicats. Au-dessus de ces services matériels, si importans qu'ils soient, on ne doit pas hésiter à placer les services moraux dont l'agriculture est redevable à cette institution. Les syndicats ont été des foyers d'enseignement mutuel, au sein desquels les cultivateurs les plus arriérés ont dépouillé leur ignorance et leurs préjugés. Ils ont appris la prévoyance, la pratique de la comptabilité et des règles commerciales et le respect de l'échéance. Leur inexpérience technique a été corrigée par l'exemple de leurs voisins : ce sont les moins fortunés, les plus humbles, qui ont surtout tiré profit des faveurs obtenues et des enseignemens donnés par les syndicats. On ne saurait exagérer l'importance, au point de vue social, de l'établissement et de la diffusion du crédit agricole : c'est par là, en effet, que le cultivateur pourra s'affranchir des difficultés

(1) Voyez dans la *Revue* du 15 juillet et du 15 août les savantes études de M. P.P. Dehérain sur *les Engrais*.

contre lesquelles il se débat aujourd'hui, qu'il conquerra l'indépendance complète, et sera certain, avec de l'ordre et de l'économie, d'arriver à la propriété. Mais à quoi servirait le crédit agricole si l'enseignement mutuel des syndicats n'avait d'abord répandu les connaissances pratiques nécessaires pour que le cultivateur tire un utile parti des ressources nouvelles mises à sa disposition?

Les syndicats agricoles ont tenu jusqu'ici une conduite irréprochable au point de vue électoral, car ni l'administration avec ses manies tracassières, ni une certaine presse avec ses habitudes de délation ne leur ont encore cherché la moindre querelle. Sans vouloir les inviter à changer de ligne de conduite, on peut dire qu'ils contiennent en réserve une force défensive imposante contre les entreprises révolutionnaires s'il est fait appel au suffrage universel. Mais outre la puissance du nombre, ces institutions recèlent une force de résistance plus efficace dans les améliorations qu'elles ne cessent de faire naître autour d'elles et dans les lumières qu'elles répandent parmi les cultivateurs. Il y a entre elles et le socialisme un antagonisme qui est un préservatif pour la société. Nous n'avons parlé jusqu'ici que des syndicats de production, destinés à abaisser les frais et les prix de revient de l'agriculture; mais il s'est formé déjà un assez grand nombre de syndicats de vente qui ont pour objet de faciliter aux cultivateurs l'écoulement de leurs produits et, aussi, des sociétés coopératives de consommation qui se proposent de réduire pour les associés le prix des denrées alimentaires; on avait même songé à mettre les syndicats de vente et les coopératives agricoles en relation avec les coopératives des villes pour faire directement de celles-ci des cliens de l'agriculture. Le principal obstacle qu'on rencontre dans cette voie est la guerre acharnée que les meneurs socialistes de France et d'Allemagne font à toutes les sociétés coopératives. Les congrès socialistes de Marseille en 1879 et de Paris en 1892 ont formellement condamné la coopération parce que la faible amélioration qu'elle peut apporter dans le sort du travailleur peut distraire l'attention de celui-ci du but suprême qui est la destruction de la société actuelle. Si les souffrances du pauvre ont pour cause principale la cherté de la vie, n'est-il pas étrange que les hommes qui prétendent prendre en main la cause des déshérités de la fortune, se déclarent les adversaires d'une institution qui rend journellement aux ouvriers d'incontestables services? Le socialisme ne réussira pas à tarir cette source féconde de bienfaits. Il échouera également dans la campagne qu'il entreprend contre les syndicats agricoles et dans ses tentatives pour séduire et entraîner les populations des campagnes. Qu'a-t-il à

proposer aux travailleurs des champs que ceux-ci ne trouvent à côté d'eux? Le congrès socialiste révolutionnaire de Marseille a formulé en 1892 une sorte de programme adressé aux habitans des campagnes. En dehors de déclamations qui présentent les grands propriétaires comme les ennemis nécessaires des petits cultivateurs, alors que ceux-ci les voient à la tête de toutes les œuvres utiles, qu'y trouve-t-on? Le droit attribué aux syndicats à créer, et, dans les communes où il n'en existerait pas, le droit pour le conseil municipal, de fixer le salaire des journaliers agricoles, des valets et filles de ferme. Quel est le fermier qui accepterait ainsi l'ingérence du conseil municipal dans ses affaires? Le conseil municipal, d'ailleurs, n'est-il pas invariablement composé des principaux cultivateurs de la commune? Un autre article qui ne dénote pas une moindre ignorance de la vie rurale, est l'obligation imposée aux communes d'affecter l'excédent des revenus communaux à l'acquisition de terres que le conseil municipal louerait, au profit de l'assistance communale, à des habitans non propriétaires avec l'obligation de les cultiver eux-mêmes sans l'assistance d'aucun salarié. Quand toutes les communes crient justement misère, quand elles sont écrasées de dettes, il est au moins original de les inviter à se rendre propriétaires de biens qui ne leur rapporteraient rien. Tout le reste du programme, fort bien analysé par M. de Rocquigny, est de cette force. Nous ne croyons pas qu'il puisse exercer une grande séduction sur les populations rurales, et que celles-ci y voient l'équivalent des services que les syndicats actuels leur ont rendus et leur rendent tous les jours. La réforme des tarifs douaniers, l'échec des impôts proposés sur les fruits à cidre, les réductions obtenues des compagnies de chemins de fer sur les frais de transport des denrées agricoles, l'institution de l'assistance médicale gratuite, dont l'honneur revient à un conservateur, M. Déjardin-Verkinder, paraîtront justement aux cultivateurs des titres plus sérieux à leur confiance. Ils ne feront pas sur l'autel du socialisme le sacrifice de leur petit bien, de leurs modestes économies, ni des deux ou trois obligations acquises au prix de tant d'efforts et qui constituent à leurs yeux la dot future d'un de leurs enfans.

III

Nous venons de passer en revue les diverses forces qui s'organisent au sein de notre démocratie ; mais nous ne saurions nous en tenir à de simples données statistiques. Est-il possible d'admettre, avec les alarmistes du jour, qu'il existe désormais en

France une armée du désordre obéissant à une commune impulsion, et que cette armée embrasse l'universalité des ouvriers de l'industrie? Notre conviction profonde est qu'il est loin d'en être ainsi, et que les votes, même les plus regrettables, ne sont pas nécessairement les précurseurs d'appels à la force. Non, notre société française est loin d'être aussi malade et en péril aussi imminent que des esprits pusillanimes veulent le faire croire : elle n'a devant elle qu'une force factice, dont il lui serait facile d'avoir raison si tout le monde, gouvernement et particuliers, faisait son devoir. Quels sont, d'habitude, les organisateurs des syndicats? Sont-ce jamais les ouvriers les plus habiles et les plus laborieux de leur profession? Ceux-ci ont un emploi plus utile de leur temps. C'est affaire aux déclassés, aux *pratiques*, pour employer le terme populaire, qui ont traversé plusieurs ateliers sans pouvoir demeurer dans aucun, et qui, plus habiles de la langue que de la main, cherchent le moyen de vivre sans travailler, sur les cotisations des camarades. La *Gazette des Tribunaux* est là pour attester qu'il ne se passe guère de jour sans que des organisateurs de syndicats aient maille à partir avec leurs adhérens ou avec la justice pour dilapidation des fonds sociaux; mais la situation est agréable et lucrative, et elle tente toujours quelqu'un. Quand les organisateurs ont réuni autour d'eux un certain nombre d'adhérens, ils se servent d'eux pour exercer une pression sur les autres ouvriers de la profession, et on a alors le spectacle du recrutement forcé : en province, dans les centres industriels, où personne ne peut faire mystère de ses occupations et de son domicile, où les ouvriers sont agglomérés dans certains quartiers, bien peu de travailleurs ont assez d'énergie pour résister à l'espèce de persécution dont ils sont l'objet; ils se laissent embrigader, s'estimant heureux d'acheter leur tranquillité au prix d'une petite cotisation.

Il n'en est pas ainsi à Paris, où les ouvriers, par leur nombre et leur dissémination, se dérobent plus facilement à l'enrôlement. Si on se laissait prendre à l'importance que se donnaient certains meneurs de la Bourse du travail et au tapage qu'ils menaient, on les aurait crus tous à la tête d'un gros bataillon : la plupart disposaient d'une escouade. Des syndicats de moins de 500 personnes ont la prétention de représenter et de diriger des corps de métier qui comptent 8 et 10 000 ouvriers. Un écrivain qui a fait une étude spéciale de cette question, M. Georges Michel, se dit en mesure de citer, à Paris, un corps d'état où, sur 23 000 individus qui exercent la profession, 277 seulement sont syndiqués. Il est à remarquer que, à l'inverse de la plupart des associations, qui tirent volontiers vanité du nombre de leurs membres et des

ressources dont elles disposent, les syndicats se refusent désespérément à donner, même à la justice, aucun renseignement sur le chiffre de leurs adhérens. Quant aux cotisations, les rapports publiés contiennent invariablement des plaintes sur l'inexactitude avec laquelle elles sont acquittées, ce qui ne témoigne ni d'un grand zèle ni d'un grand attachement à l'association. Ce sont, cependant, ces petits groupes tapageurs et entreprenans qui font la loi à la grande majorité des ouvriers, intimident ceux-ci et les entraînent souvent beaucoup plus loin qu'ils ne voudraient aller. La faute en est aux pouvoirs publics, qui ne protègent pas suffisamment l'ouvrier isolé : s'ils doivent laisser aux grévistes toute latitude de ne rien faire, la loi leur impose aussi l'obligation rigoureuse d'assurer la liberté des ouvriers qui veulent travailler. Qui oserait affirmer que la grève de Carmaux aurait duré plus de huit jours si l'accès des puits fût demeuré libre pour les ouvriers de bonne volonté ? Ce serait une douloureuse statistique que de faire le compte de tous les salaires perdus par suite de grève et des souffrances imposées à des femmes et à des enfans par obéissance pour les injonctions d'une poignée d'individus. En pareille occurrence, les magistrats américains n'hésitent pas à faire respecter la liberté du travail, et plus d'un exemple atteste que, si leur intervention tutélaire tardait trop à se produire, la terrible loi de Lynch recevrait quelque sanglante application. C'est dans l'intérêt des travailleurs eux-mêmes — les premières et les plus sûres victimes de leur ignorance et de leurs entraînemens — qu'il est indispensable que les pouvoirs publics se montrent à la hauteur de leur mission. C'est aussi l'intérêt de la liberté, si M. Block a raison dans les fâcheux pronostics qu'il tire de l'énervement de l'autorité au sein de notre démocratie. Il n'hésite pas à prédire que, le jour où la société se sentira menacée et mal défendue, elle demandera au suffrage universel de lui assurer la protection d'un despotisme.

Gardons-nous d'accueillir de pareilles pensées, et de vouloir faire de la force l'unique arbitre des conflits du travail. Suivons les conseils généreux et clairvoyans de Léon XIII : allons à l'ouvrier dans un esprit de mansuétude et de justice, avec la résolution de faire droit à tous les griefs fondés, de satisfaire toutes les réclamations légitimes, et d'assurer à toute souffrance imméritée le soulagement qui est un devoir pour le chrétien et une obligation pour la société. Demandons aux impatiens et aux passionnés si l'on ne peut rien attendre des progrès de l'instruction, de l'influence de la réflexion et du bon sens naturel des ouvriers français. C'est à ce bon sens qu'il ne faut pas se lasser de faire

appel, en toute occasion et par toutes les voies, en opposant les leçons de la sagesse et de l'expérience aux prédications mauvaises qui sont presque toujours des importations de l'étranger. Beaucoup d'ouvriers français se sont laissé séduire au dogmatisme pédantesque des révolutionnaires allemands, qui se sont présentés comme les révélateurs d'une doctrine nouvelle, appuyée sur la science et le raisonnement. Les ouvriers français doivent commencer à être éclairés sur la valeur et la bonne foi de ces théoriciens par l'échec successif de tous ces congrès internationaux où les Allemands devaient apporter la bonne parole du nouvel évangile social. A Bruxelles, en 1892, on n'a pu se mettre d'accord sur aucun point important; et, pour ne pas laisser éclater des dissentimens qu'il était impossible de concilier, on a dû recourir à l'emploi de formules vagues qui ne donnèrent satisfaction à personne.

L'an passé, à Zurich, où le socialisme français n'a pas été officiellement représenté, on avait mis à l'ordre du jour la suppression de la guerre au moyen de la grève des soldats et de toutes les grandes industries. Liebnecht et Bebel, qui avaient annoncé qu'ils marcheraient, le fusil à la main, en tête des colonnes chargées de défendre contre nous l'Alsace et la Lorraine, ne pouvaient s'associer à cette proposition des délégués hollandais ; et après quatre séances de discussions violentes, tous ces apôtres de la paix universelle se sont trouvés d'accord pour acclamer la pensée de faire à la Russie une guerre d'extermination. On s'est divisé jusque sur la question qui semblait la plus assurée de recevoir un assentiment unanime, la réduction de la journée de travail à huit heures. Les quelques délégués français, qui étaient présens sans mandat régulier, ne se sont associés à ce vote que sous la réserve très importante que l'application de la journée de travail de huit heures serait précédée de l'adoption préalable d'un tarif de salaires assurant le maintien intégral du prix de la journée à son taux actuel. Ils ont fait observer que le raccourcissement de la journée de travail leur porterait préjudice s'il avait pour conséquence une réduction proportionnelle de leur salaire. La solution de la question devient donc de moins en moins probable ; car si c'était déjà une grave illusion d'espérer que les gouvernemens, même ceux dont l'abstention en ces matières est la règle de conduite, pourraient se mettre d'accord pour imposer un même nombre d'heures, il est bien plus invraisemblable qu'ils s'entendent jamais sur une rémunération uniforme de la journée. Les ouvriers des pays riches n'accepteraient pas une diminution de leurs salaires, et des salaires élevés ruineraient l'industrie des pays pauvres.

L'attitude prise à Zurich par les délégués français donne à penser que nos ouvriers commencent à apercevoir le piège qui leur a été tendu par les socialistes d'outre-Rhin. Les apôtres de la journée de huit heures faisaient valoir que, en nécessitant l'emploi de trois ouvriers où deux suffisent aujourd'hui, elle assurerait du travail aux ouvriers inoccupés : ils se taisaient sur la question des salaires, comme s'il pouvait être indifférent aux industriels que le coût de leur main-d'œuvre fût accrû de 33 pour 100. La difficulté est signalée aujourd'hui. Il n'aurait plus manqué que de ressusciter la prétention émise autrefois par les ouvriers anglais de limiter la production des ateliers à raison de tant de yards par métier, afin que la baisse des prix ne pût être déterminée par la surabondance de la marchandise. Les *Trade-Unions* n'ont pas tardé à reconnaître que ce système entraverait tout progrès et détruirait toute industrie dans le pays qui s'y soumettrait. Croit-on que les ouvriers français seront moins clairvoyans, et ne s'apercevront pas que toute limitation du travail est une entrave mise à leur liberté et un préjudice porté à leurs intérêts? Tout l'effort de l'industrie moderne tend à abaisser le prix de revient des produits, afin de pouvoir donner ceux-ci à meilleur marché. Si les ouvriers d'un pays essaient de se mettre en travers de ce mouvement universel; si, par un faux calcul, ils arrivent à élever les prix de revient et à faire baisser la valeur vénale des marchandises, ils indisposeront contre eux l'ensemble de la communauté, et, comme ils sont consommateurs aussi bien que producteurs, ils pâtiront les premiers de ce résultat, si même ils ne font périr l'industrie à laquelle ils s'attaqueront, comme on pourrait en citer des exemples en Angleterre et en Allemagne, et à Paris même, où l'industrie de la chapellerie, entre autres, a succombé par suite d'une tentative de ce genre.

Quel ouvrier intelligent et de sens rassis n'apercevra pas le lien réel, bien que peu apparent, entre la question de la journée de huit heures et la guerre faite, à Paris, aux bureaux de placement? Nous-même avions proposé, il y a quelque trente ans, d'établir dans chaque mairie un registre sur lequel les ouvriers en quête de travail pourraient se faire inscrire gratuitement, en donnant l'indication des maisons dans lesquelles ils avaient été employés. Il nous fut objecté que les patrons ne consulteraient guère le registre et qu'ils continueraient à s'adresser aux bureaux de placement, où ils obtiennent des renseignemens plus précis et où ils peuvent être mis en présence des ouvriers pour les voir et les juger. C'est cette faculté que les meneurs de la Bourse du travail veulent enlever aux chefs d'industrie : ce seraient désormais les syn-

dicats qui indiqueraient ou plutôt qui imposeraient au patron les ouvriers à embaucher. De là, en premier lieu, pour les ouvriers qui voudraient s'assurer la possibilité d'obtenir du travail, la nécessité de s'enrôler dans un syndicat et d'en alimenter la caisse; en second lieu, la facilité pour les directeurs d'avantager leurs préférés, bons ou mauvais, en imposant leur engagement. Les bons ouvriers, qui peuvent établir leurs aptitudes et leur bonne conduite, sont certains aujourd'hui d'être embauchés immédiatement: ils seraient contraints d'attendre le bon plaisir des directeurs du syndicat, qui, sous prétexte d'assurer du travail à tous les syndiqués, feraient passer d'abord les non-valeurs, en astreignant les ouvriers d'élite à attendre leur tour d'inscription. Les bons ouvriers perdraient leur liberté, parce que, s'ils étaient convaincus de s'être procuré de l'ouvrage en dehors du syndicat, ils seraient mis en interdit à leur tour; les patrons ne pourraient plus composer leurs équipes à leur gré, puisqu'ils seraient contraints de prendre leurs ouvriers de la main des syndicats. On le voit, c'est toujours la liberté du travail qui est mise en péril.

L'excommunication lancée par la Bourse du travail contre les sociétés coopératives de consommation est encore une atteinte portée tout à la fois à la liberté et au bien-être de l'ouvrier. Au début de l'institution, lorsque les premiers magasins coopératifs ont été établis, dans la région du Nord, par des chefs d'industrie et des directeurs de charbonnages, un certain nombre d'ouvriers s'y sont montrés peu favorables: ils prétendaient vouloir conserver la liberté de leurs achats; ils accusaient les fondateurs de vouloir pénétrer dans le secret de leurs affaires et dans les détails de leur ménage. Leur véritable grief était que la dette envers le magasin était acquittée tout d'abord sur la paie, alors qu'ils voulaient recevoir leur paie tout entière, et la dissiper à leur gré, en profitant des offres des fournisseurs pour prendre des denrées à crédit, et en laissant leurs ménagères se débattre avec les créanciers. Il a suffi, pour faire tomber toute objection, de supprimer l'obligation de s'adresser au magasin coopératif: le temps, l'expérience et l'influence des ménagères ont réconcilié les ouvriers avec la coopération. Au sein du congrès de la Fédération du centre, tenu à Paris en 1892, la coopération a été très énergiquement défendue par les délégués des Compagnies de chemins de fer. Cela ne surprendra aucun de ceux qui ont visité les magasins coopératifs établis par les Compagnies de l'Ouest et d'Orléans et les institutions diverses qui en sont les complémens. Malgré ces plaidoyers, le principe même de la coopération a été condamné, et les ouvriers ont été adjurés de se retirer

des sociétés dont ils font partie. C'est encore là un emprunt aux doctrines du socialisme allemand; car c'est le dernier congrès de Berlin qui a condamné la coopération, en se fondant sur ce que les services partiels qu'elle peut rendre pourraient avoir pour effet de détourner les ouvriers du but définitif à atteindre, la révolution sociale. Est-il admissible que les ouvriers français n'aperçoivent pas l'illogisme d'un pareil langage, qui leur demande de sacrifier à la poursuite de l'inconnu une partie du bien-être qu'ils peuvent se procurer? Du reste, il ne paraît pas que cette mise à l'index officielle ait porté préjudice aux sociétés coopératives : aucune n'a disparu par suite de la retraite de sesadhérens; des sociétés nouvelles se constituent, et le personnel de toutes n'a cessé de s'accroître.

Tout l'effort des révolutionnaires tend à séparer les ouvriers des autres citoyens, à leur persuader qu'il y a un antagonisme irréconciliable entre leurs intérêts et ceux du reste de la société, et que l'amélioration de leur sort dépend uniquement du succès de la guerre qu'ils doivent faire sans relâche à la classe capitaliste, suivant l'épithète qu'il leur convient d'employer. Il nous paraît impossible que la réflexion ne fasse pas apercevoir quelque jour aux ouvriers français, comme il est arrivé aux ouvriers anglais, ce qu'il y a d'odieux et de coupable dans cette guerre des classes qu'on envenime jusqu'au point d'éteindre le patriotisme dans les cœurs, de renier la patrie, et de faire appel aux étrangers contre des intérêts nationaux et des concitoyens. Où est le grief sérieux qu'on peut invoquer pour justifier cette conduite? Sommes-nous dans l'Inde, et les Français sont-ils parqués dans des castes séparées par des barrières infranchissables? Ces classes entre lesquelles on répartit arbitrairement l'universalité des citoyens sont-elles fermées à personne? Ne sont-elles pas, au contraire, ouvertes à tous, et un continuel mouvement de va-et-vient n'y fait-il pas entrer un certain nombre d'individus, tandis que d'autres redescendent à un niveau inférieur? Cette inégalité des fortunes, qu'on invoque contre la société actuelle, est-elle le résultat d'un privilège? n'est-elle pas uniquement la conséquence légitime du travail heureux, ou de l'économie, ou de l'esprit d'invention, ou du talent par lesquels tout citoyen peut améliorer sa position? Quel homme arrivé à la cinquantaine n'est pas en mesure de citer des familles parvenues, d'échelon en échelon, à la fortune, et d'autres dont la prospérité s'est évanouie par suite des fautes de quelqu'un de leurs membres? Où est le privilège, où est l'obstacle qui puisse décourager le plus humble citoyen dans cette société démocratique où le travail s'impose à tous comme une loi

inexorable, et où chaque recensement constate la diminution du nombre des individus qui ne demandent pas leur existence à une profession ?

L'envie, cette mauvaise conseillère, inspire seule les attaques dirigées contre les grands entrepreneurs. N'est-il pas heureux pour un pays, et particulièrement pour les ouvriers, qu'il se rencontre des hommes capables, expérimentés, résolus, prêts à assumer les risques d'une œuvre qui exige beaucoup de temps et de capitaux? Interrogez les ouvriers, ils reconnaîtront qu'aux jours de crise ce sont ces hommes qui se mettent en avant, créent du travail et raniment l'activité nationale. M. Paul Leroy-Beaulieu a démontré par des argumens irréfutables la légitimité des bénéfices qu'ils doivent à leur initiative, à leurs efforts personnels, et qui ne portent préjudice à personne, puisqu'ils résultent d'un service rendu à la communauté. Quant à ces entrepreneurs, d'un ordre plus modeste, qu'on nomme des patrons, et contre lesquels on déchaîne l'animadversion, comment pourrait-on s'en passer? Lorsque l'État aurait nationalisé, c'est-à-dire confisqué les cuirs, les draps, les toiles, etc., aurait-il à recruter des officiers cordonniers, tailleurs et chemisiers, pour conduire et surveiller les divers ateliers; et les ouvriers de ces ateliers, assujettis à un travail toujours uniforme, sans indépendance possible et sans chance de s'élever, ne seraient-ils pas ramenés au rang des esclaves attachés à la glèbe dont le souvenir seul subsiste aujourd'hui?

Les ouvriers n'ignorent pas comment de nos jours on devient patron; ils ont vu assez de leurs compagnons sortir du rang et franchir cet échelon, et ils iraient se fermer la route à eux-mêmes! L'expérience a prononcé souverainement : les ateliers sociaux fondés en 1848 ont tous disparu à bref délai; les associations en très petit nombre qui ont survécu ont dû leur salut à l'abdication de leurs membres entre les mains de celui d'entre eux qui avait fait preuve de l'intelligence, de l'énergie et des capacités nécessaires à la conduite d'une entreprise, et elles se sont graduellement transformées en maisons du type ordinaire. Les choses se sont-elles modifiées depuis quarante ans, et la prédication anarchiste a-t-elle porté fruit? En 1879, M. Rampal a légué à la Ville de Paris une somme d'un million que le Conseil municipal devait employer en prêts à intérêts, pour le terme maximum de neuf années, à des sociétés ouvrières de production ou de crédit. Le rapport adressé au Conseil municipal en 1890 établit qu'il ne restait plus que 79 829 francs disponibles sur le million, que quelques-unes des sociétés emprunteuses demandaient à atermoyer leur dette, mais que la très grande majorité des prêts

était absolument perdue. L'absence d'un patron, c'est-à-dire de direction, de surveillance et de responsabilité, a conduit toutes ces sociétés à la ruine. Ce serait calomnier l'intelligence des ouvriers que de croire que de tels exemples ne finiront pas par ouvrir les yeux des plus obstinés.

Ne cessons pas de le redire, la prévoyance et l'humanité commandent de ne pas abandonner au temps et à des expériences souvent douloureuses l'éducation économique de la classe laborieuse. En face des difficultés du présent et des obscurités de l'avenir, un devoir impérieux s'impose à tous ceux, agriculteurs ou industriels, qui peuvent prétendre à quelque influence sur les travailleurs, et qui joignent la sympathie pour leurs semblables aux avantages de l'instruction et du loisir : ce devoir, c'est de ne perdre aucune occasion de se rapprocher des ouvriers, surtout de ceux qui souffrent, afin de les éclairer sur leurs véritables intérêts, et de dissiper leurs erreurs et leurs préventions par un appel à leur bon sens et par une sympathie manifeste; mais c'est aussi de leur dire la vérité, et toute la vérité. Rien de plus inutile et de plus dangereux que d'essayer de les ramener par des flatteries, par des promesses impossibles à tenir, par des emprunts à ce trompe-l'œil qu'on appelle le socialisme d'État. On peut voir comment ces sortes d'emprunts ont réussi à l'empereur d'Allemagne. Le 14 novembre 1892, le Congrès des socialistes allemands, réuni à Berlin, déclarait ne pas dédaigner les mesures d'amélioration proposées par le secrétaire d'État, mais en ajoutant « qu'il les considérait comme de petits acomptes qui ne doivent pas faire perdre de vue le but définitif : à savoir la transformation de l'État et de la société par le socialisme révolutionnaire ». Le congrès socialiste de Cologne vient, il y a quelques mois, de renouveler cette déclaration. Non, il ne faut pas voiler aux yeux des ouvriers les enseignemens de la raison, de la science et de l'expérience; il ne faut pas craindre de leur répéter cette maxime de Franklin, un ouvrier devenu l'un des fondateurs de la république américaine : « Si quelqu'un vous dit qu'on peut s'enrichir autrement que par le travail et l'économie, ne l'écoutez pas : c'est un voleur. »

CUCHEVAL-CLARIGNY.

LE

RÈGNE DE MOULAI-EL-HASSAN

Les choses du Maroc sont peu connues en France, bien que ce pays soit limitrophe du département d'Oran et intéresse à plus d'un titre la sécurité de notre domination algérienne et l'avenir de notre politique musulmane.

Depuis de longues années, la diplomatie poursuit le maintien du *statu quo* dans l'empire des Chérifs. Afin d'écarter les complications dans une région voisine de notre colonie, et dont les populations orientales sont unies aux nôtres par plus d'un lien religieux et économique, on a toujours estimé, — et avec raison, — qu'il fallait s'attacher à reculer l'époque où s'ouvrira la question marocaine, dont la gravité ne le cédera à aucune autre par l'importance des divers intérêts qui y sont engagés. On s'est donc contenté de surveiller avec une extrême attention et de prévenir, en les discernant au milieu de la confusion de la politique intérieure du Maroc, ceux des incidens qui paraissaient de nature à modifier le *statu quo:* aussi bien est-ce avec une grande circonspection qu'il convient d'aborder tout ce qui a trait à cette partie de la Berbérie.

Aussi longtemps que vécut Moulaï-el-Hassan, on pouvait espérer que, grâce à cette politique, nous étions à l'abri de toute complication, autant du moins que le permette la situation d'un pays tel que le Maroc. Mais voici que la fin soudaine de ce souverain, qui était également expert dans l'art de la guerre et habile dans le choix de ses ministres, amène au pouvoir un jeune prince, presque un enfant. Il est alors permis de se demander si nous trouverons dans le nouveau règne les mêmes garanties. Car, bien que nous devions attendre des avantages égaux de la continuation

de la même politique, peut-être devons-nous redouter, avec l'affaiblissement du pouvoir central, toutes les incertitudes d'un gouvernement s'exerçant au milieu d'intrigues et de révolutions de palais.

L'histoire de Moulaï-el-Hassan, en nous montrant l'état intérieur de son empire et les conditions où s'exerça son autorité, permettra d'apprécier les devoirs et les charges du jeune Abd-el-Aziz au moment de son avènement.

I

Le sultan du Maroc, Moulaï-el-Hassan, était, en 1873, à 38 ans, khalifa ou chargé de la lieutenance dans le royaume de Merâkech, et commandait à ce titre une colonne envoyée pour recouvrer des arriérés d'impôts dans la vallée de Sous, au sud de l'Atlas, quand lui parvint la nouvelle de la mort de son père Sidi-Mohammed. Désigné en qualité de fils aîné par le sultan, à l'exclusion de ses autres frères, pour prendre le pouvoir, il se rendit en toute hâte au palais impérial. Franchissant la montagne en cavalier émérite, il arriva à marches forcées et très rapidement à Merâkech, où la fin de Sidi-Mohammed n'était pas encore connue. A l'exemple de ce qui se passait dans la Rome impériale, on avait caché la mort du souverain.

Très aimé par l'armée, où sa réputation établie de bravoure l'avait rendu populaire, Moulaï-el-Hassan ne paraît pas avoir non plus rencontré d'opposition dans sa famille, parmi ses oncles et ses frères. Acclamé par les ministres, par le grand vizir, il sut promptement se concilier tout ce nombreux personnel qui constitue au Maroc le makhzen ou gouvernement. Il eut l'habileté de conserver le même entourage que son père, mais, ainsi que cela a toujours eu lieu au Maghreb, le nouveau sultan, pour asseoir son prestige religieux autant que son pouvoir temporel, prenant la tête de ses troupes, dut partir à la conquête des villes et des populations de son royaume. De Merâkech à Meknas, la distance est grande; les territoires, même en temps ordinaire, sont peu tranquilles : ce ne furent dès le début du règne que luttes continuelles pour décider les tribus à se soumettre.

Les premières difficultés sérieuses commencèrent au Tadela, dans cette région de grandes plaines qui succède directement aux contreforts du moyen Atlas et précède les provinces de Chaouïa que borde l'Atlantique. Le Tadela est peuplé de plusieurs tribus distinctes, nomades, parlant les unes l'arabe, les autres le tamazirt ou langue autochtone des Berbères, vivant toutes sous la tente,

riches et possédant d'immenses troupeaux de chameaux et de moutons qui paissent sur les rives fertiles de l'Oum-el-Rebia, un des plus grands cours d'eau du Maroc. La situation stratégique de toute cette contrée est des plus importantes : c'est en effet là que passe une des deux routes qui unissent les royaumes de Fez et de Merâkech. L'autre voie longe la mer sous les canons de Rabat, à l'embouchure du fleuve Bou-Regreg, sur l'emplacement de l'antique Sala-Colonia des Romains. Aussi, dans l'histoire du Maghreb, voyons-nous de tout temps les sultans s'assurer avec le plus grand soin le passage du Tadela dès le moment initial de l'établissement de leur domination. Or, cette région en réalité à demi indépendante est depuis de longues années l'apanage d'une famille dont la réputation, le prestige religieux, s'étendent encore de nos jours fort loin. Tous les indigènes de cette partie du Maroc ne reconnaissent en effet qu'une autorité, celle du marabout qui réside à Bou-el-Djad, où l'on répète volontiers la fière devise : « Ici ni sultan ni makhzen, rien que Dieu et Sidi-ben-Daoud ; » et cette influence spirituelle devient aisément un redoutable pouvoir temporel. Cependant les marabouts ne descendent point, comme le sultan ou comme les chérifs de Ouâzzan, par une généalogie plus ou moins bien établie, du divin prophète. Leur souche est plus modeste, quoique d'ailleurs encore fort illustre. Remontant au fameux khalife Omar-ben-el-Khattab, leur influence est considérée par le vulgaire comme leur venant d'une longue lignée de bienheureux, objets de grâces spéciales, et, par ce fait même, on est assez disposé à honorer d'un culte mélangé d'une certaine superstition tout ce sang illustre dans le marabout de Bou-el-Djad. Au commencement de ce siècle, lorsque le célèbre voyageur Domingo Badia y Leblich, dit Ali-Bey, parcourut le Maroc, le chef de la famille des marabouts de Bou-el-Djad passait dans tous les pays pour le plus grand saint, concurremment avec le chérif chef de la zaouïa de Ouâzzan.

Arrivé aux confins du Tadela, Moulaï-el-Hassan, malgré l'habileté des émissaires qu'il avait envoyés, rencontra une résistance très accusée que lui faisait parmi les tribus le chef de la famille Ben-Daoud. Ce dernier était alors un vieillard fort âgé, animé de sentimens intransigeans sur le pouvoir qu'il détenait, et sur la part qu'il entendait abandonner ou céder au gouvernement chérifien dans l'administration des tribus de la région. Moulaï-el-Hassan, en politique habile et patient, consacra plus tard tous ses soins à se ménager des alliances dans la famille même de son adversaire. Au moment de la mort de Sidi-ben-Daoud, la diplomatie chérifienne avait réussi dans sa tâche, car on vit se conso-

lider l'alliance du nouveau chef de la maison, Si-el-Arbi, avec le makhzen, et de ce côté du moins le sultan put envisager l'avenir sans crainte. On peut même dire qu'à la fin de son règne Moulaï-el-Hassan, avec une extrême habileté, était parvenu à rompre les liens qui unissaient les populations de cette contrée en une sorte de confédération. Mais à l'époque qui nous occupe le vieux marabout ne se dérangeait point pour venir au-devant du sultan, et se bornait à lui dépêcher un de ses enfans.

Après deux mois de négociations, le sultan atteignit enfin la ville de Rabat. C'est de là qu'il organisa son gouvernement, dans les plaines de Chaouia, de Doukkala et sur toute la côte de cette partie du Maroc qui s'était empressée de proclamer le nouveau souverain, et l'avait reconnu d'autant plus aisément que la crainte de désordres et de troubles paralysait le commerce, les affaires, et dominait tout le monde.

Au départ de Rabat et avant d'arriver à Meknas, Moulaï-el-Hassan eut à combattre la tribu arabe et très turbulente des Beni-Ahsen dans les plaines de la vallée du Sebou et le long de la forêt de la Mamora.

L'entrée à Meknas, l'ancienne résidence de Moulaï-Ismaïl, le plus glorieux des princes de la dynastie filali, — ce contemporain de Louis XIV qui envoyait un ambassadeur à Versailles pour demander au grand Roi la main de la jeune princesse de Conti, — marquait la première étape décisive du nouveau règne. La ville, habitée en grande partie par des descendans de l'ancienne garde noire des sultans, ne devait opposer aucune résistance; cette population, tirant la plus grande partie de ses ressources des séjours assez prolongés que fait parmi elle la cour marocaine, ouvrit avec enthousiasme au souverain les portes de la cité. Moulaï-el-Hassan s'installa au palais de ses aïeux pour étudier la situation politique intérieure du royaume de Fez et dicta ses premières volontés. Ce fut durant cette période qu'il reçut la visite de notre représentant au Maroc, M. Tissot. On attribua à cette démarche une certaine part des facilités relatives que Moulaï-el-Hassan rencontra ensuite pour l'établissement de son gouvernement, car on vit dans cette reconnaissance du nouveau souverain par notre légation une affirmation de la puissance du jeune sultan. Et cela était d'autant plus précieux, qu'à ce moment le makhzen était très préoccupé de l'accueil que ferait au gouvernement la ville de Fez, devant laquelle il allait se présenter. La population de la plus considérable des villes du Maghreb a effectivement une assez mauvaise réputation; elle est frondeuse et toujours prête à l'insurrection. Le parti des agitateurs, étudians et sa-

vans religieux, y est toujours nombreux et toujours écouté. Ces agitateurs se déclaraient à cette époque mécontens d'une augmentation d'impôts, et ils avaient entraîné la masse de la population à se révolter à la voix d'un vieux chérif, Abd-el-Malek, qui, bien qu'aveugle, déployait une grande énergie pour organiser l'émeute. Sur ces entrefaites, les tribus des environs, telles que les Guerouan, qui habitent le Djebel-Kafes au nord de Meknas, et peuvent ainsi couper une des routes vers le Nord, et les Beni-Methirs, — qui occupent les premiers contreforts du moyen Atlas au sud du plateau qui unit Meknas et Fez, — entrèrent en rébellion ouverte. Il fallait donc engager le combat de plusieurs côtés à la fois avant d'arriver à Fez.

Cette ville, ainsi que l'on sait, se divise en deux cités bien distinctes et qui, construites à des époques différentes, ont un caractère et une population absolument dissemblables. A Fez-Djedid ou Fez-la-Neuve, qui domine l'ancienne ville ou Fez-el-Bâli, se trouvent la masse imposante des palais impériaux, les demeures d'un grand nombre de fonctionnaires, et enfin les casernes. Moulaï-el-Hassan y était attendu pour les mêmes raisons qui lui avaient si promptement ouvert les portes de Meknas. Il n'en était pas de même à Fez-el-Bâli où se localisait le mouvement de sédition, qui prenait des proportions de plus en plus inquiétantes malgré l'extrême désavantage stratégique de l'antique cité, dominée de toutes parts et comme croupissant dans l'humidité de l'étroite vallée de l'Ouad-Fez, choisie comme emplacement par son vénéré fondateur Moula-Idris-Serir. Les habitans avaient déjà fermé les portes et organisé un commencement de résistance quand le makhzen arriva à Fez-Djedid et s'y installa. Les troupes impériales durent engager une série de combats meurtriers : les citadins se battaient dans leurs jardins et à l'abri des murs. Cette situation se prolongea jusqu'au moment où les filali ou gens originaires du Tafilet, berceau de la famille du sultan — et qui forment une assez forte partie de la population pauvre de la ville, où ils exercent différens petits métiers — ouvrirent par surprise une porte de l'enceinte aux soldats du régiment d'El Hadj-Mennou. La résistance cessa tout de suite, les impôts furent rétablis, et le makhzen prit en mains l'administration de la ville. On devait donc beaucoup à cet El Hadj-Mennou, homme de guerre énergique, qui avait hâté la reddition de la place; mais comme, d'autre part, l'orgueil de ce personnage devenait intolérable, le sultan n'hésita pas à le faire bâtonner et conduire à la prison de Tétouan, où il ne tarda pas à mourir. Ce procédé d'un autre âge encore fort en honneur au Maroc, avait le double avan-

tage de le débarrasser de la présence de ce malheureux et du poids de la reconnaissance à lui témoigner.

Vers cette même époque, l'état politique du Rif, éternellement en rébellion contre l'autorité nominale de la cour marocaine, devint très inquiétant. Il fallait à tout prix empêcher des incidens aux alentours des présides ou petites places de guerre que les Espagnols y entretiennent depuis des siècles, et le sultan, malgré les difficultés de tout genre d'un tel voyage et à un pareil moment, n'hésita point à se mettre en route.

Au retour de cette expédition qui fut très courte, il fallut se rendre à Merâkech afin de rétablir dans cette ville l'ordre, que le pacha était impuissant à maintenir. Mais telles sont les difficultés que les sultans rencontrent au Maroc qu'à peine arrivé à Merâkech, Moulaï-el-Hassan fut obligé de reprendre en toute hâte la direction du nord de ses États et de se porter à la frontière algérienne, où un de ses qaïds ou gouverneurs, El Hadj-Mohammed-ould-el-Bachir, causait de graves embarras aux autorités françaises de la province d'Oran. Parvenu dans la partie supérieure de la vallée de l'Ouad-Innaouen, à la hauteur de la ville de Tâza, il y fut surpris dans un ravin par les montagnards de la tribu des Riata, qui infligèrent un grave échec à l'armée impériale. On raconte que Moulaï-el-Hassan eut son cheval tué sous lui, et que, ayant perdu son turban et ses babouches au fort de la mêlée, il ne dut le salut qu'à la fuite. Un des fils du chérif de Ouazzan avait accompagné le sultan jusque-là, mais deux jours auparavant, il avait quitté la colonne, par suite de difficultés personnelles avec une partie de l'entourage : il n'en fallut pas davantage pour permettre aux fidèles de la famille de Ouazzan — qui possède du reste une grande influence religieuse chez les Riata — de répéter que la protection de leurs chefs était indispensable au sultan, puisque le départ d'un des leurs avait coïncidé avec ce combat malheureux, et que les montagnards n'auraient pas osé attaquer l'armée s'ils y avaient connu la présence d'un délégué de Ouazzan.

Quoi qu'il en soit, l'armée fut ralliée et on continua jusqu'à Ouchda, où El Hadj-Mohammed-ould-el-Bachir ne voulait point se rendre à la convocation du makhzen. Il flairait quelque piège et se sentait assez coupable pour se dérober. Afin de le décider, Moulaï-el-Hassan lui envoya son chapelet en signe de pardon et de protection. Le malheureux eut le tort de s'en remettre à cette parole et de se rendre au camp impérial : il fut enlevé, chargé de chaînes, et expédié à la prison d'État de Fez, puis à celle de Merâkech.

Le général Osmond, qui commandait alors les troupes de la

province d'Oran, profita de la présence de la cour marocaine, le long de notre frontière, pour venir, avec quelques troupes, saluer le sultan au nom du gouvernement. Une revue de parade permit à Moulaï-el-Hassan, encore sous l'impression du grave échec que ses armes venaient d'éprouver, de se rendre compte de la précision des mouvemens de nos troupes. Il fut particulièrement émerveillé des manœuvres d'une batterie d'artillerie, commandée par M. le capitaine Laval. Il exprima son admiration, et demanda s'il lui serait possible d'atteindre de pareils résultats avec ses soldats et d'obtenir à cet effet du gouvernement français l'envoi d'instructeurs d'artillerie.

Cette question intéressante devait être reprise et traitée à Fez quelque temps après, lorsque au printemps de 1877 arriva l'ambassade de M. de Vernouillet.

La situation de la mission militaire française détachée au Maroc fut alors définie. Toutefois l'esprit qui avait présidé dans le début à cette excellente institution ne devait pas tarder à être faussé. Au lieu de garder un petit nombre d'officiers vêtus à l'arabe, s'accommodant de la vie du makhzen, parlant la langue, passant assez inaperçus de la masse de la population et rendant de multiples services au sultan, on s'efforça comme à plaisir dans la suite de bouleverser à maintes reprises le petit personnel de cette mission et on déplaça les officiers au risque de mécontenter grandement Sa Majesté Chérifienne, que l'on ne consultait même point sur l'opportunité du départ de ceux qui étaient devenus *persona grata.* Entré dans cette voie, on ne s'arrêta plus, et le résultat a été déplorable. A la même époque où nous placions nos premiers instructeurs, le ministre d'Angleterre, sir John Drummond Hay, qui connaissait aussi le désir du sultan, lui avait envoyé un ancien officier anglais en qualité d'instructeur général de l'infanterie. Ce personnage est demeuré jusqu'à nos jours dans la même situation, qui à certaines époque a été importante. Puis les Italiens ont obtenu qu'à Fez des officiers de leur corps du génie fussent chargés d'organiser une fabrique d'armes et de munitions et enfin les Espagnols, jaloux de ces avantages apparens, se sont eux-mêmes efforcés de constituer une mission qui n'a jamais reçu d'emploi, si bien qu'il règne à l'heure actuelle une véritable confusion dans ces milieux, chacune des missions coûtant fort cher et ne rendant que des services médiocres.

Durant cette expédition d'Ouchda, le sultan soumit la plaine des Angad, connue aussi sous le nom de désert d'Angad, et qui s'étend juqu'à la frontière oranaise. Il en fut de même des populations habitant les montagnes qui bordent cette région, telles

que les Beni-Bou-Zeggou et tout le pays jusqu'à Debdou. Au retour on envoya percevoir des arriérés d'impôts chez les Kebdana et dans le Gâret.

Au mois de décembre 1877, Sa Majesté Chérifienne rentrait à Merâkech pour y passer toute l'année 1878. Une épidémie de choléra sévissait sur les populations. Le premier ministre ou grand vizir, Si-Mouça, fut emporté par le fléau. Ce fut une perte irréparable pour Moulaï-el-Hassan; car, fonctionnaire fidèle et avisé, Si-Mouça avait fait preuve d'une grande habileté politique. Il était le plus sûr et le plus écouté des conseillers du souverain, qui avait senti tout le prix de ses avis, lors des momens difficiles qui avaient marqué le commencement du règne. Si-Mouça, qui avait été aussi le premier ministre de Sidi-Mohammed, laissa parmi ses enfans un fils du nom de Ba-Ahmet, issu d'une juive convertie, et qui devint plus tard le grand chambellan et l'homme de confiance de Moulaï-el-Hassan.

Le sultan lui-même ne fut pas épargné par l'épidémie. Le bruit de sa mort ayant été répandu, les tribus de la montagne commencèrent de s'agiter, quelques-unes se révoltèrent, et il s'en fallut de peu que l'insurrection ne se généralisât. Les légations de Tanger, craignant pour la sécurité de leurs nationaux, demandèrent des bâtimens de guerre à leurs gouvernemens respectifs. Mais la santé du souverain s'étant améliorée, tout rentra dans un calme relatif, et à la fin du printemps de 1879, Moulaï-el-Hassan reprit à la tête de son armée la direction du nord de l'empire et regagna Rabat et Meknas. Chemin faisant, il obtint la soumission des Aït-Attab, des Beni-Zemmours, et, après avoir cruellement châtié celles des populations qui se trouvaient à la portée de son courroux, il entreprit l'œuvre difficile de dompter les Beni-Methirs, tribu berbère qui habite les environs de Meknas et que nous avons déjà vue entrer en scène presque au lendemain de l'avènement.

II

Au mois de janvier 1880, Moulaï-el-Hassan expédia de Fez son oncle Moulaï-el-Amine dans le Gâret et sur les confins du Rif. L'expédition devait mettre à la raison les montagnards Guellaïa; mais l'opération, quoique longue et très pénible, ne semble pas avoir eu de résultats très positifs. Au printemps de la même année, les tribus dites Djebala, des environs de la petite ville de Ouezzan, les Beni-Mestara entre autres, se soulevèrent et, leurs déprédations s'étendant au loin, le makhzen résolut d'envoyer contre

eux une petite colonne. Plusieurs têtes de rebelles furent expédiées à Fez et suspendues comme exemple, suivant un usage séculaire, au-dessus des portes de la ville. A cette époque, des détachemens envoyés chez les Aït-Ioussi, sur la route de Fez au Tafilelt, durent guerroyer pendant un certain temps pour obtenir la remise des impôts.

Au cours de cette même année, il convient de placer un des événemens diplomatiques les plus considérables de l'histoire du Maroc et qui depuis cette époque a réglé la majorité des relations et des affaires entreprises par les Européens dans l'intérieur du pays. Je veux parler de la conférence internationale qui fut réunie à Madrid et où furent représentées la France, l'Allemagne, l'Autriche-Hongrie, la Belgique, le Danemark, l'Espagne, les États-Unis d'Amérique, la Grande-Bretagne, l'Italie, la Hollande, le Portugal, la Suède et la Norvège. Elle élabora et arrêta le texte de la convention signée le 3 juillet 1880 par les plénipotentiaires des puissances précitées et par les délégués marocains à cette réunion.

Pour de multiples raisons, cet instrument diplomatique n'a produit que peu d'effet, et en tout cas aucun des résultats principaux que paraissaient rechercher les puissances : — ni la restriction du droit de protection et des abus qu'il entraînait et qu'il continue à provoquer; ni la possibilité pour les Européens de s'établir avec facilité dans l'intérieur du pays. On n'a en effet obtenu du sultan la reconnaissance du principe de la propriété et de l'achat des terres par les Européens qu'au prix d'une clause additionnelle, que dans son habileté diplomatique le délégué chérifien a représentée comme une garantie morale, mais qui en réalité, soumettant toute opération d'achat à l'approbation du sultan, rend pratiquement nulles les concessions du premier article. Sa Majesté Chérifienne, pour protéger l'intérieur de son empire de l'invasion redoutée des chrétiens, des étrangers, n'a cessé de donner secrètement des instructions très nettes, très sévères, à tous ses fonctionnaires d'avoir à entraver toute opération de ce genre. De plus, ressource suprême, l'acquiescement du makhzen est toujours refusé. Il en résulte que, sauf sur la côte, dans celles des villes où cet usage était anciennement établi, les étrangers n'ont obtenu aucune facilité nouvelle pour acquérir des propriétés.

Dans le courant du printemps de 1881, la cour chérifienne se remit en marche, se dirigeant vers Rabat, pour razzier au passage les tribus turbulentes des Zemmours, puis les Zaeres, et enfin sur la route de Merâkech. On s'arrêta dans le Tadela pour régler certaines difficultés et mettre à profit les bonnes relations qui

s'étaientétablies entre le sultan et le marabout de Bou-el-Djad. Les montagnards des Aït-Issri et des Aït-Ouerra obéissaient à la voix d'un chérif, personnage influent et agitateur redoutable pour l'autorité du sultan, qu'il combattait ouvertement, Si-Mhaouch, qui vit encore et jouit d'un grand prestige parmi toutes les populations de cette région. Il est issu d'une puissante famille connue depuis des siècles dans le pays et à laquelle les légendes attribuent une richesse fabuleuse depuis l'époque antique où un de ses ancêtres possédait des mines d'argent inépuisables exploitées par des troupeaux d'esclaves.

Les opérations du sultan, dans la période qui nous occupe, ne paraissent pas avoir été couronnées de succès. Il fallut en effet se contenter de mettre en fuite quelques-uns des partisans de l'agitateur, par de courtes démonstrations sur les pentes inférieures des montagnes, et reprendre la direction de Merâkech après avoir confié aux Aït-Attab, soumis depuis deux ans à peine, et aux Beni-Mellal, la mission d'achever cet essai de répression, tandis que Mhaouch s'enfonçait dans le massif inexploré et presque impénétrable de ses hautes montagnes.

Dès son retour à Merâkech, Moulaï-el-Hassan qui, durant le règne de son père, et surtout au cours de l'expédition qu'il avait commandée dans le Sous, avait pu constater combien y était précaire l'autorité chérifienne, songea à organiser son pouvoir dans ces riches et lointaines contrées. Sa parole y était engagée, répétait-on à la cour, et on faisait le récit suivant : plusieurs années auparavant, au cours de la campagne qu'il avait entreprise, le jeune prince s'était avancé jusque chez les Oulad-Oulrass. Mais là il s'était trouvé en présence de Sidi-el-Ho-çein-ould-Hachem, haut et puissant seigneur religieux, chef incontesté et universellement redouté du Tazeroualt, véritable fief où régnait de père en fils la descendance du grand Hachem, vénéré à l'égal d'un dieu dans toute la contrée. Or ce Si-el-Hoçein n'avait pas hésité à barrer la route à l'envoyé du sultan, et, en marabout habitué à voir tout plier devant sa volonté, il ne lui donna même que trois jours pour battre en retraite, le menaçant après ce délai de l'y forcer par les armes. Moulaï-el-Hassan avait à cœur de prendre sa revanche de cette humiliation. D'autre part, on parlait à cette même époque, et avec persistance, de débarquemens et d'entreprises tentés dans ces régions méridionales par des chrétiens auxquels on prêtait des projets d'établissemens le long de toute la côte saharienne de l'Atlantique. Ne citait-on point un hardi négociant anglais, du nom de Mackenzie, qui s'était fixé au cap Juby, à une très faible distance au nord de la Seguïa-el-

Hamra, que les cartes attribuent comme limite méridionale à l'empire chérifien? L'Anglais, sommé d'avoir à évacuer son comptoir fondé dans un petit îlot, affirmait que le pays ne relevait en rien de l'autorité du sultan, et continuait comme de plus belle ses opérations commerciales. Sur ces entrefaites, un autre aventurier, sujet britannique également, encouragé par les succès de son compatriote, intriguait très ouvertement avec les Aï-Bou-Amrane, disait-on à la cour, pour fonder un autre comptoir similaire. Les Espagnols, de leur côté, ne cessaient de réclamer sur le rivage de la province du Sous la cession du port qui leur avait été octroyé dans le texte du traité de 1860, conclu à la suite de l'expédition de Tétouan.

Il semblait donc également important pour le prestige de Moulaï-el-Hassan de régler cette vieille querelle avec Sidi-el-Hoçein en essayant de s'emparer de sa personne, et surtout de ses richesses que l'on disait immenses, butin admirable pour la cour, tout en affirmant par la même occasion la souveraineté chérifienne sur ces contrées, afin de couper court aux entreprises des étrangers. A peine rentré à Merâkech, Sa Majesté Chérifienne avait dépêché une petite colonne pour préparer dans le Sous et aux environs de Taroudant la venue des troupes. Aussi bien, depuis que Moulaï-el-Hassan était monté sur le trône, on s'attendait chaque année, dans le Tazeroualt, et jusque dans l'ouad Noun, à sa venue; on le savait énergique et homme à ne pas oublier le passé. Dès que Sidi-el-Hoçein eut connaissance du projet du sultan, il s'empressa de faire transporter dans sa demeure, véritable citadelle inexpugnable, toute sa famille, ses trésors, en y accumulant des provisions considérables, pour s'y enfermer avec son armée d'esclaves.

Le départ de l'armée impériale eut lieu au printemps de l'année 1882. Le gouvernement marocain avait eu soin de louer un bâtiment, — le vapeur français l'*Amélie*, — à une compagnie de Marseille. La contrée où l'on devait opérer était en effet singulièrement appauvrie par une épouvantable famine; chacun devait aller au loin chercher des vivres, le bétail avait totalement succombé, les chevaux avaient été vendus; et toutes ces tristes conditions, si elles étaient excellentes pour favoriser l'établissement du nouveau pouvoir, compliquaient d'autant la marche des armées, que l'on ne pouvait faire vivre sur le pays. De grandes quantités de grains, tirées dans le nord de l'empire avaient donc été amassées dans les ports de la côte, puis embarquées à Mogador sur le vapeur nolisé à cet effet. L'expédition gagna assez facilement la petite ville d'Agadir, après avoir franchi les contreforts de l'Atlas et tout le

pays des Haha. Les subsistances furent débarquées à Agadir, petit port fermé au commerce par ordre impérial, bien qu'il soit sans contredit le meilleur et le plus sûr mouillage de toute cette côte atlantique du Maroc, si dangereuse et si inhospitalière. L'armée atteignit ensuite la ville de Taroudant, la capitale du Sous, située au milieu de la riche vallée du même nom ; mais, à cette époque désolée, toute la région offrait un aspect aussi misérable et dénudé que les districts les plus stériles du Sahara. Les effectifs de la colonne commençaient déjà à se réduire par les désertions et les morts résultant des privations les plus extrêmes. Aussi le séjour à Taroudant ne fut-il que de très courte durée, et après avoir passé l'ouad Sous, on se dirigea vers le sud, vers l'ouad Massa. A l'embouchure, on retrouva le bateau l'*Amélie*, qui put débarquer de nouvelles provisions, mais après les plus grandes difficultés, le long d'une plage où les vagues de l'Océan brisent avec violence, bordant d'une immense frange d'écume et de remous la côte basse et sablonneuse, qui, du large, semble voilée par le brouillard que forment les embruns. Une frégate espagnole était également mouillée, portant un fonctionnaire marocain qui rentrait de Madrid où il avait été envoyé par le makhzen afin de traiter du choix et de la cession du port de Santa Cruz de la Mar Pequeña. C'est ici que trouvent naturellement leur place quelques détails sur une question qui, soulevée en 1860, paraît n'avoir pris fin que vers 1887.

En 1860, peu de temps avant la signature du traité qui mettait fin à l'expédition dite de Tétouan, le gouverneur général des îles Canaries, émerveillé des pêches vraiment miraculeuses que faisaient les pêcheurs espagnols qui se rendaient dans les parages de la côte de l'extrême-sud marocain, demanda au gouvernement de Madrid, sur la prière des habitans des îles, de faire insérer dans le traité en préparation la cession du point de la côte marocaine dit Santa Cruz de la Mar Pequeña. C'était ainsi que les patrons des barques de pêche appelaient l'endroit où ils allaient tendre leurs filets. Le gouvernement espagnol, croyant de très bonne foi qu'il s'agissait réellement d'un port et de territoires environnans, se lança dans une suite interminable de négociations qui devaient durer près de vingt-sept années, et qui donnèrent lieu aux incidens les plus divers. Finalement, il fut établi d'une manière certaine que Santa Cruz de la Mar Pequeña n'existait point, et qu'il s'agissait simplement d'un bas-fond et de sortes de bancs de sable où la mer était plus tranquille et où le poisson abondait. A la vérité, le tout était peut-être situé dans les eaux marocaines, sans que l'on en fût même absolument

certain. Toute une série de commissions militaires, scientifiques, maritimes, hydrographiques et autres s'organisèrent successivement en Espagne, et durant de longues années tentèrent sans succès, — et parallèlement à des voyages de fonctionnaires chérifiens qui sur terre suivaient la côte, — de reconnaître et de déterminer la localité introuvable. Le makhzen marocain s'empressa du reste de proposer comme compensation au gouvernement de Madrid la cession de différens points tous plus inhospitaliers les uns que les autres de cette côte déserte et si mal famée à tant de titres. C'est ainsi que Moulaï-el-Hassan offrit El-Bouidha et quelques autres territoires également privés d'eau à plusieurs centaines de kilomètres à la ronde.

Reprenons notre récit. De l'embouchure de l'ouad Massa, on se dirigea vers Tiznit. On espérait par Aglou atteindre Agoulmine, le grand marché de l'extrême-sud, véritable entrepôt et point de départ d'une partie des grandes caravanes qui s'y organisent pour faire le commerce avec le Soudan. Mais le sort en décida autrement. La famine continuait en effet de faire d'horribles ravages dans tout le pays et jusque dans les rangs de l'armée, dont les effectifs fondaient à vue d'œil. Pour comble d'infortune, la mer était si mauvaise qu'à Aglou on ne put, malgré les plus grands efforts, débarquer les céréales nécessaires à l'alimentation des troupes. La situation devenait de jour en jour plus critique quand on reçut des vivres expédiés d'Agadir par terre et qui arrivèrent fort à propos. La cour marocaine s'arrêta à Tiznit, petite localité située aux confins de Tazeroualt. Moulaï-el-Hassan y convoqua tous les cheikhs et personnages importans de la région et des environs, et en premier lieu le fameux Sidi-el-Hoçein-ould-Sidi-Hecham, le chef du Tazeroualt, ainsi qu'El-Habib-ould-Bérouk, ce dernier, cheikh de l'ouad Noun, dont le père s'était acquis une certaine célébrité au commencement du siècle par la façon dont il s'était entremis pour le rachat et la livraison de malheureux marins européens naufragés en ces parages et réduits en esclavage par les tribus de la côte. Si-el-Hoçein avait de bons motifs, ainsi que nous l'avons vu, de se défier des suites qu'aurait pour lui, s'il s'y rendait, la convocation du sultan. Il ne bougea donc pas de sa citadelle et se contenta d'envoyer au sultan son fils aîné, restant sourd aux protestations d'amitié que Moulaï-el-Hassan lui fit faire en son nom. Aux chefs et grands personnages mandés, Sa Majesté Chérifienne représenta le danger qu'ils couraient d'une invasion de chrétiens, lesquels sur différens points de la côte, et à des titres divers voulaient s'installer pour de là s'infiltrer insensiblement dans le pays. Usant avec habileté de l'argument que four-

nissaient la crainte de la venue des infidèles et l'impuissance où se trouvaient ces populations sans cohésion de s'opposer à l'occupation étrangère, Moulaï-el-Hassan leur démontra que toutes devaient s'en remettre à sa souveraineté pour avoir raison de ces tentatives. La contrée qui fit ainsi, dans l'été de 1882, sa soumission nominale au sultan est comprise entre l'ouad Sous au nord, l'Océan à l'ouest, l'ouad Draa au sud et les Aït ou Mribet au sud-est.

Durant la marche de retour, la cour chérifienne força à l'obéissance toutes les populations dites du Sahel et aussi de la vallée de l'ouad Sous depuis l'embouchure jusqu'à Ras-el-Oued. Ces résultats politiques rapidement atteints ne l'avaient été qu'en raison de la famine et de l'état précaire où vivaient les populations. Ils ne devaient être que de courte durée. Malgré les lettres triomphales expédiées dans toutes les villes de son empire, à peine le sultan était-il revenu à Merâkech, exténué et avec son armée décimée, en août 1882, que toutes ces mêmes tribus que l'on venait de soumettre se préparaient de nouveau à la rébellion. Il leur avait suffi de pouvoir escompter le produit d'une récolte qui s'annonçait sous des auspices favorables.

En mars et avril, le sultan avait reçu l'ambassade de M. Ordega, venu présenter ses lettres de créance et régler par la même occasion avec le makhzen plusieurs affaires délicates qui avaient trait notamment à des indemnités dues par le gouvernement chérifien pour des méfaits et dommages causés par les tribus marocaines le long de la frontière algérienne. A cette même époque, nous avions eu des difficultés avec le parti des Oulad-Sidi-Cheikh-Gharaba et notre représentant en agissant avec énergie et habileté obtint les solutions désirées.

Après une année de repos passée à Merâkech, Moulaï-el-Hassan se remettait derechef en marche et prenait la direction de Meknas. L'objectif de la campagne était en apparence de soumettre certaines tribus du Tadela, et d'y prélever de longs arriérés d'impôts, mais en réalité le sultan se proposait de recueillir les premiers fruits de son entente avec le marabout de Bou-el-Djad, triomphant par sa diplomatie intérieure des résistances et des hésitations de la grande tribu des Zaiane inféodée à l'autorité morale et religieuse de la famille des Ben-Daoud. La démarche fut couronnée d'un plein succès, car Mohammed-ou-Hammou, le chef de cette tribu, la plus puissante qui soit au nord de l'Atlas, — dont les cavaliers sont innombrables et dont le territoire s'étend au nord du Tadela, commandant les communications vers Meknas, — ne tarda pas à entrer en composition avec le sultan. Quatre années

plus tard nous verrons Mohammed-ou-Hammou confirmer cette même alliance dans une visite au camp impérial ; il deviendra un des trois grands vassaux, instrumens puissans de la politique intérieure chérifienne, et quelque temps avant la mort de Moulaï-el-Hassan cette union sera même si intime qu'il donnera une de ses filles à son souverain.

Au cours de l'expédition de 1883, grâce à l'établissement d'alliances religieuses, le makhzen put pénétrer dans la région dite Bibane où un des ancêtres de Sa Majesté Chérifienne avait subi une complète défaite et laissé même son campement aux mains des rebelles. L'armée de Moulaï-el-Hassan rencontra de grandes difficultés dans les régions où l'action politique préparatoire n'avait pu s'exercer : la tribu des Beraksa notamment, fraction des Smala, dédaignant de se retirer à l'approche des troupes et se refusant à payer aucun impôt, poussa l'audace jusqu'à les attendre de pied ferme. La kasbah ou forteresse des rebelles fut attaquée, mais ne fut emportée qu'après des pertes considérables; finalement, force resta au makhzen, les constructions furent rasées, les hommes emmenés la chaîne au cou et les femmes livrées à l'armée tandis que les moissons et les plantations étaient saccagées. C'est ainsi également que l'on opéra contre la zaouia ou couvent des Oulad-Sidi-Bou-Amrane, demeure des chérifs du même nom, qui possèdent une grande influence chez les Beni-Khirane et les Oulad-Bou-Râdi. Ces personnages religieux s'étaient refusés à adopter la politique du sultan.

Moulaï-el-Hassan pénétra ensuite sur le territoire des Zaeres, région déjà parcourue à maintes reprises, notamment en 1881, mais où la sédition est constante. Ces populations venaient à nouveau infester les environs de la ville de Rabat, coupant les communications et rendant intenables les abords de la place. Les Zaeres, à l'approche des troupes chérifiennes, vidèrent le pays, et on dut se borner en guise de répression à piller et à détruire ce qu'avait laissé derrière elle cette tribu insaisissable. Quand on entra à Meknas en octobre 1883, la campagne avait duré quatre mois et l'effectif n'avait pas dépassé cinq ou six mille hommes; mais la totalité des contingens fournis successivement par les tribus soumises, et composés pour la plus grande partie de cavaliers, avait atteint quinze à seize mille fusils.

Moulaï-el-Hassan demeura à Meknas jusqu'en automne 1884. Enfermé dans son palais, il y fut malade d'une fièvre typhoïde qui faillit l'emporter. Ce fut même miracle s'il ne succomba point, car les médecins arabes, ou plutôt les empiriques qui le soignaient alors, lui ordonnèrent quelques-uns de leurs remèdes

favoris, tels que de sacrifier au diable trois poules noires que l'on égorgea à un endroit voisin de la ville à l'Aïn-Toto, petite fontaine que connaissent bien les voyageurs qui ont fait la route de Meknas à Fez.

Au cours de l'été 1884, un assez gros mouvement se produisit au centre de la tribu des Aït-Ioussi; les habitans d'un village fortifié, El-Almis, pillaient et rançonnaient les caravanes, interceptant ainsi toutes les communications avec les oasis du Tafilel. Sa Majesté Chérifienne envoya une colonne à laquelle on adjoignit un des officiers français de la mission, pour faire sauter à la dynamite ce repaire de brigands. Toutes les populations environnantes furent terrifiées du résultat obtenu par cette mine et, n'en comprenant pas le fonctionnement, elles l'attribuèrent à quelque sortilège ou maléfice apporté par les Roumis.

Moulaï-el-Hassan passa l'hiver de 1884-1885 à Fez, et en avril il reçut l'ambassade de M. Féraud qui venait lui présenter ses lettres de créance. Dès le mois de mai, il regagnait Merâkech en passant de nouveau par le Tadela dont l'état politique avait besoin d'être surveillé, car le makhzen désirait mettre à profit les bonnes dispositions des marabouts de Bou-el-Djad. Toutefois les opérations militaires se bornèrent à guerroyer contre les Ait-Bou-Zid, tribus habitant les montagnes qui bordent le nord de la vallée de l'Ouad-el-Abid et qui avaient refusé de payer l'impôt. La cour chérifienne hiverna à Merâkech et on se prépara à entamer au printemps la seconde expédition du Sous, rendue nécessaire par les nouvelles très mauvaises que l'on recevait de ces régions méridionales. Au cours de cette campagne, le sultan paracheva les résultats ébauchés durant l'année 1882 et descendit jusqu'à Angoulmine où furent reçues des députations sahariennes; de nouveau, des caïds furent nommés dans toute la contrée du Sous qui se trouva ainsi définitivement organisée et soumise au pouvoir de Moulaï-el-Hassan. On franchit au retour l'Atlas par la région extrêmement difficile et complètement inexplorée des Ida ou Tanane. Les officiers de la mission militaire française procédèrent à l'établissement d'un petit chemin muletier qui permit à l'artillerie et aux gros bagages de la colonne de traverser un massif réputé inabordable; après avoir débouché dans la plaine de Merâkech, on rentrait en ville à la fin du mois d'août 1886. Pendant l'hiver, le sultan reçut pour la seconde fois notre ministre, M. Féraud.

Au printemps de 1887, Moulaï-el-Hassan se mettait de nouveau en route, désirant visiter la petite ville de Demnat, voisine de Merâkech, où abondent les juifs, afin de se rendre compte par

lui-même des conditions dans lesquelles il y vivaient. On avait, en effet, répandu à ce sujet les bruits les plus exagérés. Une mission privée ayant à sa tête M. Montefiore était arrivée à la cour peu de temps auparavant; organisée à Londres, elle poursuivait un but humanitaire et philanthropique; afin d'examiner et d'améliorer le sort des israélites au Maroc, elle avait obtenu certaines promesses du sultan. Après quelques jours passés à Demnat où la cour chérifienne s'occupa également d'examiner la situation du caïd ou gouverneur de la localité — que l'on disait très riche et par conséquent bon à rançonner — on reprit de nouveau la route du Tadela.

Ce fut à ce moment que vint au camp chérifien le puissant caïd des Zaïane, Mohammed-ou-Hammou, dont le concours, ainsi qu'on l'a dit, devait être si précieux à la politique chérifienne. Au passage à Rabat eut lieu la réception d'une ambassade espagnole. L'armée s'engagea ensuite sur la route de Meknas en traversant le territoire de la tribu des Zemmours, toujours insoumis. On guerroya pour obtenir le paiement des impôts. C'est au cours de cette marche, presque au moment de sortir de ce territoire redouté, que fut assassiné traîtreusement — chez les Aït-Ouribel, sur les bords de l'Ouad-Beht — l'officier d'artillerie attaché à la mission militaire française. Ce triste événement produisit une très grande impression sur le sultan et dans tout le makhzen, et il eut de graves conséquences, aussi bien pour l'avenir de cette mission que pour le prestige des Européens de qualité. Une indemnité de 100 000 francs ayant été exigée du sultan, il la solda, mais se trouva dégagé de la nécessité de toute autre répression, car elle représentait le prix du sang ou *dia*, qui, suivant la coutume, empêchait, puisqu'elle en tenait lieu, tout châtiment des meurtriers.

Peu de temps après son retour à Meknas, le sultan fut de nouveau très malade : on ne le vit point paraître à la mosquée plusieurs vendredis de suite; aussi le bruit de sa mort fut-il répandu. Une grave épidémie sévissait à cette époque à l'intérieur du harem : des femmes y avaient succombé, on les avait enterrées nuitamment; et la nouvelle de la fin de Moulaï-el-Hassan était acceptée assez généralement par le peuple, persuadé que la mort du souverain avait été dissimulée suivant l'usage. Ces nouvelles, colportées dans toutes les tribus, les encouragèrent à lever l'étendard de la révolte et les pillards coupèrent les routes. Aux environs mêmes de Meknas, les Guerouane rançonnaient déjà les caravanes; le prix de la poudre augmentait; et on prévoyait le moment où la ville serait assiégée, quand le sultan se remit et put reprendre la direction de son gouvernement.

Durant l'hiver 1887-1888, arriva à Meknas une ambassade belge dont le souvenir est demeuré très vif. Elle apportait en présent au souverain un petit chemin de fer fabriqué en partie en Allemagne. On se flattait, paraît-il, grâce à l'étonnement produit sur l'esprit du monarque africain, de pouvoir obtenir la commande d'un matériel plus considérable et l'établissement d'une première ligne de Meknas à Fez, point de départ, espérait-on, d'un réseau plus étendu destiné à mettre en valeur les richesses de l'empire. On pensait aussi que la nationalité de l'entreprise sortie d'un pays si spécialement industriel ne soulèverait ni complication ni jalousie diplomatique. En réalité, la petite locomotive ne fonctionna qu'une fois devant le sultan et encore très médiocrement, car elle roulait sur des rails trop hâtivement posés et sur un terrain accidenté : elle s'arrêtait, et des nègres du palais devaient alors pousser la machine jusqu'au sommet des pentes. L'effet fut manqué : Sa Majesté Chérifienne refusa énergiquement de monter dans le wagon impérial, et à l'heure actuelle, ce petit matériel de luxe, transporté avec tant de peine à dos de chameaux à travers les chemins de la Tingitane, détrempés et difficiles en hiver, gît dans un poussiéreux abandon au palais de Dar-el-Beïda où il est remisé.

III

C'est en 1888 qu'il convient de placer le commencement de la deuxième partie du règne de Moulaï-el-Hassan. Nous avons vu les premières années consacrées par le souverain depuis 1873 à faire reconnaître, puis à consolider son autorité, dans les régions accessibles de l'empire, qu'il a parcourues sans cesse et presque chaque année de Merâkech à Fez, de Fez à Ouchda, pour ensuite revenir au cœur de ses États. Par deux fois nous l'avons suivi jusqu'au fond des provinces reculées de l'ancien royaume du Sous, où il allait établir sa domination, puis nous avons caractérisé les plus importantes négociations de sa politique intérieure, telles que l'alliance avec les marabouts du Tadela, par laquelle il s'assurait le concours effectif des Zaiane.

Dès la fin de 1887, le sultan allait utiliser les ressources diverses que lui donnaient sa diplomatie intérieure et la domination des territoires qui lui étaient soumis pour entreprendre une grande lutte contre l'influence des Derqaoua. C'est là le premier acte important de sa politique contre l'hégémonie berbère, qui l'occupera jusqu'à sa mort. Ensuite aura lieu le voyage, — plutôt que l'expédition, — chez les Djebala; autre épisode de la même

lutte, car il s'agissait d'étudier l'état politique de ces populations kabyles du Nord. Enfin le sultan fera la longue et difficile campagne de Tafilelt, entreprise presque à la veille de sa mort et qui ne pourra être achevée à cause de la gravité du conflit avec l'Espagne et des événemens de Melilla.

A l'époque qui nous occupe, Moulaï-el-Hassan, par les intrigues que ses agens avaient nouées parmi les Beni-Meguiled et notamment par l'action du chérif Si-Mohammed-el-Amrami, avait très utilement préparé la campagne projetée. Il lui fallait en effet lutter contre une influence religieuse considérable, celle d'un chérif redoutable, agitateur dangereux, El-Arbi-el-Derqaoui. Ce n'est là d'ailleurs qu'une des formes de cette rivalité de race qui depuis tant de siècles subsiste entre l'élément berbère et les souverains arabes du Maghreb. Pour en saisir le caractère, il faut connaître la population berbère dont Moulaï-el-Hassan n'a cessé de poursuivre la soumission, œuvre gigantesque à laquelle se dévouèrent tous les princes des dynasties saadienne et filali.

On sait en effet qu'au Maroc la très grande majorité de la population est demeurée berbère et telle qu'elle était à l'époque lointaine où débarquèrent en Maurétanie les premiers colons phéniciens, alors qu'ils y trouvèrent cette race libyenne dont les auteurs anciens et quelques rares vestiges de monumens nous ont seuls transmis le souvenir. Les territoires berbères sont demeurés inexplorés à travers les âges et les différentes dominations. La race guerrière qui les occupe et qui s'est toujours distinguée par un amour farouche de l'indépendance a de tout temps professé les mêmes sentimens, depuis les Romains jusques et y compris les Arabes, au moment de leur plus grande splendeur. Les dynasties musulmanes elles-mêmes, malgré leurs efforts, ont dû se contenter de la facile domination des villes et des plaines voisines du littoral. Un moment, lorsque les chérifs saadiens arrivèrent au pouvoir, on put croire qu'il se produirait un changement. Grâce en effet à une nouvelle et hardie conception politique, ces princes succédaient à des dynasties très affaiblies par une longue suite de luttes et de révolutions. Ils pouvaient se dispenser par leur noble origine de l'appui des zaouïa et centres religieux qui avait été nécessaire à leurs prédécesseurs pour dominer les populations. On était en droit d'espérer qu'ils modifieraient la situation amoindrie du pouvoir. Aux origines du XVIe siècle, alors qu'il était impossible de songer même à discipliner les Berbères, il n'était pas téméraire de penser que, grâce à leur bravoure, les chérifs saadiens et plus tard leurs continuateurs, les chérifs filali, subjugueraient le vaste empire du Maghreb-el-Acsa. Mais si les couvens ou zaouïa qui jadis avaient prêté aux Mérinides l'appui de leur influence ne

contestèrent qu'à demi la légitimité du pouvoir administratif, elles ne cessèrent, en revanche, de revendiquer le libre exercice de leur antique autorité spirituelle sur leurs fidèles, et bien plus, elles luttèrent par les armes pour faire prévaloir la liberté de leurs doctrines. Jusqu'à nos jours cette situation s'est perpétuée, provoquant la confusion de l'état politique intérieur du Maroc. Aussi bien, les Berbères y forment encore maintenant et le plus souvent de petites confédérations sans lien solide et qui se désagrègent sous l'action de leurs luttes locales, mais qui réapparaissent sans cesse et un peu plus tard sous des formes différentes. C'est ce même esprit d'indépendance qui est le plus rude obstacle à toutes les entreprises dont ils ont été l'objet. La réunion de toutes ces tribus fortes autant par leur nombre que par leur caractère belliqueux est donc vivement redoutée par le makhzen. Déjà au commencement de ce siècle, sous le règne de Moulaï-Soliman, une tentative d'union s'était faite entre les populations berbères du sud-est de l'empire. Les tribus qui habitent les districts reculés et les hautes montagnes où la Moulouïa prend sa source se groupèrent, et une expédition commandée par le sultan vint échouer contre elle. Une armée chérifienne en déroute, le camp impérial pillé et le souverain cherchant son salut dans la fuite, étaient chez ces montagnards autant de souvenirs glorieux qui semblaient les préserver de toute nouvelle tentative de domination.

Depuis de longues années un chérif, très saint personnage, s'était établi dans le Medaghara, région formant suite dans le nord au Tafilelt, et il avait pu se faire de nombreux adeptes dans toute la contrée et exploiter cette situation. De sa zaouïa ou couvent d'El-Gaouz, Si-el-Arbi-el-Derqaoui commandait en réalité par son prestige religieux à toutes les tribus berbères qui s'étendent jusqu'aux environs méridionaux de Fez et de Meknas. Aït-Atta, Aït-Iafelman, Aït-Izdeg, Aït-Ioussi, etc., etc., s'inspiraient du grand chef derqaoui pour la moindre de leurs actions, et c'était là un péril d'une extrême gravité pour le gouvernement du sultan. Déjà, en 1881, ce puissant chérif entretenait, disait-on, des relations avec Tripoli, d'où il recevait des quantités d'armes ; d'un mot, il pouvait mettre en mouvement l'énorme masse des populations de l'Atlas ; on l'avait entendu prêcher la guerre sainte contre les Français et les tribus algériennes ; peu après il avait, il est vrai, contremandé l'attaque, mais le danger avait été imminent ; et en 1882 on assurait que l'assemblée générale des délégués des tribus berbères s'était réunie, et que, composée d'envoyés de toutes les fractions, elle avait atteint le chiffre considérable de 1 000 individus. Or voici que l'effet des mêmes manœuvres se faisait sentir jusque chez les Beni-Meguiled, une des plus puissantes tribus du Maroc,

établie sur les grands plateaux boisés, arrosés, et fertiles, qui s'étendent au sud de la ville de Meknas jusqu'aux sources de la Moulouïa.

Ces populations sont voisines des districts les plus reculés de la chaîne principale de l'Atlas, où régnait en souveraine maîtresse l'autorité du chérif derqaoui d'El-Gaouz, et le makhzen redoutait qu'elles n'entrassent dans la confédération des Berbères. Déjà depuis un certain temps, des missionnaires envoyés du Medaghara leur prêchaient la haine du pouvoir de Moulaï-el-Hassan, et, unissant dans une même parole les enseignemens d'abstention complète, puis d'hostilité vis-à-vis des détenteurs du pouvoir temporel, doctrine, ainsi que l'on sait, de la secte des Derqaoua, les émissaires provoquaient l'agitation dans des territoires déjà peu soumis. Bien avant son départ de Meknas, le sultan, fidèle aux traditions de sa politique intérieure, n'avait point manqué de faire intervenir Mohammed-ou-Hamou, le chef des Zaïane, puis le chérif Si-Mohammed-el-Amrami, originaire de cette même région où sa famille possède une grande influence : ce dernier venait d'épouser une propre sœur du sultan, Lella Mekeltoum (la Dame aux grosses joues). Par les intrigues de ces deux agens, grâce aux luttes locales qui étaient survenues et auxquelles prirent part les contingens des Zaïane, la population des Beni-Meguiled était épuisée avant l'arrivée de l'expédition. On y souhaitait même la venue de Moulaï-el-Hassan comme médiateur et pacificateur. La campagne dura exactement trois mois : partie le 27 mai, l'armée chérifienne rentrait à Meknas le 27 août. On avait fait de grands préparatifs et rassemblé un immense appareil guerrier, afin de promener sur de gigantesques brancards portés par quatre chameaux les grosses pièces de canon Krupp. Par ce déploiement inusité, on voulait frapper l'imagination des tribus déjà désagrégées par l'action politique préparatoire. Peu d'expéditions chérifiennes donnèrent un résultat aussi complet. Au retour, on avait en effet non seulement détruit la puissance locale des Derqaoui, mais réussi à placer des caïds ou gouverneurs dans toute cette partie jadis inconnue du territoire marocain. Dans les fêtes qui eurent lieu après la rentrée à Fez, les députations des farouches Beni-Meguiled figuraient dans les cérémonies aux côtés des délégations des tribus les plus soumises de l'empire. Toutefois, au cours des opérations, le 27 juin, une assez grave affaire avait eu lieu : en quittant le camp de Hamanita et avant d'arriver au ksar ou village fortifié de Mellouia, l'arrière-garde de l'armée avait été attaquée alors qu'elle était engagée dans un défilé ; un combat meurtrier s'était engagé ; et il avait fallu toute la puissance de l'armement moderne des troupes chérifiennes pour avoir raison de cette attaque imprévue.

Telle est au Maroc la confusion des choses intérieures et l'instabilité des résultats acquis, que Moulaï-el-Hassan, à peine rentré de cette campagne considérée comme un succès, apprenait la fin tragique de son vieil oncle Moulaï-Serour, envoyé avec une escorte d'environ soixante-dix cavaliers pour percevoir un arriéré d'impôts chez les Aït-Chokman. Attiré dans un guet-apens, puis séparé durant la nuit de ses cavaliers, l'infortuné avait été égorgé deux jours après son départ du camp impérial. Le meurtrier était Si-Allal, le fils du fameux Mhaouch dont nous avons déjà parlé ; dans la suite, il se réfugia chez les Aït-Hadidou, et nous assisterons plus tard, au moment de la marche vers le Tafilelt, aux efforts infructueux du sultan pour s'en emparer.

A peine rentrée à Meknas, la cour chérifienne en repartait pour aller passer tout l'hiver 1888-1889 à Fez, et ce fut dans cette dernière ville qu'elle reçut l'ambassade de M. Patenôtre, venant présenter ses lettres de créance.

Le 17 juin, Moulaï-el-Hassan se remettait en route. On ignorait le but de l'expédition : certains affirmaient que l'armée se dirigeait vers Taza, les Riata et peut-être Ouchda ; d'autres, mieux informés, parlaient d'une marche sur Tétouan et Tanger. On remonta en effet vers le nord. A la sortie de Fez, après avoir passé le fleuve Sebou et à travers le territoire des Hayaina, la colonne manœuvra vers le Djebel-Moulaï-Bou-Chèta, les Beni-Zeroual, les Beni-Mestara, les Akhmas et enfin les populations de la petite ville de Chechaouen. Toutes ces tribus sont en majorité indépendantes de l'autorité temporelle du sultan : elles ne défèrent pour la plupart qu'à l'influence religieuse des chérifs Oulad-Abdesselam-ben-Mechich. Dans son voyage, Moulaï-el-Hassan procéda presque uniquement comme personnage religieux, respectueux des mœurs, des traditions locales et des doctrines religieuses. Il ne demanda que peu de paiemens d'impôts, plaçant même des soldats afin d'empêcher le gros de l'armée de gâter au passage les récoltes encore sur pied. Enfin le souverain, procédant ainsi qu'un modeste pèlerin, se conforma à un antique usage et s'en fut lui-même porter son offrande au tombeau de Moulaï-Abdesselam-ben-Mechich. Cette conduite était habile ; elle était en tout cas imposée par l'état politique de ces tribus redoutables entre toutes, car elles sont armées de fusils modernes à tir rapide provenant de l'importation considérable d'armes et de munitions de guerre qui depuis plusieurs années se fait le long de la côte du Rif. Dans le cas d'une attaque, chaque village se serait défendu avec courage, et certaines de ces tribus, telles que les Beni-Zeroual, peuvent aisément mettre en ligne jusqu'à vingt mille fantassins. Il fallait d'autant moins s'exposer à un échec que le voyage de Tanger était décidé et que

la cour chérifienne allait visiter la résidence du corps diplomatique étranger, vis-à-vis duquel il convenait de sauvegarder le prestige de la souveraineté impériale. Toutefois, dans certains districts, cet effacement du pouvoir temporel ne calma qu'imparfaitement la défiance, et l'on vit des populations refuser jusqu'à la paille pour les chevaux du makhzen.

Le 4 septembre 1889, Moulaï-el-Hassan faisait son entrée à Tétouan. Il y rencontra les ministres de Belgique et d'Italie, qui lui présentèrent leurs lettres de créance, et furent à cette occasion reçus sur la place publique de la ville, avec le cérémonial habituel. On procéda de même pour le général gouverneur de la place espagnole de Ceuta, accomplissant une démarche de courtoisie. Puis on se mit en route pour Tanger, où Moulaï-el-Hassan s'installa dans la demeure du pacha, qui du haut de la Kasbah domine la ville. On avait réparé et aménagé complètement ce palais, car depuis un siècle aucun sultan n'était venu jusqu'au rivage du détroit de Gibraltar. Ce fut en grande pompe, suivi de toute son armée, que le souverain, entouré de son makhzen, pénétra dans la ville. A cette occasion il crut bon de tâter la susceptibilité du corps diplomatique en autorisant dans le cortège chérifien la présence d'un bouffon entièrement nu et qui sur un cheval se livrait à des gestes obscènes. Suivant les prévisions du sultan, les représentans étrangers ne formulèrent aucune protestation. Le séjour à Tanger ne fut marqué d'aucun incident, et les légations ne traitèrent aucune affaire importante. Les représentans étrangers furent reçus en masse par Sa Majesté Chérifienne au lieu dit « le seuil chérifien », c'est-à-dire devant la porte de la demeure impériale. On regrettera peut-être qu'en cette circonstance unique le corps diplomatique n'ait pas discuté quelqu'une de ces questions qui intéressent l'universalité des colonies étrangères dans le pays, telles que les mesures à exiger des autorités marocaines pour garantir avec plus d'efficacité la sécurité des Européens. Aussi bien l'urgence en était-elle extrême, car peu de temps après le passage du makhzen, un des membres les plus sympathiques de ce même corps diplomatique était chez lui la victime d'une odieuse tentative d'assassinat.

Sa Majesté Chérifienne rentra à Fez en passant par la petite ville de Larache, en face des ruines de l'antique Lixus, et en traversant la monotone et tranquille province du Gharb; elle alla faire ses dévotions au sanctuaire de Moula-Idris, dans le Djebel-Zerhoum et ne séjourna que peu de temps à Meknas. Ce fut à cette époque que mourut la mère du sultan, femme d'une grande intelligence. Moulaï-el-Hassan se montra des plus affectés : il perdait un puissant moyen d'action pour sa politique intérieure,

car il avait pu apprécier au commencement de son règne tout le prix de son influence sur la population de Fez, où elle était née et dont elle avait contribué à calmer l'effervescence.

IV

Le gouvernement marocain passa tout l'hiver de 1889-1890 à Fez ; au printemps il y recevait l'ambassade allemande de M. le comte de Tattembach, qui, accompagné d'une suite aussi nombreuse que brillante d'officiers, vint discuter et signer un traité de commerce. Cela fit quelque bruit à cette époque, l'imagination s'étant plu à exagérer les résultats que cet instrument commercial pouvait provoquer. L'étude comparative de trois traités internationaux semblables et les plus récens passés avec le Maroc, traité anglais de 1856, traité espagnol de 1860 et traité allemand de 1890, fait remarquer dans l'œuvre du ministre d'Allemagne la suppression de l'article qui remettait aux sultans le droit abusif de dénoncer tout ou partie de la convention au moment où ils le jugeraient bon. Le traité allemand doit en effet être appliqué jusqu'au jour d'une revision ou de la conclusion d'une nouvelle convention, et il ne peut être dénoncé que d'un commun accord. L'importance d'un tel résultat est très grande dans un pays de légendaire théocratie ; et l'on est surpris que jusqu'à cette époque on se soit accommodé des erremens précédens. Quant au principe de la libre exportation de certaines céréales, qui de tout temps avait été prohibée avec la dernière rigueur, il était enfin obtenu et reconnu.

Les bases de l'arrangement furent d'ailleurs moins heureuses par suite de l'élévation des droits de sortie, et le commerce général n'en profita pas. En revanche, l'article 4 de ce traité reconnaissait aux sujets allemands la liberté d'acheter, eux-mêmes ou par l'intermédiaire de leurs courtiers, sur tous les marchés des États de Sa Majesté Chérifienne, les articles indiqués au tableau sans qu'il fût permis de leur créer des embarras ou de chercher à leur nuire. Cette clause, si elle était observée, faciliterait singulièrement la pénétration du territoire marocain. On pourrait en effet à l'aide de cet instrument obliger le makhzen à laisser libre l'accès des marchés à l'intérieur. Mais il est curieux d'observer qu'il y a plus de cent ans, le 8 avril 1791, un traité de commerce et de navigation avait déjà été signé à Salé entre le Maroc et l'Angleterre, dont l'article 3 reconnaissait aux Anglais le droit d'aller, venir, vendre, résider, voyager, louer, bâtir des maisons et magasins dans les États de l'empereur.

Au mois de juin, la cour se mit en marche vers Meknas et Rabat, à travers le pays des Zemmours. Elle demeura à Rabat du

16 juillet au 7 août, et le sultan y reçut la visite du ministre de France. Moulaï-el-Hassan atteignit ensuite la région du Tadela et s'arrêta à Rorm-el-Alem, dans le pays des Aït-Issri, où il séjourna jusqu'au 30 septembre. Puis l'armée s'enfonça dans la montagne jusque chez les Aït-Ouïrra, afin d'y précipiter la soumission des Aït-Chokman que l'on voulait châtier, et dont on avait déjà razzié les récoltes pour les punir de la part qu'ils avaient prise au meurtre de Moulaï-Serour. Mais l'action manqua par le défaut d'entente de tous les chefs, et en particulier par la rivalité du ministre de la guerre et du caïd des Zaianes. Ce fut en vain que l'on attendit la reddition; et la hâte du départ de la colonne pour rentrer à Merâkech ajouta encore à l'insuccès de cette campagne par le mauvais effet qu'elle produisit sur l'esprit des tribus. A Merâkech furent célébrées les fêtes du mariage de Moulaï-Mehemmet, le fils aîné du sultan. Tandis que Moulaï-el-Hassan poursuivait les opérations précitées, une très grande insurrection avait éclaté chez les Aït-Izdeg, dans le massif des hautes montagnes où la Moulouïa prend sa source. Ces populations s'étaient unies contre le caïd des Aït-Ioussi, Ould-Thaleb-Mohammed, un des personnages les plus influens du Maroc, sorte de vice-roi, vassal du sultan, dont il représentait l'autorité dans ces régions. Les Aït-Izdeg descendirent en foule de leurs montagnes pour venger l'honneur d'une de leurs familles, celle des Ould-Soumeur, outragée depuis l'enlèvement d'une jeune fille par Ould-Thaleb-Mohammed. Les révoltés, ayant mis le siège devant la demeure du ravisseur, s'emparèrent du malheureux, qui était blessé, et le martyrisèrent. Ils le laissèrent sans nourriture, et quand il fut à demi mort, ils le forcèrent à manger des morceaux de sa propre chair que ses bourreaux lui avaient coupés. L'impression produite par ce meurtre et par les circonstances horribles dans lesquelles il avait été commis fut très grande dans tout le pays, et à la cour il fut très commenté.

Le sultan passa tout l'hiver à Merâkech, et on y vit arriver les ambassades des ministres de France et d'Angleterre. Le chef de cette dernière mission désirait régler une importante affaire relative à un riche protégé indigène anglais, alors en procès avec le pacha de la ville. Il avait obtenu du sultan, non sans de grandes difficultés, la destitution et l'emprisonnement de ce fonctionnaire, quand il fut frappé d'une attaque et mourut dans la nuit même qui devait précéder l'arrestation. Le représentant britannique avait de même réussi à faire concéder par le sultan un petit terrain situé au bas du cap Spartel et non loin du phare international qui y existe, à seule fin d'y établir un sémaphore; mais, en raison de l'importance stratégique considérable de cette posi-

tion, voisine de l'entrée du détroit, la légation de France revint plus tard sur cette affaire et obtint que cet établissement fût internationalisé, et un règlement conçu dans ce sens a été promulgué en 1893.

Peu de temps après, le représentant de France décidait le gouvernement marocain, après de longues et difficiles négociations, à accorder à une maison franco-belge la concession de la frappe de la monnaie d'argent pour une durée de vingt années. A cette même époque Moulaï-el-Hassan envoyait dans les oasis du Sud une mission confiée au Feky Rechidi, secrétaire du ministère de l'intérieur.

Au milieu du mois de juin, l'infatigable cour marocaine se remettait en marche, et sans incidens par la route habituelle atteignait la ville de Rabat, où le sultan reçut quelques envoyés des légations européennes de Tanger; puis sans délai on se rendit à Fez, où Moulaï-el-Hassan allait demeurer près d'un an, jusqu'au mois de mai 1893.

V

Dans le courant de l'automne, des troubles sérieux et qui prirent rapidement un caractère inquiétant éclatèrent dans l'extrême-nord du Maroc. La colonie diplomatique ne tarda pas à s'en montrer très émue et à en redouter les conséquences. Plusieurs représentans demandèrent l'envoi de stationnaires dans les eaux de Tanger, et, — bien que ce soit un peu la spécialité du Maroc de fournir comme périodiquement des nouvelles à sensation qui défraient toute la presse du continent, — il n'en demeure pas moins certain qu'il y eut là plus qu'une simple révolte, car les autorités chérifiennes eurent dans la suite le plus grand mal à rétablir l'ordre et à discerner les véritables causes du mouvement. L'origine de ces troubles était en effet très complexe. Ils furent ensuite promptement dénaturés, puis exploités par des influences étrangères, intéressées à amener une manifestation de l'impuissance du sultan et à justifier ainsi une intervention sur la côte méridionale du détroit de Gibraltar. On a prétendu, et peut-être non sans raison, que la rébellion d'une partie de la population de la province de Tanger, de l'Andjerra, ne procédait pas uniquement des exactions du gouverneur ni d'une division territoriale des plus défectueuses. Quoi qu'il en soit, relevant tour à tour et durant ces dernières années du pacha de Tanger, puis du gouverneur de Tétouan, et enfin au moment qui nous occupe sous les ordres du caïd d'Azila, — un certain Driss-Am-Kitchet, légendaire par son manque d'autorité et d'énergie, — les mon-

tagnards de l'Andjerra, proches parens des farouches Djebala, se montraient absolument intraitables sur le chapitre des impôts. Ils poussèrent même l'audace jusqu'à poursuivre dans la demeure même de leur gouverneur la délivrance d'un des leurs, brigand fameux dans toutes les régions environnantes, et que le sultan avait fait emprisonner. La révolte prit alors des proportions d'autant plus inquiétantes que la région comprise dans le triangle dont les trois villes de Tanger, Tétouan et Ceuta sont les sommets, est exceptionnellement montagneuse et difficile. La chaîne de l'Haouz, qui en forme tout le relief, n'est que le prolongement du grand massif rifain, et se partage comme celui-ci en chaînons parallèles à la Méditerranée et perpendiculaires par conséquent au détroit. Les pointes déterminent ainsi les nombreuses découpures qui caractérisent la côte méridionale du *Gaditanum fretum* des anciens, en même temps qu'elles isolent les unes des autres les vallées qui s'ouvrent sur la mer. Quand on a parcouru cette région si sauvage et si tourmentée, on comprend que l'occupation romaine elle-même ait renoncé à l'ouvrir par des routes et par ces ouvrages dont elle s'est montrée si prodigue dans les Maurétanies. Nous savons en effet par l'Itinéraire d'Antonin, ainsi que l'a démontré Tissot, que, même à l'époque impériale, on s'en était tenu aux communications intermittentes qu'offrait la voie de mer : *A Tingi littoribus navigatus usque ad Portus divinos.* Or, de nos jours, l'Andjerra est encore moins favorisé : les ports romains n'existent plus, à peine y voit-on encore quelques ruines que les sables disputent aux broussailles et ne tarderont pas à recouvrir entièrement. Quant au terrain, il est toujours le même, aussi hérissé de difficultés, et ce sont encore les mêmes populations éternellement batailleuses et mécontentes qui fomentent les révoltes.

Cette fois le péril fut encore conjuré. Des troupes envoyées par le makhzen finirent par avoir raison de la sédition, et les agitateurs, sous bonne escorte, furent menés, chargés de fers, à Merâkech et incarcérés dans la prison d'État, tandis que les manœuvres étrangères auxquelles nous faisions allusion plus haut étaient dévoilées.

Pendant le long séjour que fit le sultan à Fez, le gouvernement chérifien subit un rude assaut de la diplomatie britannique, au moment où le ministre d'Angleterre, sir Charles Evan Smith, venant au printemps de 1892 présenter ses lettres de créance, traita par la même occasion des conditions d'une convention commerciale à établir pour abaisser les taxes perçues par les douanes marocaines à l'exportation des céréales. On négocia aussi pour l'installation à Fez d'un vice-consulat de carrière britannique, puis

on agita la question d'une modification du fameux article 11 de la conférence de Madrid de 1880, relatif au droit pour les étrangers d'acquérir et de posséder des propriétés au Maroc. Des incidens très vifs se produisirent, tels que l'émeute de la population de Fez, soulevée à la simple annonce que le pavillon anglais flotterait sur la maison concédée par le sultan pour y installer le vice-consulat. Le ministre d'Angleterre quitta la ville sans avoir pu terminer aucune des affaires qui, après la présentation de ses lettres de créance, avaient motivé son séjour auprès de la cour marocaine. On assure même que Moulaï-el-Hassan, offensé de tout ce qui se passa, fit parvenir son sentiment à la reine d'Angleterre par l'intermédiaire d'une des ambassades britanniques accréditées auprès d'une puissance européenne. Mais il est inutile d'insister ici sur des événemens politiques aussi récens et d'une nature particulièrement délicate.

Au mois de septembre 1892 arriva à Fez l'ambassade du comte d'Aubigny, venant présenter ses lettres de créance et régler certaines affaires fort intéressantes, telles que l'indemnité réclamée par le gouvernement général de l'Algérie à la suite de l'agression dont une caravane de Hamiane avait été victime l'année précédente en allant commercer dans les oasis du Tafilelt. Notre ministre obtint du sultan la totalité de la somme réclamée par le bureau arabe de Méchéria et la destitution du caïd qui commandait le district où l'attaque avait eu lieu. Le makhzen concéda ensuite, — et pour une question d'intérêt général dont notre légation de Tanger avait bien voulu se charger, — quelques améliorations dans la voirie de Tanger. Une affaire récente et malheureuse avait de même attiré l'attention générale sur les conditions défectueuses où s'effectuait la police locale et indigène de Tanger. Un sujet anglais avait été tué par les gardes du pacha au cours d'une ronde de nuit. Les responsabilités avaient été mal définies. Quoi qu'il en soit, le makhzen avait payé une indemnité à la famille. Notre ministre profita de son passage à la cour pour appeler toute l'attention du sultan sur les modifications et les réformes qu'il y avait lieu d'apporter, et c'est à lui que l'on dut les améliorations très sensibles qui, pendant les années suivantes, furent constatées dans l'état des choses de la ville de Tanger. Notre représentant conclut enfin une sorte de convention commerciale dont il est impossible de ne pas reconnaître la portée, concernant les mesures propres à protéger au Maroc les marques de fabrique françaises.

On sait en effet quelle concurrence font à nos produits les marchandises anglaises, allemandes et belges. Pendant longtemps, notre situation commerciale au Maroc a été de premier

ordre; nous partagions avec l'Angleterre le commerce général du pays. Mais nous avons vu successivement se modifier cette position, en raison du développement que prennent dans ces régions les influences d'autres puissances dont l'essor économique et l'exportation au Maroc ne datent que de quelques années. Souvent, il faut bien le dire, sous l'empire de causes qui paraissent personnelles à nos négocians, mais dont quelques-unes engageaient notre responsabilité administrative, notre commerce marocain a périclité. On peut même avancer que sur quelques points il est en décroissance. Durant de longues années, Marseille seule fournissait tout le sucre et toutes les bougies consommés au Maroc. Or, pour des raisons multiples, qu'il serait trop long d'énumérer, on ne veut plus actuellement au Maroc que des bougies non françaises, et cette branche de commerce a été entièrement perdue pour le port de Marseille. Mais l'importation des sucres nous demeure et nous le devons en grande partie à la protection accordée aux marques de fabrique françaises par le texte de la convention commerciale conclue à Fez entre notre ministre et le gouvernement marocain. Déjà depuis un certain temps, une concurrence déloyale s'effectuait; les étiquettes des grandes raffineries de Marseille, connues et appréciées depuis des années par les indigènes, étaient imitées avec un art infini, et chaque navire arrivant de Belgique ou d'Allemagne débarquait sur la côte des quantités considérables de sucre contrefait. Il était urgent d'y remédier, et notamment à ce point de vue spécial, mais important, la mission de M. d'Aubigny à Fez porta des fruits précieux.

Vers la fin de l'année 1892 était mort à Tanger le chérif de Ouazzan, Si-el-Hadj-Abdesselam, au retour d'un voyage entrepris en Algérie pour y recueillir des *ziara* ou offrandes religieuses parmi les nombreux fidèles qu'il y possédait en qualité de grand maître de la confrérie de Moulaï-Taïeb. La disparition de ce personnage fut un événement. Il avait en effet été intimement mêlé à des événemens politiques dont la diplomatie conservait l'impression. Tout en se trouvant à la tête d'une confrérie religieuse dont on ne peut contester ni l'étendue, ni l'influence dans le nord-ouest africain, El-Hadj-Abdesselam représentait également une des plus illustres familles religieuses du Maroc, celle de Ouâzzan. Par son ancêtre direct, Moulaï-Abdallah chérif, il était l'héritier d'un des trois saints ou patrons les plus révérés de la contrée, et il personnifiait au même titre la lignée directe des chérifs Idrissides, la première et la plus populaire des dynasties locales. Ce n'était point seulement un chef de confrérie ou de khouans, mais bien aussi l'inspirateur d'un puissant parti politique; et à certaines époques, quelle que soit devenue sa

situation religieuse du fait de son rapprochement avec une puissance chrétienne, il n'en fut pas moins et toujours considéré comme un des plus grands personnages de l'empire.

L'influence de la maison de Ouâzzan a été longtemps la plus répandue au Maroc et encore de nos jours son renom s'étend au loin : lors des grandes fêtes religieuses on rencontre à Ouâzzan, et par centaines, les pèlerins et les délégués des régions les plus reculées du nord-ouest africain. Apportant leurs offrandes religieuses au chérif grand maître de l'ordre, ils viennent écouter sa parole sainte pour suivre ses conseils et rendre compte de la gestion des nombreuses propriétés dites *biens habbous* que possède la confrérie : les revenus sont considérables, mais difficiles à estimer; l'administration est confiée au chef des moqaddems ou intendans de l'Ordre, qui administre l'emploi des sommes et des offrandes reçues. L'action de la famille est donc demeurée considérable, aussi bien sur l'esprit des populations de l'extrême-nord de la Tingitane que dans le centre et dans l'est du royaume de Fez. Son prestige moral n'est pas moins grand sur les populations algériennes et en particulier sur les tribus de l'ancien royaume de Tlemcen.

Déjà, au lendemain des événemens de 1870, un de nos agens les plus distingués au Maroc, M. Tissot, avait prévu et signalé l'importance qu'il y avait pour notre politique africaine à rattacher à notre cause le chef de la confrérie de Moulaï-Taïeb, et plus tard vers 1883, notre représentant à Tanger, M. Ordega, usant du droit que confère aux puissances européennes l'article 16 de la conférence de Madrid de 1880, avait accordé la protection de la France au grand chérif. On récompensait ainsi les services politiques que ce personnage nous avait rendus en intervenant personnellement en Algérie auprès de tribus dissidentes : on faisait également droit à la demande qu'il nous adressait, car, désireux d'entretenir de bons rapports avec la puissance qui administrait un grand nombre de ses fidèles, il redoutait les haines jalouses que sa sympathie pour nous lui avait déjà suscitées dans l'entourage du sultan. Vers 1883, El-Hadj-Abdesselam était en effet fort mal en cour : le makhzen marocain, obéissant aux suggestions de confréries rivales et peut-être aussi à des intrigues étrangères, le poussait à bout. Dédaignant le souvenir des services politiques rendus à sa dynastie sous le règne de Moula-Ismaïl par le fondateur de la confrérie des Taïbiya, Moulaï-el-Hassan comblait de faveurs un membre jusqu'ici effacé d'une branche cadette des chérifs de Ouâzzan, agitateur dangereux et ambitieux. Contrairement à toutes les traditions, cet intrigant, ennemi personnel du grand chérif, fut même nommé pacha ou gouverneur de la petite ville

de Ouâzzan, jusqu'alors fief indépendant et sorte de principauté soumise à la seule domination de la famille qui gouverne la confrérie de Moulaï-Taïeb. Exemptés de toute redevance, de toute obédience, les chérifs n'avaient avec la famille régnante que des relations de quasi-égalité dans le domaine religieux. Depuis Moula-Ismaïl, la zaouia de Ouâzzan n'était-elle point un inviolable lieu d'asile, au même titre que la mosquée de Moula-Idris à Fez ou que la zaouia du Zerhoun, où reposent les restes du grand Idris, l'apôtre de la foi musulmane dans le Moghreb?

Au moment qui nous occupe, El-Hadj-Abdesselam se trouvait donc poursuivi, traqué jusque dans ses propriétés, jusque dans le berceau de sa famille, au milieu de ses fidèles et de ses serviteurs déconcertés. Pour éviter une infortune encore plus grande, il était sur le point de réclamer asile et protection à une légation étrangère, quand notre ministre l'accueillit en 1883. En procédant ainsi, nous agissions avec sagesse et générosité. Ne nous importait-il donc point de préserver des manœuvres des intrigues rivales le chef d'une confrérie religieuse si populaire parmi les tribus algériennes, et de ne pas voir tomber en d'autres mains un pareil instrument de domination, péril dont il est facile de calculer les conséquences? On peut cependant regretter que par la suite nous n'ayons point guidé notre protégé en le préservant de certains écarts trop aisément exploités par la puritaine théocratie du makhzen. Le gouvernement marocain, comme il fallait s'y attendre, éleva des protestations contre cette protection qui mettait hors de la portée de ses intrigues et de son ressentiment un tel personnage. On se souvient en effet des difficultés qu'eut à traverser à cette occasion notre légation et de l'énergie qu'il fallut montrer pour obtenir la destitution du pacha de Ouâzzan.

D'après ce qui précède, on comprend que notre diplomatie redoutât certaines difficultés après la mort d'El-Hadj-Abdesselam. Le grand chérif laissait plusieurs fils, et Moulaï-el-Arbi, héritant de son chapelet, prenait en mains la direction de la confrérie. Il ne fallut pas moins de plusieurs mois pour régler les affaires d'une succession aussi considérable et qui se trouvait encore compliquée des multiples intérêts d'héritiers nombreux. Le partage des immenses propriétés du défunt, la sauvegarde des biens de mainmorte de la zaouia furent des opérations aussi longues que délicates, dans lesquelles notre administration ne pouvait intervenir, bien que les héritiers eussent fait appel à son concours. Quoi qu'il en soit, on n'était pas sans quelque appréhension; des contestations pouvaient en effet se produire au cours de tous ces litiges, et on se demandait, non sans apparence de raison, quelle serait alors la conduite du gouvernement marocain.

Notre légation prévint avec habileté les objections que la cour chérifienne aurait pu formuler, et quand, en février 1894, les enfans d'Abdesselam vinrent suivant l'usage passer une partie de leur deuil à la cour, le fils aîné Moulaï-el-Arbi put obtenir aisément la consécration du sultan pour l'héritage de son père : ses fréres et lui furent bien reçus par Moulaï-el-Hassan qui leur témoigna une grande bienveillance, les assura de son amitié, et leur fit connaître son intention de châtier les Beni-Messara, populations rebelles voisines du territoire de la ville de Ouâzzan et dont les méfaits et les déprédations sont légendaires dans toute la contrée.

Il nous a paru utile de mentionner la façon calme dont les choses se passèrent au point de vue diplomatique après la mort du grand chérif, car on y trouvera une preuve que cette protection, accordée jadis avec tant d'à-propos par notre légation au chef des Taïbiya et continuée maintenant à ses descendans, ne saurait être le prétexte de difficultés avec le gouvernement marocain, bien que tout ce qui touche aux chérifs de Ouâzzan ait été trop souvent exploité et dénaturé, et que ce soit un véritable dédale où la presse d'Europe puise parfois ses plus admirables nouvelles à sensation. C'est aussi le terrain favori où s'exerce encore l'attention jalouse avec laquelle nos rivaux suivent, et souvent travestissent, la politique avisée et sage de notre légation durant ces dernières années.

VI

Avec le printemps de 1893, nous entrons dans la dernière partie du règne de Moulaï-el-Hassan, alors qu'il va mettre enfin à exécution un projet dont son entourage intime lui avait fréquemment entendu manifester le désir : se rendre en pèlerinage au tombeau de son ancêtre le fondateur de la dynastie des Filali, Moulaï-Ali-Chérif, qui, venu de Iambo, en Arabie, s'établit au Tafilelt, y acquit une grande réputation de science religieuse, fut nommé roi et y mourut en odeur de sainteté. Sa Majesté Chérifienne désirait par la même occasion étudier l'état politique où vivaient toutes les tribus de ces régions extrêmes de son empire. Le moment semblait favorable, car depuis la mort du chérif El-Arbi-el-Derqaoui, survenue deux ans auparavant, en octobre 1891, la diplomatie de la cour marocaine avait profité du désarroi causé dans les affaires du chef de la confrérie des Derqaoua.

Cependant, fidèle à ses habitudes, Moulaï-el-Hassan garda jusqu'au départ le silence le plus absolu sur son plan de campagne, règle dont il ne se départait jamais, soit qu'il pensât atteindre plus aisément les tribus en les surprenant, soit qu'il

estimât que la menace sourde pesant ainsi sur les rebelles des différentes provinces pouvait amener la soumission de quelques groupes désireux d'échapper au dernier moment au châtiment de la colère impériale. De grandes quantités de vivres étaient réunies depuis un certain temps à Qsabi-ech-Cheurfa, point stratégique d'une extrême importance situé dans la vallée de la Moulouïa; des subsistances également considérables avaient été amassées dans le bassin de l'Ouad-Ziz. Tout cela constituait des indices plus que suffisans pour pronostiquer le but de l'expédition. Mais tel est au Maroc le manque absolu d'informations que l'on dissertait à perte de vue dans les légations de Tanger sur la direction que prendrait l'armée et sur l'impossibilité de franchir l'Atlas pour une colonne aussi nombreuse, quand Moulaï-el-Hassan, à la tête de troupes évaluées à quinze mille fantassins et trois mille cavaliers et quelques batteries d'artillerie de montagne, quitta Fez le 29 juin 1893. Cette armée se dirigea vers la petite ville de Sefrou, située à une courte distance au sud de Fez, puis traversa les territoires des Aït-Ioussi, par Tarzout, et la rivière du même nom, affluent du Sebou. Avant d'atteindre le grand village d'El-Outad au pied du Djebel-el-Abbâri dans la vallée de l'Ouad-Moulouïa, et Aghbalou-bou-el-Doum (la Source du plomb, en berbère), on avait reçu de nombreuses députations de tribus du grand Atlas, Aït-Izdeg, Aït-Aïache, etc., et le sultan y demeura un certain temps : il ne voulait pas quitter la plaine ni s'engager dans le massif montagneux sans avoir obtenu le paiement des impôts dont il avait frappé ces populations.

En entrant dans le défilé de Tizi-n'-Telremt, on prenait contact avec les Aït-Izdeg, c'est-à-dire avec la grande confédération berbère des Aït-Iafelmane. C'était l'endroit critique. Car, depuis le départ de Sefrou, on n'avait rencontré que les Aït-Ioussi avec lesquels aucune difficulté n'était survenue, bien que toutes ces populations fussent un peu en l'air depuis la fin tragique de leur caïd, Ould-Thaleb-Mohammed. Tout s'était borné à quelques vols d'animaux chargés des bagages de la colonne, et on avait laissé en arrière des détachemens chargés aussi bien de punir les maraudeurs que de prélever des indemnités sur les caïds de la région. Quant aux populations du grand massif, demeurées sans lien politique depuis la mort du chérif Derqaoui, l'impression que leur produisirent les nombreuses troupes chérifiennes fut si profonde qu'elles ne tentèrent pas le moindre mouvement de résistance, et vinrent en foule et successivement demander l'aman au camp chérifien.

Dès ce moment, le succès était certain ; il devait s'affirmer de jour en jour malgré des retards dans le paiement des contribu-

tions de guerre. Moulaï-el-Hassan pouvait donc procéder victorieusement à son enquête sur l'état et sur la situation de cette contrée. Mais ce fut là aussi qu'il commit une des fautes politiques les plus lourdes de son règne, et dont il n'aurait pas tardé à sentir toutes les conséquences s'il avait vécu. Il s'agit de l'arrestation d'Ali-ben-Yahia, le chef redouté et tout-puissant des Aït-Iafelmane, qui servait de guide à l'armée chérifienne et que Moulaï-el-Hassan fit charger de chaînes, tandis qu'il chevauchait tranquillement aux côtés de ses troupes, pour ensuite le faire enfermer à la prison d'État de Merâkech. Ali-ben-Yahia était l'ennemi des Aït-Melghat, grande tribu voisine des Aït-Hadidou; eux seuls se déclarèrent satisfaits de cet emprisonnement qui fut généralement blâmé; mais l'effet fut déplorable dans tout le massif de la montagne et le jeune Si-Allal, fils de Mhaouch, — le meurtrier de l'oncle du sultan, Moulai-Serour, dont nous avons raconté la fin après la campagne de Beni-Meguiled en 1888, — et qui est destiné, depuis la mort de Moulaï-el-Hassan, à jouer un grand rôle parmi toutes ces populations, ne manquera pas de se servir de l'émoi causé par le procédé employé contre Ali-ben-Yahia pour ameuter la nation berbère contre le pouvoir nouveau du jeune Abd-el-Aziz. Dès que l'arrestation du malheureux Ali fut connue, on vit accourir sa mère, ses femmes, ses filles, ses esclaves, implorant comme une dernière grâce la mort de celui qui leur était si cher, afin de pouvoir comme suprême consolation prier sur sa tombe et honorer sa mémoire. Dans leurs âmes de sauvages primitives et incomplètes, à la fois rudes et tendres, ces infortunées se révoltaient à l'idée que leur ancien seigneur, dont la valeur et le courage étaient légendaires dans toute la montagne, serait par la suite traîné et enchaîné, ainsi qu'un vil malfaiteur, jusqu'à cette lointaine ville de Merâkech et qu'il y mourrait ignoré dans le silence et la nuit du cachot. L'impression générale fut mauvaise, et jusque dans le makhzen on critiqua cet acte: en effet, si des griefs sérieux existaient contre Ali; si le sultan était justement courroucé de voir quels liens d'amitié avaient uni son puissant vassal aux Aït-Chokman détestés, les meurtriers de son vieil oncle; si la tente de ce dernier avait été retrouvée dans la demeure d'Ali; il n'en était pas moins acquis que le pouvoir chérifien aurait pu utiliser l'influence du chef des Aït-Iafelmane, qui récemment encore lui avait été d'un si précieux concours. N'étaient-ce point en effet ces mêmes Aït-Iafelmane qui, habilement opposés quelques années auparavant par El-Arbi-el-Derqaoui, avaient triomphé des Aït-Atta à la grande bataille de Telouine, sauvant ainsi les oasis et toute la vallée de l'Ouad-Ziz de l'envahissement? A la vérité, Ali-ben-Yahia n'était point alors le chef

des Aït-Iafelmane, mais depuis lors son prestige s était répandu et affermi, et avec un tel allié la cour chérifienne aurait dominé sans peine des contrées entières où maintenant et pour longtemps encore aucun sultan ne pourra prétendre s'imposer. Moulaï-el-Hassan, en s'emparant d'Ali-ben-Yahia pouvait être considéré, il est vrai, comme accomplissant le devoir sacré d'un chérif vengeant le meurtre d'un des siens, Moulaï-Serour ; mais outre que cette complicité n'était rien moins qu'établie, cette seule faute compromettait irrémédiablement l'avenir de sa politique chez les Berbères. En effet, depuis la mort d'El-Arbi-el-Derqaoui, Ali-ben-Yahia paraissait décidé à se rapprocher du parti gouvernemental, et à remplir pour le compte du makhzen le rôle joué à Télouine par les siens contre les Aït-Atta. Maintenant, tout cela est changé ; ses fils ont pris sa succession, ils n'obéissent plus qu'à eux-mêmes ; et, dans leur haine du nom de Moulaï-el-Hassan, ils se considèrent comme dégagés de toute vassalité vis-à-vis du nouveau sultan.

On ne saurait prédire l'avenir de ce côté, mais de même que l'empire des Almoravides sortit jadis des tribus berbères du désert, de même nous approchons peut-être de l'époque où succombera dans son impuissance la dynastie des Filali sous l'envahissement des Berbères.

Après avoir heureusement franchi le passage difficile du Tizi-n'-Telremt qui s'élève à environ deux mille mètres d'altitude, on descendit sans incident sur le versant méridional de l'Atlas pour suivre la vallée de l'Ouad-Nezala jusqu'au canton de Guers, dans la vallée de l'Ouad-Ziz, encaissé à cet endroit dans la montagne ; et il fallut contourner le défilé dit El-Kheneg, où l'énorme quantité de bagages et d'impedimenta de toutes sortes que traînait l'armée n'aurait pu s'engager. Ce fut au campement de Guers, du 2 août au 23 septembre, que les Aït-Izdeg achevèrent de régler le montant considérable des impositions dont ils avaient été frappés. On y célébra la fête du Mouloud et on y reçut la première nouvelle des événemens de Melilla.

Tout d'abord, la cour marocaine ne se rendit point compte de l'importance de l'affaire. Le sultan lui-même crut à quelque incident analogue à ceux qui depuis de si longues années marquent les relations des autorités militaires espagnoles avec les Kabyles du Rif voisins des présides. On dépêcha toutefois un prince de la famille chérifienne, Moulaï-Arafa, propre frère du sultan, personnage très religieux, et qui partit avec une simple escorte et quelques secrétaires. Il devait, ainsi que l'on sait, s'acquitter avec habileté de sa difficile mission, calmer les populations et engager les premières négociations avec les chefs de la place espagnole.

Plus tard, à Toumelline, dans la vallée de l'Ouad-Reris, Moulaï-el-Hassan reçut les réclamations du ministre d'Espagne à Tanger. Il connut alors, aussi bien que par les courriers que lui envoya son frère, toute l'étendue et la gravité de ce qui s'était passé sous les murs de Melilla et la mort de l'infortuné général Margallo. L'armée reçut l'ordre de prendre la direction occidentale et de gagner Merâkech. Sa Majesté Chérifienne renonçait à tous ses projets de politique saharienne pour faire face aux difficultés nouvelles. Il nous est difficile dès maintenant, — au lendemain de la mort du sultan et après le désarroi momentané que causa dans la politique intérieure du Maroc l'affaire de Melilla, — d'apprécier avec netteté les tentatives prêtées au souverain au cours de son voyage du Tafilelt. Tout au plus, avancerons-nous, et encore avec une extrême réserve, que l'on avait peut-être attaché une plus grande importance qu'il ne convenait à ce déplacement. Il ne paraît point, pour tout dire, que Moulaï-el-Hassan ait reçu à sa tente un grand nombre de délégués du Sahara.

Évidemment le séjour du sultan dans les oasis de l'Ouad-Ziz eut un énorme retentissement par le déploiement d'une armée telle qu'on n'en avait jamais vu dans ces contrées; mais la portée s'en trouva, en fait, des plus restreintes et surtout parmi la population des oasis de l'extrême-sud où l'influence marocaine, qui n'est même pas nominale, n'a guère servi que d'étiquette pour couvrir les méfaits des dissidens et des fauteurs de troubles. Deux colonnes secondaires avaient précédé l'armée impériale, une sous la direction du fils aîné du sultan, Moulaï-Mehemmed, qui demeura à Dar-el-Beïda du Tafilelt, et une autre à laquelle était adjoint le fameux chérif Si-Mohammed-el-Amrani, qui alla opérer contre le ksar de Bou-Denib dans l'Ouad-Guir.

Avant de quitter l'Ouad-Ziz, le sultan avait reçu la visite du jeune héritier d'El-Arbi-el-Derqaoui. Très humblement équipé avec intention, il se prosterna devant la tente de Moulaï-el-Hassan, car sa politique se résumait pour l'instant à jouer la modestie afin de détourner les soupçons du makhzen et de pouvoir ensuite, dès le départ de l'armée impériale, travailler à l'établissement de son prestige. On le sait, ce ne sera pas la zaouïa d'El-Gaouz où était mort El-Arbi-el-Derqaoui qui centralisera l'influence, mais bien la petite zaouïa du Ferkhla qui recueillera l'héritage, car en vertu d'un testament du vieux chérif que l'on trouva caché dans son turban après sa mort, il instituait comme son continuateur un des fils de Si-el-Haouari. Ce dernier, contemporain du prédécesseur d'El-Arbi-el-Derqaoui, était venu de Fez et avait fondé dans le Ferkhla la zaouïa d'El-Haouri indépendante des Derqaoua, la laissant à sa mort à son fils aîné. L'autre fils s'en fut, par jalousie.

dans le Medaghara prendre la parole d'El-Arbi-el-Derqaoui et jeter les premières bases d'un couvent rival de celui laissé par son père et à côté de la demeure de son frère. C'est en récompense de sa fidélité que le vieux chérif l'a désigné comme son successeur.

Durant son séjour au Tafilelt, à Dar-el-Beïda, point extrême du voyage, le sultan avait visité Abouam, le grand entrepôt des marchandises où s'opèrent dans le sud tous les échanges entre les caravanes du nord et celles qui vont au Soudan et dans les oasis de l'extrême-sud ; c'est à côté d'Abouam que se voient les ruines étendues de Sidjilmassa, l'antique Médinat-el-Hamra.

En donnant l'ordre de départ, Moulaï-el-Hassan prescrivit de liquider les immenses approvisionnemens amassés dans la région et on vendit alors à bas prix toutes les céréales si péniblement amassées : au point de vue financier cette expédition, manquée en ce qui concerne les choses du Sahara, fut ainsi déplorable. Le makhzen avait, il est vrai, touché de très fortes sommes sous forme d'amendes et d'arriérés d'impôts à son passage chez les Berbères. Mais les frais d'entretien des troupes dans ces mêmes régions furent très élevés, on dut même envoyer chercher de l'argent au trésor de Merâkech.

L'armée rentra en suivant la direction de l'ouest par les oasis de Fezna, de Tourouz, de Ferkhla; elle traversa tout le Todra, le Dadès, puis elle obliqua vers le sud-ouest par les oasis de Skoura, la vallée de l'Ouad-Dadès, les Aït-Bou-Dellal, le Ouarzazet, la vallée de l'Ouad-Zineb et enfin elle marcha vers le nord en traversant le grand massif de l'Atlas par le défilé de Tizi n'Telouet où les troupes s'engagèrent dans les neiges après les chaleurs torrides que l'on avait eu à supporter dans cette expédition, la plus rude de toutes celles entreprises par le sultan. Après vingt et un jours de marche depuis le Tafilelt, le 19 décembre, on entrait à Merâkech.

Le 29 janvier arrivait le maréchal Martinez Campos qui, par décret du 28 décembre, avait été nommé ambassadeur extraordinaire du roi d'Espagne auprès du gouvernement chérifien. En effet, les négociations précédemment entamées entre le général Macias et Moulaï-Arafa avaient été reprises par le maréchal Campos. Mais le prince marocain n'ayant point les pouvoirs nécessaires pour donner satisfaction au maréchal, celui-ci avait reçu l'ordre de se transporter à Merâkech. Après un mois de négociations assez pénibles, une convention portant la date du 5 mars était signée et mettait ainsi et très heureusement fin à l'incident de Melilla. Après avoir consenti au paiement d'une indemnité de vingt millions de pesetas, espacée en diverses échéances, et destinée à rembourser à l'Espagne les frais d'entretien et d'équipe-

ment du corps d'armée concentré et immobilisé à Melilla, Moulaï-el-Hassan s'engageait à procéder dans le courant de l'année présente au règlement de la délimitation de la zone neutre destinée à prévenir le retour d'incidens aux alentours des présides, et à châtier les Rifains, auteurs des événemens survenus à Melilla aux mois d'octobre et de novembre 1893 : on devait agir dans cette occasion conformément aux lois, et suivant la procédure marocaine.

Sa Majesté Chérifienne était très préoccupée de l'état politique si fréquemment troublé aux environs de la côte du Rif; elle se rendait en tout cas parfaitement compte du danger que le *statu quo* de son empire y courait. Aussi, dès le départ de l'ambassade du maréchal, bien qu'encore très fatigués des suites de l'expédition au Tafilelt, les fonctionnaires du makhzen reçurent l'ordre d'entreprendre à nouveau des préparatifs de mise en route. Le projet était de passer à Rabat et de gagner ensuite Meknas et Fez après avoir, chemin faisant, perçu de gros arriérés d'impôts chez les Zemmours. Il importait en effet de regarnir le trésor chérifien pour faire face aux engagemens financiers pris envers l'Espagne. D'autre part, le sultan estimait que sa présence s'imposait dans le royaume de Fez pour y surveiller l'action de la colonne destinée à opérer dans le Rif. Mais parti de Merâkech le 21 mai, Moulaï-el-Hassan ne tarda pas à ressentir les atteintes du mal qui devait l'emporter; il ne pouvait même plus monter à cheval et était transporté en litière.

Il succomba le 6 juin, à l'âge de 60 ans, d'une crise hépatique, au campement de Dar-ould-Ziddou, sur les limites de la région de Tadela. Le makhzen cacha la mort du souverain pendant quelques jours afin de permettre à l'armée de quitter le territoire des Beni-Zemmours sur lequel l'événement avait eu lieu. On redoutait en effet que ces tribus peu soumises ne profitassent du moment de désarroi général pour attaquer et piller peut-être le camp impérial. L'entourage de Moulaï-el-Hassan ayant proclamé son jeune fils Moulaï-Abd-el-Aziz, âgé de 14 ans, des courriers furent adressés à ce dernier, qui était à Rabat depuis quelque temps à la tête d'une colonne composée des contingens du nord de l'empire. L'armée se dirigea ensuite à marches forcées vers cette dernière ville, où fut inhumée la dépouille impériale que l'on avait traînée à la suite des troupes.

VII

Cet exposé du règne de Moulaï-el-Hassan permet de résumer son rôle dans l'histoire moderne du Maroc. Souverain d'une acti-

vité qui semblera infatigable et qui déconcerta souvent ses ennemis les plus hardis, il prenait chaque année la direction d'une de ces pénibles expéditions où l'on endurait parfois toutes les privations et au cours de la dernière desquelles il succomba.

Sans être, — et il ne le fut peut-être pas assez, — le monarque que rêvait le conseiller de Mohammed-ben-Eccherif et qui, suivant l'expression du chroniqueur arabe, « devait asseoir le palais de sa puissance sur le pilotis de la terreur », Moulaï-el-Hassan, par une diplomatie intérieure dont nous avons apprécié l'habileté, s'attacha à n'attaquer les tribus berbères qu'au moment favorable, alors qu'une longue suite de savantes intrigues avaient préparé le terrain en énervant les forces de résistance. Il faut bien avouer que la médiocrité des résultats, souvent précaires et momentanés, ne récompensa pas toujours les efforts du monarque dont le courage et la persévérance ont été les qualités dominantes.

Trop souvent, en effet, chaque tribu qui avait été l'objet d'une campagne a repris son indépendance une fois que le makhzen était rentré dans ses quartiers. Cependant, au lendemain de sa mort, il laisse l'autorité chérifienne mieux établie qu'elle ne l'était après les règnes de Moulaï-Abderraman et de Sidi-Mohammed et aussi solidement que le comporte un pays tel que le Maroc. On doit en effet observer que, si nous avons vu par la suite des populations comme les Beni-Meguiled, les tribus du Sous, les Djebala reprendre insensiblement après le passage du sultan sur leurs territoires une indépendance relative, elles n'en conservèrent pas moins une crainte salutaire du monarque, et le souvenir de la répression y subsiste encore.

Quant à la diplomatie marocaine, dirigée par quelques fonctionnaires habiles, elle a lutté non sans succès contre toutes les tentatives qui ont été faites, sinon pour modifier depuis vingt et un ans ce *statu quo* général de l'empire, tout au moins pour soulever les barrières qui ferment de nos jours le vieux Maghreb à nos idées et à nos entreprises modernes. Mais en présence des récens changemens intérieurs qui ont marqué l'avènement du jeune sultan; de l'emprisonnement de certains fonctionnaires jadis puissans; de l'entrée en scène de certains autres presque inconnus; il serait téméraire de prédire quelle sera désormais la politique extérieure du gouvernement marocain : il faut donc surtout compter, si l'on désire éviter l'ouverture d'une redoutable question, sur la prudence et la sagesse des nations européennes, directement intéressées à la continuité d'un état de choses assurément exceptionnel, mais qui néanmoins a jusqu'ici écarté de graves périls.

H. DE LA MARTINIÈRE.

REVUE LITTÉRAIRE

DIDEROT, D'APRÈS UN LIVRE RÉCENT (1)

Quand on veut s'assurer du jugement de la postérité, le plus simple est encore de le lui dicter. C'est merveille de voir avec quelle facilité on accepte le témoignage des écrivains dans leur propre cause et comme on les croit sur parole quand ils parlent d'eux-mêmes. Penser du bien de soi et en dire, c'est la grande habileté. L'exemple de Diderot en est une preuve. Avec des airs de parfait détachement et d'insouciance très philosophique et peut-être averti par un instinct secret plutôt que guidé par la réflexion, il a composé soigneusement l'attitude où il voulait paraître à nos yeux. S'agit-il de son portrait physique? il veut être représenté « la tête nue, en robe de chambre... le cou débraillé et jetant ses regards au loin, comme quelqu'un qui médite (2). » Il nous prévient au surplus qu'aucun de ses portraits ne saurait nous donner une idée du modèle. Car le moyen d'exprimer avec le pinceau et de fixer sur la toile cent physionomies diverses par où Diderot passait en un jour? Le portrait, pour ressembler, devrait traduire cette prodigieuse mobilité d'impressions. C'est aussi bien celui que Diderot s'est efforcé de tracer la plume à la main. Dans toute son œuvre, sous des noms différens, dans des conditions et des attitudes diverses, c'est lui-même qu'il met en scène. Il est Hardouin et le Père de famille, comme Jacques et Rameau. Il est l'interlocuteur de ses propres dialogues. Il prête ses idées à D'Alembert, à Bordeu, au sauvage Orou. Il se raconte à ses correspondans sans leur faire grâce d'une anecdote ou d'un détail. Jamais ne vit-on complaisance plus infatigable ni plus intarissable bavardage. Il ne peut écrire une ligne sans parler de lui. Il ne se lasse pas de célébrer ses propres mérites et les services qu'il

(1) *Diderot*, par M. Joseph Reinach. Collection des grands écrivains français, 1 vol., chez Hachette.

(2) *Diderot* (Ed. Assézat), XVIII, 457.

rend. Il nous fait admirer comme il est bon, vertueux, sensible et simple. Il se dépeint sous les traits d'Ariste : « On l'avait surnommé le philosophe parce qu'il était né sans ambition, qu'il avait l'âme honnête et que l'envie n'en avait jamais altéré la douceur et la paix. Du reste, grave dans son maintien, sévère dans ses mœurs, austère et simple dans ses discours (1). » Il se compare à Socrate à Platon, à Caton... et aussi à Daphnis. Et sans doute il n'a pas donné le change sur la sévérité de ses mœurs ni sur l'austérité de ses discours; ce à quoi au surplus il ne tenait pas beaucoup. Mais l'image qu'il a accréditée de lui-même est celle d'un homme excellent à qui il n'a manqué que la pratique des moindres vertus. — C'est à travers cette image de convention que vient encore de l'apercevoir son dernier biographe.

Dans l'étude brillante et légère qu'il consacre à Diderot, M. Joseph Reinach s'est défendu d'incliner au panégyrique. Il s'est efforcé, ayant subi, comme il dit, la « séduction » de Diderot, de la discuter. Il refuse d'en faire le grand génie du XVIIIe siècle et de déposséder en sa faveur « le roi Voltaire ». Même il hésite à saluer en lui un homme de génie, et croit plus prudent de s'en tenir à une formule qui est vraisemblablement de Diderot lui-même : « J'ai l'air d'un homme que le génie va saisir. » Il ne nie pas que l'auteur des *Bijoux indiscrets*, et d'ailleurs de tous les écrits de Diderot, n'ait été souvent un auteur licencieux. Il condamne franchement ses théories morales. Surtout il lui reproche d'avoir manqué de « goût », et il regrette qu'il n'ait jamais pu apprendre à danser. — Ces réserves faites, M. Joseph Reinach parle de Diderot suivant les indications mêmes que lui fournit son auteur et qu'il accepte de confiance; il est sur Diderot précisément de l'avis de Diderot. Pour ce qui est de l'homme, « Diderot d'un bout à l'autre de sa vie a été le plus brave homme du monde ; il est capable de dévouement et même de sacrifice ; sa probité scrupuleuse n'a jamais fait tort d'un liard à personne;... il a été bon fils, bon père, bon ami; il n'a pas dépendu de lui qu'il fût un mari fidèle... Il est juste, fanatique d'équité... Dans sa jeunesse affamée, au contact des pauvres diables qui végétaient comme lui-même d'occasions et d'expédiens, il a appris la sainte indulgence. » Voici le philosophe: « Qui a plus agi et plus puissamment que lui? Il a parcouru toutes les connaissances humaines et ouvert à l'esprit toute sorte d'horizons nouveaux... Il a été le plus magnifique éveilleur d'idées qui ait existé. » Et voici enfin le prédicateur de morale : « Non seulement il se conforme en ce qui le concerne aux règles de la plus sévère délicatesse, mais la vertu n'a jamais eu d'apôtre plus enthousiaste. » Ce sont ces points que nous voudrions examiner et sur lesquels nous essaierons de dissiper la légende. Car sans doute nous aimons Diderot, et il faut l'aimer, mais c'est à condition d'aimer davantage encore la vérité.

(1) *Diderot*, VII, 394.

Nous sommes très disposés à croire qu'un écrivain ne nous doit pas compte de sa vie privée, et que, s'il a voulu la cacher, nous n'avons pas le droit de chercher à en pénétrer le mystère. Mais quand il nous initie à tous les secrets que nous ne lui demandons pas, et qu'il nous fait entrer dans tous les plus intimes détails de son existence, force nous est bien de le juger. Et quand il trouve des amis pour excuser ses erreurs ou transformer même ses défauts en qualités, force nous est de réclamer. Peut-être encore y aurait-il moyen de rejeter en partie ses fautes sur le malheur des temps et de le plaindre d'être venu dans une époque de relâchement et d'avoir vécu dans une société corrompue et facile ; mais il semble qu'on veuille faire à Diderot parmi ses contemporains une place à part, et tandis qu'on s'accorde à reconnaître les vilains côtés du caractère de Voltaire et les hontes de la vie de Rousseau, on a pour celui-ci plus que de l'indulgence et on nous invite à contempler les beautés de son âme. Nous regardons afin de voir ; et, afin de mieux voir, nous regardons de près.

Fils de bourgeois aisés, mais n'ayant de goût ni pour l'état ecclésiastique, ni pour aucun métier d'aucun genre, Diderot arrive à Paris sans ressources. Il faut vivre, et les expédiens sont les expédiens. Il enseigne les mathématiques sans les savoir ; et, puisque ce lui fut une occasion de les apprendre, nous aurions mauvaise grâce à le lui reprocher. Il compose des sermons à cinquante écus la pièce. Ayant appris que Frère Ange encourageait de ses libéralités la vocation de ceux qui voulaient entrer dans son couvent des Carmes déchaussés, il feint d'avoir été touché de la grâce, et prolonge cette espièglerie jusqu'au jour où Frère Ange ferme sa bourse. Panurge avait dans son sac plus d'un de ces tours ; mais aussi n'a-t-on jamais vanté la « sévère délicatesse » ni la « probité scrupuleuse » de Panurge. — Étant de cœur sensible et de complexion amoureuse et déjà n'ayant pas su résister au charme provocant de Mlle Babuti, il s'éprend de l'avenante et honnête beauté d'Anne-Toinette Champion, lingère. Mme Diderot n'avait pas d'esprit et elle n'était pas esprit fort. Elle ne sut être qu'une épouse fidèle, une ménagère économe, une mère attentive, et tourna sur la fin à la dévotion. Cela explique sans doute qu'un peu moins de deux ans après son mariage et profitant d'une absence de sa femme, Diderot se liât avec Mme de Puisieux, femme auteur et femme galante. L'ayant surprise qui le trompait abominablement, il la quitta, déçu mais non guéri. A quarante-deux ans, il rencontrait Sophie Volland. Il aimait pour la première fois. Alors commence cette liaison fameuse et qui assure à Diderot une belle place parmi les « illustres amans ». L'histoire nous en est connue par les lettres que Diderot adresse à sa maîtresse afin de lui rendre heure par heure compte de toutes ses actions et de toutes ses pensées. C'est l'une des plus curieuses entre les correspondances de ce temps, la plus abondante en renseignemens sur les hommes et sur

les choses, et la plus riche en détails scabreux. La passion toute pure y déborde à chaque page. C'est l'amour le plus enthousiaste, le plus naïf et le plus jeune ; on voudrait oublier seulement que cet amoureux de vingt ans a passé la cinquantaine et n'être pas obligé de se souvenir qu'il y a un âge pour toutes choses. — Ce mari distrait a du moins la prétention d'être le modèle des pères ; et de fait c'est bien sur son modèle qu'il pensait tracer le type idéal du *Père de famille*. Il a une fille, Angélique, de qui il écrit : « Je suis fou à lier de ma fille ; si je perdais cette enfant, je crois que je périrais de douleur. » Que cette fille tombe malade : « J'arrive, écrit-il à Mlle Volland, je jette en passant mon sac de nuit à ma porte et je vole sur le quai des Miramiones ; j'y trouve une de vos lettres ! Je m'en retourne chez moi à minuit ; je trouve ma fille attaquée de la fièvre et d'un grand mal de gorge : je n'ai pas osé m'inquiéter de sa santé... Je devais partir demain pour le Grandval ; voilà un accident qui pourrait bien retarder mon voyage (1). » L'accident retarda d'un jour le voyage. Aussi bien se prend-on à souhaiter que Diderot eût été moins souvent encore auprès de sa fille, quand on voit de quelle manière il entend l'éducation qu'il lui faut donner. Un jour qu'il s'était allé promener avec elle, et comme elle allait avoir quinze ans, il jugea bon de lui révéler tout ce qui tient à l'état de la femme et débuta par cette question : « Savez-vous quelle est la différence des deux sexes ? » C'est par les lettres à Mlle Volland que nous savons la plupart des détails de l'intérieur de Diderot. Il se plaint de sa femme à sa maîtresse. Les deux noms de Sophie et d'Angélique se brouillent dans son imagination attendrie. « O ma Sophie, combien de beaux momens je vous dois ! combien je vous en devrai encore ! O Angélique, ma chère enfant, je te parle ici... (2) » En vérité M. Reinach a raison : Diderot manque de goût. Mais quelle étrange idée de transformer l'amant de Mme de Puisieux et de Mlle Volland en un « bon père, à qui il n'a pas tenu qu'il fût un bon mari ! » L'auteur d'une étude consciencieuse et judicieuse sur *Diderot, l'homme et l'écrivain* (3), — à laquelle nous faisons plus d'un emprunt, — M. Louis Ducros, dit avec plus de raison : « Diderot oublia aussi complètement que possible qu'il était marié et se souvint de loin en loin qu'il avait une fille. » Après cela et suivant une théorie commode, qu'on refuse d'appliquer les règles de la morale commune à l'un des porte-parole de la philosophie au XVIIIe siècle, et qu'on le dispense, si l'on veut, des vertus bourgeoises ; ce qui est véritablement impossible, c'est tout à la fois de l'en dispenser et de l'en parer.

C'est depuis quelque temps seulement qu'on a renoncé à poser Diderot en martyr de la libre pensée. On ne déclame plus sur les

(1) *Diderot*, XVIII, 580.
(2) *Diderot*, XVIII, 504.
(3) 1 vol. chez Perrin.

horreurs de cette captivité de Vincennes où il ne fut pas si étroitement gardé qu'il ne pût s'en échapper pour aller surprendre l'infidèle Mme de Puisieux. On convient que si l'*Encyclopédie*, qui n'était rien de moins qu'une machine de guerre dirigée contre toutes les institutions établies, a pu s'achever sans que le travail en fût interrompu pendant plus de six mois, c'est que les lois pouvaient être sévères, mais la façon dont on les appliquait était moins rigoureuse. Et enfin, pour un martyr, Diderot était décidément de trop belle humeur, et pour un ascète, il se nourrissait trop bien... Mais on continue à nous parler, en même temps que de son désintéressement, de son zèle pour la justice et l'équité et de l'indépendance de son caractère. C'est donc qu'on oublie les rapports du philosophe avec l'impératrice de toutes les Russies. Diderot était fort loin de souffrir de la misère le jour où il reçut pension de Catherine. Mais de ce jour-là et par manière de reconnaissance, il se considère comme un sujet de la Sémiramis du Nord. Il s'emploie avec le dévouement le plus actif au service de celle qu'il appelle « notre Souveraine ». Il s'ingénie pour approvisionner ses palais d'œuvres d'art et sa cour d'hommes de valeur. Mis en sa présence, il l'a à peine entrevue qu'il est rempli d'une émotion délicieuse. « Quelle souveraine! Quelle femme étonnante! » Il reçoit justement l'impression que fait aux dévots, quand ce n'est pas aux amoureux, l'objet de leur culte. S'il déplut, en dépit de tout, ce ne fut point qu'il manquât d'enthousiasme, mais la faute en fut plutôt à sa familiarité et à son humeur brouillonne. Comme d'ailleurs la Russie offrait alors le spectacle le plus complet du despotisme, de l'inégalité des conditions, de l'oppression des humbles et enfin de tous les abus que Diderot combattait en France, c'est donc qu'il y avait pour lui deux justices et, comme dit l'autre, deux morales. Il n'y aurait pas d'exemple d'une adulation plus aveugle ou plus complaisante, si Voltaire, par ses flagorneries à l'adresse de Frédéric, ne s'était arrangé pour défier toute concurrence. Et sans doute il est au moins fâcheux que ces émancipateurs de la pensée moderne aient autorisé de leur « philosophie » les pires iniquités dont l'histoire ait gardé le souvenir.

Dévoué à ses amis, Diderot ne leur a marchandé ni ses idées, ni sa peine, ni son temps. Il a rendu à Grimm des services de plus d'un genre. Il a écrit pour Galiani, pour Raynal, pour d'Holbach des pages ou des volumes qu'ils signaient hardiment de leur nom. Lui-même a témoigné pour la fortune de quelques-uns de ses livres une insouciance dont il faut lui laisser le mérite, si c'en est un. Il ne s'ensuit pas qu'il ait été également insoucieux de sa réputation. L'insistance avec laquelle il parle de soi et les éloges qu'il ne cesse de se décerner sont des signes d'autant de vanité pour le moins que d'orgueil. Cette vanité est chatouilleuse. Il ne fait pas bon avoir médit de Diderot. Palissot fit pour son compte l'épreuve de cette « bonhomie qui touche

de bien près à la bêtise », et l'abbé de La Porte lui dut d'être appelé « prêtre avare, puant et usurier ». Rameau est traité non sans dureté : « C'est un brutal, il est mauvais père, mauvais époux ; mais il n'est pas décidé qu'il soit un homme de génie, et qu'il soit question de ses ouvrages dans dix ans. (1) » Diderot nous assure qu'il est incapable de haine. « Nous savons haïr, mais nous ne savons pas aimer. C'est moi, moi, moi, ma Sophie, qui le dis (2). » C'est lui qui, au lendemain de la mort de Rousseau, et craignant l'apparition des *Confessions*, poursuit sa mémoire des plus violentes invectives. Il connaissait les longues rancunes. — Quel usage est-ce donc qu'il faisait de cette bonhomie tant vantée et de cette « sainte indulgence? » L'une et l'autre elles étaient réelles ; ce qui le prouve, c'est qu'il s'en appliquait d'abord à lui-même les mérites. Quoiqu'il se reproche d'être pour les autres un censeur trop sévère, nul ne fut dans sa propre cause un juge de meilleure composition. Il s'est pardonné de très bonne foi toutes les erreurs de sa conduite. Ou pour mieux dire il y a apporté la plus complète ingénuité et candeur de cœur et, si l'on veut, l'innocence ou l'inconscience la plus absolue. Il n'y cherchait pas malice et n'eut pas l'ombre de perversité. Il est d'humeur non moins accommodante pour la société où il est accueilli et où il se plaît, sans y être jamais choqué par la liberté des intrigues et par la grossièreté du ton. Aux soupers de son cher Baron, il se crève de mangeaille, au risque de se donner une « indigestion bien conditionnée. » Après quoi il est induit à jeter sur toutes choses et sur le train du monde le coup d'œil de l'optimiste. Bon vivant, il est bon garçon. Débraillé, il n'est point prude. Il retrouve dans le « neveu » de Rameau trop de lui-même pour être impitoyable à ce bohème. Il est philosophe, de la secte des cyniques.

Ce titre de philosophe, son siècle le lui a décerné. Gœthe salue en lui « l'esprit le plus synthétique qui ait surgi depuis Aristote. » Pareillement on s'est accoutumé à lui faire honneur d'avoir été « la tête la plus allemande » qui eût paru dans la France du XVIIIe siècle. Et il est bien vrai qu'il ne recule jamais devant une généralisation hâtive et que les plus aventureuses sont celles où il va d'instinct. Mais il lui manque le trait même où on reconnaît le philosophe : c'est de respecter ses idées, d'avoir foi en elles, de s'y attacher et de ne point les quitter sans en avoir tiré tout le parti qu'on en attend et sans leur avoir fait rendre tout l'effet qu'on croit qu'elles contiennent. Il l'avoue lui-même, très volontiers. Le passage, quoique connu, est trop spirituel pour qu'on résiste au plaisir de le citer. C'est aux premières lignes du *Neveu de Rameau*. Il se représente assis sur le banc d'Argenson et rêvant à son

(1) Cf. *Neveu de Rameau*, V, 392.
(2) XVIII, 391.

ordinaire. « J'abandonne mon esprit à tout son libertinage ; je le laisse maître de suivre la première idée sage ou folle qui se présente, comme on voit, dans l'allée de Foi, nos jeunes dissolus marcher sur les pas d'une courtisane à l'air éventé, au visage riant, à l'œil vif, au nez retroussé, quitter celle-ci pour une autre, les attaquant toutes et ne s'attachant à aucune. Mes pensées ce sont mes catins. » On ne saurait s'exprimer avec plus de justesse et, j'allais dire, avec plus de convenance ; sous cette forme imagée et crue, le caractère vrai de la pensée de Diderot est rendu admirablement. C'est une pensée libertine, en quelque sens qu'on veuille prendre ce mot. Elle va au hasard, poussant partout sa pointe et ne séjournant nulle part. C'est bien pourquoi elle a été si souvent inféconde. — Car il est aisé de célébrer Diderot pour avoir été un grand éveilleur d'idées ; si l'on voulait faire entre ces idées le compte de celles qui étaient viables et qui en se développant sont parvenues jusqu'à nous et subsistent aujourd'hui encore vivantes, on s'exposerait à une sûre déception. Et si l'on comparait l'influence qu'a exercée Diderot avec celle d'un Bayle ou d'un Rousseau, d'un Voltaire même, d'un Montesquieu ou d'un Buffon, c'est alors qu'on s'apercevrait qu'il est un de ceux à qui la pensée moderne est le moins redevable. Son principal mérite, et il n'est pas médiocre, est d'avoir été curieux des sciences naturelles et de leurs méthodes. Avant Darwin, il a deviné le darwinisme. Il a exprimé en des formules souvent heureuses et déjà précises ce qu'on a appelé plus tard des noms de concurrence vitale, de continuité des espèces et d'évolution. En ce sens il a eu des intuitions de savant ou de poète. C'est sa part de gloire la plus incontestable et son meilleur titre à avoir approché du génie. Mais les opuscules où il a émis ces hypothèses et, comme il dit, ces « rêves », sont restés pour la plupart inédits et n'ont été connus que d'un petit nombre de lettrés ; ils n'ont pas contribué à l'avancement de la doctrine ; ils n'ont pas été dans le progrès des théories transformistes un chaînon nécessaire. La doctrine s'est formée et elle s'est constituée en dehors de lui. Pour ce qui est de ses idées sur les beaux-arts et sur le théâtre, elles sont si mêlées de vrai et de faux, qu'on ne sait si elles ont servi davantage à diriger ou à égarer la naissante critique d'art et qu'on n'arrive pas à marquer la part qui leur revient dans la formation de la moderne comédie de mœurs. On fait encore de Diderot le précurseur du réalisme ; mais à ce point de vue, on ne trouverait dans ses romans rien qui ne fût déjà dans ceux de Lesage, sauf pourtant que les gravelures y sont plus fréquentes et plus répugnantes. En sorte que c'est de notre naturalisme plutôt qu'on lui attribuerait justement la paternité. Mais de cela même il n'est pas seul responsable. C'est le sort de ses « idées libertines » qu'aucune d'elles n'a suffi à déterminer un mouvement et à créer un courant.

Reste son apostolat. Ici il faut convenir que la vertu n'eut jamais

ni prêcheur plus enthousiaste, ni théoricien plus ému. A entendre Diderot, ni la peinture, ni la littérature, n'ont leur fin en elles-mêmes; elles ne doivent servir que de moyens pour recommander le bien et l'honnêteté. Un tableau est sans valeur, qui n'exprime pas les douces joies de la famille. Une pièce de théâtre a manqué son objet, d'où nous ne sortons pas meilleurs. L'honnête! l'honnête! s'exclame l'auteur des *Entretiens sur le fils naturel;* c'est où il faut sans cesse revenir. Pour sa part il y revient sans cesse. *Le Père de famille*, s'il n'est peut-être pas un drame, est à coup sûr un sermon, aussi édifiant et aussi ennuyeux que ceux qu'on débite au prône. Au cours d'un récit libertin éclate tout d'un coup une page en l'honneur du juste et du bien, et qui frappe d'autant plus qu'elle y était plus inattendue. Ces apostrophes ne sont d'ailleurs pas artifices de rhéteur, et ces exclamations ne sont pas des déclamations. Diderot est sincère. Il est naturellement transporté par le spectacle d'une action vertueuse. Il peut d'autant moins se défendre de l'impression qu'il en reçoit que cette impression est physique, que cette émotion est une commotion et qu'il peut désigner avec précision l'endroit où commence cet ébranlement qui se propage ensuite par tout le corps. « Le spectacle de l'équité me remplit d'une douceur, m'enflamme d'une chaleur et d'un enthousiasme où la vie, s'il fallait la perdre, ne me tiendrait à rien; alors il me semble que mon cœur s'étend au dedans de moi, qu'il nage; je ne sais quelle situation (?) délicieuse et subite me parcourt partout; j'ai peine à respirer; il s'excite à toute la surface de mon corps comme un frémissement; c'est surtout au haut du front, à l'origine des cheveux qu'il se fait sentir; et puis les symptômes de l'admiration et du plaisir viennent se mêler sur mon visage avec ceux de la joie, et mes yeux se remplissent de pleurs (1). » Mlle Volland à qui il décrit ces curieux symptômes les connaissait bien. Elle avait vu son amant, jusque dans ses bras, mêler ces transports à d'autres transports: « Ah! ma Sophie, qu'il est doux d'ouvrir ses bras, quand c'est pour y recevoir et pour y serrer un homme de bien! » Diderot est unique pour avoir jusqu'en de pareils momens goûté l'ivresse de la vertu.

En quoi consiste donc cette vertu dont Diderot est un partisan si chaud? Derrière ces grands mots quelles théories s'abritent? Quelle est cette morale au profit de laquelle se dépense tant d'éloquence et coulent tant de larmes? — On nous fait remarquer ici que Diderot est l'homme de toutes les contradictions. Ne se souvient-on pas de telle phrase où il est dit que la tête d'un Langrois sur ses épaules est comme un coq d'église en haut d'un clocher? Et peut-on s'emparer contre Diderot d'opinions qu'il dément lui-même l'instant d'après?... Or ces contradictions sont beaucoup moins réelles qu'on n'a d'intérêt à le dire. Elles

(1) *Diderot*, XVIII, 504.

ne sont qu'à la surface et n'empêchent pas que Diderot n'ait eu, fût-ce pour son usage et pour celui de ses amis, un système lié. Il ne s'agit pas de savoir ce que Diderot, qui a tout dit, a pu dire en courant. Ce qui importe, c'est que dans toute la série de ses écrits, depuis *les Bijoux indiscrets* jusqu'au *Supplément au voyage de Bougainville*, et en passant par *la Religieuse*, par *Jacques le Fataliste* et par *le Neveu de Rameau*, comme aussi bien par la *Lettre sur les aveugles* et par le *Rêve de d'Alembert*, les mêmes idées se retrouvent concordantes et persistantes. — On nous dit encore qu'il ne faut pas attacher aux théories de Diderot plus d'importance qu'il n'en attachait lui-même. C'est l'avis de M. Faguet qui dans sa belle et pénétrante étude, allègue en faveur des idées de Diderot l'excuse d'un peu d'ivresse. C'est celui de M. Ducros qui serait disposé à y voir surtout les propos de table d'un « bourgeois polisson. » Nous n'avons garde pour notre part de traiter aussi lestement le chef de l'entreprise encyclopédique. Nous savons le respect qu'on doit aux maîtres.

Diderot commence par retirer à la morale tout support métaphysique. Successivement déiste, théiste et panthéiste, il a abouti à l'athéisme, et il s'y est tenu. Depuis le temps de la *Lettre sur les aveugles*, il considère l'idée de Dieu comme une hypothèse qui embrouille la question au lieu de la simplifier. Depuis lors, il ne variera plus, soit qu'il appelle Dieu « une mauvaise machine dont on ne peut rien faire qui vaille », soit qu'il voie en lui le plus détestable « montreur de marionnettes ». Autant qu'il est athée, Diderot est matérialiste. A peine lui arrive-t-il par hasard, — et par forme de galanterie, — de souhaiter que les molécules de son être continuent de vivre à travers la nature afin de s'y rejoindre avec celles de Sophie. Pour ce qui est de la croyance à une âme immatérielle et qui recevrait dans une autre vie ses récompenses ou ses châtimens, ce sont contes et inventions puériles dont il laisse à Voltaire la duperie. Il est déterministe convaincu, et fataliste autant que Jacques lui-même. Celui-ci « croyait qu'un homme s'acheminait aussi nécessairement à la gloire ou à l'ignominie, qu'une boule qui aurait la conscience d'elle-même suit la pente d'une montagne (1). » C'est une idée que Diderot a reprise maintes fois pour son propre compte. L'intérêt est le seul mobile qu'il assigne à notre conduite et il n'apprécie nos actions qu'au point de vue de leur utilité. Encore y a-t-il moyen, dans la conception déterministe, d'édifier une morale, fût-ce une morale ascétique; et Spinoza l'a prouvé. Une morale utilitaire n'est pas forcément immorale. Toute la question est de savoir comment on envisage l'objet de la vie et dans quoi on en fait résider le prix. Cette raison de la vie Diderot la trouve dans la vie elle-même et dans les jouissances positives qu'elle nous procure :

(1) *Diderot*, VI, 180.

« Boire de bons vins, se gorger de mets délicats, avoir de jolies femmes, se reposer sur des lits bien mollets; excepté cela, le reste n'est que vanité. » Telle est la conclusion qui, aux yeux de Diderot, se dégage comme d'elle-même de la doctrine matérialiste, et devant laquelle il n'a garde de reculer. C'est D'Alembert qui dans le rêve où il vient de contempler le spectacle magnifique des transformations de la matière à travers l'espace et à travers le temps, s'écrie : « O vanité de nos pensées, ô pauvreté de la gloire et de nos travaux, ô misère, ô petitesse de nos vues! Il n'y a rien de solide que de boire, manger, vivre, aimer et dormir (1). » Rameau disait plus simplement : « Le point important est d'aller librement à la garde-robe (2). » La pensée est la même : c'est qu'il faut tout uniment suivre les indications de la nature.

Car c'est nous qui avons inventé toutes ces dangereuses chimères dont s'embarrasse en vain notre conscience; c'est dans notre cerveau que sont nés ces fantômes qui ont égaré l'humanité hors de sa voie naturelle. Nos distinctions de bien et de mal, de vice et de vertu, Nature les ignore, comme elle ignore aussi bien les notions de devoir et d'obligation, d'estime de soi, de honte et de remords. Elle ne connaît rien hors ce qui tend à ces deux fins : la conservation de l'individu et la propagation de l'espèce. Ce qui y sert elle l'approuve; ce qui y nuit elle le condamne. En sorte que ses conseils sont précisément au rebours de nos jugemens; il fallait toute la folie des hommes pour faire de la continence un mérite, de la chasteté un idéal, et pour attacher un sentiment de honte aux fonctions de reproduction. Au surplus, pour nous représenter l'homme dans sa constitution primitive et essentielle, nous n'en sommes pas réduits aux conjectures; l'état de nature n'est pas seulement un état que nous concevions par un effort de notre imagination; il est des cas où l'homme s'y trouve ramené réellement. La misère et la maladie sont deux grands exorcistes. Elles sont merveilleuses pour chasser du cœur de l'homme toutes les superstitions que nous y avons installées. « Dans la misère l'homme est sans remords, et dans la maladie la femme est sans pudeur. » Et il est des contrées, libres encore de toute contagion où l'homme n'a pas cessé de suivre le pur instinct de la nature. Ce n'est plus la Germanie comme au temps de Tacite. C'est au temps de Bougainville la voluptueuse Taïti. Dans cette île fortunée, la promiscuité des sexes, la communauté des femmes, la prostitution sont justement en honneur. L'inceste n'y soulève pas de réprobation, n'étant contraire « ni au bien général, ni à l'utilité particulière, ces deux fins de nos actions. » L'adultère n'y est pas un crime, attendu que le mariage n'y crée pas de liens. Quoi de plus insensé, quand on y songe, que « le serment d'immutabilité de deux êtres de chair, à la face d'un ciel qui n'est pas un instant le même,

(1) *Diderot*, II, 132.
(2) *Diderot*, V, 408.

sous des antres qui menacent ruine? » La pudeur enfin n'y est pas née, comme chez nous, de l'hypocrisie. « Enfonce-toi, si tu veux, dans la forêt obscure, avec la compagne perverse de tes plaisirs; mais accorde aux bons et simples Taïtiens de se reproduire sans honte à la face du ciel et au grand jour. » Les Taïtiens sont innocens : ils sont heureux. Car de se conformer à la nature, cela même serait le Bien si le Bien n'était par un mot vide de sens. Et c'est le bonheur.

La civilisation contrarie la nature; chacune de ses inventions a contribué à nous en écarter davantage; c'est de là qu'est venu tout le mal. La morale a créé la faute, la loi a créé la désobéissance, le châtiment a engendré la crainte. C'en a été fait de la paix du cœur et de la tranquillité de la vie. Voulez-vous savoir d'où procèdent toutes les souffrances de l'humanité? C'est qu'il existait un code de la nature; on y a ajouté un code civil et un code religieux; mais au lieu de les calquer sur le premier on les a rédigés en contradiction avec lui; et il est donc inévitable que l'homme désobéisse pour le moins à l'un d'eux. Dans ce conflit de prescriptions, pour suivre les unes il faut enfreindre les autres. On a fait pour chacun de nous de la faute et de ses suites une nécessité. — Une objection se présente. Si la morale est une construction artificielle et d'un artifice généralement nuisible, comment se fait-il qu'on l'ait inventée? La réponse est aisée : C'est qu'il s'est trouvé des gens qui avaient intérêt à l'inventer. Ils se sont servis de ses règles conventionnelles et de ses principes prétendus pour imposer au reste du genre humain leur propre domination. « Ce n'est pas pour vous, mais pour eux que ces sages législateurs vous ont pétris et maniérés comme vous l'êtes. J'en appelle à toutes les institutions politiques, civiles et religieuses; examinez-les profondément, et je me trompe fort ou vous y verrez l'espèce humaine pliée de siècle en siècle au joug qu'une poignée de fripons se promettait de lui imposer. » Les législateurs ont inventé la loi, comme les prêtres ont inventé la religion. Les uns et les autres avaient un même but : ils travaillaient à une même œuvre d'asservissement. — La conclusion s'impose. Faut-il civiliser l'homme ou l'abandonner à son instinct? « Si vous vous proposez d'en être le tyran, civilisez-le, empoisonnez-le de votre mieux d'une morale contraire à la nature; faites-lui des entraves de toute espèce. Le voulez-vous heureux et libre? Ne vous mêlez pas de ses affaires (1). » Ce à quoi on nous convie c'est à anéantir ce lent travail par lequel l'humanité, depuis qu'elle existe, tâche à s'élever au-dessus des grossièretés de l'instinct et s'efforce d'échapper à la sujétion de la matière. L'idéal qu'on nous propose, c'est le retour à l'animalité primitive.

Telle est dans son fondement et dans ses conséquences la « philo-

(1) Voir pour les citations le *Supplément au voyage de Bougainville*.

sophie de la nature. » On a coutume d'en faire honneur à Rousseau; c'est un honneur qui ne lui revient qu'en partie, mais qui appartient en propre à Diderot. Car c'est Diderot d'abord qui se vante d'avoir indiqué à Rousseau l'idée première du *Discours sur les lettres, les sciences et les arts*. Mais, ensuite, Rousseau n'accepta jamais le système qu'en y introduisant toute sorte de correctifs. Au tableau qu'il nous fait de « l'état de nature » il mêle des notions qui n'ont pas dans la nature leur origine. Il conserve la croyance à une âme immortelle: il rouvre la porte au sentiment religieux ; et c'est par où on peut faire tout rentrer. Diderot a le courage d'aller jusqu'au bout de sa théorie. Il convient de le lui laisser.

En fait, et depuis qu'il y a des hommes, ce qu'on a appelé des noms de religion, de morale et de politique, ce n'a été qu'autant de tentatives qu'on a essayées pour imposer une règle à leurs appétits et à leurs instincts. A mesure qu'on trouve à cette règle des assises plus solides et un couronnement plus élevé, on dit que la somme de la moralité s'augmente parmi les hommes et qu'ils remplissent leur destinée. Mais de supporter la contrainte d'une règle, c'est justement de quoi Diderot est incapable. Par là chez lui tout s'explique, sa vie comme son œuvre, et cette guerre qu'il soutient contre toutes les formes de l'autorité. Il nous répète qu'il rêve d'émanciper l'esprit humain, qu'il travaille au progrès et au bonheur de l'humanité. Il en est persuadé, et nous ne demanderions pas mieux que de l'en croire. Encore faut-il savoir quel sens il attache à ces mots dont la sonorité est séduisante, mais la signification reste toujours un peu vague. C'est pourquoi il est bon d'avoir pénétré jusqu'au fond de sa pensée et jusqu'au principe secret auquel il se réfère. Cela donne la clé de beaucoup de choses. Mais aussi c'est alors qu'on refuse le bienfait d'une émancipation qui serait la ruine de toute règle, d'un progrès qui consisterait dans le retour à la nature, et d'un bonheur qui se réduirait à l'accouplement en liberté, — comme on se refuse à prendre la facilité d'humeur pour la bonté, le vagabondage de la pensée pour sa hardiesse, le bouillonnement du sang pour l'enthousiasme du bien, et la chaleur des esprits animaux pour le zèle de la vertu.

René Doumic.

REVUES ÉTRANGÈRES

REVUES ALLEMANDES

Quelques figures d'artistes : Une élève de Franz Hals; trois sculpteurs français au service de Frédéric le Grand; Raphaël Mengs.

Je voudrais faire aujourd'hui une rapide excursion à travers les revues d'art allemandes. Elles sont pleines de controverses savantes ou ingénieuses; et les principaux critiques de l'Europe entière s'y donnent rendez-vous pour discuter l'attribution d'un tableau, pour s'entendre, ou plutôt pour se contredire, sur l'exactitude d'une date ou l'authenticité d'une signature. La critique allemande a pris en effet, depuis une vingtaine d'années, une tournure et des coutumes absolument nouvelles. Elle a renoncé à l'esthétique et à la critique même, je veux dire à cette ancienne méthode qui avait pour objet l'étude de la beauté dans les œuvres d'art. De la beauté des œuvres d'art personne, je crois bien, ne se soucie plus guère, parmi les éminens collaborateurs de ces revues allemandes. Mais tous, en revanche, s'inquiètent, avec un zèle admirable, de leur provenance et du vrai nom de leurs auteurs. C'est là-dessus que portent invariablement leurs débats. Lorsquè le directeur du musée de Berlin, par exemple, découvre dans les greniers du musée un tableau que lui-même reconnaît pour médiocre et déplaisant à voir, mais qu'il estime cependant être une œuvre authentique de Léonard de Vinci, on peut être assuré que tous ses confrères, l'un après l'autre, diront leur mot sur cette attribution. Tel est encore le cas, dans ces temps derniers, pour une statuette du musée de Berlin, attribuée par le directeur du musée à Michel-Ange, et considérée par d'autres critiques comme une insignifiante machine d'un petit maître du XVIe siècle. On dirait que tous les critiques allemands se sont décidés un beau jour à ne plus admirer une seule œuvre d'art avant d'avoir

établi avec une parfaite exactitude la provenance de toutes les œuvres d'art qui existent de par le monde. Les tableaux et les statues que nous étions le plus habitués à vénérer, ainsi les Raphaël et les Léonard du Louvre, tout cela est remis en question. Et il n'y a point de si petite peinture dans un si petit musée, qui, du jour au lendemain, ne risque de nous être présentée comme le chef-d'œuvre d'un des maîtres de l'art. Apparemment ces critiques ont médité le cas du célèbre Winckelmann, le fondateur de la critique d'art allemande, qui, pour ne s'être point suffisamment inquiété de la provenance exacte des œuvres qu'il étudiait, a établi les lois de la beauté grecque d'après des marbres romains de la décadence, et a pris pour des fresques antiques deux médiocres pastiches de Raphaël Mengs : ils ont médité son cas, ils ont craint de tomber dans les mêmes erreurs, et, pour y échapper, ils ont renié jusqu'à la dernière des traditions de Winckelmann. Une œuvre authentique, dûment signée et classée, cesserait, par là même, d'avoir aucun intérêt pour eux. Mais fort heureusement de telles œuvres n'existent pas : et toujours il se trouve quelqu'un pour contester à Rembrandt la paternité de la *Ronde de nuit*, pour attribuer à Jules Romain la *Sainte Famille de François Ier*, et la *Belle Ferronnière* au Milanais Beltraffio.

Mais ce n'est pas de cette partie critique des revues d'art allemandes que je voudrais m'occuper ici. Non point qu'il me manque la compétence qu'il y faudrait avoir : car il n'y faut proprement aucune compétence ; et les lecteurs de l'une des plus sérieuses parmi ces revues, le *Zeitschrift fur bildende Kunst*, ont pu y lire, ces temps derniers, une longue et intéressante étude où l'auteur, après avoir péremptoirement établi la provenance exacte de certains tableaux du musée de Strasbourg, restés jusqu'à présent anonymes, parlait en ces termes d'un tableau plus célèbre : « Le *Christ sur son trône*, de Rubens, est un tableau d'un effet de couleur très puissant, mais il ne provient pas en entier de la main du *vieux maître d'Amsterdam.* » Le premier venu, dans ces conditions, en saurait assez pour pouvoir disserter de tous les tableaux du monde. Mais c'est là précisément ce qui enlève à ce jeu une forte part de son intérêt. A mesure que l'on pratique de plus près cette forme nouvelle de la critique d'art, on se convainc plus profondément de sa vanité. J'admets volontiers qu'il n'y ait plus au monde, aujourd'hui, une seule œuvre d'art *authentique;* mais je ne crois pas qu'il y en ait davantage demain ; et je sais en revanche qu'il y en a un certain nombre de *belles*, dont la beauté risquera de ne point me toucher autant qu'il faudrait, si je perds mon temps à m'inquiéter d'abord de leur authenticité. Et puis, à mesure que l'on pratique de plus près l'histoire de l'art, on voit mieux combien il serait à jamais impossible d'arriver à une certitude parfaite sur ces questions d'authenticité. C'est que les artistes d'autrefois n'étaient point des artistes, mais des

artisans. Ils ne se faisaient point la même idée que nous nous faisons aujourd'hui de l'*originalité*, et peu leur importait qu'un tableau fût d'eux-mêmes ou de leurs apprentis, pourvu qu'il fût peint comme ils le voulaient. Ils y travaillaient en commun, chacun se chargeant d'en achever une partie. Les élèves ne se préoccupaient pas alors d'être *différens* de leurs maîtres, mais de leur ressembler, de façon à pouvoir les seconder proprement. En telle sorte que la différence des factures n'était pas aussi marquée qu'elle l'est aujourd'hui. Et l'originalité des maîtres, d'ailleurs, n'y perdait rien. Quand bien même Raphaël n'aurait point touché au portrait de *Jeanne d'Aragon*, ni Rubens aux tableaux de la *Galerie de Médicis*, ni Léonard à la *Sainte Anne* et à la *Vierge aux Rochers* (car des critiques se sont trouvés pour établir tout cela), ces tableaux n'en seraient pas moins les immortels témoignages du génie de ces maîtres. Et le plus sage parti est peut-être encore de les admirer en silence.

***

Je ne m'arrêterai donc pas aux innombrables articles de critique publiés, ces temps derniers, dans les revues d'art d'Allemagne. A peine si je signalerai en passant, dans le *Jahrbuch der kœniglich-preussischen Kunstsammlungen*, une étude de M. Hofstede de Groot sur une femme peintre hollandaise, Judith Leyster, qui est, très vraisemblablement, l'auteur d'un grand nombre de tableaux attribués à Franz Hals. Compatriote et élève de ce maître, elle imitait en perfection sa manière ; et l'on a d'elle, notamment à la Haye et à Stockholm, des scènes de buveurs qui, si elle ne portaient son monogramme, passeraient incontestablement pour des œuvres de Hals. Mais qu'on se rassure ! ce n'est point elle qui a peint les grandes *Corporations* du musée de Harlem, ni le portrait de *Hals avec sa femme*, du musée d'Amsterdam. Et quand bien même elle les aurait peints, le nom de Hals évoquera toujours à l'esprit quelque chose de plus que le nom de Judith Leyster.

Mais, outre ces recherches et ces controverses, les revues d'art allemandes publient, depuis quelques années surtout, d'autres études d'une portée plus générale et d'un intérêt plus haut. La biographie et l'histoire reprennent peu à peu leur place à côté de la critique. Non pas en vérité la biographie des grands maîtres, ni l'histoire des grandes écoles. Mais sans cesse maintenant on s'attache davantage à nous faire connaître, à l'aide de documens nouveaux, la vie et les aventures de ces artistes de second ordre que les anciens historiens de l'art avaient négligé d'étudier. Et les anciens historiens avaient eu raison, car l'œuvre de ces artistes est vraiment peu de chose en comparaison de l'œuvre des maîtres. Mais les historiens nouveaux ont raison aussi, car beaucoup de ces artistes ont été des hommes d'un caractère

singulier, ou bien ont exercé autour d'eux une vive influence : de sorte que leur biographie a de grandes chances d'être précieuse pour l'histoire de l'art, et pour l'histoire des mœurs et des idées de leur temps.

C'est ainsi que M. Paul Seidel vient de publier dans le *Jahrbuch* une très curieuse étude sur trois sculpteurs français : Gaspard Adam, Sigisbert Michel et Jean-Pierre Tassaert, qui tour à tour furent chargés par Frédéric le Grand de diriger à Berlin l'atelier royal de sculpture.

Je mettrais volontiers M. Seidel au premier rang des écrivains d'art de l'Allemagne. Laissant à ses confrères les vaines querelles d'attributions, il s'est uniquement préoccupé de nous donner une histoire exacte et complète des relations de Frédéric le Grand avec les artistes. Et déjà il a réussi à tirer de l'oubli certains maîtres du XVIIIe siècle qui, sans lui, nous seraient restés inconnus, en particulier Antoine Pesne, notre compatriote, et l'un des meilleurs portraitistes du XVIIIe siècle. Ce Pesne, et plusieurs artistes français mandés comme lui à Berlin par Frédéric le Grand, avaient eu à souffrir, jusqu'ici, d'une étrange disgrâce. Les historiens allemands les avaient négligés, en raison de leur origine française ; et les historiens français avaient refusé de s'occuper d'eux, laissant à l'Allemagne, leur patrie d'adoption, le soin de les apprécier. M. Seidel leur a enfin rendu justice. Mais en même temps il a fait revivre devant nous et nous a présenté sous un aspect nouveau la curieuse figure de Frédéric. A côté du politique, du soldat, et du lettré, que nous connaissions déjà, il nous a montré en lui l'amateur, le collectionneur, le brocanteur, s'enrageant à acquérir de belles œuvres d'art, mais au plus bas prix, et ne se faisant faute ni de tromper ses marchands (qui d'ailleurs le lui ont bien rendu) ni de revendre avec un bénéfice les ouvrages qui cessaient de lui plaire. Ame bizarre, déconcertante, toute pleine à la fois d'instincts généreux et de mesquinerie ! Les études de M. Seidel ne nous la rendent pas plus aimable, mais elles la rapprochent de nous, et nous permettent ainsi de la mieux juger (1).

Jaloux du faste et de la gloire de Louis XIV, Frédéric eut toute sa vie l'ambition de faire de Potsdam l'équivalent de Versailles. Mais toute sa vie il refusa de payer cette noble ambition du prix qu'il aurait fallu. De telle sorte qu'il dut se contenter toujours d'artistes et d'œuvres de second ordre. Sans compter que son dédain pour les artistes allemands l'a toujours amené à faire venir de l'étranger, de France et d'Italie, les peintres et sculpteurs qu'il voulait charger de la décoration de ses palais : et l'on comprend que les maîtres en renom n'acceptaient pas volontiers d'échanger le séjour de Paris pour celui de Berlin.

Si encore, à Berlin, il les avait accueillis en artistes ! Mais il les trai-

(1) Voyez dans la *Revue* du 1er avril 1883 : *Frédéric II et les Arts à la cour de Prusse*, par M. Émile Michel.

tait comme un négociant enrichi traite ses fournisseurs, vérifiant leurs notes avec un soin minutieux, leur retenant leurs gages lorsqu'ils n'avaient point livré au jour convenu l'ouvrage commandé, les harcelant et les surmenant de toutes les façons. Point méchant, d'ailleurs, aisé à satisfaire, familier et protecteur, s'intéressant même très volontiers aux affaires privées de ses artistes. Louis XIV y mettait moins de familiarité, mais aussi moins de parcimonie. Et de là vient que, bien qu'il fût homme de goût, ses palais, et ses collections, et son mobilier, tout cela garde toujours je ne sais quel caractère de médiocrité.

Les trois sculpteurs dont s'occupe cette fois M. Seidel étaient au surplus des artistes médiocres, et Frédéric n'avait pas de raisons pour les payer bien cher. Il faisait venir de Paris et de Rome les pièces importantes dont il ornait ses palais. Mais il voulait en outre avoir sous la main, à Berlin, des sculpteurs capables de compléter la décoration des salles, de restaurer les œuvres des maîtres, surtout d'exécuter, pour les places publiques, des statues et des bustes commémoratifs. C'est à cette intention qu'il créa, en 1747, l'atelier royal de sculpture, dont le premier directeur fut le sculpteur lorrain François-Gaspard Adam.

C'était le frère de deux maîtres connus, Lambert-Sigisbert et Nicolas-Sébastien, qui tous deux jouissaient auprès de Frédéric d'une considération particulière. Mais le talent de Gaspard était bien loin d'égaler celui de ses frères, de sorte que ceux-ci ne savaient trop à quoi l'employer, lorsqu'un hasard, en 1747, fit de lui le *premier sculpteur* de l'atelier royal de Berlin. On raconte en effet que sa nomination à Berlin fut le résultat d'une amusante méprise. Frédéric, désirant avoir près de soi le sculpteur Nicolas Adam, écrivit à l'aîné, Lambert-Sigisbert, de lui envoyer son frère, « le jeune Adam ». Sur quoi l'aîné lui envoya Gaspard, qui était, lui aussi, « le jeune Adam », mais qui n'était pas celui que le roi avait demandé.

C'était lui qui était venu : il fallait bien l'employer. Tout de suite Gaspard Adam reçut une liste d'ouvrages à exécuter, avec l'indication précise des dates où il devait les avoir finis. Il eut à faire des socles ornés pour les statues de ses frères, à leur faire des pendans, à décorer d'innombrables figures allégoriques les jardins de Potsdam et de Sans-Souci. Il eut encore à sculpter le buste en marbre du baron de Coccy, grand chancelier de Frédéric, mort en 1755 : Maupertuis recevait en même temps du roi l'ordre de rédiger, pour le pied du buste, « une belle inscription à la romaine ». En 1759, Frédéric commanda à Gaspard Adam deux œuvres plus importantes, les statues de ses généraux Schwerin et Winterfeld. Gaspard Adam n'eut le temps, d'ailleurs, que d'ébaucher l'une d'elles : car la même année, en 1759, il quitta Berlin et revint à Paris, où il mourut en 1761. Il était retourné une première fois en France en 1751. Et voici la lettre que lui écrivait à cette occasion le roi de Prusse :

« Sur votre représentation du 25e du mois courant, je vous accorde le congé de deux mois et demi que vous m'avez demandé pour aller en Lorraine et à Paris, de même que la permission de vous y marier, si vous le trouvez à propos. Mais au reste il faut que vous arrangiez auparavant vos affaires d'ici de la sorte que tous vos ouvriers soient assez occupés jusqu'à votre retour, et que rien ne soit négligé ni retardé par votre absence. Fait à Potsdam, ce 28e mai 1751. » Gaspard Adam paraît en effet avoir « trouvé à propos » de se marier, durant ce congé, car sa femme était Française. Plus tard, devenue veuve, elle s'agita beaucoup pour obtenir de Frédéric le paiement des travaux préparatoires exécutés par son mari pour les deux statues de Schwerin et de Winterfeld. Mais Frédéric refusa obstinément de lui rien accorder, la renvoyant, pour régler ses comptes, à Sigisbert Michel, qui avait remplacé son mari à Berlin, et qui était chargé de terminer les deux statues, sur les indications laissées par Adam.

C'est en effet Sigisbert Michel qui, après le départ d'Adam, obtint la direction de l'atelier royal de Berlin. Mais la veuve de son prédécesseur aurait été mal venue à lui réclamer de l'argent : car Sigisbert Michel avait trop l'habitude de ne point payer les dettes qu'il avait pour être homme à payer encore celles qu'il n'avait pas. C'était, au demeurant, un assez fâcheux personnage, vaniteux, menteur, fainéant, et Frédéric paraît avoir eu fort à faire avec lui.

Neveu d'Adam, il était Lorrain comme lui ; et il était, lui aussi, le frère d'un maître fameux, de ce Claude Michel que nous connaissons aujourd'hui sous le surnom de Clodion. Il sut toujours, d'ailleurs, mettre à profit ses illustres parentés. A Paris, du vivant des Adam, il se fit appeler Sigisbert Adam ; à Berlin il devint Sigisbert tout court, par honte du nom de son père, Thomas Michel, qui avait travaillé chez Adam en qualité de manœuvre ; et plus tard, à Paris, son frère s'étant appelé Clodion, il s'appela, pareillement, Sigisbert Clodion. Il eut toute sa vie des inventions de ce genre. Avec cela, ouvrier très habile, égalant son frère pour la grâce et la légèreté de ses petites figures. Mais le grand art n'était point son fait. Et puis son invincible paresse dépassait encore son talent.

Depuis son arrivée à Berlin, en 1763, jusqu'à son départ, en 1770, il ne cessa point de se mettre en faute. Il ne paraît guère, durant ces sept ans, avoir fait autre chose que d'achever la statue de Schwerin, ébauchée par Adam. Encore lui fallut-il cinq ans pour l'achever. Quant à l'autre statue, celle de Winterfeld, il ne l'avait point même commencée en 1768, lorsqu'il reçut du roi le billet suivant :

« J'ai reçu votre lettre du 29 de ce mois, et vous assignerai les frais nécessaires pour placer la statue du feld-maréchal de Schwerin dès que j'en saurai le montant, lequel vous ne manquerez pas de me man-

der. Comme au reste vous travaillez déjà depuis cinq ans à la statue du lieutenant général de Winterfeld, j'entends que, si cette statue n'est pas déjà achevée, elle ne tarde pas de l'être. »

Sans s'émouvoir, Sigisbert répondit en envoyant la note de ses frais pour le monument de Schwerin, note que le roi, dans une lettre à son architecte, déclare « absolument exorbitante. » Quelques mois après, nouveau billet du roi : « Je vois par votre lettre que vous prétendez conserver la pension qui vient de vaquer par la mort d'un de vos ouvriers, et en ai été d'autant plus surpris que jusqu'ici vous avez travaillé avec une paresse inouïe, et qui aurait mérité que je vous chasse il y a longtemps, ce qui, comme je vous avertis d'avance, ne manquera pas d'arriver, si vous continuez de travailler sur le même pied négligent que je vous connais depuis que vous êtes dans le service. »

M. Seidel cite encore d'autres billets sur ce ton. Le 6 mai 1769, Frédéric fait savoir à Michel qu'il le chassera s'il n'a point achevé la statue dans le délai de neuf mois. Michel laisse passer les neuf mois, et un beau jour, quand il voit que décidément sa position est devenue impossible, il disparaît, s'enfuit à Paris.

Mais la comédie de ses démêlés avec Frédéric ne s'arrête pas là. De Paris, en 1773, il écrit au roi pour lui demander à reprendre son poste. Frédéric lui fait répondre par son secrétaire : « Le roi vient de recevoir la lettre que son ci-devant sculpteur Sigisbert lui a adressée sous le 13[e] de ce mois. Ce sculpteur ayant passé plusieurs années à ne rien faire que des folies, et à déserter à la fin son poste, Sa Majesté ne saurait être que très surprise d'une proposition aussi singulière que celle dudit Sigisbert, de vouloir revenir dans ses États. »

Alors Sigisbert, furieux, imagine d'écrire à l'empereur d'Autriche pour se plaindre du roi de Prusse. Sa lettre, publiée naguère dans les *Archives de l'Art français*, est un monument de folie. Sigisbert expose à l'Empereur qu'il a fait pour Frédéric trois ouvrages en marbre, une statue de *Mars*, une statue du maréchal Schwerin et un buste de Coccy que Frédéric a hautement admirés, et qui jamais ne lui ont été payés : ces trois ouvrages sont, en réalité, de son prédécesseur Adam, et Sigisbert n'a eu qu'à les mettre au point. « J'ai les titres les plus forts, écrit-il dans sa supplique, mais aucun *tribuneau* ne veut rien connaître, j'ai affaire à un Roy qui a 300 000 hommes. » Il ajoute qu'il a 78 ans, ce qui est bien invraisemblable, la lettre étant de 1774, et Sigisbert étant né en 1728.

La lettre, d'ailleurs, ne produisit aucun effet, comme il était à prévoir. Mais Frédéric ne put jamais oublier tous les tracas que lui avait causés Sigisbert. Il le prenait, en vérité, pour un fou, plutôt que pour un fripon, et peut-être avait-il raison. Mais il n'aimait pas les fous, et il n'y a pas d'espèce d'homme qu'il méprisât davantage.

Il paraît en revanche avoir beaucoup estimé le successeur de Sigisbert, Jean-Pierre-Antoine Tassaert, qui était, effectivement, un homme des plus estimables. Flamand d'origine, né en 1727 à Anvers, Tassaert était venu très jeune à Paris, et l'histoire peut le considérer sans trop de scrupules comme un sculpteur français. C'est lui-même qui, par l'intermédiaire de D'Alembert, fit offrir ses services au roi de Prusse: celui-ci répondit qu'il l'accepterait volontiers à Berlin, pourvu qu'il fût laborieux et d'humeur paisible. Le souvenir de Sigisbert, on le voit, le hantait encore. « J'aime mieux, écrit-il, moins d'art et un esprit posé que plus d'habileté et une inquiétude et une fougue perpétuelles, dont un artiste désole tous ceux qui ont affaire à lui. A mon âge la tranquillité est ce qu'il y a de plus désirable, et on sent de l'éloignement pour tout ce qui la trouble. »

Il eut, avec Tassaert, une tranquillité parfaite, et en outre il trouva chez lui autant et plus d'habileté qu'il n'en avait demandé. Il ne lui demandait pas de génie : c'était la seule chose que son nouveau sculpteur n'aurait point pu lui offrir. Praticien consciencieux, toujours prêt à accepter les commandes et à les exécuter, professeur intelligent et zélé, Tassaert continua dignement à Berlin l'œuvre commencée par Gaspard Adam. Il décora des salles et des jardins, exécuta de nombreuses statues commémoratives, et forma d'excellens élèves, dont l'un, Gottfried Schadow, devint ensuite un maître de talent. A la mort de Frédéric, Tassaert conserva son emploi. Et quand il mourut à son tour, en 1786, l'Allemagne possédait déjà une école de sculpture nationale qui rendait inutile la présence à Berlin de maîtres étrangers.

***

Dans le même temps où Frédéric mandait à Berlin des peintres et des sculpteurs français, un peintre allemand, Antoine-Raphaël Mengs, remplissait l'Europe entière de la gloire de son nom. Aucun artiste peut-être, avant ni après lui, ne s'est élevé par son talent à une situation aussi haute. Rois, princes, cardinaux, tous étaient unanimes à le considérer comme le maître le plus parfait de tous les temps. Et les critiques d'alors l'admiraient plus profondément encore que tous ces grands personnages. Le plus considérable d'entre eux, Winckelmann, dédiait à Mengs son *Histoire de l'art dans l'antiquité*, où il le désignait comme le maître de l'art moderne, l'appelant « un phénix né de la cendre du premier Raphaël pour révéler aux hommes le secret de la beauté. » A sa mort, en 1779, deux Italiens, un Français et un Espagnol lui consacrèrent d'enthousiastes éloges. L'Espagnol, don José-Nicolas de Azara, le plaçait plus haut que Raphaël lui-même, « qui jamais ne s'est élevé au-dessus de la nature. » Quelques années plus tard Lanzi, le célèbre historien de la peinture italienne, écrivait que Mengs « avait ouvert pour l'art une ère nouvelle, plus heureuse que les précédentes. »

Voilà une gloire bien passée ! Non seulement l'Espagne et l'Italie, où Mengs avait exercé une influence si grande, l'ont depuis longtemps tout à fait oublié, mais l'Allemagne elle-même, sa patrie, se refuse à lui faire une place dans l'histoire de son art national. Récemment encore, le directeur du musée de Berlin a fait reléguer au grenier les deux peintures de Mengs que possédait le musée, deux morceaux jadis comparés par la critique aux plus purs chefs-d'œuvre de Raphaël.

Fort heureusement pour la mémoire de Mengs, le directeur du musée de Dresde, M. Wœrmann, s'est montré plus indulgent à son égard que son confrère de Berlin. C'est que, aussi bien, le musée de Dresde est le seul où l'on puisse se faire de l'art de Mengs une idée favorable. Car les grandes peintures de ce grand peintre, ses compositions religieuses ou allégoriques, ses fresques, tout cela est effectivement détestable, sans couleur et sans expression, je dirai presque sans dessin, tant la correction du dessin de Mengs est banale et vulgaire. Ce n'est pas même aux machines des peintres d'histoire de son temps, des Coypel, des Vanloo, qu'on les pourrait comparer, mais à celles des pires imitateurs de Flandrin et de Paul Delaroche. Tandis qu'il y a de lui, au musée de Dresde, une collection de portraits au pastel, des œuvres de jeunesse pour la plupart, qui sont d'excellens morceaux, consciencieux, élégans, et sans doute d'une ressemblance parfaite : ils ont tous les mérites et tous les défauts de belles photographies; et jamais je n'ai vu de portraits attestant chez un peintre un manque aussi absolu d'imagination; mais du moins c'est de « bon ouvrage », et que le directeur du musée de Dresde aurait grand tort de reléguer au grenier.

Il n'y songe d'ailleurs aucunement, ainsi que je l'ai dit; et au contraire il vient de consacrer à Raphaël Mengs, dans les dernières livraisons du *Zeitschrift fur bildende Kunst*, une suite d'articles très intéressans, d'autant plus intéressans que, reconnaissant une fois pour toutes la médiocrité de l'artiste, c'est de l'homme surtout que s'est occupé M. Wœrmann. Je ne puis songer à refaire ici, après lui, la biographie de Mengs. Mais je voudrais au moins raconter brièvement l'histoire de son éducation et de ses débuts, histoire à la fois comique et touchante, et qui fait comprendre à la fois ce qui manquait à Raphaël Mengs et ce qu'il a eu des qualités d'un grand peintre.

Antoine-Raphaël Mengs est né le 12 mars 1728, à Aussig en Bohême. Son père, Ismaël Mengs, peintre de cour du roi de Saxe, vivait maritalement à Dresde avec sa cuisinière, Charlotte Bormann, et avait eu d'elle, déjà, deux enfans. Mais lorsque le troisième fut sur le point de naître, Ismaël Mengs envoya sa compagne dans un village de Bohême, sans doute pour éviter tout scandale de la part des voisins. A peine né, l'enfant fut ramené à Dresde. Il ne fut point baptisé, car Ismaël était libre penseur et faisait vanité de n'appartenir à aucune religion. Mais

il reçut de son père les deux prénoms d'Antoine et de Raphaël, en mémoire d'Antoine Allegri (le Corrège), et Raphaël Santi, les deux maîtres qu'il était destiné à imiter d'abord, pour ensuite les dépasser en grandeur et en perfection. Ismaël Mengs avait en effet conçu le projet de réformer l'art de son temps; et comme lui-même se jugeait trop enlizé déjà dans la routine, ce fut son troisième fils qui reçut la mission de réaliser ses projets. Quelques mois après la naissance de l'enfant, Ismaël, le faisant voir dans son berceau à un de ses amis, déclara que cet enfant égalerait plus tard Corrège et Raphaël. « Il le doit, il le fera! » répétait-il avec obstination.

Le père de Raphaël Mengs était, on le voit, un homme singulier. Avant de s'établir à Dresde, en 1714, il avait erré un peu partout, étudiant la peinture à Copenhague, avec le peintre français Benoît Coffre (encore un oublié qu'il serait intéressant de remettre en lumière), puis peignant des miniatures à Lubeck, à Hambourg, à Mecklembourg, à Schwerin. Il était bon peintre, connaissant à fond son métier, mais sans la moindre originalité. Ses miniatures, ses peintures sur émail, sont aussi consciencieuses que froides.

L'originalité ne manquait pas, en revanche, à son caractère. Le médecin Bianconi, qui l'avait connu, nous l'a décrit comme un homme bizarre, mais intelligent et fin. « Il était de haute taille, toujours grave, silencieux, quoique personne ne l'égalât pour savoir parler. Il ne manquait pas une seule des représentations de l'Opéra, et il jouait lui-même de la flûte. Jamais, seulement, on ne l'a vu entrer dans une église. » Un autre de ses amis nous dit « qu'il avait pour principe d'être sans religion, et que, dans l'ensemble de son caractère, il rappelait beaucoup Jean-Jacques Rousseau. »

On a vu qu'il le rappelait, au moins, dans sa façon d'entendre le mariage. Seulement, au lieu de mettre ses enfans aux Enfans-Trouvés il s'efforçait d'en faire des artistes de génie; et toute l'éducation qu'il leur donna était dirigée vers ce but. Il les tenait au travail du matin au soir, réglait jusqu'aux moindres détails de leur nourriture, pour faciliter en eux l'éveil de l'inspiration; et, afin de leur cacher la vue du monde, et de les cacher à la vue du monde, il ne les faisait sortir que la nuit.

Il avait quatre enfans, deux fils et deux filles. Le fils aîné, Charles-Maurice, ne put s'accoutumer à cet étrange régime. Un beau jour il s'enfuit, se convertit au catholicisme, et devint professeur dans un collége de jésuites. Jamais son père ne lui pardonna sa désertion. Il avait heureusement, pour s'en consoler, la docilité et les progrès de ses trois autres enfans. Tous trois étudiaient avec une assiduité exemplaire, chacun se préparant de son mieux au rôle qui lui était assigné dans la rénovation de la peinture. Mais toujours c'était sur Antoine-Raphaël que reposait la grande espérance : celui-là devait créer

les chefs-d'œuvre définitifs, en unissant dans un parfait ensemble le dessin de Raphaël et le clair-obscur de Corrège.

A douze ans, son père le conduisit à Rome, où, le jugeant trop jeune encore pour pouvoir comprendre Raphaël, il lui fit copier tour à tour les fresques de Michel-Ange et les antiques du Belvédère. Il l'emmenait dès l'aube devant ces modèles, l'y retenait jusqu'au soir, lui donnant à manger, de temps à autre, du pain et des fruits.

Ce premier séjour du petit Raphaël à Rome dura trois ans, après lesquels le père ramena son fils en Allemagne. Et dès leur retour, la gloire de Mengs commença. L'enfant eut à peindre au pastel les portraits de tous les grands personnages de Dresde, depuis les princes de la famille royale jusqu'aux chanteurs de l'Opéra. A seize ans, il était déjà connu dans toute l'Allemagne comme le prochain rénovateur de la peinture. A dix-sept ans, il recevait le titre de peintre ordinaire du roi.

Mais son père était toujours auprès de lui, veillant sur son génie avec une sollicitude acharnée. Il n'avait point mis au monde ce fils, il ne l'avait point nommé des noms de Corrège et de Raphaël, pour en faire un simple peintre de portraits, un imitateur servile de la nature! L'éducation du jeune homme n'était pas finie ! Il avait à connaître ceux qu'il était appelé à détrôner, Raphaël et Corrège ! En 1746, toute la famille repartit pour l'Italie, augmentée cette fois d'un membre nouveau; c'était la gouvernante d'Ismaël Mengs, Catherine Nutzschnerin, une grosse Saxonne dont le vieux peintre avait fait sa maîtresse, après la mort de Charlotte Bormann.

On s'arrêta à Venise, à Bologne, puis, naturellement, à Parme; enfin l'on arriva à Rome, et tout de suite le jeune Raphaël fut admis à connaître son glorieux homonyme. Il le copia assidûment, essaya de l'imiter, et prit son rôle si au sérieux que, pour être plus à même de continuer l'œuvre des maîtres de la Renaissance, il se convertit au catholicisme. Ses deux sœurs s'y convertirent avec lui; et son père lui-même, le vieux libre penseur, se fit catholique, « ne voulant pas, disait-il, qu'il y eût un schisme dans sa famille ». Il y en eut un, pourtant, du fait de la gouvernante Catherine, qui refusa obstinément de se laisser baptiser.

Peu de temps après sa conversion, Raphaël Mengs se maria. Il épousa une belle Romaine, Marguerite Guazzi, qui lui avait servi de modèle pour ses *Saintes Familles*. Et quand la famille revint à Dresde, en 1749, les dissentimens commencèrent entre la belle-fille et ses beaux-parens. Raphaël Mengs était célèbre ; toute la cour se disputait l'honneur de poser devant lui ; mais dans sa maison son père et sa femme l'importunaient de leurs querelles. Et comme il était bon mari et bon fils, d'une nature docile, ennemie du désordre et du bruit, cette vie orageuse paraît l'avoir rendu profondément malheureux. Deux ans

à peine après son retour à Dresde, en 1751, il repartit de nouveau, et pour ne plus revenir.

Il emmenait avec lui à Rome sa jeune femme et ses deux sœurs, dont l'une, l'aînée, épousa le peintre Maron, tandis que l'autre, la jolie Julia, entra au couvent. Le père était resté à Dresde, et Raphaël s'en croyait délivré, lorsqu'un beau matin il le vit arriver chez lui, toujours escorté de sa Catherine. Mais l'influence de sa femme l'avait décidément emporté, chez le jeune peintre, sur l'ancienne influence de son père. Il contraignit le vieillard à se marier avec Catherine ; puis, cette formalité accomplie, il les renvoya en Saxe.

Je ne suivrai pas M. Wœrmann dans le récit qu'il fait ensuite des aventures de Raphaël Mengs, de ses triomphes à Rome, à Naples et à Madrid, de ses relations familières avec tous les rois de l'Europe. Toute sa vie il essaya consciencieusement de réaliser le programme que lui avait, dès le berceau, imposé son père. Il y introduisit cependant un perfectionnement encore, et au dessin de Raphaël et au clair-obscur de Corrège, il joignit la couleur de Titien. Et toute sa vie il employa, pour réaliser ce programme, la méthode que lui avait enseignée son père : il copia de son mieux ses trois grands modèles, sans jamais essayer d'y rien ajouter de lui-même. Il n'y a point de peinture plus impersonnelle que la sienne, mais il n'y en a guère aussi de plus ennuyeuse, ni qui donne davantage l'impression d'être faite sur commande. Et en effet le malheureux Mengs l'a toujours faite sur commande : elle lui était commandée par les prénoms que lui avait donnés son père, par cette éducation singulière qu'il avait reçue. La discipline paternelle avait étouffé en lui ses qualités natives de bon ouvrier ; elle avait déprimé son intelligence et glacé son cœur. Voici en quels termes il répondait à l'Italien Raymond Ghelli, qui lui avait annoncé la mort tragique de son ami Winckelmann : « J'ai eu bien du chagrin à apprendre la mort de l'ami Winckelmann ; mais comme ce qui est arrivé ne saurait se changer, je me suis consolé en songeant qu'il avait fait une bonne fin, et qu'il jouissait en conséquence de la béatitude éternelle, qui importe avant tout. Car il est vrai de dire que l'homme commence de mourir dès qu'il commence de vivre. »

T. DE WYZEWA.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

14 septembre

A quelque opinion politique qu'on appartienne, il est impossible de ne pas éprouver une respectueuse émotion en apprenant la mort prématurée de M. le Comte de Paris. Mourir dans la force de l'âge, en exil, victime d'une fatalité dont on n'est pas responsable, est le sort le plus douloureux qui puisse incomber à un homme auquel ses adversaires eux-mêmes, ou du moins les adversaires du principe qu'il représentait, sont obligés de rendre hommage. Il serait banal de dire que M. le Comte de Paris aimait son pays. Lorsqu'on est le représentant et le descendant d'une longue lignée de rois, la plus ancienne et la plus illustre qui fut jamais, comment ne porterait-on pas dans son âme l'amour ardent de sa patrie ? Le cours des choses a changé : mais si la France, une fois faite et devenue grande et forte, a eu le droit de s'engager dans des voies nouvelles, elle n'a pas celui de renier le passé et de méconnaître ce qu'elle a dû, pendant si longtemps, aux vieux souverains qui l'ont formée, province par province, et lui ont imprimé son admirable unité. M. le Comte de Paris était l'héritier, non seulement de leur gloire, mais de leurs passions généreuses : il aimait la France comme la création de ses ancêtres, comme une patrie dont l'histoire se confondait étroitement avec celle de sa race. Il l'aimait assez pour n'avoir jamais voulu la troubler ni l'agiter, et s'il meurt sans que la destinée lui ait permis de la servir utilement, du moins ne l'a-t-il jamais desservie : il a jusqu'à la fin respecté son repos. On le lui a reproché. Des amis impatiens et maladroits, plus dégagés de scrupules, plus hardis dans leurs conceptions, auraient voulu qu'il se jetât dans la mêlée des partis, qu'il se mît en avant, qu'il appelât sur lui l'attention par tous les moyens bons ou mauvais. S'il a eu quelques velléités de ce genre, elles ont été courtes. Son bon sens et son patriotisme l'ont bientôt arrêté. Il a compris qu'il ne pourrait résulter de ces aventures que beaucoup de mal et aucun bien. L'honnêteté de son esprit y résistait. Aussi meurt-il sans avoir soulevé contre lui aucune colère, aucune haine ; et sa fin cruelle n'a-t-elle provoqué dans tous les cœurs qu'un sentiment de pitié.

Chose bien rare ! l'exil lui-même, sauf un moment, pendant l'aven-

ture boulangiste qui a troublé tant de consciences, n'a pas été pour M. le Comte de Paris un mauvais conseiller. Dans les entretiens suprêmes qu'il a eus avec son fils, on se demande quel langage il a tenu au jeune prince, et la question reste sans réponse. M. le Duc d'Orléans gardera sans doute pour lui ces confidences, mais il faut souhaiter qu'il s'en inspire. On peut se douter, en effet, de ce qu'elles ont été. Il y a quelques semaines à peine, M. le Comte de Paris, sentant le progrès inquiétant de sa maladie, a voulu faire connaître sa pensée définitive par l'intermédiaire d'un journal fidèle. Tout le monde se souvient de cette conversation que toute la presse a reproduite, et où il donnait, dans les termes les plus fermes, l'explication de sa conduite et comme le secret de sa vie. Représentant du principe monarchique, il le regardait naturellement comme supérieur à tout autre, et ce n'est pas ce qu'on peut lui reprocher. Quand un principe a tenu et tient encore une si grande place dans le monde, ce n'est pas à l'un de ses dépositaires qu'il est permis de douter de sa valeur. M. le Comte de Paris se montrait donc assuré que la France reviendrait un jour à la monarchie, qu'elle y reviendrait d'elle-même, par la force des choses, par un penchant naturel et irrésistible ; mais, s'il mettait sa confiance dans la volonté finale de la France, il concluait qu'il fallait respecter cette volonté, même dans ses égaremens provisoires, et se bien garder d'exercer sur elle une pression brusque et violente. Il allait plus loin, il rendait en partie justice au gouvernement actuel ; il ne méconnaissait pas ce que ses efforts avaient eu souvent de louable ; il ne niait pas les progrès accomplis, et dans les conseils qu'il donnait à ses serviteurs et à ses amis, les derniers que ceux-ci entendront de sa bouche, il leur demandait de ne pas prendre à l'égard du gouvernement de leur pays une attitude intransigeante, et de ne pas chercher le bien en poussant à l'excès du mal. Quand le gouvernement, disait-il, fera quelque chose de bien, il faut le soutenir. Il y avait dans ce langage un accent de probité politique auquel on ne saurait se méprendre et un souci de ménager la tranquillité de la France dont il convient de tenir compte à celui qui le tenait. Qui sait si, dans le mystère de sa conscience, M. le Comte de Paris, bien que profondément convaincu de la supériorité de son principe, n'a pas désespéré plus d'une fois de le voir triompher ? Il connaissait l'histoire ; il avait pu y constater les changemens que les peuples, soit par évolution, soit par révolution, éprouvent quelquefois sans retour. Que de monarchies sont tombées ! Que de légitimités sont mortes ! Mais si M. le Comte de Paris a douté ou même désespéré sans le dire, il ne faut que l'en estimer davantage : cela prouve la justesse naturelle de son esprit, qu'aucune prévention n'avait pu obscurcir, et l'élévation de son âme, qui savait se résigner aux renoncemens nécessaires et s'en remettre avec docilité à une volonté supérieure à celles des hommes. Il était

chrétien; il l'a montré par sa vie et par sa mort; et il croyait que nous encourons ici-bas des responsabilités qui se dénouent ailleurs.

Sa vie a été douloureuse et pénible: il est impossible de l'embrasser dans son ensemble sans éprouver le sentiment qu'inspirent les choses irrémédiablement manquées. Un destin peu clément a pesé sur elle. La mort du Duc d'Orléans, survenue au moment le plus prospère de la monarchie de Juillet, a été comme un coup de tocsin qui annonçait les périls imminens. Le roi était déjà trop vieux, le Comte de Paris était encore trop jeune, et on a prévu, dès ce moment, les difficultés d'une régence, avec tous les hasards qui s'y rattachent. Quelques années après, éclatait le 24 février. Le spectacle qui s'est déroulé ce jour-là sous les yeux du jeune prince, — il avait dix ans, — a dû rester gravé dans sa mémoire comme un souvenir d'épouvante. La monarchie s'effondrait subitement. Mme la Duchesse d'Orléans, avec ce courage héroïque des femmes et des mères qui ne reculent devant rien, prit ses deux fils par la main et les conduisit à la Chambre des députés pour les mettre sous la sauvegarde de l'assemblée. M. le Comte de Paris a vu Lamartine à la tribune demander la république. Puis la Chambre était envahie, l'émeute s'en emparait, et devant sa menace grandissante les députés se retiraient en désordre. Mme la Duchesse d'Orléans, poussée, chassée de banc en banc jusqu'à l'extrémité de la salle, trouva enfin une porte de sortie et de salut; mais là encore, dans les couloirs encombrés de monde, elle fut emportée avec ses enfans, et comme roulée dans le flot tumultueux de la révolution. M. le Comte de Paris a pu juger alors de ce que pesaient les monarchies dans certains jours d'orage populaire. Le lendemain, c'était l'exil, l'exil qui devait durer plus de vingt ans, et permettre à l'enfant de devenir un homme avant de revoir la France. Son éducation était terminée lorsque éclata en Amérique la guerre de la Sécession. M. le Comte de Paris s'enrôla dans l'armée du Nord: il fit campagne avec un courage chevaleresque, et il a laissé aux États-Unis des sympathies qui se sont exprimées d'une manière touchante au cours de sa lente agonie et après sa mort. Il voulait s'initier au métier des armes dans l'espoir de combattre un jour pour son pays : cet espoir n'a pas pu se réaliser. Rentré en Europe, il vécut pendant plusieurs années en Angleterre. Son esprit avait atteint alors toute sa maturité ; il est intéressant de constater dans quel sens il se porta de préférence et quelles études l'ont plus particulièrement sollicité. En le faisant, nous n'apprenons rien aux lecteurs de la *Revue des Deux Mondes*, dont M. le Comte de Paris n'aura pas été sans doute le moins illustre collaborateur. Il entreprit d'abord de raconter la guerre d'Amérique, avec l'autorité que lui donnait la part qu'il y avait prise, et cet ouvrage, qu'il a terminé plus tard, est sans aucun doute un des documens les plus sérieux et les plus précieux que l'on puisse consulter sur cette période de l'histoire des États-Unis. Des

fragmens importans en ont été publiés ici même. Mais, quel que fût le très grand mérite de ces travaux, ce n'est pas encore là que nous trouvons l'originalité principale de M. le Comte de Paris, en tant que penseur et qu'écrivain. L'intérêt qu'il prit de bonne heure aux questions sociales est en effet un trait de son caractère qui mérite d'être remarqué. Peut-être le mériterait-il moins aujourd'hui, que tout le monde s'occupe de ces mêmes questions, ou du moins en parle ; mais, à cet égard, M. le Comte de Paris a été quelque peu un précurseur : il était en avance sur sa génération. Était-ce de sa part prévision de l'avenir ? Avait-il pressenti quelle place prépondérante les questions sociales devaient bientôt tenir dans tous les esprits? ou n'était-ce pas plutôt le mouvement naturel d'une âme généreuse qui le poussait vers ces problèmes dont la solution importe si fort au bien-être matériel et au progrès moral des classes ouvrières ? Quoi qu'il en soit, il s'y attacha avec une ardeur singulière et avec un bon sens pratique qu'on ne saurait trop louer. Il n'était pas un rêveur humanitaire, mais un chercheur laborieux, consciencieux, appliqué, et ses conclusions étaient le résultat d'une enquête personnelle qu'il avait poussée très loin. Il avait tout vu par lui-même vérifié, contrôlé, expérimenté. Son livre sur les *Associations ouvrières* contient des renseignemens encore aujourd'hui utiles et des jugemens qui le seront toujours. La *Revue des Deux Mondes* a publié de lui sur les questions sociales de belles études, d'un style simple, sobre, précis, le style qui convient à un pareil sujet et qu'on n'y emploie malheureusement pas toujours. M. le Comte de Paris, à cette époque de sa vie, s'est livré à un travail considérable, avec une activité que rien ne lassait, une patience que rien ne rebutait; quand cette *Revue* ne lui en devrait pas quelque reconnaissance plus particulière, c'est un fait assez rare chez un prince de son âge et de son temps pour que nous en rappelions aujourd'hui le souvenir. Il espérait, cette fois encore, que son pays profiterait un jour de ce qu'il avait appris ; il voulait être prêt à toutes les tâches. Il s'était préparé pour la guerre, il s'était préparé pour la paix. La guerre a éclaté, et il n'a pas pu y prendre part; la paix est revenue et a duré longtemps sans qu'il lui ait été donné de collaborer au relèvement de la France. Le plus humble citoyen a été plus favorisé que lui.

Du moins, la porte de la patrie s'était rouverte pour lui, et tout donne à croire que les quelques années qu'il a alors passées en France ont été les meilleures de sa vie. Il n'a pris part qu'à un acte politique important : nous voulons parler de la fusion. Il est allé à Frohsdorff se réconcilier avec le comte de Chambord. Les uns l'en ont vivement loué, les autres le lui ont violemment reproché : au point où nous sommes, ces querelles rétrospectives ont bien peu d'intérêt. La fusion n'a pas donné une chance de plus à la restauration de la monarchie, et elle ne lui en a non plus enlevé aucune. Il est certain aujourd'hui pour

tout le monde que M. le Comte de Paris, quand bien même il n'aurait pas été à Frohsdorff, ne serait pas monté sur le trône. L'événement, qui a paru avoir sur le moment une si grande importance, en a eu beaucoup moins par la suite. Il n'a eu aucune influence sur nos destinées, qui obéissaient à de tout autres causes. Les vieux et purs orléanistes, nous en avons vu à cette époque, étaient indignés de la démarche de M. le Comte de Paris, qui était à leurs yeux le reniement de 1830. Mais que restait-il de 1830? N'avait-il pas, comme la Restauration de 1814-1815, abouti à une révolution? Dans le sort commun qui leur était fait, n'était-il pas plus digne, de la part des deux branches de la maison de France, de se rapprocher, sinon dans l'oubli, au moins dans l'effacement du passé? A ce point de vue purement humain et historique, peut-être M. le Comte de Paris a-t-il bien fait d'aller à Frohsdorff; au point de vue politique, sa démarche a été indifférente; elle n'a rien changé et ne pouvait rien changer au cours des choses. M. le Comte de Chambord est mort en exil, et de même M. le Comte de Paris. Le second était incomparablement plus moderne que le premier; il était un homme de son temps; il le connaissait et l'aimait; mais l'un et l'autre représentaient un principe qui malheureusement était mort avant eux: de là vient que, malgré leur valeur personnelle, ils ont passé sur la terre comme des ombres, laissant le souvenir de princes dignes de tous les respects, car ils avaient l'âme haute et vraiment royale, dignes de sympathie, car ils se sont abstenus de troubler leur pays, mais frappés d'une impuissance irrémédiable parce qu'ils étaient nés trop tard et ne s'adaptaient plus aux circonstances. On sait comment M. le Comte de Paris a été exilé une dernière fois. Des imprudences, dont il n'était peut-être pas le principal auteur, avaient été commises autour de lui. Le mariage de la reine de Portugal avait servi de prétexte à des réunions qui ne présentaient pas le simple caractère de fêtes de famille. Une effervescence inusitée se produisait dans le parti royaliste. Le gouvernement de la République a sévi, et les princes prétendans ont dû reprendre le chemin de la frontière. Ce dernier coup a frappé au cœur M. le Comte de Paris: il ne devait plus revoir la France. Il est mort entouré de tous les siens, qui lui prodiguaient l'affection qu'il méritait, car il s'est montré le modèle de toutes les vertus privées. Dans une autre situation que la sienne, cet homme honnête, studieux, plein de bon sens et de bonne volonté, aurait été heureux et grandement utile; mais, bon gré mal gré, il était prétendant, et sa vie, condamnée d'avance à ne pas remplir toutes ses promesses, ne laisse après elle qu'un souvenir de tristesse et de mélancolie.

Si la mort de M. le Comte de Paris est l'événement qui a le plus profondément touché l'opinion depuis ces derniers jours, celui qui l'a le plus remuée est certainement la question de Cempuis. Les journaux

en ont tant parlé qu'il est sans doute inutile d'entrer dans des détails connus aujourd'hui de tout le monde. On sait que l'orphelinat Prévost, situé à Cempuis, dans le département de l'Oise, est un établissement qui appartient au département de la Seine. C'est là que le Conseil général du département fait élever un certain nombre d'enfans des deux sexes que la misère ou la mort de leurs parens, sinon d'autres causes encore, abandonnent à la charité administrative. Ne semble-t-il pas que le premier devoir du Conseil général serait de faire donner à ces malheureux l'instruction et l'éducation consacrées par une longue expérience dans les autres établissemens publics, de manière à les rendre aussi aptes que possible à se créer, au sein de la société actuelle, une place honorable et une carrière assurée? L'épreuve de la vie sera peut-être plus difficile pour eux que pour d'autres; il faut donc les armer en conséquence, et ne pas ajouter à ce qui les distingue déjà de leurs concitoyens des singularités qui achèvent de les en séparer. Le Conseil général agirait ainsi s'il se plaçait au seul point de vue de l'intérêt des enfans qui lui sont confiés; mais il se garde bien de le faire : ce point de vue lui semble trop étroit. Il a des idées de réforme sur l'instruction et l'éducation, et il ne laisse pas échapper une si belle occasion de les appliquer. L'État lui paraît timide, routinier, rétrograde, sans doute parce qu'il est obligé de tenir compte des vœux ou, si l'on préfère, des préjugés des familles. Le ministre de l'Instruction publique ne peut pas enlever les enfans pour les enrégimenter dans ses écoles, comme le ministre de la Guerre enlève les jeunes gens par la conscription pour les faire entrer dans ses casernes. Cela viendra peut-être, mais nous n'en sommes pas encore à ce point. Plus heureux, le Conseil général de la Seine n'a pas à se préoccuper des familles, puisque les enfans sur lesquels il opère n'en ont pas, ou ont été abandonnés par elles. Il est libre, il est maître de les élever, non pas d'après leurs convenances, mais d'après les siennes. Cette considération, qui devrait le retenir, puisqu'elle fait peser sur lui une responsabilité plus lourde, le porte au contraire à en prendre à son aise. L'orphelinat de Cempuis n'est pas seulement à ses yeux une école : c'est un laboratoire scolaire, un terrain d'épreuves, un admirable champ d'expérimentation pour ses théories et ses systèmes.

Avons-nous besoin de dire que le premier article de l'enseignement de Cempuis est que les religions, et même l'idée de Dieu qui en est la base, sont des superstitions puériles? Les élèves de l'orphelinat Prévost sont élevés dans le mépris de ces chimères d'un autre âge. Si encore on se bornait à ne pas leur en parler du tout et à les laisser à cet égard dans une complète ignorance, nous ne disons pas qu'il faudrait approuver cette réserve excessive; mais enfin on pourrait y voir une application simplement maladroite de ce principe de la neutralité de l'école, dont on a tiré parfois de si étranges conséquences. Est-ce là ce que font les pédagogues de Cempuis? On raconte dans

tout le pays environnant que leurs élèves, au cours d'une promenade, ont renversé une croix à coups de pierres, et cela sous l'œil complaisant de leurs maîtres. Une autre fois, ils ont poursuivi un ecclésiastique en le huant, et ont failli lui faire un mauvais parti. Est-ce là de la neutralité? Est-ce de la tolérance? Mais, à défaut d'instruction religieuse, quelle morale enseigne-t-on à ces enfans? Ils sont élevés pêle-mêle, garçons et filles, suivant le système, nouveau en France, de la coéducation. Ce système réussit, dit-on, dans d'autres pays, notamment en Amérique. Est-ce bien sûr? Ceux mêmes qui l'affirment n'ignorent pas que les prétendus avantages de ce mélange des deux sexes sont très contestables et très contestés. Dans un externat, passe encore; mais, dans un internat, qui n'en aperçoit le danger? En tout cas, en Amérique, on n'a garde, après avoir fait disparaître entre garçons et filles les autres barrières, de supprimer par surcroît celles qui résultent de l'enseignement et de la pratique de la religion. Et puis, les mœurs américaines, en ce qui concerne les rapports des deux sexes, ne sont pas les mêmes que les nôtres. Nous n'avons pas à examiner si celles-ci valent mieux que celles-là; la question est tout autre. On doit élever les enfans en vue de la société où ils sont appelés à vivre. Il y a lieu de craindre pour les élèves de Cempuis, lorsqu'ils sortiront de leur surprenante Arcadie, si différente du reste du monde, qu'ils ne soient très dépaysés dans leur propre pays et qu'ils n'y commettent des actes peu conformes aux convenances généralement admises. Il serait certainement de leur part périlleux et déplacé de continuer, en dehors de l'orphelinat Prévost, les habitudes de familiarité intersexuelle qu'ils y auront contractées : ils s'exposeraient à se faire mettre à la porte de partout. Et pourtant, seraient-ils nécessairement immoraux? Dans l'inspection qui vient d'être faite à Cempuis, on n'a pas relevé, dit-on, d'actes d'immoralité entre élèves. Il y en a eu, à la vérité, entre professeurs et élèves, mais les cas ont été rares. Que peut-on en conclure, sinon que ces enfans ont heureusement échappé à un grand danger? Ce n'est pas une raison pour les y laisser exposés plus longtemps.

La suppression de toute idée religieuse dans l'enseignement, la coéducation des sexes, sont des nouveautés qui ne se feront pas accepter chez nous sans peine, avec juste raison, à notre avis, à tort suivant d'autres. Ces systèmes ont leurs partisans, mais les plus résolus nous accorderont sans doute que, dans l'état de nos mœurs, il faudrait, pour les appliquer, des hommes d'un esprit supérieur et d'une habileté, d'une délicatesse de tact tout à fait hors de pair. Il est vrai que des hommes qui auraient toutes ces qualités ne voudraient probablement pas se charger de pareille besogne. Aussi, qu'a-t-on fait? On a placé à la tête de l'établissement de Cempuis un ancien inspecteur primaire, M. Robin, qui était bien l'homme le mieux fait pour compromettre une bonne cause, et à plus forte raison pour accentuer et mettre en plein

jour les défauts d'une mauvaise. C'est à quoi il n'a pas manqué. Ses protecteurs, soit au Conseil général de la Seine, soit au dehors, ont commis une confusion qui donne la plus médiocre idée de leur discernement. Ils ont cru que tant valait la doctrine, tant valait l'homme qui la professait, ce qui, dans l'espèce, était tout juste le contraire de la vérité. M. Robin est sincère : on ne saurait en douter lorsqu'on lit les réponses qu'il a faites aux journalistes venus de toutes parts pour l'interroger. Il leur a parlé avec une franchise déconcertante : tous sont partis édifiés sur son compte. Il y a chez M. Robin une grande dose de naïveté; le malheur pour lui est d'avoir appliqué cette disposition de son esprit à des sujets tellement scabreux qu'on a pu le prendre pour un cynique. Passons sur la manière dont il parle de la religion, on la devine; mais il faut l'entendre s'expliquer lui-même sur la coéducation des sexes et sur les matières d'enseignement qu'elle comporte. « Ah! pauvres modernes! s'écrie-t-il, ne comprendrez-vous pas que ce qui fait la pourriture de l'enfant c'est la chanson grivoise, les allusions polissonnes, l'ignorance? Ici, tous nos enfans savent très bien comment s'accomplit la génération, qu'elle résulte de l'accouplement du mâle avec la femelle, de même qu'ils savent que le pollen féconde le pistil, et de même que l'acide sulfurique rougit la teinture de tournesol. Quel danger voit-on à cela? » Pourtant, M. Robin en a aperçu quelquefois à ces accouplemens, d'ailleurs si conformes à la nature, mais qui ne sont pas toujours sans conséquences : on a beaucoup parlé d'un manuscrit de sa main, prêté par lui à une institutrice, et où il énumérait les moyens d'en éviter les suites matérielles. L'acide sulfurique fait rougir la teinture de tournesol : nous serions curieux de savoir ce qui fait rougir M. Robin et ses élèves.

Eh bien! malgré tout ce qui précède, il est probable que M. Robin continuerait encore de diriger l'orphelinat de Cempuis, s'il n'avait pas touché à l'idée de patrie. Dans le désarroi général où sont tombées les intelligences, il aurait peut-être pu se sauver sans cette suprême imprudence. Mais, on le sait, il y a là un sentiment sur lequel nous sommes tous d'accord. M. Robin est un socialiste internationaliste, et il fait tout juste le même cas du « préjugé national » que du préjugé religieux. Rien ne lui paraît plus funeste que d'élever un enfant dans un culte trop exclusif de son pays : c'est le moyen de faire naître et d'entretenir chez lui le chauvinisme dont sont sorties tant de guerres. La guerre, l'armée, sont les cauchemars de M. Robin : il les confond dans la même réprobation. Un jour une personne du dehors avait donné à un de ses élèves une boîte de soldats de plomb : il foula aux pieds et détruisit un jouet qui risquait de provoquer dans l'âme de l'enfant les passions les plus malfaisantes. « Assez de guerres internationales, s'écrie-t-il, pour le profit des financiers, pour le plaisir de certains héros professionnels! » Et comme on lui demande ce que

feront ses pupilles si, astreints comme tout le monde au service militaire, la guerre vient à éclater pendant qu'ils seront sous les drapeaux, il répond sans hésiter : « Eh bien ! ils se débrouilleront, ils déserteront. »

Peu d'hommes en France seraient capables d'une pareille franchise : sérieusement, nous sommes tenté de remercier M. Robin. Il est admirable en son genre à force d'être complet. Il a vraiment le courage de ses idées, et il en faut beaucoup pour avouer des idées pareilles : il en faut peut-être plus que pour les appliquer. Après tout, M. Robin est ce qu'il est, et ce n'est pas à lui que nous en avons : ce qui est effrayant c'est qu'il ait pu rester pendant de si longues années à la tête de l'orphelinat Prévost sans être inquiété dans son enseignement. Le désordre administratif le plus complet régnait d'ailleurs autour de lui. Le recrutement du personnel se faisait de la manière la plus fantaisiste. Tous les déclassés, tous les révoqués, tous les fruits secs trouvaient un asile à Cempuis, avec cette circonstance aggravante que M. Robin les empruntait indifféremment aux nationalités les plus diverses, prussienne, italienne, anglaise, etc. Comment ce scandale a-t-il pu se prolonger aussi longtemps, presque aux portes de Paris, sans que le gouvernement y portât les yeux et y mît la main ? S'il l'avait complètement ignoré, ce serait déjà grave ; mais il y a pis. Toute la contrée autour de Cempuis parlait avec horreur de ce qui s'y passait ; l'indignation était générale, et à maintes reprises les faits les plus graves ont été signalés à l'attention des autorités responsables. Qu'ont-elles fait ? Rien. M. Robin avait la confiance du Conseil général de la Seine, c'est-à-dire du Conseil municipal de Paris : cela a suffi pour détourner de sa tête tous les dangers administratifs. Une première fois menacé, révoqué même, dit-on, en 1884, il a été réintégré dans ses fonctions. On a cité l'opinion contraire à cette réintégration que M. Léon Bourgeois alors secrétaire général de la préfecture de la Seine, avait soutenue dans la commission de surveillance chargée des établissemens départementaux. « Si je m'interroge comme père de famille, disait alors M. Bourgeois, et si je me demande si je confierais mes enfans à M. Robin, je me vois obligé de répondre : Non ! » Cela fait honneur à M. Bourgeois ; mais ce qui lui aurait fait bien plus d'honneur encore, c'est, plus tard, lorsqu'il a été ministre de l'Instruction publique, de se rappeler une situation qu'il avait connue, jugée, condamnée, et d'y porter remède. Pourquoi ne l'a-t-il pas fait ? A un moment, une enquête a été ordonnée : elle a été faite par Mme Kergomard, que l'on dit être une personne très distinguée, mais qui, proche parente de M. Élisée Reclus, devrait être employée de préférence dans des occasions où son jugement conserverait toute son autorité. Mme Kergomard a conclu que tout était pour le mieux dans le meilleur des orphelinats possibles, et l'administration universitaire, désormais rassurée, a laissé les choses en l'état. Quant au ministère de l'Intérieur, qui est

le principal intéressé dans cette affaire, puisqu'il s'agit d'un établissement dépendant de lui, il n'est jamais sorti de sa quiétude, laissant à la préfecture de la Seine le soin de se débrouiller avec le Conseil général. Ce qui est grave et alarmant, c'est cette défaillance générale, cette abstention, ces complaisances, ces velléités suivies de reculades de la part de ceux qui ont charge d'âmes et responsabilité morale. Il a fallu qu'un journal bien inspiré, ayant entendu parler de ce qui se passait à Cempuis, allât y faire une enquête pour le compte de ses lecteurs. Ce journal a rendu un grand service. Dès son premier article la question a changé de face ; l'opinion s'est émue ; tous les autres journaux ont voulu savoir ce qui se passait à Cempuis, et ils n'ont pas eu de peine à l'apprendre. Oh ! alors, le gouvernement est sorti de son impassibilité olympienne. Une enquête, sérieuse cette fois, a été faite. Elle n'a pas été longue, et elle a été probante. M. Robin a été révoqué. Mieux vaut tard que jamais sans doute ; mais il faut bien constater que, sans l'initiative d'un journal en quête de nouvelles, le scandale de Cempuis continuerait encore, et pourrait durer longtemps. La presse a déjà, sans qu'il y ait lieu de l'y encourager, une assez grande propension à se substituer à tous les pouvoirs ; mais lorsque ceux-ci ne remplissent pas leur rôle, n'est-il pas naturel que d'autres s'en emparent? Seulement, ce n'est pas rassurant.

L'affaire de Cempuis a eu un épilogue qui n'en est pas la partie la moins curieuse. M. le préfet de la Seine a chargé un de ses chefs de division d'aller notifier sa révocation à M. Robin. Après s'être acquitté de la partie pénible de sa tâche, ce fonctionnaire a voulu en adoucir, au moins pour lui, l'amertume : il est allé voir les enfans et leur a tenu un discours. On aurait cru à l'entendre que M. Babut, c'est son nom, avait été envoyé à Cempuis pour y distribuer des prix de vertu à tout le monde. « Rien ne sera changé à votre sort, a-t-il dit aux élèves de M. Robin. Vous savez que les circonstances ont fait parler beaucoup de vous dans ces derniers temps : vous êtes devenus célèbres. Si l'on a dit de vous du mal qui est une calomnie, on a dit plus encore de bien. On a répandu votre réputation de bons enfans, de bons patriotes, de futures honnêtes et bonnes mères de famille... Nous sommes heureux de voir que vous ressentez une reconnaissance profonde pour l'homme qui a tant travaillé à faire votre bonheur. Vous ne faites pas de politique, vous autres ! » Il semble que M. Babut en fasse, lui, et de la plus mauvaise. Bien que l'opinion, dans sa généralité, ait non seulement approuvé, mais même imposé la révocation du directeur de Cempuis, les radicaux en ont témoigné un vif mécontentement. Ils se sont efforcés de donner le change et de faire croire que M. Robin avait été la victime de la réaction cléricale qui est, comme on le sait, la marque caractéristique du gouvernement actuel. « Cherchez le prêtre, » a dit l'un d'eux. Il faut donc croire que M. Babut appartient à l'opinion

radicale, ou qu'il a voulu la ménager. Mais qu'en pense le gouvernement? Le fait qui vient de se produire n'est-il pas une preuve de plus de l'anarchie qui règne dans l'administration? Chacun y fait à sa tête. M. le préfet de la Seine, par ordre de son ministre, révoque M. Robin; mais M. Babut critique la mesure qu'il est chargé de faire exécuter. Évidemment ce fonctionnaire, qui a de plus nombreux rapports avec le Conseil municipal de Paris qu'avec le gouvernement, aime mieux être bien avec le premier qu'avec le second. Un pareil désordre est-il tolérable? Le gouvernement joue le rôle d'un oncle de comédie auquel on cède sur le moment quand il se met trop en colère, mais dont on se moque en attendant de prendre sur lui sa revanche. Nous n'avons pas un gouvernement, nous en avons vingt, nous en avons cent. Il ne faut pas chercher ailleurs l'explication du long maintien de M. Robin à Cempuis. Le mal principal est là, et si on n'y apporte pas un remède énergique, ce n'est pas un fait purement accidentel comme la révocation du directeur de Cempuis qui nous rassurera sur les périls auxquels nous restons exposés.

Depuis quelque temps, les journaux italiens montrent une singulière agitation, qui sans doute n'est pas sans rapport avec celle du gouvernement. On croirait, à les lire, que quelque chose d'important se prépare de l'autre côté des Alpes. A la vérité, ce n'est pas la première fois que des symptômes du même genre se produisent, et jusqu'à ce jour, rien ne les a suivis. Il ne faut donc pas leur donner plus d'importance qu'ils n'en ont sans doute; mais, d'autre part, nous ne pouvons pas les laisser passer sans les signaler. Chaque fois que le gouvernement italien, ou du moins que M. Crispi rêve de faire quelque chose de peu conforme au droit des gens, il ne manque pas d'accuser la France d'avoir voulu le faire avant lui : il la dénonce au monde comme la puissance perturbatrice par excellence, dont toutes les autres doivent s'entendre pour arrêter les ambitions désordonnées. Le meilleur moyen d'atteindre un résultat si désirable est évidemment d'occuper au plus vite la place qu'on accuse la France de vouloir prendre, et l'Italie est toujours prête à remplir ce rôle avec dévouement, pourvu qu'on l'y encourage. Mais on ne l'y encourage pas. Vingt fois déjà nous avons vu jouer la même comédie, toujours avec les mêmes circonstances : il n'y manque jamais qu'un dénouement. Nous pourrions, à la fin, nous montrer blessés de nous entendre imputer tant de mauvais desseins; mais à quoi bon? Personne n'y croit en Europe, ni même en Afrique. On y croit même de moins en moins à mesure que l'Italie renouvelle des prédictions qui ne sont jamais suivies d'aucun effet, et tout porte à penser que ces campagnes de presse, qui sûrement ne sont pas spontanées, ont plutôt pour but de produire une impression sur les esprits à l'intérieur qu'au dehors.

A supposer que M. Crispi eût une intention définie, un projet d'action immédiate sur quelque point du monde, on aurait en ce moment quelque peine à deviner exactement ce qu'est cette intention et où est ce point. La première idée qui s'offre à l'esprit est qu'il veut aller lui-même à l'endroit qu'il nous reproche de viser; mais il nous reproche de viser tout en même temps, et, quelle que soit son imagination, nous ne lui faisons pas l'injustice de croire qu'il nourrisse et prépare à la fois autant de projets qu'il nous en prête. En vérité, ce serait trop! Pour aller de l'Orient à l'Occident, la presse italienne signale l'activité inquiétante de la France en Abyssinie, en Égypte, en Tripolitaine et au Maroc. Elle est remplie de correspondances, venues de toutes ces contrées, et qui nous présentent comme prêts à une action imminente. C'est bien mal reconnaître, il faut l'avouer, l'attitude que nous avons toujours eue à l'égard de l'Italie dans ses entreprises coloniales, sauf en Tunisie. Là, nous étions condamnés à agir. Il nous était impossible de laisser une puissance européenne s'établir dans une contrée qui fait géographiquement partie de l'Algérie. C'est bien assez pour nous d'avoir l'Italie pour proche voisine en Europe, sans nous la donner pour telle en Afrique. Aussi longtemps qu'elle a respecté l'autonomie de la Tunisie, nous l'avons respectée nous-mêmes; le gouvernement du bey ne nous gênait en rien; mais le jour où le cabinet de Rome a manifesté de la manière la moins douteuse la résolution de mettre sa main sur la Régence, l'obligation de le devancer s'est imposée à la France. Nous aurions préféré que cette question ne fût pas posée: une fois posée, — et elle ne l'a pas été par nous, — nous devions la résoudre. On nous reproche assez, en Italie, la manière dont nous l'avons fait! La Tunisie est le grief éternel contre la France! Soit; mais il serait juste de montrer aussi la contre-partie. Est-ce que, dans les entreprises qu'elle a tentées ailleurs depuis lors, l'Italie nous a jamais trouvés comme un embarras ou comme un obstacle devant elle? Est-ce que nous avons jamais mis le moindre empêchement à ses succès? Nous avions des intérêts et des traditions dans la mer Rouge: lorsque nous avons vu que l'Italie portait de ce côté son effort principal, nous nous sommes discrètement effacés devant elle, en lui laissant le terrain libre. Il nous aurait été certainement facile de lui créer des difficultés : nous n'y avons même pas songé. S'il lui avait plu de tourner son action d'un autre côté, elle aurait trouvé de notre part les mêmes dispositions. Nous ne l'avons jamais chicanée sur ce qu'elle faisait; mais il est vraiment excessif qu'elle semble nous en vouloir de ce qu'elle n'a pas fait, comme si c'était notre faute. Hier encore, le général Baratieri s'emparait de Kassala, et la presse anglaise nous a accusés d'avoir vu ce brillant fait d'armes avec un peu plus que de la froideur. Rien n'est plus inexact. La vérité est que, fidèles à l'ensemble de notre politique, nous avons dû rappeler les droits de l'Égypte et de la Porte sur Kassala; mais nous

n'avons éprouvé personnellement aucune mauvaise humeur de son occupation par les Italiens, et si aujourd'hui le gouvernement du roi Humbert se demandait en toute sincérité de conscience laquelle, de la France ou de l'Angleterre, en a pris le plus sincèrement son parti, ce n'est probablement pas la dernière qu'il devrait désigner.

Avons-nous besoin de montrer l'invraisemblance ridicule, il faut dire le mot, des projets qu'on nous attribue? S'il y a deux pays au monde où nous soyons partisans résolus du *statu quo*, ce sont assurément la Tripolitaine et encore plus le Maroc. Nous vivons en parfaite intelligence avec les autorités régulières de Tripoli, et jamais il ne viendra à notre pensée de tenter quoi que ce soit sur une province qui fait partie intégrante de l'Empire Ottoman, et où nous n'avons d'ailleurs aucun intérêt particulier. La Tripolitaine n'est pas le moins du monde à l'égard de la Tunisie ce que la Tunisie était à l'égard de l'Algérie. C'est une région à part, qui est géographiquement séparée de la Régence, et sur laquelle un gouvernement français ne pourrait avoir des vues d'ingérence ou de domination sans une coupable folie. Le maintien de nos bons rapports avec le Sultan nous touche infiniment plus que toute la Tripolitaine : on le sait, au surplus, à Constantinople, et les dénonciations italiennes y trouvent certainement peu d'écho. Elles pourraient tout au plus inspirer des soupçons sur les velléités des dénonciateurs. Quant au Maroc, des circonstances récentes nous ont permis de prouver à toute l'Europe, et à l'Espagne en particulier, que notre politique y était purement conservatrice. Ce serait un grand malheur pour tout le monde si la question marocaine venait tout d'un coup à s'ouvrir. Dieu nous préserve de cette éventualité ! Nous avons assez d'affaires sur les bras sans en faire surgir de nouvelles, plus difficiles, et plus inextricables encore. Cette politique convient peut-être au cabinet de Rome, mais non pas à nous, et c'est encore un point sur lequel on ne réussira pas à donner le change.

Que veut donc l'Italie, et quel but poursuit-elle en ce moment? On a dit qu'elle avait fait des suggestions à l'Angleterre pour diverses hypothèses, et notamment au sujet du Haut-Nil et de la Tripolitaine. Pour ce qui est du Haut-Nil, la situation qui y existe est en pleine évolution, et il est possible en effet que l'Italie ait un rôle à y jouer. La pointe hardie qu'elle vient de pousser jusqu'à Kassala est probablement l'indice de projets plus étendus. Que nous importe? Nous avons déjà déclaré que, tout en réservant pour le règlement final les droits de l'Égypte et de la Porte, nous n'avions aucune opposition à y faire. Quant à la Tripolitaine, il est peu probable que l'Angleterre voie l'Italie s'y établir avec beaucoup de satisfaction. En tout cas, cet établissement coûterait fort cher et prendrait longtemps pour devenir solide. A force de parler des projets de la France sur Tripoli, les Italien ont inspiré sur leur propre compte des méfiances assez natu-

relles à la Porte, et celle-ci a pris ses mesures en conséquence. En dehors de la résistance locale, qui serait des plus énergiques, l'envahisseur trouverait devant lui une armée ottomane nombreuse et bien équipée. Le soldat turc n'est pas de ceux qu'on puisse regarder comme une quantité négligeable, l'Italie le sait parfaitement, et c'est là le principal, sinon le seul motif pour lequel elle s'est abstenue jusqu'à ce jour de toute tentative sur un point malaisément vulnérable. Mais en quoi cela nous regarde-t-il? Est-ce nous qui défendons la Tripolitaine contre l'Italie? Et de quel droit tous les organes de l'opinion italienne, ou du moins le plus grand nombre d'entre eux, prennent-ils à tâche d'expliquer, tantôt les velléités offensives, tantôt l'immobilité hargneuse de leur gouvernement, en prêtant à la France des intentions que le bon sens réprouve? Si l'Italie a absolument besoin d'une tête de Turc, nous lui saurions gré d'en changer quelquefois, et de ne pas nous maintenir invariablement une préférence que nous ne méritons à aucun égard. Ce n'est pas sans une tristesse profonde que ceux qui, à notre exemple, sont partisans d'un rapprochement intime entre les deux pays voient ajouter des malentendus nouveaux, factices et imaginaires, à ceux qu'une mauvaise politique a déjà créés. Si les fausses nouvelles que lance à profusion contre nous la presse italienne ne font aucune impression sur l'Europe, elles en font sur l'Italie elle-même, et ceux qui les répandent creusent plus profondément et rendent plus difficile à franchir le fossé qui nous sépare. C'est là une œuvre funeste; mais que pouvons-nous faire pour en combattre les effets, sinon protester de nos intentions et attendre de l'avenir un peu plus de justice qu'on ne nous en accorde aujourd'hui?

L'empereur Guillaume vient de prononcer à Kœnigsberg un discours qui a produit en Allemagne la plus vive impression. Il ne s'agit d'ailleurs que d'affaires purement allemandes dans cette éloquente manifestation, où la personnalité du jeune souverain s'accuse, comme toujours, avec un relief singulier. C'est le roi de Prusse qui, cette fois, parle à sa noblesse, et non pas l'empereur d'Allemagne à ses sujets. Il est visible que Guillaume éprouve un profond mécontentement, et aussi un peu d'étonnement de l'opposition que le parti agrarien fait à un certain nombre de ses projets. « Une opposition des nobles prussiens contre le roi est, dit-il, un non-sens. La noblesse prussienne n'a de raison d'être que si elle a le roi à sa tête. Comme mon grand-père, je représente la dignité royale par la grâce de Dieu. » Et après avoir rappelé tout ce qu'il a déjà fait pour adoucir la rigueur d'une crise qu'il ne méconnaît pas, il invite la noblesse de Prusse à se serrer contre son roi, comme le lierre contre le chêne qu'il entoure et qu'il protège. « Combattons, s'est-il écrié, pour la religion, la morale et l'ordre contre les partis subversifs! Puisse la noblesse devenir un modèle éclatant pour

la population encore hésitante! Dans l'espoir que la Prusse orientale marchera en première ligne dans ce combat, je bois à la prospérité de ses habitans. » Cet appel sera-t-il entendu? Les intérêts des agrariens sont tenaces en même temps que leurs passions sont très excitées, et peut-être la parole royale se heurtera-t-elle contre eux sans les réduire. Toutefois, l'autorité de l'empereur est grande et la manifestation qu'il vient de faire a mis un grand désarroi parmi les agrariens. Il est probable que, pendant quelque temps au moins, leur opposition prendra un caractère plus radouci. Déjà leurs journaux prennent un ton moins ardent; ils ne le retrouvent que pour se déclarer prêts à suivre l'empereur dans la croisade qu'il semble annoncer. Mais quel est le combat auquel Guillaume convie sa noblesse? On sait bien à quel parti s'adresse le cri de guerre qu'il vient de pousser; on est moins fixé sur les moyens qu'il compte employer pour le réduire. Les socialistes, inquiets, se demandent si le discours impérial n'est pas l'annonce de lois nouvelles et plus rigoureuses. Ils les redoutent naturellement, et protestent déjà contre elles, tandis que la presse conservatrice y pousse et les réclame. Peut-être l'empereur n'a-t-il pas voulu donner à sa menace un peu vague toute la portée qu'on lui a attribuée dans l'opinion. C'est d'ailleurs ce qu'un avenir prochain ne manquera pas d'éclaircir.

FRANCIS CHARMES.

LA MISE EN SCÈNE DU DRAME WAGNÉRIEN

Nous croyons devoir communiquer à nos lecteurs la lettre suivante qui donne une idée très précise de l'art scénique et de la discipline théâtrale tels qu'on les comprend à Bayreuth. On a beaucoup discuté, on discutera beaucoup encore sur l'esthétique et la mise en scène du drame musical au Théâtre de Richard Wagner. L'intérêt de ces pages est d'en offrir une théorie pratique et raisonnée.

Monsieur,

Vous me rappelez la lettre que je vous écrivais d'ici pendant l'été de 1891, lorsque le *Tannhauser* fit sa première apparition sur la scène de Bayreuth. Aujourd'hui vous me demandez mes impressions sur la représentation du *Lohengrin*, et vous tenez à savoir si, maintenant comme alors, l'accomplissement d'une tâche particulière a conduit les

interprètes fidèles de l'art wagnérien à la solution d'un problème général.

J'hésite à répondre à votre désir. Il est vrai que vous m'avez donné raison en ce que je vous disais de l'exécution du *Tannhauser*, mais, ce qui me semblait en principe d'une importance capitale pour l'art scénique, vous n'y vîtes qu'une tentative isolée, complètement étrangère aux besoins intellectuels de notre temps. Et quand vous m'objectiez que le véritable sens de la représentation du *Tannhauser* demeurerait incompris, c'est à peine si j'ai pu vous contredire.

Et puis, le préjugé que vous avez contre la discipline théâtrale telle qu'on la comprend à Bayreuth augmente la difficulté de ma tâche, et j'éprouve quelque embarras à vous parler de ce qu'on cherche et de ce qu'on fait ici. Je ne veux pas renouveler nos discussions. Cette fois-ci encore, vous n'avez pas voulu prendre part à nos fêtes scéniques. Vous croiriez perdre quelque chose de votre liberté, de votre indépendance en vous associant, même temporairement, à un groupe où, selon vos expressions, la valeur et la signification de l'individu dépendent de son degré de soumission à une tâche commune. Je suis loin de prétendre qu'on puisse juger un homme d'après les convictions qu'il professe ou d'après l'association dont il fait partie. Dans toutes les communautés, c'est trop souvent l'insuffisance de l'individu qui le pousse à se soumettre et à se ranger sous la loi. Mais il n'en est pas moins vrai que des aspirations définies et communes créent une atmosphère favorable à l'éclosion du talent et que souvent des natures éminentes trouvent précisément dans le service d'une cause la force nécessaire pour se développer et pour s'épanouir. Si vous veniez à Bayreuth, vous constateriez que cette antique vérité reçoit ici une confirmation nouvelle.

A propos du *Tannhauser*, nous étions tombés d'accord sur un point, c'est que l'unité indissoluble de l'expression musicale et de la diction était la condition essentielle pour la mise en scène des œuvres dramatiques, et que l'art de la danse était le point de départ et le centre de cette unité. A propos de toute entreprise, il arrive que le monde s'occupe très longtemps des choses secondaires sans jamais atteindre à la chose principale. Jusqu'à présent, en matière de théâtre, on s'est toujours attaché à la perfection de tel ou tel détail, pensant arriver par là à un meilleur ensemble. A Bayreuth seulement, on s'est avisé de commencer par où il faut commencer. On est parvenu ainsi à modeler un ensemble plastique auprès duquel le plus ou moins de perfection des détails perd de son importance. Il est inutile de dire que la stricte observance de ce principe doit constituer le point de départ pour l'exécution de toute œuvre nouvelle à Bayreuth. Et de fait, l'exécution de *Lohengrin* témoigne de la liberté d'expression à laquelle on peut atteindre dans l'accomplissement de cette condition primordiale. Si grande est cette liberté

que le spectateur accepte comme naturels des résultats rendus possibles seulement par une haute conscience artistique et par un travail infatigable. Depuis le premier lever du rideau jusqu'à sa chute finale, l'ensemble du drame se meut comme un organisme vivant, n'obéissant qu'à une nécessité intérieure. On sent cela dans le mouvement des masses comme dans le jeu des personnages principaux, aux momens décisifs de l'action comme dans les accessoires apparemment dépourvus d'importance. Il est admirable de voir à quel degré d'expression de la vie intérieure atteignent les chœurs par leur extrême souplesse. Ils changent d'attitude et de groupement, ils avancent et ils reculent, ils se concentrent ou s'éparpillent tantôt vite, tantôt lentement, si bien que toutes leurs évolutions semblent traduire aux yeux le mouvement musical.

C'est un plaisir particulier de se rendre compte comment, dans chaque partie de l'action, la musique et le geste atteignent l'unité d'expression ; et par cela même que le principe est appliqué avec une conscience rigoureuse aux moindres détails, ceux-ci apparaissent comme les parties nécessaires d'un ensemble ordonné.

Mais l'exécution de *Lohengrin* à Bayreuth a une portée plus grande et une signification plus haute. L'harmonie entre le côté plastique et le côté musical n'est encore qu'un moyen d'expression, une matière première qui attend l'empreinte d'une forme définitive. Il y a près d'un demi-siècle que les théâtres s'occupent de cette œuvre, et il faut avouer qu'au fond, elle n'a jamais été comprise. Par compréhension j'entends ici l'invention d'une forme scénique qui permette à l'œuvre de s'exprimer pleinement elle-même. Si jamais cette compréhension a existé, elle a été perdue entièrement. Il s'agissait de trouver cette forme, et c'est ici que commence le véritable problème esthétique.

Ce principe de l'unité d'expression de la mimique, de la musique et de la parole, dont nous venons de parler, vient du besoin de faire apparaître le drame entier comme un tout ordonné et de ne montrer les détails que dans la mesure où ils contribuent à l'intelligence du tableau. Il fallait, dans le cas présent, appliquer ce principe plastique et ordonnateur à un événement dramatique déterminé. Il s'agissait tout à l'heure de *la forme artistique générale* du drame ; il s'agit maintenant de *la forme artistique particulière* de *Lohengrin*. Ici encore il fallait partir de l'ensemble pour atteindre à l'effet juste des détails. Un premier coup d'œil donné au drame de *Lohengrin* démontre que les masses populaires y jouent un grand rôle.

Il importait donc avant tout de faire ressortir par l'image scénique le contraste entre ces masses agissantes et le petit nombre des personnages principaux. Il fallait distinguer les mouvemens de ces deux groupes et cependant les fondre en un seul tout par leur action réciproque. Ce caractère saillant du drame a fourni la règle dominante de

toute la mise en scène. La plus scrupuleuse attention a été donnée aux chœurs des comtes et des nobles, des hommes d'armes et des femmes. On s'est efforcé d'imprimer à leurs mouvemens multiples la plus grande vivacité possible. On a voulu qu'agissant sous des impulsions communes ou contradictoires, chaque membre des chœurs parût toujours libre et indépendant des autres et que les rapports de chaque individu avec l'action principale fussent toujours exprimés avec une clarté lumineuse. Ainsi on est arrivé à ce résultat que, malgré leur variété, ces chœurs se nouent en une chaîne vivante et forment un cercle fermé autour du grand événement dramatique. Il serait facile de voir dans cette manière d'animer et d'évertuer les chœurs une continuation ou un développement du chœur de la tragédie antique. Les héros du drame se détachent d'un puissant relief sur ce fond remuant de la vie populaire et nationale et forment ainsi, malgré leurs oppositions, un groupe distinct dans l'image totale. Ce grand contraste a été poursuivi jusque dans les costumes. Lohengrin et Elsa, Ortrude et Telramund dessinent leurs silhouettes en couleurs fortes et tranchées sur les teintes plus monotones et moins vives des masses populaires.

Un regard d'artiste pénétrant et profond a su démêler ici l'unique point de départ pour la juste solution du problème. Cette innovation devait avoir les plus heureuses conséquences. Ce rôle actif donné aux chœurs met en plein jour la vie puissamment guerrière et passionnée sans laquelle l'événement tragique ne serait pas compréhensible. L'ordonnance des scènes se dévoile maintenant à nous en sa raison profonde, et c'est grâce seulement à cette ordonnance que le véritable contenu du drame arrive à l'expression.

On a beaucoup discuté sur le recul de l'action au xe siècle. Ce point s'explique maintenant. Il y a là plus qu'une question d'exactitude historique et de costume, il fallait ce recul pour introduire les conditions préalables du conflit tragique. Il fallait la présence encore vivante d'idées païennes en lutte avec le christianisme dont l'influence adoucissante et conciliatrice était à peine sensible au xe siècle ; il fallait cette humeur sauvage et belliqueuse d'hommes hardis, bravant tout et se fiant à leur propre force ; il fallait ce désir violent d'activité personnelle et sans frein, ces âmes impétueuses que n'arrête aucun scrupule, toujours prêtes à risquer leurs biens, leur bonheur et leur vie pour la conquête du jour et le cri du moment. Afin de rendre l'action vraisemblable aux yeux du spectateur, il fallait montrer les effets sensibles de pareilles conditions sociales. Car, si les héros du drame dépassent notre humanité de toute la hauteur de leurs âmes, ils lui appartiennent néanmoins par leurs passions et leurs destinées. Lohengrin lui-même, qui descend dans ce monde troublé, passe, comme homme et comme héros d'une existence de rêve à la réalité vivante.

Maintenant seulement la mise en scène nous apparaît comme une

conséquence logique des passions et des sentimens qui sont l'âme de l'action. Ces deux parties essentielles du tableau scénique, la vie des masses et l'action des figures individuelles se déterminent réciproquement et s'équilibrent de telle façon que l'harmonie de l'ensemble en résulte. La vie énergique qui se déploie dans les groupes des nobles, des vassaux, des guerriers et des femmes s'exalte dans les héros de l'action; les oppositions qui se manifestent chez ceux-là deviennent chez ceux-ci d'insolubles conflits; ce qui agite simplement la foule et la pousse de-ci ou de-là devient, sur les hauteurs de la vie, l'inéluctable destin. Ainsi, sur le vaste fond d'une vie mouvante et passionnelle, entre les héros qui personnifient fortement les puissances en lutte, l'action marche incessamment vers le but fatal.

J'aurais trop à dire si j'essayais de vous montrer comment, dans ce drame, chaque détail se justifie en devenant un facteur indispensable de l'effet d'ensemble. Aussi bien, faut-il voir et entendre ce qui ne se révèle entièrement que sous l'impression des sens. Mais une chose ressortira certainement pour vous de mes indications: c'est en soumettant la représentation scénique à la loi souveraine d'une raison esthétique supérieure; c'est en ordonnant et en accentuant ses diverses parties de manière à composer de leurs oppositions et de leurs concordances une image vivante, harmonieuse et unique dans son genre; c'est par cette volonté rigoureuse qu'on a pu exprimer la nécessité intime qui gouverne l'action. L'idée donnée par le drame a reçu par là une forme visible, un corps de beauté qui la révèle entièrement. Tel est le secret proprement dit de la représentation de *Lohengrin* à Bayreuth, et c'est par là qu'elle semble se dérober à toute comparaison avec les essais antérieurs.

Ai-je besoin d'ajouter que c'est là un exemple extraordinaire? Les représentations de *Lohengrin* sur les théâtres habituels, là même où l'on y met beaucoup de bonne volonté, prouvent leur insuffisance, en ceci que l'événement dramatique n'y est pas immédiatement compréhensible. On se fie à une signification de l'œuvre qui échappe au sens de la vue pour expliquer ce qui demeure incompréhensible à la représentation. Il en résulte la confusion de deux domaines qui, sans doute, se conditionnent réciproquement, mais dont l'un cependant ne peut pas remplacer l'autre. Qui est-ce qui voudrait renoncer au sens profond du drame de *Lohengrin?* Mais il en est de tout drame comme de toute vie. Il faut d'abord qu'elle s'explique par elle-même pour être ensuite comprise dans un sens supérieur.

La signification du modèle ainsi créé dépasse de beaucoup le cas particulier. Il faut de tels exemples pour se rendre compte de la dégénérescence et de la brutalité qui ont envahi notre art scénique. Une norme a été fournie d'après laquelle on pourrait mesurer toutes les entreprises théâtrales. J'imagine d'ailleurs que, de tout temps, non seule-

ment du nôtre, il s'est rencontré rarement une puissance d'art plastique suffisante pour donner aux chefs-d'œuvre de l'art dramatique leur plus haute intensité de vie.

Je vais plus loin. Un enseignement plus général encore se dégage de ce que j'ai essayé de vous décrire. Comment se fait-il qu'à Bayreuth on atteigne ce qu'ailleurs on tente à peine ? Pour répondre à cette question, il ne suffit pas de parler des conditions spéciales qui règnent en ce lieu ou de l'extraordinaire capacité à laquelle se soumettent ici toutes les forces exécutantes. Cette capacité est elle-même au service de qualités supérieures qu'on pourrait appeler morales dans le meilleur sens du mot. Qu'est-ce qui fait échouer ordinairement ces entreprises humaines ? Pourquoi voit-on de grands efforts aboutir à des résultats piteux ? Ce sont au fond des misères auxquelles on sacrifie le principal. D'habitude on ne s'inquiète pas de la chose elle-même. Trop souvent elle ne sert que de prétexte à l'absence de talent et de tout sentiment élevé. On s'en empare pour donner libre cours à toutes sortes de vanités et d'intérêts. De là les indulgences, les compromis, la facilité avec laquelle on se contente des à peu près, du médiocre. Dans ce réseau de servitudes, on perd toute possibilité d'atteindre au bien ; on en arrive à ce système mensonger du bien d'apparence et d'apparat qui est en réalité le mal proprement dit. Mais ici règne une volonté ferme et inflexible de prendre la chose réellement et véritablement au sérieux. Ce talent se met au service de cet idéalisme pratique et suprême. On considère comme nul et non avenu ce qui détermine habituellement la manière de penser et d'agir des hommes ; l'intérêt de la chose entre seul en ligne de compte. On y tient avec une énergie qui ne cède pas même sur l'épaisseur d'un cheveu. On s'oppose à tout écart de la ligne droite qui conduit au but. On parvient ainsi à secouer le joug des compromis et des mensonges, à pénétrer jusqu'à cette véracité libre où le vrai mérite est seul reconnu.

Il se peut que cette exécution du *Lohengrin* trouve aussi peu d'imitateurs immédiats que celle du *Tannhauser*. L'action qui part d'ici n'en est pas moins incalculable. L'importance de ce qui se fait à Bayreuth ne se borne pas à la scène et à l'art. A quelque cercle d'activité qu'appartienne l'individu, il pourra se fortifier et s'édifier par ce qu'il a vu et vécu ici, pourvu qu'il reconnaisse l'esprit dans lequel on y travaille et l'on y crée.

Le Directeur-gérant,

F. BRUNETIÈRE.

